

INFORMATION TO USERS

This manuscript has been reproduced from the microfilm master. UMI films the text directly from the original or copy submitted. Thus, some thesis and dissertation copies are in typewriter face, while others may be from any type of computer printer.

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleedthrough, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send UMI a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

Oversize materials (e.g., maps, drawings, charts) are reproduced by sectioning the original, beginning at the upper left-hand corner and continuing from left to right in equal sections with small overlaps. Each original is also photographed in one exposure and is included in reduced form at the back of the book.

Photographs included in the original manuscript have been reproduced xerographically in this copy. Higher quality 6" x 9" black and white photographic prints are available for any photographs or illustrations appearing in this copy for an additional charge. Contact UMI directly to order.



Bell & Howell Information and Learning
300 North Zeeb Road, Ann Arbor, MI 48106-1346 USA
800-521-0600

NOTE TO USERS

This reproduction is the best copy available

UMI



Université d'Ottawa • University of Ottawa

**UNIVERSITÉ D'OTTAWA
FACULTÉ D'ÉDUCATION**

**ÉTUDE DE TROIS FACTEURS DU PROCESSUS DE PLANIFICATION
DES CURRICULA DU CYCLE DE LICENCE DES FACULTÉS DES
SCIENCES DES UNIVERSITÉS CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
(SÉNÉGAL) ET DE YAOUNDÉ I (CAMEROUN)**

THÈSE DE MAÎTRISE ÈS ARTS

présentée par

FÉLIX-MARIE AFFA'A

6 novembre 1998

copyright (©)



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Acquisitions et
services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file Votre référence

Our file Notre référence

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-38732-1

REMERCIEMENTS

La rédaction de cette thèse, de même que l'ensemble de mes activités à l'Université d'Ottawa, ont été réalisés à l'occasion de la disponibilité que m'a accordée la Fonction publique camerounaise à compter du premier septembre 1994 et pour la durée de mes études. De plus, l'Université d'Ottawa m'a attribué une bourse d'admission d'une durée de trois sessions consécutives au début de ma scolarité de maîtrise à la session du printemps-été 1996. Je tiens à remercier sincèrement toutes les personnes qui ont agi au nom de ces instances.

Monsieur le Professeur Michel Saint-Germain a assuré la supervision de cette thèse. Il a su m'aménager tous les espaces temps dont j'ai eu besoin entre ses cours, sa charge administrative et ses autres activités locales ou en coopération. D'un de ses voyages, il m'a rapporté l'ouvrage *L'université aujourd'hui* de Alfonso Borrero Cabal dont l'exploitation a enrichi des pans identifiables de mon texte. Que le Professeur Michel Saint-Germain veuille bien trouver ici le témoignage de ma profonde gratitude.

Il ne m'a pas été aisé de quitter une carrière établie d'enseignant, de chercheur en biologie et de doyen de la plus grosse faculté des sciences du Cameroun pour revenir aux études. Grâce au Professeur Donal A. Hickey, j'ai pu poursuivre mes activités de recherche en biologie, une passion de près d'un quart de siècle déjà. Les facilités qu'il m'a offertes et ses encouragements m'ont permis de raviver régulièrement la motivation nécessaire pour mener à terme mes études en éducation. Je lui exprime ici ma sincère reconnaissance.

Des discussions informelles avec les Professeurs Georges Goulet de l'Université du Québec à Hull et Denis Bachand de l'Université d'Ottawa m'ont permis d'effectuer des révisions déterminantes de mon projet de thèse. Le Professeur Goulet m'a conseillé très utilement dans mes choix relatifs aux théories curriculaires et le Professeur Bachand m'a suggéré l'étude de la congruence, et l'utilisation du logiciel QSR NUD*IST 4 pour analyser le contenu de mes textes. Qu'ils veuillent bien accepter mes sincères remerciements.

Je remercie également les Membres de mon jury de thèse qui me feront l'honneur de juger ce travail.

Madame Thérèse Des Lierres, mon épouse, a supporté tous les frais afférants à mon séjour au Canada, à mes frais de scolarité, à la collecte des documents analysés, aux équipements de recherche. En plus, elle a consacré tout le temps qu'il a fallu à discuter de chaque point délicat tout au long de la rédaction du texte. Enfin, elle a relu minutieusement le manuscrit final. Je n'aurais pu réaliser ni mon stage de recyclage en biologie ni cette maîtrise en éducation si nous n'avions pas été ensemble. C'est à elle que je dédie cette thèse.

RÉSUMÉ

Les programmes de formation universitaires d'Afrique au Sud du Sahara sont communément accusés d'inadaptation (par rapport à la mission de l'université dans ses relations avec la société) et d'inadéquation (par rapport aux structures et aux fonctions internes de l'université). Les sociétés de cette région du monde éprouvent beaucoup de difficultés à adapter l'institution universitaire aux besoins de leurs sociétés.

La présente thèse envisage le suivi, par l'analyse de contenu et sous forme d'étude de cas, de trois des facteurs qui semblent les plus cruciaux pour le succès d'une réforme des curricula dans les facultés des sciences des Universités Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal) et de Yaoundé I (Cameroun). N'ayant pas trouvé d'études établissant, sans équivoque, l'orientation des curricula officiels soit vers la satisfaction des besoins de la société ou de ceux de l'étudiant, soit vers la satisfaction des seules exigences des disciplines pour justifier leur inadaptation et leur inadéquation au développement et à la transformation de la société, les réponses aux questions de recherche suivantes se proposent de combler ce manque : 1- Y a-t-il congruence entre les orientations (finalités, buts) du système universitaire et les objectifs généraux des programmes étudiés ? 2) Quelles sont les démarches et les étapes qui ont ponctué le processus de planification de ces programmes ? 3) Quels sont l'identité, la qualité et les rôles respectifs des ressources humaines, des instances administratives et politiques qui sont intervenues dans le processus de planification curriculaire ?

De l'**étude de la congruence**, il a été établi que les intentions éducationnelles (les orientations des systèmes universitaires, les orientations des programmes et les objectifs généraux des programmes des deux facultés des sciences) sont présentées sous une forme difficile à traduire en objectifs spécifiques. De plus, la correspondance entre les orientations des programmes et les objectifs généraux des programmes est souvent faible ou nulle.

L'**examen des démarches et des étapes du processus de planification** a permis de montrer l'existence de lacunes dans le processus de planification des curricula et des choix de stratégies d'enseignement peu pertinentes aux ambitions affichées par le discours politique.

L'**analyse de la qualité et du rôle des intervenants dans le processus de planification curriculaire** a permis d'apporter des données précises sur la démocratisation, la participation et la concertation dans le processus de planification curriculaire.

Il est avancé des propositions de recherche-action dont le but est l'élaboration d'un scénario de résolution du problème de l'inadaptation et de l'inadéquation des curricula des cycles de licence étudiés.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
1. PROBLÉMATIQUE	6
1.1- L'enseignement supérieur à l'époque de la fondation française	8
1.2- Les tentatives de réforme	9
1.2.1- Les tentatives de réforme à l'Université de Dakar	10
1.2.2- Les tentatives de réforme à l'Université de Yaoundé	11
1.3- Vers une approche plus positive de la crise	12
1.3.1- Quelques études sectorielles des systèmes universitaires africains	12
1.3.2- Introduction de la planification stratégique dans les universités africaines	15
1.4- La justification et la délimitation du sujet de recherche	16
1.4.1- La justification du choix des facultés	17
1.4.2- La justification du choix du cycle de licence	18
2. CADRE CONCEPTUEL	21
2.1- Les concepts liés à la théorie curriculaire	21
2.1.1- Les pensées philosophiques qui affectent le curriculum	24
2.1.2- Les bases psychologiques des décisions curriculaires	24
2.1.3- Les forces sociales et culturelles affectant le curriculum	25
2.1.4- Le rôle de la discipline dans la prise de décision curriculaire	25
2.1.5- Les idéologies curriculaires de Schiro	26
2.2- Les concepts provenant des théories sur les organisations	29
2.2.1- Le modèle rationnel ou modèle de la planification et du contrôle	30
2.2.2- Le modèle du développement organisationnel	31
2.3 - Les concepts fournis par l'étude de la planification	32
3. CADRE MÉTHODOLOGIQUE	34
3.1- L'analyse de contenu comme technique de recherche	34
3.2- Les limites méthodologiques de cette étude	38
3.3- La préparation et le traitement du matériel à analyser	39
3.4.1- Définition des termes et précision du vocabulaire de l'analyse	39
3.4.2- Les opérations de préparation et de traitement du matériel à analyser	43

4. EXPLOITATION DES TEXTES DE L'UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP

DE DAKAR	54
4.1- Présentation des textes choisis de l'UCAD	54
4.2- Étude de la congruence interne dans le corpus 1 de l'UCAD	56
4.2.1- Le regroupement des producteurs de propositions	56
4.2.2- Le regroupement des verbes connecteurs associés aux objets des propositions	62
4.3- Étude de la congruence interne dans les textes du corpus 2	71
4.3.1 Le regroupement des producteurs de propositions	71
4.3.2- Le deuxième regroupement des unités analytiques	77
4.4- Étude de la congruence externe entre les corpus 1 et 2 et de ses implications	86
4.4.1- Les orientations majeures	86
4.4.2- Implication des degrés de la congruence	89
4.5- Analyse du corpus 3 et étude de sa congruence externe avec les corpus 2 et 3	94
4.5.1- Le regroupement des producteurs de propositions	95
4.5.2- Le regroupement des verbes connecteurs associés aux objets des propositions	96
4.6- Les démarches et les étapes du processus de planification des programmes de la Faculté des sciences et techniques de l'UCAD	99
4.7- Les intervenants dans le processus de planification des programmes ...	101

5. EXPLOITATION DES TEXTES DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

5.1- Présentation des textes choisis à l'UY I	104
5.1.1- Les textes du corpus 1 de l'UY I	105
5.1.2- Les textes du corpus 2 de l'UY I	106
5.1.3- Les textes du corpus 3 de l'UY I	106
5.2- Étude de la congruence interne dans le corpus 1 de l'UY I	107
5.2.1- La congruence interne dans le <i>Discours d'ouverture</i> <i>de la session du Conseil de l'enseignement supérieur</i> <i>et de la recherche scientifique et technique de 1982</i>	107
5.2.2- La congruence interne dans le rapport de politique générale présenté par le ministre de l'éducation nationale	122
5.2.3- La congruence interne dans le Rapport des commissions du Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de 1982 ...	133
5.2.4- La congruence interne dans les Recommandations du Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique de 1982	138
5.2.5- Observations sur l'évolution de quelques concepts clefs dans les textes du corpus 1 du Cameroun	144

5.3- Étude de la congruence interne dans le corpus 2 de l'UY I	149
5.3.1- La congruence interne dans le texte de la préface	149
5.3.2- La congruence interne du texte de présentation générale de la réforme de l'enseignement supérieur de 1993	156
5.3.3- La congruence interne dans le Décret 93/036 du 29 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'UY I	167
5.4- Étude de la congruence externe entre les corpus 1 et 2 de l'UY I	175
5.4.1- Développement économique et social	175
5.4.2- Valeurs et éthique	177
5.4.3- Enseignants	177
5.4.4- Étudiants	180
5.4.5- Formation	181
5.4.6- Diplômés, emploi et professionnalisation	184
5.4.7- Université et enseignement supérieur	186
5.4.8- Méthodes d'enseignement	191
5.5- Étude de la congruence externe entre les corpus 2 et 3	193
5.6- Les démarches et les étapes identifiables du processus de planification de la réforme de 1993 à l'UY I	195
5.7- Les intervenants au processus de la planification curriculaire étudié	199
CONCLUSIONS	201
TRAVAUX CITÉS	209
ANNEXES	218

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Résumé des critères combinés pour séparer les finalités des buts	41
Tableau 2 : Résumé des indicateurs des intentions de formation et présentation des instances chargées de les formuler dans les deux universités	42
Tableau 3 : Résumé de la définition des degrés de congruence. M, N, n représentent des nombres donnés d'intentions éducationnelles avec M plus grand N lui-même plus grand que n	43
Tableau 4 : Répartition des textes retenus pour analyse dans les trois corpus	44
Tableau 5 : Mots et expressions ayant déterminé la répartition des énoncés entre les principales influences curriculaires identifiées à l'Université de Yaoundé I	49
Tableau 6 : Regroupement des producteurs de propositions du corpus 1 de l'UCAD	57-58
Tableau 7 : Regroupement des verbes connecteurs associés aux objets des propositions du corpus 1 du Sénégal	63-65
Tableau 8 : Regroupement des producteurs de propositions en vue de tester la congruence interne dans le corpus 2 (les numéros des énoncés du texte Niang (1995) sont précédés d'un a)	72-73
Tableau 9 : Regroupement du verbe connecteur associé à l'objet de la proposition en vue de vérifier la congruence interne et dégager les axes prioritaires des orientations des programmes des textes du corpus 2; (les numéros des énoncés du texte Niang (1995) sont précédés d'un a)	78-80
Tableau 10 : Comparaison de notre perception des principaux paramètres des idéologies du système universitaire sénégalais à ceux de deux idéologies curriculaires (Schiro, 1978) proches	91
Tableau 11 : Regroupement des producteurs des propositions des objectifs généraux des programmes de la Faculté des sciences et techniques de l'UCAD. (Les lettres a et b désignent respectivement les énoncés extraits des deux textes du corpus 3)	95
Tableau 12 : Regroupement des verbes connecteurs associés aux objets des propositions des objectifs généraux des programmes de la Faculté des sciences et techniques de l'UCAD (les lettres a et se rapportent aux deux textes du corpus 3)	97

Tableau 13 : Résumé des orientations institutionnelles et facultaires relativement aux trois facteurs influençant le profil des programmes à la Faculté des sciences de l'UCAD	98
Tableau 14 : Regroupement des producteurs de propositions du Discours d'ouverture de la session du Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de 1982 (corpus 1 du Cameroun; CN1a)	109-110
Tableau 15 : Regroupement des verbes connecteurs associés aux objets des propositions du discours d'ouverture de la session du Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique de 1982 (corpus 1 du Cameroun; CN1a)	113-115
Tableau 16 : Regroupement des producteurs de propositions du Rapport présenté par le ministre de l'éducation nationale (corpus 1 du Cameroun; CN1b)	123-124
Tableau 17 : Regroupement des verbes connecteurs associés aux objets des propositions du Rapport général présenté par le ministre de l'éducation nationale (corpus 1b du Cameroun; CN1b)	128-130
Tableau 18 : Regroupement des verbes connecteurs associés aux objets des propositions du Rapport des commissions du Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique de 1982 (corpus 1 du Cameroun; CN1d)	135-136
Tableau 19 : Regroupement des producteurs de propositions des recommandations du Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique de 1982 (corpus 1 du Cameroun; CN1c)	139
Tableau 20 : Regroupement des verbes connecteurs associés aux objets des propositions des recommandations du Conseil de l'enseignement supérieur de 1982 (corpus 1 du Cameroun; CN1c)	142
Tableau 21 : Regroupements des producteurs de propositions de la préface du Professeur Titus Edzoa, Ministre de l'enseignement supérieur à l'ouvrage intitulé La réforme universitaire au Cameroun (corpus 2 du Cameroun; CN2a)	150
Tableau 22 : Regroupements des verbes connecteurs associés aux objets des propositions de la préface du Professeur Titus Edzoa, Ministre de l'enseignement supérieur à l'ouvrage intitulé La réforme universitaire au Cameroun (corpus 2 du Cameroun; CN2a)	154

Tableau 23 : Regroupement des producteurs de propositions du texte de présentation générale de la réforme de l'enseignement supérieur (corpus 2 du Cameroun; CN2b).....	157-158
Tableau 24 : Regroupement des verbes connecteurs associés aux objets des propositions du texte de présentation générale de la réforme de l'enseignement supérieur (corpus 2 du Cameroun; CN2b).....	162-164
Tableau 25 : Regroupement des producteurs de propositions du décret 93/o36 du 29 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Yaoundé I (corpus 2 du Cameroun; CN2c).....	169
Tableau 26 : Regroupement des verbes connecteurs associés aux objets des propositions du décret 93/036 du 29 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Yaoundé I (corpus 2 du Cameroun; CN2c).....	170-171
Tableau 27 : Résumé des principales conclusions de l'étude de trois facteurs critiques de succès dans les curricula officiels des Facultés des sciences des Universités Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal) et de Yaoundé I (Cameroun).....	202-203

LISTE DES SCHÉMAS

Schéma 1 : Les étapes de la construction des unités, des thèmes et des catégories d'enregistrement dans les textes des corpus 1 et 2	46
Schéma 2 : Les étapes de la construction des unités et des catégories d'enregistrement dans les textes du corpus 3	48
Schéma 3 : Les étapes de la construction des unités, des thèmes et des catégories d'analyse	51
Schéma 4 : Résumé des étapes de l'étude de la congruence dans les textes du Cameroun	108

INTRODUCTION

L'idée de faire une maîtrise en éducation et de mener une recherche sur les programmes d'enseignement universitaires en sciences est née de la longue expérience de l'auteur, successivement comme étudiant, enseignant et responsable administratif d'une faculté des sciences d'Afrique subsaharienne. L'objectif visé au début du projet était de comprendre les raisons pour lesquelles les programmes de la faculté des sciences de l'Université de Yaoundé sont demeurés inadaptés aux besoins de la population malgré les multiples réformes entreprises depuis la rétrocession de l'université au Cameroun par la Fondation française de l'enseignement supérieur qui l'avait mise en place. Comme la plupart de ceux qui entreprennent des recherches en éducation après une longue pratique de l'enseignement et/ou de l'administration éducationnelle (Poisson, 1991 : 35), l'auteur de cette recherche envisage de définir clairement un problème rencontré dans sa vie professionnelle, avec le désir affirmé d'y trouver une solution.

La crise de l'enseignement supérieur n'est pas la panacée de l'Afrique subsaharienne. Les consultations menées par l'Unesco à travers le monde ont montré que le système universitaire vit isolé de la société, que son expansion rapide a eu un impact négatif sur la qualité de ses cours et de ses programmes et que l'université a perdu le monopole de dispensatrice du savoir (Dias, 1995). La crise de l'enseignement supérieur africain est seulement compliquée par la difficulté qu'ont les sociétés de cette région du monde à domestiquer leurs institutions universitaires calquées sur un modèle des années soixante légué par la colonisation.

La détérioration des finances publiques dans les pays développés et pire encore dans les pays en voie de développement a, de surcroît, entraîné une restriction drastique des financements consentis à l'enseignement supérieur et particulièrement aux universités dites classiques. Pour faire face à cette crise financière assortie, dans certains cas, d'une réelle crise existentielle, les universités des pays développés ont mis en place des systèmes d'évaluation visant à établir des priorités dans leur développement et parfois à décider de leur réorientation ou de leur restructuration. Ces systèmes d'évaluation sont,

de toutes les études consultées, celles qui se rapprochent le plus de la recherche envisagée dans cette thèse. Toutefois, il est apparu que les pays considérés ont développé ou adapté à leur contexte respectif des pratiques et des processus d'évaluation spécifiques.

Certaines procédures d'évaluation ont tenté de déterminer des indicateurs de performance de l'enseignement universitaire, procédures, qu'en Grande Bretagne, Ball et Halwachi (1987) subordonnent à la définition préalable des buts poursuivis. Beattie (1995) relève, toujours en Grande Bretagne, que suite à l'introduction des *National Vocation Qualifications* et des *General National Vocation Qualifications* dans les universités, les nombreuses activités d'évaluation entreprises laissent à désirer. On ne sait pas ce qu'il faut évaluer, comment l'évaluer ni les incidences éducatives et professionnelles de ces évaluations.

À l'Université de Genève en Suisse, Roulet (1994) fait état d'une procédure d'évaluation qui porte simultanément sur l'enseignement, la recherche et les services selon un cycle de six ans. En plus, la procédure combine l'auto-évaluation, l'évaluation par des pairs et le recours à une base de données sur les ressources et les réalisations des unités d'enseignement et de recherche.

L'évaluation externe réalisée par l'Association des universités des Pays-Bas, indépendante du gouvernement néerlandais, affiche deux objectifs principaux : 1) favoriser le souci et l'amélioration de la qualité dans les établissements et 2) permettre de rendre compte au public de la qualité de l'enseignement dispensé dans les universités. Les comités externes, qui définissent les exigences minimales concernant l'enseignement universitaire, n'hésitent pas à décrire les lacunes des programmes, tant sur le plan de leur contenu que de leur faisabilité (Weiden, 1995). C'est aussi la mesure de la qualité qui prévaut dans l'approche globale de l'évaluation mise en oeuvre en Australie, mais Massaro (1995) trouve la procédure utilisée trop sommaire pour pouvoir donner une idée exacte de la situation des universités; il suggère des méthodologies proches de celle de l'Association des universités des Pays-Bas.

En Espagne, le processus d'évaluation institutionnelle vise à promouvoir la qualité dans trois domaines principaux d'activité des universités : l'enseignement, la recherche

la gestion. La communauté universitaire est invitée à prendre une part active au processus d'évaluation en proposant des idées et en avançant des solutions. L'auto-évaluation constitue la pierre angulaire du processus (García *et al.*, 1995).

Bien que chacun de ces systèmes ait essayé d'adopter le processus d'évaluation qui réponde à ses objectifs, la recherche de l'amélioration de la qualité des services proposés par les universités demeure un but constant dans la plupart des cas présentés.

Ces exemples sont certainement à rapprocher de la résolution suivante du plan d'action proposé par les recteurs et présidents des universités d'Afrique subsaharienne et de l'océan Indien membres de l'Aupelf-Uref :

Réalisation d'audits à la demande des universités qui souhaitent évaluer leur fonctionnement administratif et académique, et mise en oeuvre de nouvelles modalités de gestion, mieux adaptées aux contraintes actuelles (Universités, 1998 : 16).

Cette recherche, qui n'est pas une évaluation, mais une analyse curriculaire, se donne pour but d'analyser les curricula en vigueur en 1995-1996 dans le cycle de licence¹ de deux facultés des sciences tels que les présentent les documents officiels qui les décrivent et ceux qui ont servi à leur planification. Cette orientation prend appui sur la définition que Beauchamp et Beauchamp (1972 : 3) donnent du terme curriculum :

a curriculum is the product of curriculum planning. It is a written document intended to be used by teachers for developing their teaching strategies for specific groups of students.

D'après Nadeau (1988), la détermination du mérite d'un programme fait l'état de sa valeur absolue et implicite, indépendamment du contexte; le mérite et la valeur étant les deux composantes que détermine l'évaluation de programme. Cependant, bien

¹ Le cycle de licence correspond aux trois premières années d'études facultaires et au premier cycle à l'Université de Yaoundé. Au Sénégal, le premier cycle correspond aux deux premières années.

qu'intéressé par le mérite, nous n'envisageons pas, comme il a déjà été dit, de procéder à une évaluation, mais plutôt à une analyse de curriculum (*curriculum analysis*, Ariav, 1986).

Une analyse de curriculum peut prendre des orientations diverses dépendamment des objectifs qui lui sont assignés comme le montrent celles réalisées par Beauchamp et Beauchamp (1972) ou Ariav (1986). Un des rôles d'une telle recherche peut être, par exemple, de vérifier si un curriculum comporte bien des intentions éducationnelles congruentes sans lesquelles les politiques du système universitaire ne peuvent avoir de répercussion sur les formations dispensées par ses unités d'enseignement.

La congruence, comme la participation active et l'adhésion des membres de la communauté universitaire à la définition des politiques institutionnelles sont reconnues comme des facteurs critiques de succès d'une réforme (Herman et Herman, 1994). Ces auteurs proposent d'identifier six à huit facteurs parmi les plus déterminants du succès du processus de planification stratégique curriculaire. Intimement liés au contexte, ils doivent émaner de la décision consensuelle des détenteurs d'intérêts de la structure à réformer.

Pour comprendre l'inadaptation (par rapport à la mission de l'université dans ses relations avec la société) et l'inadéquation (par rapport aux structures et aux fonctions internes de l'université) dont sont accusés les programmes universitaires africains, il est envisagé le suivi, par l'analyse de contenu, de trois des facteurs critiques qui semblent les plus cruciaux pour le succès d'une réforme des curricula dans les deux institutions étudiées. Ces trois facteurs sont : 1) la congruence entre les différents niveaux d'intentions éducationnelles des systèmes universitaires; 2) les phases du processus de planification curriculaire suivies; 3) les ressources humaines et les instances administratives qui ont été associées à la planification.

Une étude en profondeur de la congruence entre les différents niveaux d'intentions éducationnelles et son affiliation aux deux autres facteurs devraient permettre de

comprendre le système curriculaire et sa dynamique interne (dans le sens du *curriculum engineering* de Beauchamp, 1981) et de déterminer les éléments sur lesquels il faudrait agir pour améliorer l'implantation des réformes futures.

L'analyse curriculaire envisagée est effectuée sous forme d'une étude de deux cas à trois niveaux; il ne s'agira donc aucunement de comparer les deux universités étudiées. Le premier chapitre de la thèse est consacré à la position du problème, le second à la définition du cadre conceptuel, le troisième à la définition du cadre méthodologique, les quatrième et cinquième chapitres à l'analyse proprement dite des documents. La congruence, le facteur principal de cette recherche, sera étudiée dans et entre les orientations du système universitaire, les orientations des programmes et les objectifs généraux, tous accessibles par analyse documentaire. Une limite notoire de cette recherche est donc qu'elle ne s'étendra pas aux objectifs spécifiques dont l'étude aurait nécessité l'observation des enseignants dans l'exécution des programmes. L'étude se termine par une conclusion résumant les leçons à tirer de l'étude des deux cas.

1

PROBLÉMATIQUE

L'objet du présent chapitre est d'identifier et de délimiter le sujet de cette thèse. Après avoir rappelé le principe fondateur de l'université moderne, il est présenté un bref historique de l'institution universitaire en Afrique subsaharienne. Les études présentées montrent que les germes des crises successives qui marquent cette institution, peu après sa mise en place, sont inhérents à sa création. De plus, malgré les multiples tentatives de réforme, la conception d'une université typiquement africaine tarde à survenir. Le chapitre se termine par la justification et la délimitation du sujet de la thèse et par la formulation des questions de recherche.

Les concepts d'université et d'enseignement supérieur sont souvent utilisés en synonymie pour désigner des institutions qui, depuis Alexander von Humboldt au XIX^e siècle, allient l'enseignement et la recherche (Szmrecsányi, 1996). Cette conception de l'université fut fondée sur le principe que tout scientifique de valeur peut se transformer en un professeur dont la tâche ne se limite plus à la simple reproduction du savoir établi; elle consiste, en plus, à produire des connaissances nouvelles à travers la recherche en équipe.

Comme le montre Borrero Cabal (1995), l'institution universitaire évolue dans le temps en s'adaptant aux exigences et aux besoins de son environnement. Sa transplantation à travers les diverses régions du monde lui a, de ce fait, conféré des physionomies distinctes. Partant des modèles des universités européennes, -britanniques, allemandes et françaises-, les États-Unis ont, ainsi, bâti un système hétérogène d'établissements d'enseignement supérieur dont le Canada, le Japon (en reconstruction après la seconde guerre mondiale) et bien d'autres pays se sont, à leur tour, largement

inspirés. Cependant, chacun de ces pays a finalement développé un ou des modèles propres d'universités. Les différences entre ces modèles tiennent à la priorité et à l'importance accordées aux différents types de recherche (fondamentale et appliquée), aux différents types de formations offertes et à l'accent mis sur le développement de la personne et sur les services rendus à la société.

Le principe humboldtien a donc été étendu et appliqué à tous les domaines du savoir pour adapter l'institution universitaire au rythme des exigences du développement scientifique, technologique, économique, culturel et social des environnements qui ont su la transplanter et la domestiquer. Des études et des recherches de niveau universitaire sont offertes, à travers le monde, pour la formation des professionnels dans des domaines aussi divers que les sciences pures et appliquées, la culture, la gestion, l'administration et bien d'autres; le fil conducteur de cette diversification étant la pertinence des domaines développés aux problèmes que vivent les sociétés.

En Afrique, la France, la Grande Bretagne et la Belgique ont créé dans leur sphère coloniale respective des universités à vocation régionale suivant leur modèle des années 1950. Mais dès leur accession à l'indépendance, la plupart des pays africains se sont efforcés de créer, sur leur territoire, au moins une institution d'enseignement supérieur (Auala, 1991 cité par Borrero). À ces institutions, symboles de la souveraineté nationale, échet le devoir impérieux de former les cadres appelés à remplacer les fonctionnaires et les agents coloniaux et à assurer la construction de l'ossature des nouveaux États. Les formations dispensées, les administrateurs et les enseignants des institutions universitaires naissantes ont été transposés des métropoles coloniales britanniques, françaises ou belges.

Dans la plupart des anciennes colonies et des protectorats français d'Afrique subsaharienne, l'enseignement supérieur devait, grâce à ce legs colonial et à travers un ensemble d'institutions distinctes, dispenser une formation intellectuelle de culture générale et une formation professionnelle et technique de niveau moyen et élevé. La

formation intellectuelle de culture générale était assurée par les facultés, alors que la formation professionnelle était dévolue aux écoles supérieures, instituts et centres universitaires. Cette dualité dans les types de formation eut pour corollaire la scission des contenus de l'enseignement et de la recherche en sciences fondamentales et sciences appliquées sous-tendues par une idéologie centrée sur la discipline (Schiro, 1978).

Les universités ainsi libellées connurent dans un premier temps une expansion fulgurante favorisée par des politiques inspirées de la théorie du capital humain; mais très vite, elles se trouvèrent confrontées à de nouveaux défis. La réduction drastique des moyens financiers, l'augmentation mal contrôlée des effectifs d'étudiants, le difficile ajustement de l'institution à l'environnement social, économique et culturel africain installèrent les jeunes universités dans une crise profonde, une décennie à peine après leur mise en place. Les effets de cette crise, qui perdure, sont particulièrement manifestes dans les institutions qui avaient déjà acquis une certaine notoriété. La section qui suit présente quelques aspects historiques de deux de ces institutions, l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) et l'Université de Yaoundé (UY), en les repositionnant dans le contexte de leur Sous-Région d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale.

1.1- L'enseignement supérieur à l'époque de la fondation française

La plupart des universités des anciennes colonies et des protectorats français d'Afrique subsaharienne ont été mises en place au lendemain des indépendances, à l'exception de l'Université de Dakar dont les débuts sont antérieurs à 1960. Créée en 1957, l'Université de Dakar devait développer des recherches et des enseignements répondant à sa vocation d'université française au service du Sénégal et de l'Afrique. Elle devait assurer la formation et le perfectionnement des cadres supérieurs, scientifiques, techniques et administratifs nécessaires à la République du Sénégal et aux États de l'Afrique qui en faisaient la demande (Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 1995).

Quant à l'Université de Yaoundé, elle fut mise en place en 1963 par la Fondation

française de l'enseignement supérieur au Cameroun, qui assura la mise en oeuvre des programmes de formation et la gestion académique pendant les sept premières années de l'institution.

Dans les deux cas, l'implantation des enseignements facultaires par les agents du gouvernement français s'est faite selon ce que Eisemon et Salmi (1993) désignent *high cost, low output models of higher education*. À l'époque, les taux d'échec élevés et les multiples redoublements caractérisaient déjà le cheminement de la plupart des étudiants des facultés des sciences. L'inefficacité interne semble avoir été présente dans les facultés des sciences africaines dès leur début; par contre, la saturation des structures d'accueil est venue progressivement, atteignant la côte d'alerte au cours de la décennie 1970-1980 (Salmi, 1992; Niang, 1994, 1995; Affa'a *et al.*, 1990; Affa'a et Des Lierres, 1991). Pour faire face à cette situation, des réformes plus ou moins profondes ont été mises en oeuvre.

1.2- Les tentatives de réforme

La crise universitaire de mai 1968, qui embrasa les milieux académiques et politiques de nombreux pays occidentaux et, particulièrement, la France (Zolberg, 1985) se répercuta dans la plupart des jeunes institutions africaines, amenant ce que Camara (1977) désigne par *la prise de conscience générale de l'inadéquation des structures de l'enseignement supérieur aux réalités socio-économiques des États africains*.

Les États, aussi bien les anciennes puissances coloniales que les États africains, réagirent différemment face à la contestation inhérente à la crise de mai 1968 et aux conséquences imposées par celle-ci. Une de ces conséquences semble être le début du désengagement de la France de sa politique de pourvoyeuse en ressources humaines, matérielles et financières des systèmes universitaires de son *pré carré* africain.

En effet, la rétrocession des universités à la plupart des États africains va se faire au cours des années 1967-1981. Le désengagement de la Fondation française de l'enseignement supérieur au Cameroun s'acheva en 1970, tandis que le désengagement de l'État français de la plupart des établissements d'enseignement supérieur sénégalais fut étalé de 1974 à 1981, date d'extinction de la subvention compensatoire destinée à

rémunérer le personnel africain de l'Université de Dakar. Des réformes furent engagées par ces gouvernements africains aussitôt après la rétrocession en vue d'intégrer l'université au processus de développement et de transformation de leurs sociétés.

1.2.1- Les tentatives de réforme à l'Université de Dakar

Pour résorber la crise de 1968, la première crise profonde de l'Université de Dakar, le Gouvernement sénégalais mit sur pied une commission nationale pour la réforme universitaire, constituée, à parité, par des représentants des autorités gouvernementales, des enseignants, des étudiants et des divers milieux socio-professionnels. La mission de la commission était d'étudier et de proposer une réforme des structures, du contenu de l'enseignement et de la gestion des établissements existants ou à créer de l'université. Les programmes résultant de cette première réforme furent mis en place dès l'année académique 1968-1969 (Camara, 1977).

Niang (1994, 1995, 1996) signale d'autres crises en 1970 et surtout en 1981, où l'Université de Dakar atteint le maximum de sa capacité d'accueil avec un taux d'encadrement relativement faible (13 000 étudiants pour 420 enseignants). Le Gouvernement sénégalais convoqua, cette année-là, les États généraux de l'éducation et de la formation dont le rapport, déposé en 1984, proposa une refonte complète du système éducatif, de la maternelle à l'université. Par manque de volonté politique et de moyens, les conclusions des États généraux, relatives à l'enseignement supérieur, ne furent pas mises en oeuvre; ainsi naquirent ce que Niang (1994 : 4) appelle *les premières turbulences d'instabilité*, qui devinrent cycliques, périodiques puis annuelles, dégénérant en *instabilité permanente*.

Créée en 1992, la Concertation nationale sur l'enseignement supérieur (CNES) reçut pour mission l'assainissement et la revitalisation de l'Université de Dakar. Regroupant des personnalités de diverses origines, (enseignants, étudiants, syndicats, représentants de l'Assemblée nationale et du Conseil économique et social, représentants politiques, de la Société civile et des ministères), la CNES réactualisa les principales conclusions des États généraux de l'éducation et de la formation de 1984.

Assié-Lumumba (1993 : 9), évoquant les travaux de cette CNES, écrit que *le*

Sénégal a réussi à mettre sur pied des procédures de négociation où les couches de la population représentant différentes idéologies et des intérêts divers sont invitées pour travailler ensemble en vue de trouver des solutions salutaires. La réforme et les programmes, actuellement en cours d'élaboration et dont la mise en oeuvre progressive est prévue jusqu'en l'an 2001, résultent de cette concertation (Niang, 1994, 1995, 1996).

1.2.2- Les tentatives de réforme à l'Université de Yaoundé

En proie aux mêmes remous de la crise de mai 1968, le Cameroun réagit en mettant en place un nouveau régime des études en 1968-1969, régime semblable à ceux adoptés en France et au Sénégal à la même époque. Ce régime comporte un premier cycle de deux ans de formation scientifique générale. La licence est délivrée aux étudiants qui terminent avec succès la troisième année, qui est aussi la première année du deuxième cycle.

Dans la foulée des restructurations, le Gouvernement camerounais crée en 1974 son Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique. La première session dudit Conseil conduisit à la réforme de 1979 qui institua un programme de licence en quatre ans. Cet allongement d'une année fut fortement contesté par les étudiants qui n'avaient pas été associés à la réforme et le Gouvernement dût reculer. Un autre régime fut institué dès 1980 comportant un cycle unique de trois ans conduisant à des licences à options, plus spécialisées que les licences d'enseignement délivrées par les anciens programmes (Ministère de l'Éducation nationale du Cameroun, 1974, 1982). À l'instar du Sénégal, le Cameroun initia, avec la création du *groupe de pilotage*, une stratégie de concertation pour préparer la réforme universitaire mise en oeuvre en 1993 (Ministère de l'Enseignement supérieur du Cameroun, 1993).

Comme le relèvent les nombreuses études sectorielles sur ce sujet citées ci-après (voir 1.3.1-), l'inadaptation et l'inadéquation des programmes de formation universitaire persistent dans les deux cas, du Sénégal et du Cameroun en particulier et en Afrique subsaharienne en général. On peut en déduire que les tentatives de réforme ont peu affecté les programmes universitaires scientifiques qui, comme le sous-entend Camara (1977), ne se prêtent pas à l'intégration culturelle; de plus, les constats d'inadaptation et

d'inadéquation du système universitaire des pays d'Afrique au Sud du Sahara posés par Baranshamaje (1995) et le manque de liens entre la formation et les besoins du marché du travail évoqué par les évaluateurs de la réforme sénégalaise en cours (World Bank, 1996) justifient une telle assertion.

1.3- Vers une approche plus positive de la crise

La dégradation des universités de l'Afrique au Sud du Sahara se poursuit et empire sous les effets combinés de la crise économique, de la dette, du déficit fiscal chronique et de la mauvaise gestion qui minent ces pays sous ajustement structurel. En témoignent les nombreuses études sectorielles et les analyses de la crise de l'enseignement supérieur publiées depuis les années soixante et dont voici quelques références : Camara (1977), Court (1991), Salmi (1992), Assié-Lumumba (1993), Saint (1993), Aguessy (1994), Baranshamaje (1995), Unesco (1962, 1988a, b, c, d, e, f, 1992), World Bank (1986, 1988, 1996). Un bref résumé des plus récentes et des plus pertinentes de ces études au sujet traité dans cette thèse permet aussi de cerner les problèmes abordés par l'ensemble. Il sera ensuite fait état des mesures prises pour aider les pays africains à sortir leurs universités de la crise, notamment par l'Unesco. Ces mesures constituent ce qui est désigné ici l'approche positive de la crise par opposition aux constats d'échec et au reproche à l'endroit des pays d'Afrique subsaharienne de n'avoir pas su domestiquer l'institution universitaire.

1.3.1- Quelques études sectorielles des systèmes universitaires africains

Dans son étude du développement de l'enseignement universitaire en Afrique subsaharienne, Court (1991) présente une revue historique de l'enseignement du niveau tertiaire sur le continent, une analyse du développement de l'institution universitaire africaine et de ses caractéristiques, une description du contexte des tentatives de réforme de ces institutions. L'étude se termine par la présentation des défis et des opportunités pour les années 1990.

Entre autres points saillants on peut noter que l'auteur situe aux années 1970 la

montée des critiques à l'endroit des universités africaines qui ne justifient pas, par une contribution significative à l'amélioration du bien-être des populations et à la transformation de la société, les investissements énormes qui leur sont consentis. L'inadaptation du modèle d'universités légué par la colonisation est mise en cause. Mais aucune des tentatives de réformes entreprises à travers le continent n'a permis de faire émerger un modèle original d'université de développement malgré les multiples réunions de concertation et les réflexions sur le sujet publiées par des intellectuels africains de renom.

Salmi (1992) traite de la crise de l'enseignement supérieur dans les pays en voie de développement. Il souligne les différences entre les objectifs fixés et les résultats obtenus pour mettre en exergue l'importance de l'analyse des risques liés à l'application de la planification stratégique au développement de l'enseignement supérieur, la planification traditionnelle ayant montré ses limites. Après avoir démontré que les pays en voie de développement suivent trois stratégies majeures pour minimiser les effets nuisibles de la crise de l'enseignement supérieur (l'approche passive, l'approche positive, et l'approche diffuse), il relève que mettre l'accent sur la réforme des structures administratives est important, mais bien insuffisant pour réellement innover.

Assié-Lumumba (1993) attribue à son étude l'objectif d'analyser la situation des universités classiques d'Afrique francophone en vue de faire aux différents partenaires des propositions de solutions pour sortir de l'impasse. À cet effet, elle étudie les aspects suivants :

- 1) la structure organisationnelle et décisionnelle qu'elle qualifie de centralisée, hiérarchisée, rigide, autoritaire, anachronique et improductive, incompatible avec le courant émergent de démocratisation et de gestion participative des biens et des services publics;
- 2) la demande d'éducation, l'accès et le contrôle des effectifs. Sous ce thème elle traite des problèmes d'orientation des étudiants, de la faiblesse du rendement interne et externe du système universitaire;
- 3) sous le thème l'égalité et l'équité, elle traite de la sous-représentation des catégories sociales les plus défavorisées, de la faible représentation et de la marginalisation des femmes;
- 4) ce point traite des ressources financières qui, presque exclusivement étatiques,

contribuent à la limitation de l'autonomie des universités et de l'efficacité de leur gestion par la situation de dépendance qu'elle crée;

5) les infrastructures de travail, en mauvais état, sous-équipées et surchargées, souffrent d'un manque chronique de maintenance lié à l'insuffisance de personnels techniques qualifiés. Cette rubrique, qui traite des services de support académique, aborde aussi le problème des conditions de travail des professionnels du système;

6) les services de support aux étudiants, aussi indispensables que les services de support pédagogique sont jugés mal organisés, mal gérés, trop coûteux et ne couvrant pas les besoins;

7) la coopération internationale, axée sur les échanges avec les anciennes puissances coloniales, s'est tout de même diversifiée.

L'étude se termine par les conclusions et les recommandations de l'auteure sur chacun des problèmes abordés.

Saint (1993) traite à peu près des mêmes thèmes, mais à l'échelle de l'ensemble de l'Afrique au Sud du Sahara. Plus positif dans son jugement sur les réalisations des universités africaines, il relève que l'une de leurs plus grandes réussites a été de former les professionnels nécessaires pour encadrer et diriger les institutions publiques et privées des jeunes États africains. En crise à un moment crucial de leur développement, les universités africaines doivent revoir leurs mandats à la lumière des changements intervenus dans le monde, en Afrique et dans les universités elles-mêmes. Ses principales recommandations sont d'améliorer la gestion et la gouvernance, de maintenir la pertinence des formations et de promouvoir des réformes basées sur le consensus.

Baranshamaje (1995) justifie son projet de mettre en place l'université virtuelle africaine par deux arguments fondamentaux : 1) la stagnation de l'économie et la détérioration de la qualité de la vie des populations d'Afrique subsaharienne, en dépit des efforts de développement déployés ces quarante dernières années; 2) la faillite avérée de l'enseignement supérieur dans les pays d'Afrique au Sud du Sahara. Ce projet, en cours d'implantation sous l'égide de la Banque mondiale, propose d'utiliser les techniques électroniques d'information et de communication pour offrir aux Africains des programmes d'enseignement supérieur de haute qualité, adaptés aux besoins du marché du travail

local.

On peut relever que les études précédentes ont abordé globalement les problèmes que connaissent l'ensemble des universités africaines; certaines en ont identifié les causes et les conséquences. Quelques solutions envisageables pour assurer l'efficacité interne et externe de ces systèmes universitaires ont même été avancées. Toutefois, aucune des études n'a analysé en détail le processus de planification des curricula dans un cas précis pour identifier les facteurs à l'origine des faibles rendements externes chroniques et du peu d'intégration des universités au processus du développement économique et social de leur milieu d'implantation.

1.3.2- Introduction de la planification stratégique dans les universités africaines

Dans le cadre du Programme Priorité Afrique, l'Unesco a organisé trois séminaires à l'intention des dirigeants des universités africaines. Le premier se tint à Accra en 1991 sur le thème : la mission de l'université africaine; le second à Dakar en 1992 sur la restructuration des universités africaines; le troisième à Alexandrie sur les ressources et la gestion des universités africaines. Le document Unesco (1995) en présente les recommandations.

Entre autres, il est recommandé, au premier séminaire, que la mission de l'université soit une nouvelle réponse aux changements s'opérant dans l'environnement humain et physique et, par conséquent, qu'elle doit être spécifique aux établissements, aux provinces et aux nations. La manière suggérée pour la définition de la mission de l'université vise en bout de ligne à favoriser la participation de tous les détenteurs d'intérêt à la gestion et leur adhésion au projet de développement de l'institution.

Du second séminaire, on peut retenir que les universités africaines doivent se doter de plans d'entreprises et de programmes de gestion établis principalement pour promouvoir un développement durable de l'enseignement supérieur, profitant à une communauté de plus en plus grande. Cette recommandation invite les universités à abandonner la planification conventionnelle au profit de la planification stratégique. Celle-ci

conçoit l'université comme un système ouvert et dynamique appelé à changer en fonction des informations provenant des milieux interne et externe.

Au troisième séminaire, il est recommandé de placer l'université africaine à l'avant-garde d'une campagne nationale tendant à remplacer une mauvaise gestion par une gestion visiblement rationnelle, novatrice, inspirée de la gestion des entreprises, efficace et efficiente.

Même si la mise en pratique de ces recommandations tarde à venir, on est résolument passé des constats d'échec notoires et des reproches à des propositions orientées vers l'action. De plus, il a été reconnu au séminaire de Dakar que le renforcement de l'enseignement supérieur en Afrique passe par une mobilisation et une prise de conscience de la communauté universitaire elle-même, s'appuyant sur une réelle volonté politique des États.

1.4- La justification et la délimitation du sujet de recherche

L'analyse envisagée veut aborder différemment un thème récurrent des conférences de l'Unesco sur l'enseignement universitaire en Afrique à savoir, la pertinence de l'enseignement supérieur.

Mbodj (1997) donne le titre évocateur suivant à son compte-rendu de la conférence régionale de l'Unesco préparatoire aux assises de Paris de 1998 sur l'enseignement supérieur au 21^e siècle : *Enseignement supérieur, ce que propose l'Afrique*. On apprend dans ce compte-rendu que l'un des thèmes de la conférence était *La pertinence de l'enseignement supérieur*. La principale recommandation relative à ce thème est *Élaborer des projets éducatifs qui répondent aux besoins générés par les mutations profondes de la société et répondant aux principaux défis auxquels notre continent doit faire face*.

Cette recommandation reprend, en les réactualisant, celles des conférences de l'Unesco de Tananarive (1962) et d'Hararé (1982). En même temps, elle reconnaît *de facto* que les multiples séminaires de sensibilisation et d'initiation à la planification éducationnelle organisés à l'intention des responsables des universités africaines n'ont pas pleinement produit les effets escomptés sur les programmes de formation.

La pertinence de l'enseignement dans les deux universités étudiées sera inévitablement abordée au cours de cette analyse de productions documentaires du système curriculaire (Beauchamp, 1981) qui est l'ensemble des processus de planification, de mise en oeuvre et d'évaluation du curriculum. La compréhension du fonctionnement de ce système curriculaire et de sa dynamique interne (*curriculum engineering*, Beauchamp, 1981) semble un préalable indispensable à toute intervention visant à accompagner les communautés universitaires dans la conception, la planification, la mise en oeuvre et l'évaluation de nouveaux curricula. Cet objectif à moyen terme nécessite la conjonction des fondements scientifiques avec les acquis en développement, planification et évaluation curriculaires.

1.4.1- La justification du choix des facultés

La Faculté des sciences de Dakar est née lors de la transformation, en 1957, de l'Institut des hautes études de Dakar (au service de toute l'Afrique de l'Ouest francophone) en l'Université de Dakar. D'après le propos de M. Paye, Recteur au moment de l'inauguration officielle de l'Université en 1959, cité par Eisemon et Salmi (1993), *l'Université de Dakar fut conçue comme une université française au service de l'Afrique*. L'enseignement supérieur sénégalais est ouvert à l'Afrique depuis la création en 1918 de l'École de médecine de Dakar, et les autorités sénégalaises continuent à entretenir cette ambitieuse vocation africaine de leur université.

La Faculté des sciences de Yaoundé est née avec la création en 1962 de l'Université fédérale du Cameroun sous l'égide de la Fondation française de l'enseignement supérieur au Cameroun. Cependant, les contraintes inhérentes au caractère politique du pays, issu de la réunification, en 1961, de ses parties placées sous-tutelles anglaise et française à l'issue de la Première Guerre mondiale, ont amené cette institution à évoluer différemment.

En effet, l'Université fédérale du Cameroun, devenue l'Université de Yaoundé en 1973 et l'Université de Yaoundé I en 1993, est un établissement bilingue avec un corps enseignant, des étudiants et du personnel d'appui originaires des parties anglophone et francophone du pays. De ce fait, elle doit intégrer des composantes et des influences des

deux courants culturels et évoluer en marge des organismes panafricains comme le CAMES (Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur) par exemple en ce qui concerne la promotion de ses enseignants.

Ces deux facultés demeurent, malgré leur dégradation, parmi les plus importantes des sous-régions de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale. De plus, les différences circonstanciées dans leur évolution font de l'étude de leur cas une source d'information tout à fait édifiante.

1.4.2- La justification du choix du cycle de licence

Le cycle de licence est, aussi bien à Yaoundé (Affa'a *et al.*, 1990; Affa'a et Des Lierrres, 1991) qu'à Dakar (Niang, 1994, 1995, 1996), celui où les taux d'échec et les déperditions sont les plus élevés (jusqu'à 85 % des inscrits en première année de licence). Les Facultés des sciences de Dakar et de Yaoundé sont demeurées pendant près de trois décennies les seuls établissements du genre du Sénégal et du Cameroun. Le cumul des effets de la forte demande, de l'engorgement des structures d'accueil et du dépassement des ressources d'encadrement ont amené les deux établissements à assurer un enseignement de masse auquel ils ne sont pas préparés.

Enfin, les diplômés du cycle de licence comme ceux de l'enseignement secondaire ne trouvant plus que bien difficilement d'emplois dans la fonction publique vont rejoindre les recalés des facultés dans l'économie informelle, aggravant ainsi la mauvaise réputation de l'université comme système inefficace et inefficent.

Dans les conditions actuelles du développement humain en Afrique subsaharienne, les personnes qui parviennent à terminer leurs études secondaires font déjà partie de l'élite intellectuelle. La création de nouveaux curricula ayant pour objectif principal de compléter la formation de ces personnes en vue de leur insertion rapide et efficace dans les circuits de développement économique et social aurait un impact certain sur l'ensemble de la population et aussi sur la perception de l'institution universitaire par les communautés qu'elle dessert. La communauté universitaire a donc à la fois l'intérêt et l'obligation morale d'assumer la tâche de concevoir et de planifier de tels curricula.

1.4.3- La justification de la limitation de l'étude aux sciences

Comme il a été dit dès l'introduction à ce texte, la motivation d'effectuer ce travail est inhérente au passé professionnel de l'auteur dont la première spécialisation est les sciences biologiques. De plus, pour avoir assumé pendant trois années universitaires successives les fonctions de vice-doyen aux affaires académiques et pendant une année, celle de doyen de la Faculté des sciences de l'Université de Yaoundé, il a eu à coordonner la planification et l'exécution de l'ensemble des programmes d'un tel établissement. La plupart des documents relatifs à l'Université de Yaoundé ont été collectés pendant cette période. Il peut s'avérer important, dans la suite du processus de recherche d'une solution au problème étudié, que cette analyse ait été menée par un universitaire et un scientifique en raison des résistances indubitablement liées aux *bureaucraties professionnelles* (Mintzberg, 1982).

Il faut, enfin, souligner que les orientations des systèmes universitaires et les orientations des programmes sont formulées pour l'ensemble des établissements de chacune des institutions. L'étude de la congruence interne et de la congruence externe entre ces deux niveaux d'intentions éducationnelles s'appliquent donc à l'ensemble des établissements de chacune des institutions universitaires. Cette étude, qui a été orientée sur les programmes de deux facultés des sciences, pourrait aisément être étendue aux autres établissements des deux institutions et c'est une des raisons qui justifie le choix de l'étude de cas comme la stratégie de recherche de cette thèse.

1.5- Les questions spécifiques de la recherche

La plupart des études relatives aux universités d'Afrique au Sud du Sahara en général et à celles de Dakar et de Yaoundé l'en particulier citées dans ce chapitre nous semblent être des évaluations institutionnelles et globales abordant autant des problèmes administratifs et politiques que des problèmes purement académiques. Le jugement porté est, dans l'ensemble, négatif. Sont mis en cause le développement tentaculaire de l'enseignement universitaire classique, son coût très élevé, les effectifs pléthoriques des facultés pourvoyeuses d'une formation socio-humaniste sans rapport avec les besoins du

marché de l'emploi, etc.

Par ailleurs, les recommandations des différentes conférences de l'Unesco consacrées à l'enseignement supérieur en Afrique ont préconisé d'adapter les programmes de formation aux besoins de développement des sociétés africaines.

Des séminaires d'initiation au processus de planification curriculaire ont même été organisés à l'intention des dirigeants d'universités africaines avec pour objectif de les inciter à améliorer aussi bien les programmes de formation que la gestion administrative et académique des institutions dont ils ont la charge. Toutefois, nous n'avons pas trouvé d'études établissant, sans équivoque, l'orientation des curricula officiels soit vers la satisfaction des besoins de la société ou de ceux de l'étudiant, soit vers la satisfaction des seules exigences des disciplines pour justifier leur inadaptation et leur inadéquation au développement et à la transformation de la société. Les réponses aux questions de recherche suivantes se proposent de combler ce manque :

- 1- Y a-t-il congruence entre les orientations (finalités, buts) du système universitaire et les objectifs généraux des programmes étudiés ?
- 2) Quelles sont les démarches et les étapes qui ont ponctué le processus de planification de ces programmes ?
- 3) Quels sont l'identité, la qualité et les rôles respectifs des ressources humaines, des instances administratives et politiques qui sont intervenues dans le processus de planification curriculaire ?

La première question est fondamentale en ce qui concerne la qualité du curriculum officiel. La deuxième question vise à déterminer le type de planification (traditionnelle ou stratégique) adoptée; elle permet aussi, en conjonction avec la troisième question, de déterminer le degré de participation des détenteurs d'intérêt de l'institution au processus de planification et aussi son niveau de démocratisation. Ces deux facteurs sont déterminants pour l'acceptation et l'adoption du curriculum officiel par la communauté universitaire. Le chapitre suivant définit le cadre conceptuel c'est-à-dire l'ensemble des connaissances établies qui vont servir de fondement à cette étude.

2

CADRE CONCEPTUEL

L'objectif de ce chapitre est de choisir, parmi les très nombreux écrits relatifs à la théorie curriculaire ainsi qu'aux théories relatives à la structure organisationnelle et à la planification, les concepts susceptibles d'apporter un éclairage spécifique aux trois ensembles d'éléments que cette analyse tente de cerner à savoir : 1) la congruence (interne et externe) dans les textes définissant les orientations et les objectifs des curricula; 2) les démarches qui ont ponctué leur processus de planification et 3) les ressources humaines et les instances administratives qui y ont été associées. Un examen minutieux de la congruence joint à celui des deux autres éléments peut permettre d'identifier, de décrire et d'analyser les facteurs responsables du hiatus qui persiste entre les curricula et les besoins du milieu d'implantation des deux universités d'Afrique subsaharienne, malgré les nombreuses tentatives de réforme engagées à date. Ces opérations d'identification, de description et d'analyse constituent, d'après Tardif (1992), la représentation du problème, la première des deux étapes de la résolution d'un problème.

2.1- Les concepts liés à la théorie curriculaire

Le thème de cette étude a été circonscrit sur la base de la définition que Beauchamp et Beauchamp (1972 : 3) donnent du terme curriculum :

A curriculum is the product of curriculum planning. It is a written document intended to be used by teachers for developing their strategies for specific groups of students. A curriculum is a plan for a school [...] but the plan reflects the intentions of the planners for the school as a total unit.

Cette conception fait la différence entre le curriculum, force directrice de l'ensemble de l'opération de formation et ses composantes que sont les programmes (par exemple le programme de mathématiques). Un curriculum est élaboré de telle sorte que son analyse peut révéler comment ses planificateurs ont choisi le contenu de l'enseignement,

les buts, les disciplines, les valeurs, les théories qui le sous-tendent, etc.

Un second concept emprunté à Beauchamp et Beauchamp (1972 : 4) pour préparer cette recherche est le système curriculaire. Ils le définissent ainsi :

A curriculum system is a system for decision-making and action with respect to curriculum functions which are regarded as a part of the total operations of schooling.

Les trois fonctions du système curriculaire sont la production du curriculum, sa mise en oeuvre et l'évaluation de l'efficacité du curriculum et du système curriculaire.

L'ingénierie curriculaire (curriculum engineering) est le troisième concept emprunté à Beauchamp et Beauchamp. Ensemble du système curriculaire et de sa dynamique interne, l'ingénierie curriculaire comprend tous les processus nécessaires au fonctionnement du système curriculaire dans une école. Ce sont la planification curriculaire, l'engagement des gens dans la planification, l'organisation et les procédures de la planification curriculaire, la mise en oeuvre du curriculum et l'évaluation du curriculum. La planification, l'engagement des gens dans la planification, l'organisation et les procédures de la planification curriculaire vont constituer l'ossature de cette étude. Leur traduction en opérations nécessite de recourir à des concepts utilisés en évaluation et en planification curriculaires.

D'après Nadeau (1988 : 253), un programme d'études (la partie formelle du curriculum) se caractérise d'abord et avant tout par les objectifs qui le composent. On distingue plusieurs niveaux d'objectifs et la terminologie pour les désigner varie avec les auteurs. Fontaine (1989) et Pocztar (1979) distinguent des finalités, des buts, des objectifs généraux et des objectifs spécifiques. Nadeau propose l'usage d'une typologie à trois niveaux des intentions éducationnelles caractéristiques du programme : 1) les orientations d'un système éducatif; 2) les orientations d'un programme et 3) les objectifs d'un programme.

Les orientations d'un système éducatif comportent des finalités et des buts (Legendre, 1993) qui énoncent, de façon générale, ce vers quoi tend l'enseignement et en précisent les visées à très long terme. Les finalités sont des énoncés de principes, des idéaux, des croyances et des valeurs que se propose d'atteindre un système éducatif ou

un programme. Les buts sont le résultat global que l'on se propose d'atteindre. Encore appelés objectifs globaux, les buts explicitent une ou plusieurs finalités.

Les objectifs du programme comprennent des objectifs généraux et des objectifs spécifiques. Les objectifs généraux ou objectifs de formation d'un programme traduisent ses buts en habiletés intellectuelles, en attitudes ou en habiletés motrices. Ils indiquent ce que les étudiants doivent être capables de démontrer à la fin du programme (Nadeau, 1988 : 259). Les objectifs spécifiques du programme traduisent les objectifs généraux en comportements observables et mesurables.

Le planificateur de curriculum doit veiller à la congruence entre ces différents niveaux d'intentions éducationnelles ainsi qu'à leur relation et leur dépendance par rapport aux orientations du système éducatif (Nadeau, 1988).

La congruence, désignée cohérence par certains auteurs (Denis et Champagne, 1990), peut être définie comme la correspondance entre une intention éducationnelle de niveau donné et une ou plusieurs intentions de niveau immédiatement inférieur. On parlera ainsi de la congruence entre une finalité et un ou plusieurs buts, de la congruence entre un but et un ou plusieurs objectifs généraux.

Les influences ou les sources curriculaires dont parlent les auteurs comme Doll (1996), Tanner et Tanner (1995) constituent les critères de sélection et les principes de formulation des finalités, des buts et des objectifs du curriculum.

Goulet (1986) parle plutôt de postulats, c'est-à-dire les différentes manières dont les planificateurs de curricula voient le monde, visions du monde qui servent de fondement au processus de planification curriculaire. Ces postulats relèvent de théories philosophiques, sociologiques, psychologiques, épistémologiques et des sciences de l'éducation adoptées par les planificateurs, les éducateurs ou le milieu, qui jouent un rôle dans le processus de l'éducation/apprentissage.

Herman et Herman (1994) parlent, eux, de vision (mega, macro et micro) des leaders et des détenteurs d'intérêts (*stake holders*), des valeurs et des croyances qui sous-tendent cette vision et des influences internes et externes au système scolaire.

D'autres enfin (Taba, 1962 et Schiro, 1978) parlent d'idéologies, résultats de la conjonction des théories philosophiques et des données de la psychologie, des disciplines

académiques et de l'analyse de la société. Il sera fait état dans la suite de la présentation des influences, puis des idéologies curriculaires.

2.1.1- Les pensées philosophiques qui affectent le curriculum

D'après Beauchamp (1981), de nombreux chercheurs américains en éducation ont adopté des théories éducationnelles basées sur des prises de positions philosophiques à l'égard du rôle de l'école, de la nature de la connaissance, de la nature des valeurs et de celle de l'humain. Ces positions philosophiques qui affectent le curriculum, souvent désignées par des termes sans équivalent en français, sont : *essentialism, perennialism, reconstructionism, existentialism, idealism, pragmatism*. D'autres auteurs parlent de *traditionalist theory, progressive theory, learning-product theory, learning-process theory*.

Cependant, comme le souligne Doll (1996), on ne retrouve probablement dans aucun système scolaire une application *in extenso* de ces théories philosophiques. La plupart des écoles opèrent un mélange éclectique de ces pensées en fonction de leur vision, des valeurs et des croyances propres à leur société.

Les positions philosophiques, adoptées par un système universitaire par exemple, rentrent dans la formulation des énoncés des finalités et des buts de ce système. Cette formulation relève du pouvoir politique pris au sens large (Nadeau, 1988).

2.1.2- Les bases psychologiques des décisions curriculaires

La planification curriculaire doit prendre en considération la nature des apprenants, les processus d'apprentissage et toutes les données de la psychologie et de la didactique qui peuvent apporter de l'aide dans le processus de planification curriculaire (Doll, 1996). La clientèle visée étant constituée de jeunes adultes, il peut être utile de mettre en pratique certains principes de l'andragogie (Chalvin, 1996; Mucchielli, 1991; McCarthy, 1985) comme offrir des formations qui soient des lieux de réflexion et d'expérimentation, y mettre en évidence concrètement et constamment le lien entre la théorie et la pratique, prendre en compte l'expérience et la formation antérieures des apprenants, faire participer les apprenants à la formulation des objectifs de formation, etc.

2.1.3- Les forces sociales et culturelles affectant le curriculum

D'après Doll (1996), les forces sociales ont toujours eu un effet important sur les décisions relatives aux programmes d'études. Certaines de ces forces jouent en faveur du changement. Sous les pressions et les demandes de la société, les enseignants en exercice et les planificateurs de programmes doivent maintenir en équilibre les influences externes et internes en intégrant les idées du public et celles du personnel professionnel de l'école. Les forces sociales qui affectent le curriculum peuvent être regroupées en deux catégories principales : les changements sociaux et les influences politiques.

Les forces culturelles se répartissent en celles qui maintiennent les traditions et celles inhérentes aux valeurs et aux croyances des sociétés. Dans les États africains, les sociétés ont à gérer les traditions endogènes, les traditions héritées de la colonisation, et la résistance au changement résultant de l'évolution des deux types de traditions. Par ailleurs, l'instruction, surtout au niveau universitaire, est considérée, dans la plupart des groupes sociaux africains, comme la source essentielle du prestige, du bien-être et de la prospérité, non seulement pour son heureux récipiendaire, mais aussi pour ses collatéraux. Enfin, l'administration universitaire africaine n'a pas été épargnée par la croyance populaire en un État-providence aux ressources inépuisables, n'appartenant à personne et dont tout citoyen, impliqué dans la gestion des affaires publiques, peut jouir impunément et sans restriction.

2.1.4- Le rôle de la discipline dans la prise de décision curriculaire

D'après Doll (op. cit.), notre époque connaît une implosion des connaissances; les jeunes n'apprennent pas autant qu'ils le devraient; le vieux problème de la place des matières de base demeure embêtant. La tendance à l'interdisciplinarité avance à grands pas alors que l'enseignement demeure linéaire, malgré les tentatives d'établir des liens entre les matières. L'étudiant demeure obligé de traiter seul les informations reçues et de développer en lui-même les multiples connexions et les réseaux essentiels qui constituent la véritable interdisciplinarité.

Trois domaines d'objectifs sont utilisés dans l'enseignement des disciplines : les

objectifs du domaine cognitif, les objectifs du domaine affectif et les objectifs du domaine psychomoteur. Le choix du contenu disciplinaire doit tenir compte des trois domaines d'objectifs et spécialement le domaine psychomoteur très important en travaux pratiques des sciences expérimentales.

2.1.5- Les idéologies curriculaires de Schiro

Schiro (1978) identifie quatre idéologies et les nomme : l'idéologie de l'efficacité sociale (*the Social Efficiency Ideology*), l'idéologie centrée sur les disciplines (*the Scholar Academic Ideology*), l'idéologie centrée sur l'enfant (*the Child Study Ideology*) et l'idéologie de la reconstruction sociale (*the Social Reconstruction Ideology*).

a) L'idéologie de l'efficacité sociale. L'instrumentalisme scientifique est le coeur de cette idéologie. L'instrumentalisme scientifique veut que le curriculum soit développé suivant des procédés scientifiques, le développement curriculaire étant l'instrument qui permet d'honorer les désirs d'un client.

Le client ultime est la société, et les développeurs du curriculum se conçoivent comme les instruments qui pérennisent le fonctionnement de la société en préparant l'enfant à mener une vie adulte significative en son sein. L'Homme est caractérisé par les activités et les compétences dont il est capable; son éducation consiste à apprendre à accomplir les fonctions nécessaires pour le rendre socialement constructif.

La première tâche dans le développement du curriculum est de déterminer les besoins de la société. Ce qui comble ces besoins constitue les objectifs terminaux du curriculum. L'application des routines de la procédure scientifique à la réalisation du curriculum est perçue comme le moyen le plus efficace pour atteindre les objectifs terminaux du curriculum.

La conception de la procédure scientifique des adeptes de l'idéologie de l'efficacité sociale les amène à croire fermement que le changement du comportement humain ne se produit que dans un contexte de cause-effet, action-réaction ou stimulus-réponse. Cela nécessite la prédétermination de la relation entre la cause et l'effet, l'action et la réaction, ou le stimulus et la réponse. Par conséquent, les causes, les actions ou les stimuli seront

planifiés pour mener de manière directe et prévisible aux effets, réactions ou réponses désirés. Les concepts de l'apprentissage et de la création de la séquence des expériences d'apprentissage sont donc d'une grande importance dans cette idéologie.

L'élaboration du curriculum dans l'idéologie de l'efficacité sociale consiste en deux activités essentielles : la détermination des objectifs terminaux du curriculum et la conception scientifique des expériences d'apprentissage suivie de leur agencement en séquences propres à faciliter l'atteinte des objectifs terminaux de la manière la plus efficace et la plus efficiente possible. Le développeur du curriculum est redevable devant la société, son client.

b) L'idéologie centrée sur les disciplines. Dans cette idéologie, la création du curriculum est vue dans la perspective des disciplines académiques. Il est assumé l'existence d'une relation étroite entre les disciplines académiques, le monde de l'intellect et de la connaissance. L'extension des composants de cette relation est la principale tâche dévolue à l'éducation. L'extension doit se faire à la fois au niveau culturel et au niveau de l'individu.

Les adeptes d'une discipline académique sont perçus comme une communauté hiérarchisée d'individus à la recherche de la vérité dans un domaine donné de la connaissance. Les communautés hiérarchisées comprennent les chercheurs de la vérité (les professeurs d'université placés au sommet de la pyramide), les enseignants de la vérité qui disséminent la vérité découverte au sommet et les apprenants de la vérité, les étudiants dont le travail est d'apprendre la vérité en vue de devenir des membres compétents de la communauté régie par la discipline scientifique.

Le but de l'éducation consiste ici à étendre la discipline par l'initiation des jeunes en vue de les accompagner jusqu'au sommet de la pyramide. Les moyens de l'extension de la discipline consistent en la transmission des connaissances de la discipline aux étudiants. La tâche principale du développeur du curriculum de cette idéologie est de construire son curriculum de manière à ce qu'il reflète l'essence de la discipline.

c) L'idéologie centrée sur l'enfant. L'enfant est au centre de cette idéologie et le curriculum y est basé sur sa nature innée. Le curriculum est bâti non en fonction de la

société ou des disciplines, mais en fonction des besoins et des intérêts de l'enfant.

L'enfant, essentiellement bon de nature, possède ses propres capacités de croissance qu'il doit juste actualiser. En plus, l'enfant est perçu comme la source du contenu curriculaire; ses fins et ses moyens sont considérés comme les fins et les moyens appropriés du curriculum.

Ceci amène les adeptes de l'idéologie centrée sur l'enfant à considérer le concept de la croissance comme leur thème central. Dans ce cas, l'éducation va consister à extérioriser les capacités innées de l'enfant. Le rôle dévolu à l'enseignant sera alors de faciliter la croissance naturelle de l'enfant; l'éducation procure la santé, la vertu et tous les apprentissages bénéfiques si ce qui est extériorisé l'est en conformité avec les capacités innées de l'enfant.

Le potentiel de la croissance réside dans l'enfant. Cependant la croissance de l'enfant et par conséquent son apprentissage sont stimulés par l'interaction avec son environnement. Apprendre est donc considéré comme une fonction de l'interaction entre l'enfant et son environnement.

Dans l'idéologie centrée sur l'enfant, le curriculum est conçu comme des contextes, des environnements, ou des unités de travail au sein desquels les enfants acquièrent des connaissances au contact des autres enfants, des enseignants et des choses. C'est au développeur du curriculum qu'incombe la tâche de créer soigneusement ces contextes, environnements ou unités de travail qui stimulent la croissance des étudiants et donc l'acquisition des connaissances.

d) L'idéologie de la reconstruction sociale. La création du curriculum est vue, ici, sous la perspective sociale. Les développeurs de ce curriculum assument que la société est malade. Sa survie est menacée par l'obsolescence et l'inefficacité des mécanismes traditionnels développés pour résoudre les problèmes de la société. Les adeptes de l'idéologie de la reconstruction sociale assument que, pour empêcher son autodestruction, la société doit développer une vision meilleure que sa vision présente. La nouvelle vision est celle d'une société dans laquelle les problèmes actuels et les conflits seront résolus. La société doit donc être reconstruite suivant les directives suggérées par la vision d'une

nouvelle société.

L'éducation des masses est le processus social par lequel la société doit être reconstruite. Les adeptes de l'idéologie de la reconstruction sociale croient fermement en la capacité de l'éducation, par l'intermédiaire du curriculum, de former les étudiants à la compréhension de la nature de leur société, en vue de développer la vision d'une société meilleure et de traduire cette vision dans les faits.

La nature de la société telle qu'elle est et telle qu'elle devrait être constitue les déterminants de la plupart des concepts et des postulats éducationnels des adeptes de la reconstruction sociale. Par conséquent, aucun bon individu, aucune bonne éducation, vérité ou connaissance ne sont concevables en dehors de la conception de la nature de la bonne société. Si la société entre en crise, l'Homme, l'éducation, la vérité et la connaissance y entrent aussi.

Le développeur de curriculum, adepte de la reconstruction sociale, a donc pour tâche de rectifier cette situation : éliminer de sa culture les aspects qu'il croit indésirables; leur substituer les valeurs sociales qu'il croit désirables; et, ce faisant, reconstruire sa culture en vue de permettre aux membres de la société d'atteindre la satisfaction maximale de leurs désirs matériels et spirituels. Pour atteindre ce but, le développeur de curriculum oriente son énergie vers la création d'un consensus social qui rejette les fautes de la société actuelle et accepte les vertus de la meilleure société future. Pour promouvoir le consensus social, le développeur crée un curriculum destiné à manipuler la société espérant, ce faisant, l'améliorer.

2.2- Les concepts provenant des théories sur les organisations

Les concepts exposés dans cette partie concernent la structure des organisations, les modèles d'étude de l'implantation des interventions dans les organisations et les stratégies de recherche utilisées dans les analyses d'implantation des interventions dans les organisations.

Mintzberg (1982 : 18) définit la structure d'une organisation comme la somme totale

des moyens employés pour diviser le travail en des tâches distinctes et pour ensuite assurer la coordination nécessaire entre ces tâches.

Les organisations peuvent prendre cinq formes ou structures organisationnelles : la structure simple, la bureaucratie mécaniste, la bureaucratie professionnelle, la structure divisionnalisée et l'adhocratie.

Mintzberg classe les institutions universitaires dans les bureaucraties professionnelles. Une bureaucratie professionnelle est composée d'un centre opérationnel constitué par des professionnels et d'un ensemble de fonctions de support logistique. Le centre opérationnel est la partie clé de la structure; l'ensemble de fonctions de support logistique n'a pour mission que de servir le travail du centre opérationnel.

La bureaucratie professionnelle présente deux caractéristiques essentielles, la démocratie et l'autonomie, qui sont également à l'origine de ses problèmes. L'examen de la structure de l'université et de ses caractéristiques permettra d'identifier les changements introduits au niveau organisationnel par l'implantation de la réforme des curricula.

Pour Denis et Champagne (1990), l'analyse de l'implantation d'une intervention dans une organisation consiste à spécifier l'ensemble des facteurs influençant les résultats obtenus suite à l'introduction de cette intervention dans l'organisation. Une telle analyse permet d'expliquer le niveau d'implantation de l'intervention et la manière dont le contexte agit sur son impact. Elle peut être réalisée suivant l'un des cinq modèles théoriques suivants : le modèle rationnel, le modèle du développement organisationnel, le modèle psychologique, le modèle structurel et le modèle politique. Denis et Champagne résument comme suit les deux modèles dont l'exploitation est envisagée dans cette étude.

2.2.1- Le modèle rationnel ou modèle de la planification et du contrôle

Ce modèle représente la conception traditionnelle du changement dans les organisations. Selon ce modèle, un contexte favorable à une mise en oeuvre suffisante d'une intervention et à son impact optimal dépend de quatre facteurs principaux : 1) un processus de planification de qualité, une identification du problème, une détermination des alternatives et un choix de solution adéquats; 2) l'exercice d'un contrôle hiérarchique

suffisant sur les individus responsables d'implanter l'intervention; 3) un degré de cohérence élevé entre les attentes des gestionnaires en position d'autorité et les comportements rendus souhaitables par l'introduction de l'implantation; 4) une communication adéquate des plans aux agents d'implantation et une forte conformité entre leurs comportements et les directives qui sont émises.

2.2.2- Le modèle du développement organisationnel

Ce modèle suggère qu'un contexte favorable à l'implantation se caractérise par la présence d'un style participatif de gestion, d'une décentralisation des processus de décisions, de programmes d'enrichissement des tâches et de mécanismes favorisant une bonne communication dans l'organisation. La perspective du développement organisationnel met donc l'accent sur différents aspects des comportements des individus en situation de travail pour maximiser l'implantation des interventions et leur efficacité. Le succès de cette approche dépend de la capacité d'une organisation à générer un consensus autour des objectifs poursuivis par le changement. Selon ce modèle, l'élaboration de mécanismes qui favorisent des rapports positifs et non conflictuels entre les membres d'une organisation permet en principe de dépasser les tensions qui risquent de porter atteinte à la solidarité intra-organisationnelle.

Denis et Champagne estiment que trois stratégies de recherche sont propices à l'analyse de l'implantation : l'étude de cas, l'étude comparative et l'expérimentation. Dans le cadre de cette recherche, la préférence est donnée à l'étude de cas sous la forme des cas multiples avec plusieurs niveaux. L'étude de cas est définie comme l'investigation empirique d'un phénomène qui peut difficilement être isolé ou dissocié de son contexte. Elle cherche à étudier toutes les variables qui se produisent dans un milieu donné. La puissance explicative de cette stratégie repose sur la cohérence de la structure des relations entre les composantes du cas, ainsi que sur la cohérence des variations de ces relations dans le temps.

2.3- Les concepts fournis par l'étude de la planification

Les spécialistes considèrent l'analyse de besoins comme l'amorce de tout processus de changement curriculaire planifié. Le besoin est défini comme un écart entre une situation souhaitée, désirée, idéale et une situation actuelle, observée. En éducation, les besoins sont inséparables des valeurs véhiculées dans le milieu (Nadeau, 1988) où sera mis en oeuvre le curriculum. De l'analyse de besoins découle la finalité ou objectif global du curriculum.

Cependant, l'analyse de besoins n'est qu'une étape du modèle de planification stratégique de Herman et Herman (1994). Pour ces auteurs, les principales étapes de la planification stratégique sont : l'élaboration d'une vision de ce qu'on souhaite avoir; la détermination des croyances et des valeurs qui sous-tendent la vision; l'identification des influences internes et externes pouvant avoir un impact positif ou négatif sur l'institution; la sélection des facteurs critiques de succès, cruciaux pour la réalisation de la vision choisie pour l'institution; l'analyse des besoins; l'énoncé de la mission et des buts stratégiques de l'institution; l'analyse des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces d'origine interne ou externe pouvant agir sur le plan stratégique; la réalisation de la planification tactique.

Plus spécifiquement, Arguin (1986) propose de diviser le processus de planification stratégique universitaire en cinq étapes qui sont : 1) la formulation de la philosophie et des orientations de l'institution; 2) l'analyse du milieu externe; 3) l'analyse du milieu interne; 4) l'intégration des éléments de l'analyse du milieu externe avec ceux du milieu interne; 5) la prise en compte des exigences de la planification stratégique. D'après cet auteur, la planification des programmes relève non pas de la planification stratégique, mais de la planification opérationnelle (ou planification tactique).

Arguin divise l'organisation universitaire en trois niveaux de planification : 1) le niveau institutionnel (le rectorat); 2) le niveau intermédiaire (les facultés); le niveau tertiaire ou opérationnel (les départements). Si le niveau institutionnel doit participer activement à la définition de la philosophie de l'institution, de ses buts, de ses priorités, le niveau intermédiaire, chargé de la planification des programmes, doit aussi, à son niveau, définir sa finalité, ses objectifs et ses priorités et analyser son environnement externe. Le dernier

niveau assure l'analyse et l'évaluation des programmes pour en vérifier la compatibilité avec les exigences de la mission et pour en déterminer la faisabilité en termes de ressources nécessaires à leur implantation. Cette étude empruntera aux deux modèles de planification précédents les éléments devant servir à l'analyse des étapes des processus de planification curriculaire.

Le processus de planification curriculaire consiste 1) à prendre des décisions, 2) à choisir les buts, les finalités, les objectifs du curriculum, les contenus disciplinaires, les stratégies d'enseignement/apprentissage, 3) à évaluer le processus de planification et de mise en oeuvre du curriculum. La qualité et le savoir-faire des différentes instances étatiques, politiques ou administratives et les personnes ressources, qui assument ces diverses fonctions du *système curriculaire* (Beauchamp, 1981) déterminent la qualité et l'attitude de la communauté vis-à-vis du curriculum qui résulte de la planification.

Les différents concepts relatifs aux théories du curriculum, des organisations et de la planification présentés dans ce chapitre joints à l'expérience que l'auteur a des programmes de formation scientifique délimitent donc le cadre théorique de la présente recherche. C'est au sein de ce cadre que seront formulées les réponses aux questions de recherche exposées dans le chapitre précédent, grâce aux procédés définis dans le cadre méthodologique, objet du prochain chapitre.

3

CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Le présent chapitre débute par un exposé sur l'analyse de contenu, la principale technique de recherche utilisée dans cette étude. Le point suivant porte sur les limites inhérentes au matériel et à la méthodologie choisis. Sont, enfin, exposées les descriptions des différentes opérations de préparation et de traitement des documents étudiés.

Cette étude se veut une analyse curriculaire proche de celles réalisées par Beauchamp et Beauchamp (1972) ou Ariav (1986). La stratégie de recherche adoptée est une étude de deux cas à trois niveaux suivant la formule décrite par Denis et Champagne (1990). La technique envisagée est une analyse de contenu qualitative mixte de documents officiels relatifs à l'élaboration et à la description des curricula étudiés.

Ariav (1986 : 140) définit l'analyse curriculaire (*curriculum analysis*) comme suit : *Curriculum analysis is the process that illuminates the intrinsic educational value of a curriculum, reveals its hidden or implicit underlying paradigm, sheds light on its strengths and weaknesses, and facilitates users' curricular and instructional decision-making. The process must be guided by a scheme with which the analyst is familiar. The final outcome of the analysis depends on both the type of instrument used and the analyst's perception of the term curriculum .*

D'après cet auteur, cette définition porte sur l'objet du processus et dit comment il doit être réalisé. L'objet du processus ayant déjà été exposé, c'est la présentation de la technique qui va suivre.

3.1- L'analyse de contenu comme technique de recherche

La démarche préconisée dans cette recherche étant en premier lieu d'identifier les orientations et les objectifs exprimés dans des documents écrits en vue d'en examiner le degré de congruence, l'analyse de contenu semble la méthode permettant de le faire de façon structurée.

Krippendorff (1980) définit l'analyse de contenu comme une technique de recherche permettant de rendre reproductibles et valides des inférences des données dans leur contexte.

Pour L'Écuyer (1990), l'analyse peut reposer sur deux types de contenus très différents : le contenu manifeste et le contenu latent. Le contenu manifeste réfère au matériel brut faisant l'objet de l'analyse. Le contenu latent, quand à lui, renvoie aux éléments symboliques du matériel analysé.

Comme les définitions, les étapes de l'analyse de contenu sont variées suivant l'orientation privilégiée par les auteurs. L'Écuyer (*op. cit.*) explicite une méthodologie de l'analyse de contenu applicable à l'étude des phénomènes psychologiques. Le choix des auteurs dont il propose une synthèse des textes est fonction de cette orientation. Mayer et Ouellet (1991), eux, s'appuient sur une orientation pour intervenants sociaux proche de celle de Krippendorff (*op. cit.*) et qui s'adresse aux communicateurs et aux analystes politiques. Toutefois, un certain nombre de points se dégagent des différentes démarches et constituent les étapes consensuelles du modèle général de l'analyse de contenu. Ces étapes sont présentées par la suite.

Étape 1 : Préparation du sujet et du matériel à analyser

Cette étape consiste à décrire le sujet de recherche, à définir ses objectifs, à collecter puis à critiquer les documents destinés à l'analyse de contenu. Krippendorff (*op. cit.*) parle de design pour identifier cette étape. Il insiste sur la formulation des hypothèses et la nécessité de décrire le contexte dans lequel se déroule le phénomène étudié. L'Écuyer (*op. cit.*) considère que cette étape doit être consacrée à la lecture préliminaire des documents à analyser et à l'élaboration d'une liste d'énoncés.

Il apparaît que l'élaboration des hypothèses n'est pas toujours nécessaire; par contre, il est bien important d'avoir une définition claire du problème et de se familiariser avec les documents analysés.

Étape 2 : Choix et définition des unités d'enregistrement et des unités d'analyse

Pour L'Écuyer (1990), cette étape consiste à découper le message en énoncés plus

restreints possédant un sens complet en eux-mêmes. Ces énoncés constituent les unités d'enregistrement. Suite à des transformations, les unités d'enregistrement deviendront les unités d'analyse auxquels on donne des noms différents suivant leur usage futur : unités de signification ou unité de sens si l'on fait de l'analyse qualitative; unités de numération s'il s'agit plutôt d'une analyse quantitative.

Du point que Landry (1992 : 345-346) fait sur les différents types d'unités d'enregistrement et d'analyse, il est extrait un autre type d'unité d'enregistrement, la proposition, qui sera exploitée dans cette analyse. La proposition constitue une unité d'enregistrement complexe qui renvoie à un noyau de sens correspondant à une structure particulière et comprenant un nombre donné d'éléments constitutifs. À son niveau le plus général, une proposition ne correspond pas nécessairement à une unité syntaxique. Une même phrase peut ne contenir aucune proposition, comme elle peut en compter plusieurs. Les phrases et les paragraphes qui ne contiennent pas de propositions fournissent des informations contextuelles qui permettent de déterminer de façon précise le contenu des éléments constitutifs des propositions.

Dans la suite de l'étape 2, les énoncés sont rassemblés en catégories, une catégorie étant une sorte de dénominateur commun auquel peut être ramené tout naturellement un ensemble d'énoncés qui se ressemblent sans en forcer le sens. Le rassemblement des énoncés en catégories est la classification. Une catégorie peut être subdivisée en thèmes comportant plusieurs énoncés.

Par la nature des catégories, L'Écuyer distingue trois types d'analyse de contenu : **l'analyse de contenu ouverte** dans laquelle les catégories sont induites du matériel analysé par regroupements successifs des énoncés, à partir de leur similitude de sens les uns par rapport aux autres. **L'analyse de contenu fermée** dans laquelle les catégories, prédéterminées, sont le fruit de lectures sur le sujet étudié et à partir de ces lectures, divers éléments sont considérés comme les dimensions et les constituants du phénomène concerné. **L'analyse de contenu mixte** dans laquelle le chercheur utilise des catégories préexistantes issues de lectures doublées de catégories à induire du phénomène étudié. Pour Krippendorff (*op. cit.*), les phases de cette étape sont dénommées la construction des données, la définition des unités d'analyse et leur enregistrement.

Les auteurs s'entendent sur le fait que les catégories doivent être exhaustives, en nombre limité, cohérentes, homogènes, pertinentes, clairement définies, objectives, productives et mutuellement exclusives. Cette étape de la définition des catégories est déterminante de la qualité de l'analyse de contenu.

Étape 3 : Exploitation du matériel

Pour Krippendorff (*op. cit.*), cette étape consiste à réduire les données et à faire des inférences. Bardin (1980) parlant de cette étape, dit : traiter le matériel, c'est le coder. Le codage correspond à une transformation des données brutes du texte. Transformation qui, par découpage, agrégation et dénombrement, permet d'aboutir à une représentation du contenu, ou de son expression, susceptible d'éclairer l'analyste sur des caractéristiques du texte. Le découpage des propositions en leurs éléments dont il sera question plus loin rentre dans le cadre de cette transformation.

L'Écuyer (*op. cit.*), quant à lui, centre la discussion sur deux volets qu'il traite d'ailleurs en deux étapes indépendantes : la quantification suivie du traitement statistique d'une part, l'analyse qualitative ou description scientifique d'autre part. De sa longue élaboration sont extraits les points suivants :

- a) il existe plusieurs formes de quantification.** Le choix de l'une ou l'autre des formes se fait en fonction des objectifs précis de la recherche, des types de questions spécifiques auxquelles l'analyse de contenu doit répondre de même que le type particulier de phénomène étudié;
- b) le traitement statistique** est un guide, parfois très important, de l'analyse de contenu et doit en rester là; il ne doit jamais en devenir finalement le maître d'oeuvre; la quantification et le traitement statistique demeurent des opérations mathématiques bien délimitées qui ne constituent pas en soi une analyse complète des résultats;
- c) l'analyse qualitative** consiste à décrire les particularités spécifiques des différents éléments regroupés sous chacune des catégories et qui se dégagent en sus des seules significations quantitatives.

Analyse quantitative et analyse qualitative sont fondamentalement complémentaires. Une analyse de contenu limitée à la seule analyse quantitative ne peut

être que fragmentaire. C'est l'analyse qualitative qui permet finalement de lui donner tout son sens. Celle-ci constitue de ce fait la clef de voûte quant à la valeur réelle de l'interprétation qui en découlera.

Étape 4 : Interprétation des données

Il sera fait appel aux opérations présentées ci-après pour dégager une signification des données analysées.

Les regroupements par thèmes : il faut avoir l'esprit imprégné de la définition du problème et de son opérationnalisation, et en dégager les thèmes dominants. Ces thèmes se rapportent directement aux questions de recherche formulées et sont comme des fils conducteurs auxquels on rattache les données recueillies. Les regroupements contribuent à donner de la cohérence à la mise en forme en vue de l'analyse. Ils peuvent faire surgir de nouvelles perspectives de compréhension du phénomène étudié. On peut regrouper les événements ou les actions, les acteurs, les processus, les milieux ou les locaux. Dans tous les cas, on essaye de mieux comprendre un phénomène en regroupant, puis en conceptualisant les objets présentant des caractéristiques similaires.

Les représentations visuelles permettent non seulement de réduire l'amoncellement des données, mais aussi d'en fournir quelques vues synthétiques et de permettre la perception simultanée de plusieurs éléments. Le tableau et la figure (organigramme, diagramme) sont les deux formes principales de représentation visuelle. Poisson (1991) désigne cette dernière opération « systématisation ». Elle consiste à représenter graphiquement sous forme de modèles les liens qui se dégagent entre les catégories regroupées d'une manière ou d'une autre. La réussite de la systématisation indique que le but de l'analyse et de l'interprétation a été atteint.

3.2- Les limites méthodologiques de cette étude

L'application de la méthode d'étude choisie impose un certain nombre de limites en plus de celles inhérentes au devis même de la recherche évoquées dans l'introduction à ce texte.

La première limite méthodologique est relative aux documents collectés et au choix de n'analyser que les documents officiels. Cette limite pose le problème de la validité de l'échantillon qui vise à déterminer dans quelle mesure les textes analysés constituent un échantillon représentatif de la population des textes. Un effort particulier a été fait pour obtenir les principaux textes relatifs à l'objet de cette étude disponibles au moment de la collecte des documents.

La seconde limite méthodologique peut tenir du biais inhérent au fait que l'auteur est attaché pour de multiples raisons à l'Université de Yaoundé I pour y avoir vécu pendant près d'un quart de siècle à titre successivement d'étudiant, d'enseignant et enfin de responsable administratif. À l'opposé, c'est une connaissance insuffisante du milieu qui peut être à l'origine d'un biais éventuel concernant l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar que l'auteur n'a visitée qu'à l'occasion de la collecte des documents utilisés dans cette thèse.

Il n'a pas été possible d'effectuer tous les tests de fiabilité que recommande Krippendorff en particulier celui de la reproductibilité qui suppose que deux ou plusieurs personnes codent le même échantillon de textes. Seul un prétest a pu être mené au niveau de la codification des unités d'enregistrement.

La partie suivante du texte présente l'application des différentes démarches décrites dans ce cadre méthodologique aux documents collectés en vue de cette recherche.

3.3- La préparation et le traitement du matériel à analyser

Avant de présenter le détail des opérations de préparation et de traitement du matériel, il est nécessaire de définir les termes dont l'usage va s'imposer dans la suite du texte. Des précisions seront également apportées à certains termes estimés importants et dont une définition a déjà été proposée.

3.3.1- Définition des termes et précision du vocabulaire de l'analyse

Le terme **corpus** sera utilisé pour désigner l'ensemble des textes sur lesquels va porter l'analyse curriculaire. Dans le corpus 1 seront réunis les textes relatifs aux

orientations du système de l'enseignement supérieur; le corpus 2 contiendra les textes relatifs aux orientations des curricula de l'ensemble de l'université et le corpus 3, ceux relatifs aux objectifs généraux des curricula des facultés de sciences étudiées.

Les différents corpus ainsi définis sont, comme l'indique Pocztar (1979) citant Goodlad, des émanations de trois niveaux de décisions : les autorités politiques, les autorités pédagogiques et les enseignants universitaires.

Les orientations d'un système éducatif comme celles d'un programme se composent de **finalités** et de **buts**. Leur formulation et, *a posteriori*, leur distinction ne sont pas aisées. Nadeau (1988 : 267-269) le confirme en soulignant qu'il n'existe pas de règles précises pour la formulation, ni des critères précis pour identifier les finalités, les buts et les objectifs généraux de programme comme il en existe pour les objectifs spécifiques.

Fontaine (1989) propose néanmoins les quatre critères suivants pour distinguer les finalités des buts :

- 1) l'origine de l'énoncé : dans une finalité, l'énoncé découle du désir de voir se produire une transformation de la société ou de la perception d'une différence entre ce que l'auteur valorise et la réalité qu'il perçoit; il s'agit plutôt d'un but si l'énoncé découle de l'analyse d'un besoin, d'une situation ou d'une tâche;
- 2) le domaine d'application : un énoncé qui fournit des lignes directrices à un système éducatif ou à un établissement est très souvent une finalité; si l'énoncé s'applique de façon particulière à un programme, il s'agit d'un but;
- 3) le temps de réalisation : une finalité est une visée à long terme tandis qu'un but peut être atteint dans un temps relativement court;
- 4) le taux d'adhésion : une finalité fait appel à des principes philosophiques irrévocables dont la pertinence peut faire l'objet de discussion, tandis que diverses personnes souscrivent généralement à l'énoncé d'un but indépendamment de leur philosophie personnelle. Le tableau 1 résume la définition de ces critères de séparation des finalités et des buts.

Tableau 1
Résumé des critères combinés pour séparer les finalités des buts

	Découle de	Domaine d'application	Visée	Taux d'adhésion (selon Fontaine, 1989)
Finalités	Désir de voir se produire une transformation de la société; perception de la différence entre valeur et réalité	Fournissent les lignes directrices au système universitaire	À long terme	Principes philosophiques irrévocables
Buts	Analyse d'un besoin, d'une situation, d'une tâche	S'applique à un programme	À court ou moyen terme	Adhésion indépendante de la philosophie de l'adhérent

Les finalités, les buts et les objectifs généraux seront dégagés des trois corpus définis ci-dessus. Ils constitueront les trois catégories d'enregistrement prédéterminées. Les énoncés qui sont des constats et des descriptions des situations qui prévalent et qui ne peuvent être classées dans l'une ou l'autre des catégories identifiées sont tout de même conservées. Ils renferment souvent des informations relatives aux besoins du milieu fort utiles pour faire des inférences, mais ils ne seront pas utilisés dans la détermination de la congruence interne. Le tableau 2 récapitule les définitions précédentes des intentions de formation et présente les instances chargées de les formuler dans les deux universités étudiées.

La **congruence** a été définie comme la correspondance entre une intention éducationnelle de niveau donné et une ou plusieurs intentions de niveau immédiatement inférieur. On distinguera une congruence interne et une congruence externe. La congruence interne sera considérée comme la correspondance entre les finalités et les buts dégagés d'un même texte de définitions des orientations du système ou des programmes. Tandis que la congruence externe sera la correspondance entre les intentions éducationnelles ou intentions de formation d'un corpus donné et celles d'un corpus immédiatement inférieur. Les intentions éducationnelles ou intentions de formation sont ici l'ensemble des finalités, des buts ou des objectifs généraux du système universitaire ou de ses programmes.

Tableau 2
Résumé des indicateurs des intentions de formation et présentation des instances chargées de les formuler dans les deux universités

	Intentions de formation	Mots-clé de la définition	Autorités compétentes pour la formulation	À l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar	À l'Université de Yaoundé I
Orientations du système	Finalités du système	Principes, idéaux, croyances, valeurs, système	Autorités politiques	Les États généraux de l'éducation et de la formation du Sénégal	Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du Cameroun
	Buts du système	Résultat global, système			
Orientations des programmes	Finalités du programme	Principes, idéaux, croyances, valeurs, programme	Autorités pédagogiques	Recteur de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar	Ministre de l'enseignement supérieur
	Buts du programme	Résultat global, programme			
Contenu des programmes	Objectifs généraux du programme	Traduction, buts, programme, habiletés intellectuelles et motrices, attitudes, savoirs.	Enseignants universitaires (Commission de réforme et d'équivalence au sein des facultés)	Conception et rédaction : les enseignants; avec l'aval des Assemblées de département, de faculté, d'université; décret du président de la République	Conception et rédaction : les enseignants; avec l'aval des Assemblées de département, du Conseil de Faculté, du Conseil d'administration de l'université; arrêté du Ministre chargé de l'enseignement supérieur

La congruence sera qualifiée de forte, faible ou nulle. Elle sera forte quand chaque intention éducationnelle d'un niveau correspond à une ou à plusieurs intentions de niveau immédiatement inférieur. Elle sera faible quand un nombre donné d'intentions éducationnelles d'un niveau correspond à un nombre plus faible d'intentions de niveau immédiatement inférieur. La congruence sera nulle quand un nombre d'intentions d'un niveau n'aura aucune correspondance dans le niveau immédiatement inférieur ou immédiatement supérieur.

Le tableau 3 résume cette définition des degrés de la congruence.

Tableau 3
Résumé de la définition des degrés de congruence. M, N, n représentent des nombres
d'intentions éducationnelles avec M plus grand que N lui-même plus grand que n. ($M > N > n$)

Niveau de l'intention éducationnelle	Congruence forte		Congruence faible	Congruence nulle	
Niveau 1	N	N	N	N	0
Niveau 2	N	M	n	0	N

3.3.2- Les opérations de préparation et de traitement du matériel à analyser

Cette phase de la recherche correspond aux étapes suivantes de l'analyse de contenu telles que présentées dans le cadre méthodologique : l'étape 1 (préparation du sujet et du matériel à analyser), mais en partie seulement parce que la préparation du sujet a déjà été faite; l'étape 2 (choix et définition des unités d'enregistrement et d'analyse) et l'étape 3 (traitement ou transformation des données).

Pour les besoins de cette recherche, l'étape 2 comportera deux phases, qu'illustrent les schémas 1 et 2 (p. 46 et 48). La première phase consistera à définir les unités d'enregistrement et à les répartir en thèmes d'enregistrement quand il y a lieu, puis à répartir ceux-ci en catégories d'enregistrement. La seconde phase consistera à définir les unités d'analyse à les regrouper en thèmes d'analyse quand il y a lieu, puis à regrouper les thèmes d'analyse en catégories d'analyse.

a) Choix des textes à analyser

Le choix des textes à inclure dans chacun des trois corpus définis ci-dessus n'a pas été aisé. Il a fallu identifier dans les textes collectés, ceux qui sont susceptibles d'être conformes, à la fois, aux concepts dégagés de la littérature concernant le processus de planification et aux influences curriculaires d'une part, à la typologie retenue relativement aux objectifs des programmes de formation d'autre part. Enfin, cette analyse a été limitée aux documents officiels des institutions (voir annexe 1). Il a fallu tenir compte de leur pertinence à la délimitation du sujet de la thèse et à leur actualité. Après discussion avec

des experts, les textes retenus sont présentés dans le tableau 4.

Tableau 4
Répartition des textes retenus pour analyse dans les trois corpus

	Corpus 1 : Orientations du système universitaire	Corpus 2 : Orientations des programmes de formation	Corpus 3 : Descriptions du contenu et objectifs généraux des programmes
UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR (SÉNÉGAL)	Rapport des États généraux de l'éducation et de la formation de 1984	Textes du Recteur Niang (1994 et 1995)	Programmes de la Faculté des sciences et technique de 1989 en vigueur en 1995-1996 (décret 88- 1393; annuaire de l'université de 1976-1977)
			Programmes en cours d'expérimentation en 1995- 1996
UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I (CAMEROUN)	Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de 1982	Textes de la réforme universitaire de 1993 concernant l'Université de Yaoundé I	Programmes de la Faculté des sciences de l'Université de Yaoundé I de 1993

b) Modalités du découpage des énoncés

Le découpage des énoncés a nécessité la prise d'un certain nombre de décisions basées sur les critères présentés ci-dessus et des discussions avec des experts. Lors du découpage, le libellé des phrases ou des paragraphes retenus dans les textes a été, autant que possible, conservé. Dans certains cas cependant des modifications ont dû être apportées tout en essayant de conserver le sens du propos et le contexte dans lequel celui-ci a été tenu.

Voici quelques exemples des modifications effectuées : 1) le remplacement d'un pronom par le nom ou l'expression sous-entendus, d'un nom par le verbe d'action correspondant quand le sens de la phrase indique qu'une action est préconisée; 2) la substitution des locutions prépositives (afin de, en vue de) par les verbes correspondants (avoir pour but de, devoir, viser); 3) la répétition d'un mot ou d'une expression sous-entendus; 4) l'élimination d'expressions qui perdent leur rôle dans l'énoncé isolé du reste du texte dont il est extrait, etc.

Autant que possible, chaque énoncé contient une seule idée. Les énoncés qui

n'avaient pas de rapport direct avec le curriculum tel que défini au début de ce travail ont été éliminés. Ont ainsi été éliminés certains énoncés relatifs à la recherche, à la culture, au statut des enseignants, etc.

c) Définition des unités des thèmes et des catégories d'enregistrement

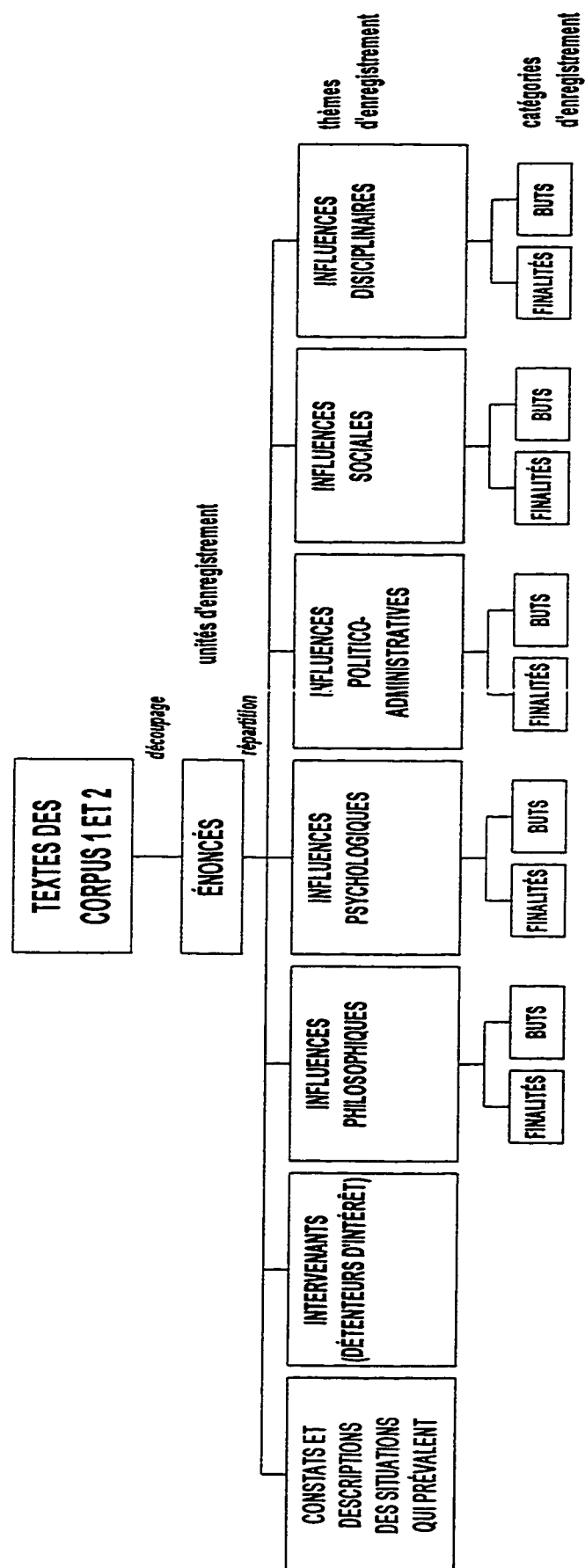
L'énoncé sera une phrase ou un paragraphe dégagé de l'un des textes analysés et revêtant une quelconque importance dans le processus de planification curriculaire ou dans le curriculum lui-même, soit comme caractéristique, soit comme descriptif des phénomènes traités, soit, enfin, comme intervenants dans le processus. L'énoncé ainsi défini correspond à l'**unité d'enregistrement**. Il correspondra aussi, à la **proposition** suivant la terminologie de Landry (*op. cit.*). Chacun des textes des trois corpus aura donc été divisé en énoncés ou unités d'enregistrement après la sélection des documents.

Les énoncés issus des textes des corpus 1 et 2 qui définissent les orientations (comportant des finalités et des buts) du système et des programmes seront répartis différemment des énoncés du corpus 3 (qui comportent des objectifs généraux, des règlements et des descriptions de contenu de programmes).

Sur la base des données de la littérature, de la lecture préliminaire et de la préanalyse des textes (analyse de contenu semi-ouverte), les énoncés des textes des corpus 1 et 2 ont été répartis en sept groupes (schéma 1). Chacun des groupes ainsi formés constitue un **thème d'enregistrement**, parce que constitué d'unités d'enregistrement. Les sept thèmes d'enregistrement sont :

- 1) les **influences philosophiques** qui sont fondées sur un ensemble de principes, d'idéaux, de valeurs et de croyances particuliers à un système éducatif, à une institution universitaire ou à un domaine donné de la connaissance;
- 2) les **influences psychologiques** dont il sera question ici sont celles relatives à l'étude des processus cognitifs, affectifs, psychomoteurs, c'est-à-dire l'étude des fonctions intellectuelles dont le rôle est d'acquérir, de maintenir, d'organiser, de construire et d'évaluer des connaissances relatives au monde, les attitudes et les valeurs. Les énoncés de ce thème traiteront donc, en clair, des idées relatives à l'enseignement et à l'apprentissage, les deux principaux champs d'étude de la psychologie cognitive;

Schéma 1 : Les étapes de la construction des unités, des thèmes et des catégories d'enregistrement dans les textes des corpus 1 et 2



3) les **influences politico-administratives** seront celles qui : a) énoncent les principes de la gestion des affaires d'une institution et b) guident la mise en oeuvre de ces principes. Les deux volets se trouvent souvent jumelés dans les énoncés ou unités d'enregistrement. Ces influences ont été induites du matériel analysé, alors que les autres sont prédéterminées;

4) les **influences sociales** seront celles relatives aux systèmes sociaux suivants : l'éducation, la culture, l'économie, le développement et la religion, un système étant un ensemble coordonné de ressources humaines, matérielles et financières, de buts, de principes, de règles, de procédés en vue de la réalisation d'une mission complexe particulière;

5) les **influences disciplinaires** relèvent des branches du savoir scientifique qui font l'objet des enseignements facultaires;

6) seront considérés comme **intervenants** dans les processus curriculaires analysés, toute personne, tout groupe de personnes, toute entité administrative, politique ou de la société civile qui aura modifié ou influencé le processus d'élaboration des curricula;

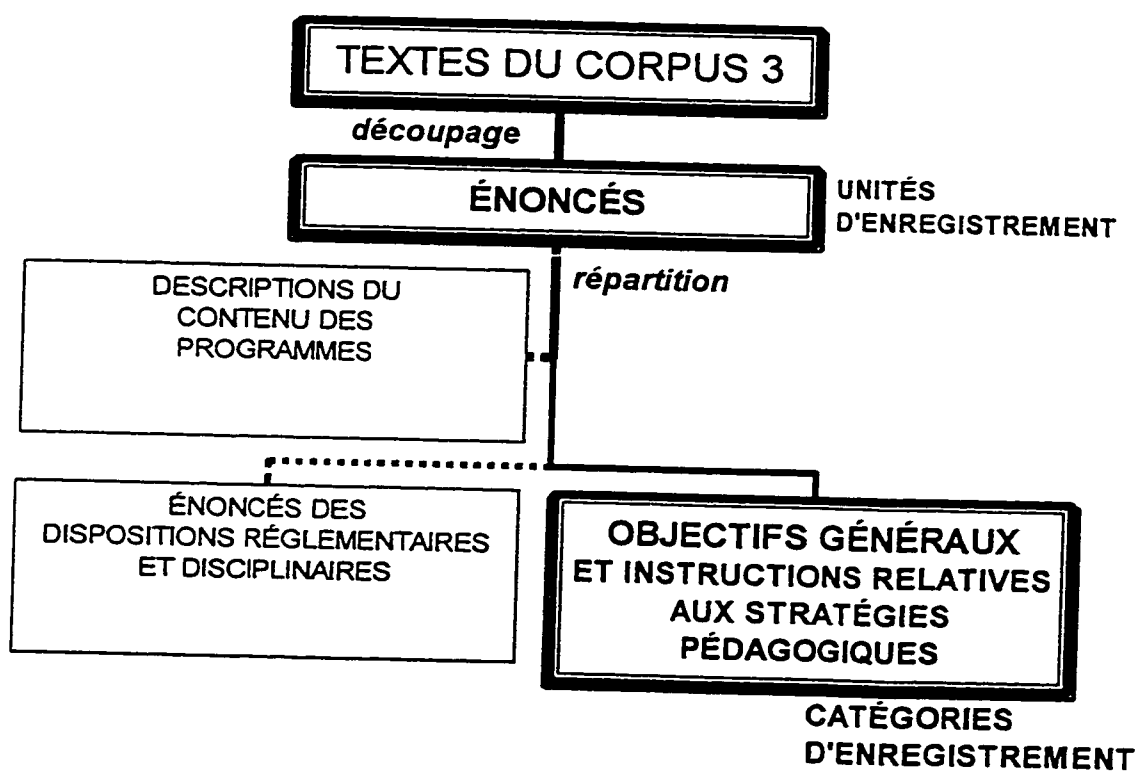
7) les **constats et les descriptions des situations qui prévalent**. Comme il a été dit plus haut, les énoncés de ce thème ne seront pas utilisés au même titre que les autres. Ils interviendront seulement dans l'interprétation des données ou plus exactement ils aideront à faire des inférences pour utiliser un terme consacré en analyse de contenu.

Les thèmes 1 à 5 ont été répartis en finalités et buts, deux **catégories d'enregistrement** prédéterminées. Seuls les énoncés identifiés comme finalités et buts seront utilisés dans l'étude de la congruence interne alors que l'étude de la congruence externe s'appuiera sur les énoncés de finalités, les énoncés de buts et les énoncés des textes du troisième corpus. Les énoncés relatifs aux intervenants (thème 6) serviront à répondre à la troisième question de recherche.

Les énoncés issus des textes du corpus 3 (schéma 2) ont été répartis en trois catégories d'enregistrement qui sont 1) les objectifs généraux et les instructions relatives aux stratégies pédagogiques, 2) les énoncés des dispositions réglementaires et disciplinaires et 3) les descriptions du contenu des programmes. Le traitement précédent n'a pas été réalisable sur tous les textes du corpus 3 des deux cas étudiés. Les textes

traités et préparés en vue de leur exploitation dans le logiciel NUD.IST sont présentés en annexe 1.

Schéma 2 : Les étapes de la construction des unités et des catégories d'enregistrement dans les textes du corpus 3



d) Modalités de répartition des thèmes d'enregistrement en catégories et réalisation d'un prétest

La diversité des textes des corpus 1 et 2 du Cameroun a rendu plus complexe la répartition des thèmes d'enregistrement en catégories que dans le cas du Sénégal. Il a fallu, dans tous les cas, recourir à la combinaison de concepts et de mots clefs pour effectuer la répartition. Le tableau 5 présente, à titre d'exemple, les mots et les expressions qui ont déterminé la répartition des énoncés entre les cinq premiers thèmes d'enregistrement des corpus 1 et 2 de l'Université de Yaoundé I.

Tableau 5
Mots et expressions ayant déterminé la répartition des énoncés entre les principales influences curriculaires identifiées à l'Université de Yaoundé I (le cas plus complexe)

Influences	Mots ou expressions de la définition	Mots ou expressions des énoncés
philosophiques	principes, idéaux, croyances, valeurs,	respect et confiance en l'homme, justice sociale; développement intégral de l'homme; éthique, qualité morale; conscience civique; ascèse humaine complète; esprit et méthode scientifiques
psychologiques	processus cognitifs, affectifs, psychomoteurs : acquérir, maintenir, organiser, construire, évaluer les connaissances, les attitudes, les valeurs	transmission des connaissances; lier l'enseignement à la pratique, l'étude au travail productif; animation; encadrement; direction; adaptation; stages; évaluation
politico-administratives	énoncés des principes de gestion; mise en oeuvre des principes de gestion	rationalisation, démocratisation du fonctionnement des structures administratives, intégration des institutions; cadre juridique; ordre, discipline, déférence envers les autorités; concertation, collégialité, compétence, rigueur dans la gestion.
sociales	systèmes sociaux : éducation, culture, économie, développement, religion	insertion dans la vie active; chômage; appui à la production; développement socio-culturel, économique; civisme; morale; promotion sociale; dialogue; généralisation des langues nationales; responsabilité
disciplinaires	branches du savoir	adéquation formation/emploi; acquisition du savoir et du savoir-faire; activités de promotion scientifique; enseignements techniques, scientifiques, socio-humanistes

La répartition des énoncés des textes du corpus 3 en trois catégories présentées plus haut (schéma 2) n'a pu se faire tel quel que dans les textes du Sénégal où des objectifs généraux des programmes sont définis de manière à répondre aux critères arrêtés dans le devis de cette recherche.

Les critères qui ont été exposés relativement au découpage des énoncés et à leur répartition dans les thèmes ont été soumis à un prétest dans le cadre du cours CMN

3503A, Méthodes d'analyse qualitative. Madame Diane Boudreault et Monsieur Pierre Mondor² ont bien voulu les utiliser sur un échantillon du corpus 1 du Sénégal dans un travail d'application de l'analyse de contenu, corrigé ensuite par Madame Marie-Nicole Cossette, professeure. Les corrections suggérées ont permis de réajuster les critères de codification.

e) Réduction et regroupement du matériel

Cette phase qui correspond à la troisième étape et en partie à l'étape 4 consiste en la réduction des données puis au regroupement des données comme le recommande Krippendorff (*op. cit.*) Cet auteur parle de construction des données pour en préparer l'interprétation. Sont déterminées cette fois les **unités, les thèmes et les catégories d'analyse** d'après le modèle de l'analyse de contenu propositionnelle (schéma 3).

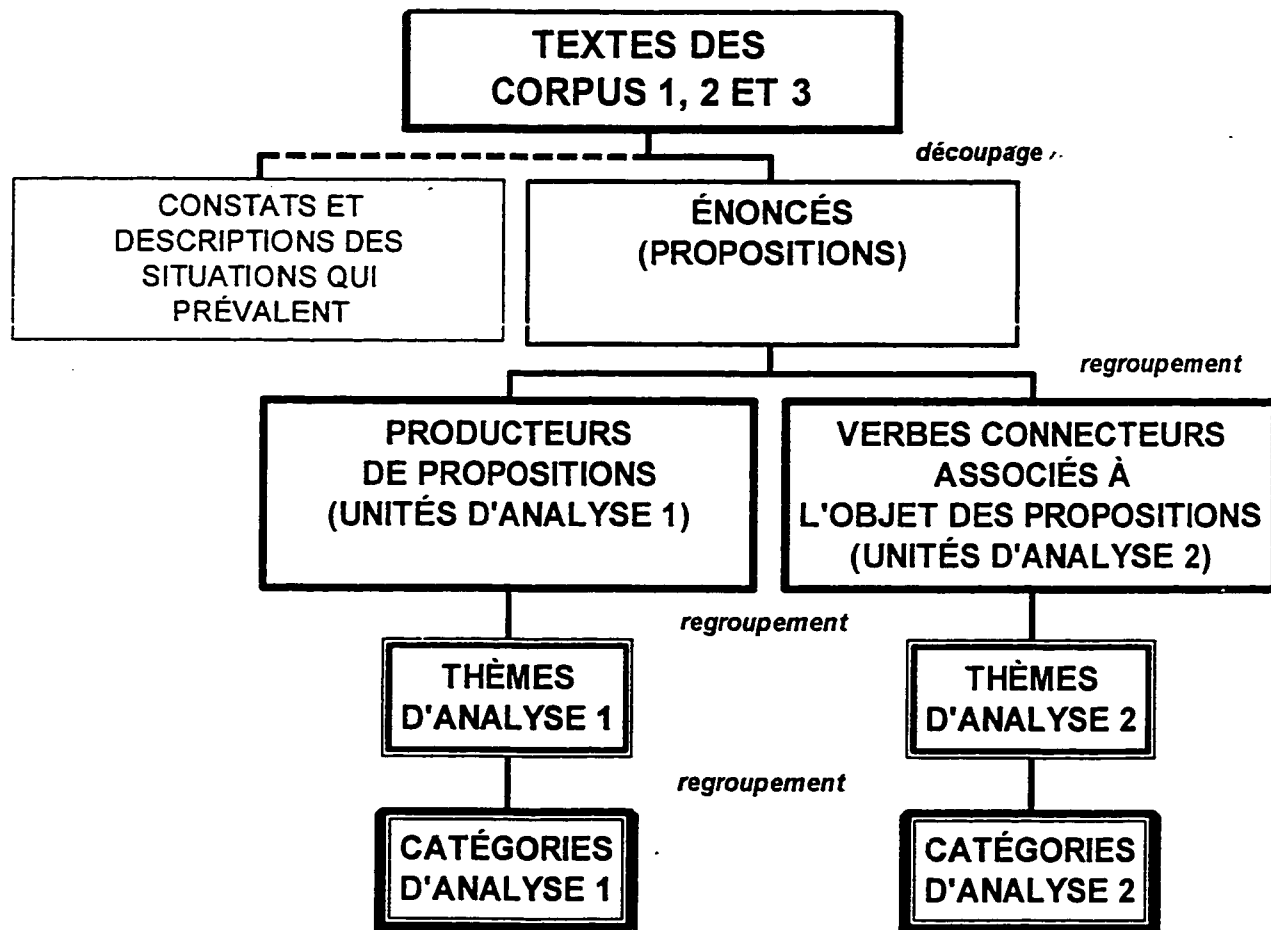
Les énoncés assimilables aux propositions ont été découpés en leurs éléments constitutifs. D'après Landry (1992), une proposition, à son niveau le plus général, doit comprendre quatre éléments seulement et pas plus et qui sont, suivant les cas, 1) l'émetteur du message; 2) le verbe connecteur; 3) l'objet du message; 4) le récepteur du message. Pour les besoins de cette recherche, ces éléments constitutifs des propositions seront ramenés à deux et dénommés : 1) les producteurs des propositions et 2) les verbes connecteurs associés aux objets des propositions. Ce sont les **unités d'analyse**. Ces deux types d'unités d'analyse ont été regroupés en **thèmes d'analyse** quand cela s'est avéré nécessaire et les thèmes en **catégories d'analyse**. Il s'est agi de trouver des dénominateurs communs à tous les producteurs de propositions ou à tous les verbes connecteurs associés aux objets des propositions qui relèvent d'un même sujet et d'identifier tous les énoncés ou unités d'enregistrement qui leur correspondent. Les unités d'analyse ainsi apparentées sont enregistrées par le numéro de l'énoncé dont elles relèvent et leurs fréquences sont déterminées par thème ou par catégorie analytiques.

Toutes les données ainsi obtenues sont présentées sous forme de tableaux à

² Madame Diane Boudreault et Monsieur Pierre Mondor, étudiants en communication, ont effectué avec moi les travaux en équipe du cours CMN 3503- A (Analyse qualitative) à l'automne 1997. C'est dans ce cadre qu'a été fait le prétest.

double entrée. Cette forme de présentation permet de voir si la congruence interne est forte, faible ou nulle entre les finalités et les buts des textes des corpus 1 et 2.

schéma 3 : Les étapes de la construction des unités, des thèmes et des catégories d'analyse



f) Modalités d'utilisation du logiciel NUD.IST

Pour étudier la congruence externe spécialement entre les textes du Cameroun, la sélection des énoncés analysés a été effectuée à l'aide de la fonction *Search text pattern* du logiciel NUD*IST à partir de mots et expressions choisis dans les énoncés du premier texte du corpus 1 désigné CN1a (voir annexe 1).

Dans ce cas, mais aussi dans l'ensemble de la thèse, les énoncés dégagés et cités dans le texte seront désignés par le sigle du pays (SN pour le Sénégal, et CN pour le Cameroun) suivi d'un chiffre indiquant le numéro du corpus, d'une lettre indiquant le texte du corpus s'il y en a plusieurs, d'un p (page) et d'un chiffre indiquant le numéro de la page du document original, d'une barre et d'un troisième chiffre indiquant le numéro de l'énoncé. Exemples : SN1p9/4 (Sénégal, corpus 1, page 9, énoncé 4); CN2bp11/81 (Cameroun, corpus 2, texte b, page 11, énoncé 81).

La fonction *search text pattern* a été exploitée sous deux formes : a) il a été recherché l'occurrence des mots ayant une même racine comme « [pédagogi[e|que] »; b) mais, beaucoup plus souvent, c'est l'occurrence de deux mots ou expressions dans un même énoncé. Les deux mots ou expressions peuvent être juxtaposés ou séparés par un ou plusieurs autres mots. Ces deux formules ont également été associées sous différentes combinaisons dont voici des exemples des modèles qui ont été les plus usités : « étudiant.*[connaissance|savoir]; universi[té|aire].*dévelop[per|pement] ».

Plusieurs opérations ont été effectuées sur ces bases. Seules ont été retenues pour une préanalyse, celles dont les résultats ont identifié des énoncés dans des textes de deux corpus différents et qui étaient susceptibles d'étayer la congruence externe entre ces derniers.

Conformément au choix préalable de mener cette recherche sous la forme d'une étude de cas et non sous celle d'une étude comparative, il a été décidé d'exploiter séparément les documents recueillis dans chaque université, pour en respecter la spécificité, en commençant par l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Il convient de rappeler, en accord avec Denis et Champagne (citant Yin, 1984), que l'étude de cas est prise ici comme une investigation empirique d'un phénomène qui peut difficilement être

isolé ou dissocié de son contexte. C'est aussi en raison de ce choix de stratégie de recherche que les résultats de cette étude seront présentés en deux chapitres distincts. Enfin, chacun des problèmes abordés sera discuté à l'occasion de son traitement. Il ne sera donc pas fait de chapitre distinct pour l'interprétation des données. Ceci étant, abordons maintenant l'exploitation des textes.

4

EXPLOITATION DES TEXTES DE L'UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

En plus du besoin de respecter la spécificité de chacune des universités, la décision de mener cette recherche sous forme d'étude de cas est motivée par le type de documents officiels collectés dans les deux institutions. La présentation des documents retenus parmi ceux collectés au Sénégal sera suivie de leur exploitation en vue de répondre successivement aux trois questions de cette recherche.

4.1- Présentation des textes choisis de l'UCAD

Le texte du **corpus 1** est constitué par des extraits du *Rapport général des États généraux de l'éducation et de la formation* (ÉGÉF). Ce rapport, présenté en sept volumes incluant ses annexes, est accepté par les différentes parties prenantes comme le document de référence de la réforme du système éducatif sénégalais. Tous les autres documents postérieurs relatifs à la réforme de l'éducation font référence à ce rapport. C'est particulièrement le cas du compte-rendu de la Concertation nationale sur l'enseignement supérieur (CNES) qui eut lieu en 1992.

Les États généraux de l'éducation et de la formation sont un organe consultatif national de réflexion sur la politique du gouvernement en matière d'éducation et de formation, dont la première et unique session, à date, eut lieu en 1981. Les États généraux de l'éducation et de la formation sont chargés de réfléchir sur le système éducatif sénégalais, à la lumière des réalités socio-culturelles nationales en tenant compte des données modernes de la science et de la technique (Décret n° 81-624 du 26 juin 1981). Ils sont censés se réunir une fois tous les quatre ans, sur convocation du Ministre chargé de l'Éducation nationale.

La Commission nationale de réforme de l'éducation et de la formation (CNREF) est

l'organe permanent des États généraux de l'éducation et de la formation. Présidée par le Ministre chargé de l'Éducation nationale, cette commission donne son avis sur les questions dont elle est saisie par son président entre deux sessions des États généraux (Décret n° 81-625 du 24 juin 1981). C'est cette CNREF qui avait rédigé et déposé, en 1984, le Rapport général de la session des États généraux de 1981.

La Concertation nationale sur l'enseignement supérieur (CNES), créée en 1992, eut pour mission l'assainissement et la revitalisation de l'université. Ses recommandations traitent des problèmes sans rapport direct avec les programmes de formation et leur planification, mais ils apparaissent comme un plan de mise en oeuvre du volet administratif des résolutions des ÉGÉF. En effet, il est question des modalités de déblocage de la subvention de l'État à l'université, de la nomination du recteur, de la composition des assemblées, de la gestion, de la nomination des doyens, etc. Aussi ces recommandations seront laissées de côté.

Dans le **corpus 2** qui traite des orientations des programmes de l'UCAD, seront inclus des textes extraits des documents intitulés 1) *L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, stratégies, prospectives et mise en oeuvre*; 2) *Réforme universitaire, plan prospectif quinquennal de mise en oeuvre*, produits par Niang (1994, 1995), Recteur de l'UCAD. La lecture flottante de ces textes a montré que l'auteur veut les situer dans le prolongement des résolutions des États généraux de l'éducation et de la formation de 1981 et aussi de la Concertation nationale sur l'enseignement supérieur (CNES) qui a réactualisé ces résolutions en 1993.

Le document intitulé *L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, stratégies, prospectives et mise en oeuvre* présente la situation actuelle de l'UCAD, les conséquences fondamentales des *dérives et instabilité*, les propositions de réforme, les innovations et les mesures de sauvegarde de l'université. La description de la situation, la partie relative aux *dérives et instabilité* et celles relatives aux innovations récentes et au sauvetage de l'Université ont déjà fait l'objet d'une première exploitation dans le chapitre traitant de la problématique. Elles serviront certainement à nouveau dans l'interprétation des données.

Niang (1995) annonce que l'objet du document *Réforme universitaire, plan*

prospectif quinquennal de mise en oeuvre est de présenter la réforme universitaire issue de la CNSE, de préciser un plan prospectif de sa mise en oeuvre progressive en cinq ans, d'évaluer les moyens de cette mise en oeuvre complète et d'en indiquer les coûts. Les deux textes de Niang s'avérant complémentaires, l'attention portera ici sur les dispositions liées de près ou de loin aux curricula de la Faculté des sciences et techniques qui n'auront pas été évoquées dans le texte précédent.

Il sera inclus dans le **corpus 3** de l'UCAD les extraits du décret 88-1393 du 15 octobre 1988 et de l'Annuaire de la Faculté des Sciences de l'Université de 1976-1977. Le premier de ces textes fixe les programmes et les horaires des enseignements et les modalités du contrôle des aptitudes et des connaissances dans le premier cycle (les deux premières années d'études) de la Faculté des sciences. Pour compléter le curriculum de licence, il faut se référer au second document qui traite de l'organisation des études à l'Université de Dakar. Ces deux textes réglementent l'exécution des programmes en vigueur dans la plus grande partie des filières de formation en 1995-1996. Quelques-unes des unités de valeur en cours d'expérimentation seront aussi examinées.

4.2- Étude de la congruence interne dans le corpus 1 de l'UCAD

Les tableaux 6 et 7 présentent les résultats respectifs des deux regroupements effectués à savoir le regroupement des producteurs de propositions et celui des verbes connecteurs associés aux objets des propositions, les deux types d'unités d'analyse.

4.2.1- Le regroupement des producteurs de propositions

Le premier regroupement (tableau 6) permet de dégager et de classer les producteurs de propositions en trois catégories analytiques qui ont été intitulées a) la réforme : objet, principes, visions; b) la réforme de l'enseignement-apprentissage; c) la réforme des structures et des principes de gestion.

Tableau 6
Regroupement des producteurs de propositions du corpus 1 de l'UCAD

Nom de la catégorie	Les producteurs de propositions regroupés en thèmes d'analyse	Numéros et (fréquence) des énoncés de finalités	Numéros et (fréquence) des énoncés de buts	Observations sur la congruence interne
La réforme : objet, principes, visions	4 La réforme entreprise; 5 Une réforme véritable du système universitaire	4, 5 (2)	(0)	nulle
	10, 11, 53, 54, 55, 56, 71, 72, 73, 74, 92 L'université; 50, 88 L'enseignement supérieur et la recherche scientifique; 6, 7 Un enseignement supérieur et une recherche scientifique et technique qui; 51, 89, 90, 91 L'enseignement supérieur; 22 des centres de réflexion, de conception et de proposition sur tous les problèmes concernant l'enseignement, la formation et la recherche; 35 Le recentrage de l'université sur le Sénégal et l'Afrique et son ouverture à l'ensemble de la communauté scientifique mondiale; 36, 37 C'est le recentrage sur le Sénégal et l'Afrique et l'ouverture à la communauté scientifique mondiale qui; 38, 39 La régionalisation des nouvelles structures universitaires.	6, 7, 10, 11, 22, 35, 36, 37, 38, 39 (10)	50, 51, 53, 54, 55, 56, 71, 72, 73, 74, 88, 89, 90, 91, 92 (15)	forte
	8, 9 Chaque peuple; 66 Chaque étudiant; 78 autour du Doyen, un groupe de deux assessseurs, le premier chargé du contrôle de la pédagogie, des inscriptions et des examens, le second des problèmes de carrière des enseignants et de la diffusion des résultats de la recherche; 27 un poste de Vice-Recteur chargé de la pédagogie de l'échange inter-universitaire et de la carrière des enseignants.	8, 9, 27 (3)	66, 78 (2)	faible
La réforme de l'enseignement-apprentissage	30, 85, 86, 87 Les langues nationales; 29 Parmi les innovations dont le succès détermine celui de la réforme; 31 Renverser le règne exclusif des langues étrangères dans notre système scolaire; 32, 33, 34 L'introduction de l'éducation religieuse à l'école; 43 La politique de formation dans le domaine de la recherche; 93 La politique générale pour les sciences.	29, 30, 31, 32, 33, 34, 43 (7)	85, 86, 87, 93 (4)	faible
	13 La stratégie retenue; 14 Les méthodes de pédagogie active; 15, 16 L'enseignement appuyé sur le réel et le vécu; 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65 Pour établir une liaison étroite et constante entre la recherche et l'enseignement	13, 14, 15, 16 (4)	58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65 (8)	forte
	17 L'évaluation; 18 Les examens; 19, 20 Les réussites ou les échecs (des étudiants dans le nouveau système d'évaluation); 67 L'institution d'un dossier à présenter et à défendre; 68 Les mérites réels des étudiants; 69 Les formes d'évaluation.	17, 18, 19, 20 (4)	67, 68, 69 (3)	faible
	40 Comprendre les lois de l'évolution de la société; 44 Les actions entreprises tant au niveau de la recherche et de l'application que celui de l'enseignement; 45 Les technologies dites de pointe, par la révolution qu'elles entraînent dans la maîtrise des autres disciplines scientifiques; 46 Les priorités nationales étant dégagées dans les grands domaines de recherche; 47 L'acquisition rapide des technologies de pointe; 52 La maîtrise de la nature; 76 La formation d'ingénieurs pour toutes les filières; 77 La création d'une nouvelle filière de formation à la faculté des sciences et technique; 100 L'introduction des technologies de pointe dans le système d'enseignement.	40, 44, 45, 46, 47 (5)	52, 76, 77, 100 (4)	faible

La réforme des structures et des principes de gestion	23 Assurer un fonctionnement démocratique des structures administratives à tous les niveaux est un des principes sur lesquels; 24 Réaliser une gestion fondée sur la concertation, la collégialité est un des principes sur lesquels; 25 Déconcentrer au maximum les responsabilités pour plus d'efficacité de l'action administrative par l'utilisation de toutes les compétences est un des principes sur lesquels; 26 Pour toutes les structures administratives le plus important; 75, 80, 81 Pour une gestion fondée sur la collégialité et la rigueur.	23, 24, 25, 26 (4)	75, 80, 81 (3)	faible
	42 L'insuffisance de l'effectif sénégalais dans le domaine de la recherche scientifique et technique; 79 La formation de cadres supérieurs; 101 L'évolution démographique rapide, la pléthore de diplômés en attente d'emploi, la saturation progressive des débouchés des écoles de formation.	42 (1)	79, 101 (2)	forte
	82 L'assemblée de département; 83 Dans la faculté, la commission de réforme et d'équivalence; 95, 96, 97 Les structures universitaires fondamentales (facultés); 98 La Faculté des sciences et techniques; 99 Dans le Département de mathématiques et mécanique, l'I.R.M.I.A.	(0)	82, 83, 95, 96, 97, 98, 99 (7)	nulle

a) La réforme : objet, principes, visions.

Cette catégorie a été subdivisée en quatre thèmes assez inégaux quant au nombre des unités qui les constituent.

Le premier a trait à la réforme du système éducatif dans son ensemble et plus spécifiquement du système universitaire. Le second thème. Ce thème ne comporte que deux unités de finalités; sa congruence interne est donc nulle.

Le second thème est le plus fourni en unités (25) dont 22 se rapportent directement à l'université ou à l'enseignement supérieur. Les trois autres s'y réfèrent moins explicitement, mais assez clairement pour permettre de deviner ce qui est sous-entendu. La réforme universitaire associée à celle de la recherche scientifique est donc bien le principal centre d'intérêt du texte analysé. La congruence interne est forte dans ce thème.

Le troisième thème a trait à certains acteurs et bénéficiaires de la réforme. Il est mis un accent particulier sur la création de poste de responsables académiques chargés de la gestion de l'enseignement, de la recherche, de la coopération et de la carrière des enseignants. Le thème compte trois unités de finalités pour deux unités de buts; sa congruence interne est donc faible.

Le quatrième et dernier thème de la catégorie traite de deux des innovations considérées comme déterminantes du succès de la réforme du système éducatif. Il s'agit de l'introduction des langues nationales et de l'éducation religieuse dans le système éducatif formel. Toutefois, le rôle que doit jouer l'université dans ces innovations n'est pas explicitement défini. Il est aussi question dans ce thème de la politique de formation des chercheurs et de la politique générale pour les sciences. Le thème comporte sept unités de finalités pour quatre unités de buts; sa congruence interne est donc faible.

En résumé, il faut souligner que la catégorie compte trois thèmes à congruence interne faible ou nulle, mais le seul thème à forte congruence interne comporte plus

d'unités que tous les autres réunis; ce qui dénote que l'université, qui en est l'élément prépondérant, est bien le centre d'intérêt de l'extrait de texte traité.

b) La réforme de l'enseignement-apprentissage.

Cette catégorie d'analyse se rapporte à l'une des innovations majeures introduites par la réforme universitaire. Elle est subdivisée en trois thèmes d'analyse.

Le premier thème de la catégorie traite des stratégies d'enseignement. Les méthodes de pédagogie active et un enseignement appuyé sur le réel et le vécu sont recommandés pour établir une liaison étroite et constante entre la recherche et l'enseignement. La nécessité d'établir cette liaison revient comme un leitmotiv dans cette partie du texte, huit des douze énoncés en font état. Le thème comporte 4 unités de finalités pour 8 unités de buts. La congruence interne y est donc forte.

Le second thème est relatif à l'évaluation et à ses modalités. Les mesures préconisées par le nouveau système d'évaluation visent à révéler les mérites réels des étudiants et à rendre leurs réussites ou leurs échecs moins aléatoires. Le thème comporte quatre unités de finalités pour trois unités de buts. Sa congruence interne est faible.

La congruence interne est également faible dans le troisième et dernier thème de la catégorie qui comporte les mêmes nombres d'unités de finalités et de buts. Il y est surtout question du contenu des enseignements dont la promotion est recommandée. La nécessité d'introduire l'enseignement des technologies de pointe est évoquée dans trois des sept unités du thème.

On peut retenir que, la congruence interne est faible dans l'ensemble de la catégorie qui compte deux thèmes à congruence interne faible de sept unités chacun et un thème à congruence forte comportant douze unités.

c) La réforme des structures et des principes de gestion.

Cette catégorie dont la congruence interne s'avère plus forte que celle de toutes les autres catégories du regroupement a été subdivisée en trois thèmes.

Le premier thème a trait à une autre des innovations majeures préconisées. La démocratisation des structures administratives et l'instauration d'une gestion fondée sur la concertation, la collégialité et la rigueur sont en effet l'orientation majeure de la politique administrative et de gestion prônée par la réforme universitaire. Six des sept unités du thème s'y rapportent directement. La congruence interne est faible dans ce thème qui compte quatre unités de finalités pour trois unités de buts.

Le second thème traite de la politique de formation des cadres supérieurs, des chercheurs et du chômage des diplômés de l'université suite à la saturation des débouchés. D'un côté il est fait mention de l'insuffisance de l'effectif sénégalais dans le domaine de la recherche scientifique et technique et de l'autre on déplore le manque de débouchés pour des diplômés universitaires. Il y a là un paradoxe inhérent à la pertinence des formations données. La congruence interne est forte dans le thème qui compte une unité de finalité pour deux unités de buts.

Le troisième et dernier thème de la catégorie a trait aux structures de gestion des facultés. Il est à relever l'accent mis sur les facultés, **structures universitaires fondamentales**. Dans le système universitaire étudié, une telle perception de ces structures universitaires présume que les activités de la Faculté des sciences par exemple seront orientées vers un enseignement axé sur l'acquisition des fondements et la recherche fondamentale; la formation technique et professionnelle et la recherche technologique incombent alors aux instituts universitaires et aux grandes écoles. Le thème compte sept unités de buts et aucune finalité; sa congruence interne est donc nulle. Elle l'est aussi dans l'ensemble de la catégorie qui compte deux thèmes à congruence interne faible et nulle. Le seul thème à congruence interne forte ne comporte qu'un total de trois unités.

On peut retenir de l'analyse des producteurs de propositions qui précède que la congruence interne est faible dans l'ensemble du regroupement. Sept des dix thèmes formés dans l'ensemble des trois catégories ont une congruence interne faible ou nulle.

4.2.2- Le regroupement des verbes connecteurs associés aux objets des propositions

Le regroupement des verbes connecteurs liés aux objets des propositions (tableau 7) a permis de vérifier, par des éléments différents de ceux du premier regroupement, la congruence entre les finalités et les buts. Ce regroupement a permis surtout de dégager les axes prioritaires de la réforme. Ils correspondent aux quatre catégories analytiques formées et qui ont été intitulées : 1) les fondements de la réforme; 2) l'enseignement-apprentissage et la production des connaissances; 3) la société, amélioration du bien-être, culture et religion; 4) l'administration et la politique de gestion.

a) Les fondements de la réforme

L'énoncé SN1p9/4³ indique que la réforme proposée par les États généraux de l'éducation et de la formation repose sur un système intégré d'innovations majeures. Ces innovations portent sur les domaines identifiés comme axes prioritaires de la réforme en ce qui concerne l'enseignement supérieur et la recherche scientifique et plus spécifiquement l'université. L'énoncé SN1p38/5 indique que l'atteinte des objectifs de la réforme universitaire commande de *rompre avec le passé et le présent*. Ce désir de rupture est mis en exergue par les innovations proposées et leur domaine d'application. Le reste des unités du thème a trait aux missions de l'université relativement à l'enseignement et à la recherche. Un accent particulier est mis sur le développement et l'acquisition des technologies de pointe qui doivent tenir une place prépondérante dans le système national d'enseignement. Ce développement et cette acquisition des technologies de pointe doivent aller de pair avec la promotion des langues nationales appelées à servir de véhicule

³ Il est rappelé au lecteur que le dernier chiffre, en l'occurrence le chiffre 4, indique le numéro de l'énoncé dans le système de codification adopté.

Tableau 7
Regroupement des verbes connecteurs associés aux objets des propositions du corpus 1 du Sénégal

Nom de la catégorie	Les verbes connecteurs associés aux objets des propositions regroupés en thèmes d'analyse	Numéros et (fréquence) des énoncés des finalités	Numéros et (fréquence) des énoncés des buts	Observations sur la congruence interne
Les fondements de la réforme	4 repose sur un système intégré d'innovations majeures qui constituent l'école nouvelle; 5 doit, pour atteindre ses objectifs, rompre de manière décisive avec le passé et le présent; 10 a une vocation triple : l'enseignement supérieur, la recherche et leur nécessaire interaction; 44 Il est nécessaire de poursuivre dans les technologies de pointe; 45 doivent tenir une place prépondérante dans le système d'enseignement; 46 il importe d'introduire, dans le système national d'enseignement, les disciplines nouvelles ou anciennes concourant au développement ou à l'acquisition rapide de technologies de pointe; 51 doit permettre aux étudiants de comprendre les lois de la nature; 87 doivent occuper dans la vie officielle et dans l'école en particulier le statut de véhicule principal des savoirs, des valeurs et des comportements qui visent l'épanouissement général de la société et de l'homme sénégalais; 89 doit permettre aux étudiants de comprendre les lois de l'évolution de la société et le monde dans lequel ils vivent.	4, 5, 10, 44, 45, 46 (6)	51, 87, 89 (3)	faible
L'enseignement - apprentissage et la production des connaissances	13 consiste à partir des aspirations telles qu'elles ont été exprimées lors des journées de réflexion sur la science et la technique pour asseoir les innovations pédagogiques sur lesquelles doit s'appuyer la formation scientifique; 14 favorisent l'initiative, la liberté et la participation des étudiants à la construction de leur propre savoir; 15 vise à asseoir les connaissances; 16 vise à orienter les comportements dans le sens du développement national; 40 permet aux étudiants de participer de manière consciente à leur transformation progressive; 58 il convient d'introduire dans l'enseignement supérieur les méthodes de pédagogie active; 59 il convient de rompre avec les méthodes d'enseignement dogmatique; 60 il convient de s'attacher à développer le jugement et l'esprit critique des étudiants; 61 il convient d'ajouter aux cours magistraux des exposés d'étudiants, des enquêtes et des analyses de structures ou de situation sur des thèmes tirés du programme; 62 il convient de pratiquer l'enseignement hors des murs en s'appuyant sur le réel et le vécu; 63 il convient de faire de l'enseignant du supérieur un guide de recherche et un animateur de débats; 64 il convient de tenir compte des préoccupations de l'étudiant à l'université et dans les écoles de formation; 65 il convient d'établir une liaison étroite et constante entre la recherche et l'enseignement grâce à des programmes renouvelés et adaptés; 91 doit partir des progrès les plus récents de la science et de la technique en les adaptant aux réalités nationales; 95 doivent assurer des activités d'enseignement et de recherche qui se rapportent à leur vocation; 96 doivent comporter des unités de base correspondant à des disciplines spécifiques; 97 doivent offrir une formation complète aux étudiants dans le cadre de filières déterminées.	13, 14, 15, 16, 40 (5)	58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 91, 95, 96, 97 (12)	forte

	17 est le moment de vérité de la formation; 18 ne seront plus seulement un contrôle collectif, mais un contrôle individuel des résultats d'un travail spécialisé à la manière des mémoires et des thèses sur les préoccupations d'utilité nationale; 19 comporteraient désormais un coefficient minime de hasard; 20 seraient le juste résultat des efforts fournis; 66 sera apprécié sur la base de l'originalité de son travail; 67 doit mettre fin à la restitution au profit de la maîtrise des connaissances acquises; 68 seraient plus correctement appréciés si un système d'évaluation, sous forme de contrôles continus de leur travail dans l'année, était mis en place; 69 doivent permettre de juger effectivement les savoir-faire attendus des enseignés.	17, 18, 19, 20 (4)	66, 67, 68, 69 (4)	forte
	8 doit assimiler l'héritage scientifique et technique de toute l'humanité; 9 doit élargir et consolider l'héritage scientifique et technique de l'humanité par une contribution spécifique; 53 est un ensemble d'organismes structurés de manière à être un foyer d'élaboration de connaissances; 54 est un ensemble d'organismes structurés de manière à être un foyer de critique et de transmission de connaissances notamment de connaissances récentes et ou nouvelles; 55 doit être recentrée sur le Sénégal et l'Afrique; 101 commandent une intensification des recherches en sciences sociales et humaines.	8, 9 (2)	53, 54, 55, 101 (2)	forte
La société : amélioration du bien-être,	6, 88 permettent de répondre à nos objectifs de développement économique et social; 36 permettra à l'université sénégalaise de répondre aux impératifs de développement économique et social du pays; 38 réalise une meilleure couverture des besoins du pays; 43 vise à promouvoir toutes les sciences et en particulier celles dont la maîtrise conduit au développement économique et social; 47 a pour finalité d'apporter une solution aux problèmes nationaux de développement; 52 est la condition du progrès de la société; 71 doit se réinventer en se dotant de nouvelles structures adaptées et capables de lui faire jouer un rôle dynamique dans le processus de développement du pays; 90 doit permettre aux étudiants de participer de façon consciente à la transformation progressive de la nature, de la société et du monde; 92 est un ensemble d'organismes structurés de manière à être un foyer de dialogue et d'échanges privilégiés avec les centres de décision socio-économiques pour une meilleure ouverture sur l'extérieur; 93 est d'orienter les travaux vers la solution des problèmes économiques, techniques et sociaux de développement auxquels se trouve confrontée l'économie nationale; 100 vise à préparer la recherche sénégalaise à tirer le plus de profit des résultats obtenus dans le monde en vue de leur application immédiate dans le processus de développement.	6, 36, 38, 43, 47 (5)	52, 71, 88, 90, 92, 93, 100 (7)	forte
culture et religion	7 contribuent à l'élévation du niveau scientifique et culturel de notre peuple; 11 a pour finalité le développement intégral de l'homme; 29 convient de noter l'introduction et la généralisation des langues nationales; 30 sont les seules aptes à promouvoir authentiquement le génie créateur de notre peuple ainsi que sa personnalité culturelle; 31 est la condition d'une réappropriation nationale de notre système d'éducation; 32 répond à un besoin exprimé par les populations; 33 est une des innovations les plus marquantes de la réforme; 34 doit faciliter la généralisation de l'enseignement visée par la réforme; 37 contribuent, de manière décisive, à l'élévation du niveau scientifique et culturel du peuple; 50 doivent contribuer à l'élévation du niveau scientifique et culturel du peuple; 85 doivent avoir droit de cité dans la vie officielle en général et dans l'école en particulier; 86 doivent occuper dans la vie officielle et dans l'école en particulier le statut d'instrument privilégié de communication.	7, 11, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 37 (9)	50, 85, 86 (3)	faible

L'administration et la politique de gestion	22 Faire des structures administratives de base dans l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique; 23, 24, 25 reposent la mise en place et le fonctionnement des structures administratives de l'université; 26 est de créer un esprit nouveau qui permet une gestion fondée sur la collégialité et la rigueur; 35 commandent la révision des accords de coopération franco-sénégalaise, en matière d'enseignement supérieur; 39 adapte l'enseignement et la recherche aux spécificités régionales; 42 commande la mise en oeuvre urgente d'une politique de formation; 56 doit s'ouvrir à l'ensemble de la communauté scientifique mondiale; 72 doit se doter de structures universitaires fondamentales; 73 doit se doter d'écoles professionnelles; 74 doit se doter de structures administratives; 75 Il est nécessaire de se doter des structures démocratiques; 76 durera cinq (5) ans après le baccalauréat, c'est-à-dire qu'elle correspondra au niveau DUPS+trois ans; 77 ne pourra être envisagée que dans la mesure où elle ne fait concurrence à aucune structure déjà existante et destinée à assurer la formation souhaitée; 78 Il sera constitué; 79 sera assurée dans le cadre de la collaboration entre l'Institut polytechnique national et les départements intéressés de la Faculté des sciences et technique; 80 il est nécessaire de veiller à un fonctionnement démocratique; 81 Il est nécessaire de mettre en place des hommes qui ont d'abord une spécialité avant d'être administratifs; 82 doit élaborer des programmes de recherche, des propositions de plans de formation des enseignants pour la relève de l'assistance technique; 83 est chargée des réaménagements de remises à jour et des refontes des enseignements pour permettre une efficacité optimale du fonctionnement des structures; 98 regroupe les disciplines liées à la connaissance du monde physique et à la gestion rationnelle du patrimoine naturel : mathématiques, physique, chimie, géologie, biologie, géographie physique, océanographie, agronomie, foresterie, agriculture, pisciculture, etc; 99 orientera ses activités dans la formation d'ingénieurs informatiques et d'ingénieurs statisticiens	(8) 22, 23, 24, 25, 26, 35, 39, 42	(15) 56, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 98, 99 forte
---	--	--	--

principal des savoirs, des valeurs et des comportements qui visent l'épanouissement général de la société et de l'Homme sénégalais. Enfin, la compréhension des lois de l'évolution de la société et du monde est admise comme nécessaire aboutissement des formations à dispenser. La catégorie comporte six unités de finalités pour trois unités de buts, sa congruence interne est faible.

b) L'enseignement-apprentissage et la production des connaissances.

Cette catégorie est divisée en trois thèmes relatifs aux stratégies d'enseignement, à l'évaluation des connaissances et à la production des connaissances.

Le premier thème rassemble le plus gros des changements proposés. Il a trait à l'enseignement-apprentissage à lier étroitement à la production des connaissances. Les innovations les plus diverses concernent les stratégies d'enseignement, l'adaptation des programmes de formation aux réalités locales et l'attention portée à l'étudiant. Il est proposé l'adoption de méthodes de pédagogie active et un enseignement qui s'appuie sur le réel et le vécu (SN1p51/15, 16, 58, 62⁴) pour une modification des attitudes, l'acquisition d'aptitudes et d'un esprit préparant les étudiants à la solution des problèmes de développement économique, scientifique, technique et culturel de la société. Différentes autres stratégies d'enseignement sont suggérées pour améliorer l'assimilation des connaissances. Il est aussi recommandé de favoriser l'initiative, la liberté et la participation des étudiants à la construction de leur propre savoir (SN1p51/14), le développement du jugement et de l'esprit critique des étudiants (SN1p51/60). Le professeur d'université est invité à devenir un guide de recherche et un animateur de débats (SN1p51/63) ce qui l'engage à tenir plus compte des préoccupations de l'étudiant.

Concernant les programmes, il est suggéré de les rénover et de les adapter par l'établissement d'une liaison étroite et constante entre l'enseignement et la recherche (SN1p51/65) en y incluant les progrès les plus récents de la science et de la technique

⁴ Dans ce code et dans les autres qui auront la même présentation, les parties indiquant le pays, le corpus, le texte et la page ne sont pas répétées pour les énoncés qui relèvent de la même page que le premier d'entre eux.

(SN1p37/91). Ainsi, deux énoncés seulement font allusion à la nécessité de réviser les programmes pour leur meilleure adaptation aux réalités locales. Cela est quelque peu surprenant d'autant plus que l'énoncé SN1p38/106 affirme que *l'enseignement supérieur demeure inadapté aux réalités sénégalaises malgré plusieurs réformes opérées depuis 1969*.

Enfin, la vocation d'établissement d'enseignement fondamental dévolue aux facultés relevée dans le regroupement des producteurs de propositions est réitérée et confirmée dans les unités 95, 96 et 97 (SN1p39/95, 96, 97). La congruence interne est forte dans l'ensemble du thème qui compte cinq unités de finalités pour douze unités de buts.

Le second thème traite de l'évaluation. Pour améliorer les taux de réussite des étudiants, il est suggéré diverses formes d'évaluation et plus précisément de notation⁵ avec la volonté affirmée d'instaurer un système d'évaluation plus juste des efforts fournis et comportant un coefficient minimum de hasard (SN1p52/18, 19, 20). L'objectif terminal serait de juger effectivement les savoir-faire attendus des enseignés (SN1p52/69) en mettant fin à la restitution au profit de la maîtrise des connaissances acquises et en appréciant les étudiants sur la base de l'originalité de leur travail (SN1p52/66, 68). L'importance de l'évaluation des connaissances est soulignée par l'assertion explicite qu'elle est le moment de vérité de la formation (SN1p52/17). Le thème comporte quatre unités de finalités pour quatre unités de buts, sa congruence interne est forte.

Le troisième et dernier thème de la catégorie a trait à la production de connaissance et à l'utilisation de l'héritage scientifique et technique de l'humanité que le peuple sénégalais est invité à assimiler. Cet héritage doit, en plus, être élargi et consolidé par la contribution spécifique des universitaires sénégalais. À ce titre, l'université est identifiée comme un foyer d'élaboration, de critique et de transmission des connaissances. Pour

⁵La notation est l'action d'attribuer une note ou une cote ou encore de donner une appréciation ou un commentaire sur les apprentissages scolaires ou le développement général de l'élève alors que l'évaluation comprend la description qualitative et la description quantitative des comportements ainsi qu'un jugement de valeur concernant leur désirabilité (Legendre, op. cit.).

permettre à l'Université de Dakar de mieux faire face aux problèmes de la société et de mieux assumer sa vocation africaine, il est recommandé son recentrage sur le Sénégal et l'Afrique et l'intensification des recherches en sciences sociales et humaines. Le thème comporte deux unités de finalités et deux unités de buts, sa congruence interne est donc forte. Il en est de même pour l'ensemble de la catégorie.

c) La société : amélioration du bien-être, culture et religion.

Cette troisième catégorie est subdivisée en deux thèmes également fournis en unités d'analyse.

Le premier thème a trait à l'amélioration du bien-être de la société. De par la formulation de plusieurs de ses unités d'analyse, ce thème apparaît comme une interpellation du tandem enseignement supérieur et recherche scientifique à se mettre au service de la société. L'accent est mis, sans équivoque, sur l'amélioration du bien-être qui regroupe toutes les interventions visant le *développement économique et social* (SN1p10/6, 88; SN1p38/36; SN1p49/43;), la *couverture des besoins de la population* (SN1p39/38), la *solution des problèmes nationaux de développement* (SN1p52/47), le *progrès de la société* (SN1p37/52).

Ces concepts redondants peuvent être explicités par des notions plus concrètes tirées du *Rapport mondial sur le développement humain* de 1996. Il y est question d'accès aux potentialités ou capacités fondamentales qui sont la potentialité de vivre en bonne santé avec une alimentation suffisante, celle de procréer dans de bonnes conditions de sécurité et de santé, celle de savoir lire et écrire et de pouvoir s'instruire, etc.

Le classement du Sénégal en fonction de l'indicateur du développement humain établi dans ce rapport est révélateur de l'ampleur des besoins du pays dans ces domaines prioritaires. D'après la taxonomie des besoins fondamentaux élaborée par Maslow (1970), les besoins physiologiques (le boire, le manger, le dormir, l'exercice, la détente, le repos, etc.) sont des préalables à la satisfaction des autres besoins.

Tous les besoins fondamentaux sont regroupés en deux sous-ensembles : ceux qui se manifestent par la déficience (dont les besoins physiologiques, désignés potentialités ou

capacités fondamentales ci-dessus) et les besoins de développement (estime de soi et actualisation de soi), les plus élevés dans la hiérarchie pyramidale de Maslow. Les deux évocations précédentes prises dans deux domaines tout à fait différents de la connaissance se recoupent et soulignent l'importance du développement économique et social auquel les ÉGÉF invitent l'enseignement supérieur à contribuer activement et sans détour. La vision est donc d'amener l'université à travailler, dans sa *vocation d'enseignement et de recherche et de leur nécessaire interaction*, sur les problèmes de la vie de tous les jours en vue d'améliorer la qualité de la vie des populations.

Pour reprendre le propos de Hall (1960, cité par Szmrecsányi), l'université doit adopter une nouvelle manière de produire les connaissances scientifiques et techniques et les intégrer progressivement dans la vie économique et sociale. L'interpellation semble surtout inviter les universitaires à ne pas voir en cette orientation de l'enseignement et de la recherche, ni une incompatibilité avec la production de connaissances, ni un enseignement et une recherche au rabais. Son but est plutôt un souci de voir les économies traditionnelles du pays partager les bienfaits des sciences et des techniques qui font le pouvoir et la richesse des économies des pays développés. Ce thème consacré à l'amélioration du bien-être de la société comporte cinq unités de finalités pour sept unités de buts. Sa congruence interne est donc forte.

Le second thème de la catégorie traite de culture et de religion. L'introduction des langues nationales et de l'éducation religieuse dans le système éducatif formel est également présentée comme une innovation majeure du domaine social. Cependant l'implication de l'enseignement supérieur dans le processus n'est pas explicite.

Les langues nationales sont présentées comme étant les seules aptes à promouvoir le génie créateur et la personnalité culturelle du citoyen sénégalais et l'éducation religieuse comme un moyen de favoriser la pénétration de l'enseignement dans les zones islamisées qui y sont réfractaires. L'université, devant être constituée, comme il sera souligné plus loin, de *centres de réflexion, de conception et de proposition sur tous les problèmes relatifs à l'enseignement, à la formation et à la recherche* (SN1p52-53/22), il semble que son implication dans ces interventions relatives à la culture et à la religion se trouve justifiée par

cet argument. Le thème comporte neuf unités de finalités et trois unités de buts; sa congruence interne est donc faible.

d) L'administration et la politique de gestion

Cette catégorie, qui traite du dernier axe prioritaire identifié, a trait aux choix d'ordre administratif et politique : choix de structures administratives et académiques; choix des modalités de fonctionnement; choix des fondements de la gestion; choix des orientations politiques. Trois points font l'objet d'une attention particulière :

- 1) la gestion fondée sur la démocratie, la collégialité et la rigueur. Il est clairement exprimé la volonté de créer dans l'administration universitaire un esprit nouveau permettant une gestion fondée sur la collégialité et la rigueur (SN1p53/26) tout en la dotant de structures démocratiques (SN1p53/75). Il est aussi exprimé la nécessité de veiller au fonctionnement démocratique et efficace des structures des structures académiques et administratives;
- 2) la mise en place des structures de base tant académiques qu'administratives est aussi reconnue comme une nécessité. Il envisagé d'instaurer dans ces structures un fonctionnement démocratique et une gestion fondée sur la collégialité et la rigueur. Parmi les structures académiques, la faculté des sciences est présentée comme l'entité qui regroupe les disciplines liées à la connaissance du monde physique et la gestion rationnelle du patrimoine naturel (SN1p41/98). Cette perception est à rapprocher de l'idéologie fondée sur les disciplines dont il sera question plus loin;
- 3) les relations de l'université avec la communauté, la région, l'Afrique et le monde sont évoquées dans les unités 35 et 56 (SN1p38/35, 56). Leur développement nécessite la révision des accords de coopération franco-sénégalaise; révision qui est à situer dans le cadre de la rupture avec le passé recommandée pour effectuer une réforme universitaire véritable dont il a été question plus haut. La lecture faite du contenu des énoncés concernés dégage la vision d'une université intégrée aux niveaux de la communauté, de la région, de l'Afrique et du monde et fonctionnant harmonieusement à la recherche des solutions aux problèmes sociaux de développement. La catégorie traitant de l'administration et de la politique de gestion compte huit unités de finalités pour quinze unités de buts, sa congruence interne est forte.

L'analyse de l'ensemble du regroupement des verbes connecteurs associés aux objets des propositions suggère que les postulats (les visions du monde qui servent de fondement au processus de planification curriculaire) privilégiés au niveau de l'enseignement supérieur par les acteurs des ÉGÉF se ramènent à deux. Le premier postulat relève de la psychologie cognitive eu égard au nombre et à la qualité des interventions préconisées dans le domaine de l'enseignement-apprentissage. Une tendance à la théorie humaniste de l'éducation peut être associée à ce choix. Le second postulat a trait à l'implication de l'université dans le développement socio-économique qui, lié au désir manifeste de rompre avec le passé et le présent de l'institution, exprime une tendance marquée vers la théorie curriculaire de la reconstruction sociale.

La partie suivante examine la congruence interne dans le corpus 2 du Sénégal.

4.3- Étude de la congruence interne dans les textes du corpus 2

Comme il a déjà été annoncé dans la présentation des documents sélectionnés du Sénégal, le texte de Niang (1995) est complémentaire de celui de 1994. Une seule finalité a été identifiée dans Niang (1995) et l'ensemble de sa finalité et de ses buts se classent dans les influences politico-administratives. Aussi, les éléments constitutifs de ses propositions ont-ils été ajoutés aux tableaux 8 et 9, qui présentent les regroupements des éléments des propositions du corpus 2. Cependant, pour distinguer les énoncés respectifs des deux textes dans les tableaux, les numéros des énoncés du texte de 1995 seront précédés de la lettre a.

4.3.1- Le regroupement des producteurs de propositions

Du regroupement des producteurs de propositions (tableau 8) trois catégories analytiques ont été formées.

Tableau 8

Regroupement des producteurs de propositions en vue de tester la congruence interne dans le corpus 2 (les numéros des énoncés du texte Niang (1995) sont précédés d'un a)

Nom de la catégorie	Les producteurs de propositions regroupés en thèmes	Numéros et (fréquence) des finalités	Numéros et (fréquence) des buts	Observations sur la congruence interne
La réforme : objets, principes, visions	4, 5, 6, 7, 8, 39, 53, l'Université de Dakar; 15, a4, a26, 35, 37, 64, 65, 66, 95, 96 l'université; 27, 50, 109, 115 la communauté universitaire; a27, 73, 74, l'Assemblée de l'université; 75 les chefs d'établissements; les responsables de l'université; 60 la population d'étudiants; a19, a20, les étudiants; a22, les professeurs; les hommes; les enseignants; a31 la FEDER; a32 le SAES	a4, 4, 5, 6, 7, 8, 15 (7)	a19, a20, a22, a26, a27, a31, a32, 35, 37, 39, 50, 53, 60, 64, 65, 66, 73, 74, 75, 95, 96, 109, 115 (23)	forte
	25, 26, 100 le développement prospectif; 45, 46, 55, 56, 57, 58, 103 les nouveaux enjeux; a7 le succès de la réforme; 101 les champs de liberté démocratiques 71, 72, 78, 83, 84, 85, 86 les réseaux de relations internes, externes et de communication; 76 les créniaux de communication; 79, 80, 81, 82 la coopération internationale; 108 les activités sportives	25, 26 (2)	45, 46, 55, 56, 57, 58, 71, 72, 76; 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 100, 101, 103, 108, a7 (23)	forte
La réforme des structures académiques et administratives	33, 34, 38, 52, l'université de développement; 29 les facultés nouvelles; 30 les facultés-écoles; 62 les nouvelles structures de l'université; 118 les filières de formation; 120, 121 les structures interactives de recherche fondamentale et appliquée; 87 les centres de contrôle des équivalences académiques; a8, a29, a30 la Commission de l'enseignement	29 (1)	33, 34, 38, 52, 62, 87, 118, 120, 121, a8, a29, a30 (12)	forte
	63 les structures administratives 77 les services centraux du rectorat; 88 l'espace physique du campus pédagogique; 94 les structures d'ordre; 101 les champs de liberté démocratique; 110, 111 Le campus; 112, 113 la cellule dite campus culture; a8 la documentation pédagogique; a9 l'acquisition d'outils scientifiques et pédagogiques; a23 les notes de cours; a25 les cours.	(0)	63, 77, 88, 94, 101, 110, 111, 112, 113, a8, a9, a23, a25 (13)	nulle
La politique de gestion de la réforme et de sa mise en oeuvre	a11, a12, a13, a14, a15 les principales conclusions de la CNES; 9, 10, 11 la politique universitaire de développement; 19, 54, 61 la politique globale de restructuration; 20, 21, 22, 23, 67, 68, 69, 70 la revitalisation des structures; a10 la réhabilitation du campus physique; 40 la rénovation des structures, des espaces; 114 la mise en oeuvre de la politique de réforme; 13, 47, 117 la mise en oeuvre des nouvelles structures; 16, 17, 18 les trois axes prioritaires	9, 10, 11, 13, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 23, (11)	a10, a11, a12, a13, a14, a15, 40, 47, 54, 61, 67, 68, 69, 70, 114, 117 (16)	forte

	93, 49, 90, 91, 104, 107 les mesures; 105, 106 les dispositions; 41, 42, 43, 44, 102 les stratégies pédagogiques; 48 les systèmes d'évaluation; a24 l'évaluation des étudiants; a21 les avis des étudiants; a16, a17 l'admission des étudiants; a18 le transit maximum dans les premiers cycles des facultés; a28 les expériences en cours sur les unités de valeur; 59 la définition et la limitation de la capacité d'accueil; 97 les ressources matérielles et humaines; 98 les moyens;	0		a16, a17, a18, a21, a24, a28, 41, 42, 43, 44, 48, 49, 59, 90, 91, 93, 97, 98, 102, 104, 105, 106, 107, (23)	nulle
--	---	---	--	--	-------

a) La réforme : objets, principes, visions

La catégorie est divisée en deux thèmes presque également fournis en unités d'analyse. Le premier thème identifie les instances, les responsables administratifs, les membres de la communauté universitaire et les principaux groupes sociaux qui ont posé des actes dans le processus de la réforme universitaire. Parmi les groupes sociaux il est fait mention de deux syndicats la FEDER (Fédération de l'éducation et de la recherche) et leSAES (Syndicat autonome de l'enseignement supérieur). L'objet de la réforme est bien sûr l'université et spécifiquement l'UCAD, car il faut le souligner le Sénégal compte, actuellement, une autre université d'État à Saint-Louis et au moins une université privée à Dakar. Le terme université est revenu dans 17 unités d'analyse sur un total de 30 dans le thème, qui compte sept unités de finalités pour vingt-sept unités de finalités. Sa congruence interne est donc forte.

Le second thème est relatif aux principes et aux visions de la réforme universitaire. Les principes et les visions sont relatifs à la communauté universitaire dans ses missions, son environnement, ses rapports internes et ses rapports avec ses partenaires locaux et internationaux. On peut relever, ici, l'introduction de l'expression « développement prospectif », présenté comme une amélioration constante de la qualité de la vie des hommes (entendez de la communauté universitaire). Son objectif déclaré est de faire du campus universitaire un environnement totalement épanouissant (SN2ap17/25, 26, 100). Il est fait état des nouveaux enjeux introduits par la réforme dans sept unités d'analyses dans le thème. Un accent particulier est aussi mis sur la nécessité de mettre en place des réseaux de relations et de communications internes et externes tout en intensifiant la coopération internationale. De tels développements sont commandés par les nouveaux enjeux et le succès de la réforme en dépend. Le thème compte deux unités de finalités et vingt-trois unités de buts, sa congruence interne est donc forte. Il en est de même pour l'ensemble de la catégorie.

b) La réforme des structures académiques et administratives

Cette deuxième catégorie du regroupement des producteurs de propositions du

second corpus du Sénégal est constituée de deux thèmes.

Le premier thème traite de la réforme des structures académiques. La réforme des structures est l'un des changements qualitatifs proposés pour la réalisation des visions préconisées dans la réforme. On remarquera que les concepts comme l'enseignement, la pédagogie, l'apprentissage, la recherche, le développement économique et social sont intimement liés dans de très nombreux énoncés à la réforme des structures, qu'elles soient académiques ou administratives. Le message à percevoir semble qu'une réforme des structures politico-administratives, des modifications de certaines pratiques de gestion ou de fonctionnement et un apport important de moyens humains et matériels de qualité suffiraient pour bâtir une *université de développement*. Ce nouveau concept est repris dans quatre unités du thème.

Par ailleurs, ce concept même *d'université de développement* a, pour certains membres de la communauté universitaire sénégalaise, une connotation dévalorisante et synonyme d'exclusion. Ainsi l'exprime Mamadou Diouf (1994 : 265) : *'l'Université de développement postule des recherches directement utilisables, discréditant les sciences sociales, humaines et économiques*. Une telle perception du concept peut empêcher l'aboutissement de la réforme au moins dans certains secteurs. Il semble donc indispensable de lever tout équivoque à ce propos, car, comme le souligne Arguin (1986 : 61), *loin de rejeter le développement des humanités, une planification stratégique doit situer celles-ci à l'intérieur même du mouvement scientifique*. Et ce n'est pas la seule raison. Ignorer cette perception du concept aboutirait en effet à une réforme théorique des structures sans la révolution pratique des mentalités (Riverin, 1971) qui mène à une réelle participation de tous à la vie académique.

Les structures qui sont à la base de *l'université de développement* à bâtir sont les facultés-écoles appelées à agir comme des structures interactives de recherche fondamentale et appliquée, qui stimulent la créativité et favorisent l'émergence de nouvelles formes de pensée (SN2p18/29, 30; SN2p19/119, 120, 121). Le thème comporte une unité de finalité et douze unités de buts, sa congruence interne est forte.

Le second thème de la catégorie a trait aux réformes des structures de gestion administrative et académique. Il est, plus d'une fois, question du campus universitaire et de ses structures d'ordre. L'intention exprimée de créer des *champs de liberté démocratiques* (SN2p17/26, 101) et la préoccupation portée aux niveaux d'éducation et de culture nécessaires pour leur fonctionnement efficace sont des signes incontestables d'une volonté politique de démocratisation de la vie universitaire. Sur le plan académique, il est fait mention d'acquérir des outils scientifiques et pédagogiques ainsi que de la documentation. Le thème ne comporte que des unités de buts, sa congruence interne est donc nulle.

c) La politique de gestion de la réforme et de sa mise en oeuvre

Cette dernière catégorie est constituée de deux thèmes dont le premier a trait aux politiques de gestion de la réforme alors que le second traite des opérations concrètes de leur mise en oeuvre.

Les politiques dont il est question dans le premier thème se réfèrent aux principales conclusions de la *Concertation nationale sur l'enseignement supérieur* (CNSE) qui a réactualisé les résolutions des ÉGÉF relatives à l'enseignement supérieur. Il est surtout question de politique universitaire de développement, de restructuration, de revitalisation et de rénovation des structures et de réhabilitation du campus. Le thème a une congruence interne forte, il compte 11 unités de finalités pour 16 unités de buts.

Les unités du second thème sont une énumération des mesures et des dispositions à prendre pour mettre en oeuvre la politique de réforme. Les mesures et les dispositions sont autant administratives qu'académiques. Le thème a une congruence interne nulle, il ne compte aucune unité de finalité.

La distribution des finalités et des buts dans l'ensemble du regroupement des producteurs de propositions montre une congruence interne forte dans quatre thèmes et nulle dans les trois thèmes restants. Qu'en est-il du second regroupement ? C'est l'objet de la partie qui suit.

4.3.2- Le deuxième regroupement des unités analytiques

La quantité de matériel obtenu avec les tandems verbes connecteurs-objets des propositions a conduit à la création de deux catégories supplémentaires à celles du regroupement des producteurs de propositions. Les cinq catégories obtenues (tableau 9) ont été intitulées respectivement comme suit 1) la réforme : visions institutionnelles; 2) les principes et les choix de gestion relatifs à la communauté universitaire et ses partenaires; 3) les actions visant l'amélioration de l'enseignement-apprentissage et de la recherche; 4) la réforme des structures et des principes de gestion académique et administrative; 5) les principes et les choix concrets de la politique de mise en oeuvre de la réforme. Une vue synoptique du résultat du regroupement effectué permet de constater que la liaison, voire la subordination de toutes les autres composantes de la réforme aux choix politico-administratifs relevées dans le traitement précédent se confirme.

a) La réforme : visions institutionnelles

Dans les visions institutionnelles, il est affirmé le désir de mettre en oeuvre les résolutions des États généraux de l'éducation et de la formation réactualisées par la CNSE (SN2ap26-27/11, 15; SN2ap16/37). Il a déjà été signalé que les résolutions de cette dernière instance sont d'ordre purement politico-administratif et ne font que vaguement cas de la réforme des programmes de formation proprement dite. Sans minimiser l'impact que ces résolutions pourraient avoir sur le curriculum, il y a tout de même lieu de souligner l'importance et la visibilité qui leur sont accordées. On est amené à se demander dans quelle mesure l'administration universitaire demeure encore une unité d'appui aux missions de l'institution.

Dans les textes de Niang (1994, 1995), il n'est plus question de rupture avec le passé et le présent de l'institution pour atteindre les objectifs de la réforme. Des concepts nouveaux ont été introduits, c'est *l'université de développement* (SN2ap17/7, 33, 34, 38, 52; SN2ap16/37; SN2ap20/63), la *coopération co-développement* (SN2ap2ap17/39, SN2ap25/84). Ce dernier concept semble indiquer le choix de l'université de s'ouvrir largement au monde tout en conservant ses alliances passées. Ce choix s'écarte donc de l'idée qu'une réforme véritable de l'université sénégalaise nécessite la révision préalable

Tableau 9

Regroupement des verbes connecteurs associés aux objets des propositions en vue de vérifier la congruence interne et dégager les axes prioritaires des orientations des programmes des textes du corpus 2; (les numéros des énoncés du texte Nliang (1996) sont précédés d'un a)

Nom de la catégorie	Les verbes connecteurs et les objets des propositions regroupés par thèmes	Numéros et (fréquences) des énoncés dans les finalités	Numéros et (fréquences) des énoncés dans les buts	Observations sur la congruence interne
La réforme : visions institutionnelles	4 se projeter dans le futur; 5 se réformer positivement; 7 être une université de développement; 8 redéfinir ses missions; 11 avoir pour finalité la mise en oeuvre des principales conclusions de la CNREF; 15 revitaliser son espace par la mise en oeuvre des conclusions de la CNES; 54 construire une véritable université de développement; 63 prendre en charge et impulser une véritable université de développement; 70 contribuer à la restauration de l'autorité morale, au prestige et au rayonnement de l'université; 72 rechercher et renforcer les liens de coopération dynamique et efficace; 84 nouer des liens durables de solidarité et de fraternité entre les hommes désireux de s'investir dans la coopération-co-développement; 95 opérer la réforme.	4, 5, 7, 8, 11, 15 (6)	54, 63, 70, 72, 84, 95 (6)	forte
Les principes et les choix de gestion relatifs à la communauté universitaire et ses partenaires	9 suppose un nouvel esprit pour de nouvelles attitudes; 18 être l'assainissement, le développement et l'animation culturelle du campus; 19 suppose des ressources humaines de qualité; 27 sauver son université en péril; 85 transmettre et circuler des informations et nouvelles relatives à la politique et à la vie universitaires; a11 sont relatives à l'autonomie de l'université à nécessairement renforcer.	9, 18, 19, 27 (4)	85, a11 (2)	faible
	41 favoriser de bonnes conditions de travail aux étudiants; 42 assurer aux étudiants un encadrement pédagogique performant; 43 préparer les étudiants à une quête constante d'un savoir-faire adapté aux préoccupations nationales; 44 doter les étudiants d'une volonté affirmée d'être parmi les meilleurs d'une génération de chercheurs productifs; 55 s'orienter vers une maîtrise des flux d'étudiants; 56 obtenir et gérer un transit normal de l'étudiant dans son espace de formation; 57 berner rigoureusement la durée de la formation; 59 impliquer une admission sélective des étudiants; 60 accroître les flux sortants d'étudiants; 102 assurer aux étudiants un environnement culturel et scientifique propice; 110, 111 être un centre permanent de conférences, de séminaires et de colloques; a13 sont relatives à la maîtrise des flux d'étudiants; a15 sont relatives à l'assainissement du campus social; a26 assure en toutes circonstances la liberté de suivre les cours à ceux qui le souhaitent.	(0)	41, 42, 43, 44, 55, 56, 57, 59, 60, 102, 110, 111, a13, a15, a26 (15)	nulle
	33 assumer leurs responsabilités sociales et morales; 45 être davantage qualifiés et performants.	(0)	33, 45 (2)	nulle

	25 être perçu comme une amélioration constante de la qualité de la vie; 26 poser des problèmes de niveau d'éducation et de culture démocratique; 38 offrir à chacun la possibilité de s'accomplir totalement, la plénitude à tous; 39 favoriser l'épanouissement intégral des hommes; 50 évoluer dans des espaces physiques et académiques favorables à l'épanouissement des hommes; 71 renforcer et maintenir une concertation positive avec la communauté universitaire et les partenaires; 82 assurer une certaine mobilité des hommes; 87 contribuer à une bonne mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs; 104 garantir de meilleures conditions de travail à l'ensemble de la communauté universitaire; 108 créer de bonnes conditions d'épanouissement général; 109 avoir besoin de s'épanouir totalement; 121 favoriser un dialogue plus fécond avec les communautés nationales et internationales; a10 permettre un meilleur épanouissement de la communauté universitaire.	25, 26 (2)	38, 39, 50, 71, 82, 87, 104, 108, 109, 121, a10 (11)	forte
Les actions visant l'amélioration de l'enseignement-apprentissage et de la recherche	39 favoriser un transfert effectif de la science et du savoir créatif; 40 viser une meilleure transmission des connaissances et une formation de qualité; 46 s'investir dans une formation pédagogique appropriée; 47 conduire à la mise en place de systèmes d'évaluation de l'enseignement et de la recherche; 48 s'assurer d'une remise en cause du savoir acquis, du savoir-faire et des stratégies existantes du savoir-faire; 52 offrir une formation et une recherche de qualité; 80 avoir un rôle de recherche-développement; 86 s'occuper des innovations pédagogiques et de la refonte des programmes; 103 remettre en cause les pratiques et les traditions routinières; 111 accueillir diverses personnalités des arts, des lettres et des sciences; 112 programmer annuellement un cycle de conférences; 120 stimuler la créativité; 121 favoriser l'émergence de nouvelles formes de pensées; a4 poursuivre les efforts de création de cycles d'études de deux ans pour former de futurs entrepreneurs; a8 donner accès à un enseignement et à une recherche de qualité; a9 permettre d'asseoir des stratégies appropriées de formation-recherche; a12 sont relatives à la rénovation des structures pédagogiques et de recherche.	a4 (1)	39, 40, 46, 47, 48, 52, 80, 86, 103, 111, 112, 120, 121, a8, a9, a12 (16)	forte
	29 être des facultés-écoles; 30 avoir une double vocation affirmée de formation professionnelle et de formation théorique et spécialisée en interaction; 117 conduire à la création de filières appropriées; 118 déboucher sur la vie active; 119 conduire à la redéfinition des structures de recherche fondamentale et appliquée;	29, 30 (2)	117, 118, 119 (3)	forte
	58 définir la capacité maximale d'accueil de chaque établissement; a16 se fera en fonction des places disponibles dans les différentes structures d'enseignement; a17 se fera selon les procédures arrêtées par les structures d'enseignement concernées; a18 est de quatre ans avec un redoublement et un seul par année; a19 est obligatoire aux travaux pratiques et dirigés; a20 formulent anonymement un avis pédagogique sur chacun des cours qu'ils suivent; a21 figurent au dossier des enseignants; a22 doivent corriger les notes de cours des premiers cycles mises au point par les associations des étudiants; a23 sont publiées par les PUD ou par les étudiants; a24 porte sur l'ensemble des programmes en toutes circonstances; a25 continuent même avec des effectifs réduits à l'unité; a27 établir le calendrier de l'année académique; a28 devront être évaluées avant toute généralisation; a29 est créée pour prendre en charge les problèmes d'enseignement; a30 est présidée par un professeur titulaire nommé par le recteur après avis de l'Assemblée de l'université; a31 lier l'application des nouvelles conditions d'accès à l'université à la création effective des filières devant prendre en charge les bacheliers non admis à l'université.	(0)	58, a16, a17, a18, a19, a20, a21, a22, a23, a24, a25, a27, a28, a29, a30, a31 (16)	nulle

La réforme des structures et des principes de gestion académique et administrative	10 avoir pour finalité des changements-qualitatifs; 13 conduire à la rénovation des structures pédagogiques; 16 être la mise en oeuvre des structures nouvelles de l'université; 17 être la revitalisation des structures participatives de concertation, de coopération et de développement; 33 pourvoir de structures humanistes; 34 pourvoir de structures scientifiques et technologiques; 39 se munir d'espaces créatifs de domaines humanistes; 52 pourvoir de structures de gestion moderne; 53 modifier les structures administratives et pédagogiques; 61 procéder au rééquipement scientifique et pédagogique complet des structures d'enseignement et de recherche; 62 adopter et mettre en oeuvre des structures modernes orientées vers l'auto-développement; 65 pourvoir l'université de centres de consultations et de services; 83 aménager des aires de convergence et d'échanges culturels entre toutes les communautés universitaires du monde; 101 créer des champs de liberté démocratique; 107 favoriser le développement des structures et des activités sportives; 114, 115 conduire à la construction du nouvel espace de co-développement et d'épanouissement, de libertés démocratiques.	10, 13, 16, 17 (4)	33, 34, 39, 52, 53, 61, 62, 65, 83, 101, 107, 114, 115 (13)	forte
Les principes et les choix concrets de la politique de mise en oeuvre de la réforme	75 veiller au fonctionnement régulier des assemblées de faculté, des conseils d'établissement et de département; 100 faire du campus universitaire un environnement physique culturel et scientifique épanouissant; a14 sont relatives à la réorganisation de la gestion administrative et financière; a32 lie toute augmentation de charges horaires à une compensation financière. 6 mettre en oeuvre les conditions de sa revitalisation; 19 suppose des moyens matériels importants; 20, 21, 22 créer ou redynamiser les réseaux de relations; 35 définir et gérer des programmes de développement; 64 réadapter et réviser les textes organiques de l'université; 66 offrir et vendre des services; 67, 68 adhérer aux exigences de l'université à bâtir, aux besoins d'une meilleure circulation de l'information; 69 contribuer à une meilleure coopération inter-universitaire; 73 être le maillon central des relations internes et locales, des éléments importants du réseau; 74 être les éléments importants du réseau; 78 établir, par une coopération internationale de développement, un dialogue inter-culturel des communautés scientifiques; 79 être une coopération-co-développement; 81 renforcer les moyens de l'université; 88 pourvoir de règles et de lois démocratiques; 90, 91 protéger l'environnement du campus, le patrimoine mobilier et immobilier de l'université; 92 entreprendre la rénovation des espaces et la réhabilitation de certains locaux; 93 mettre fin aux diverses pollutions visuelles et sonores; 94 respecter les principes de gestion administrative et pédagogique; 96 prévoir des systèmes efficaces de fonctions et de services; 98 accompagner la mise en oeuvre de mesures d'assainissement; 105 garantir la sécurité des biens et des personnes sur l'ensemble du campus; 106 assurer le respect des libertés démocratiques sur l'ensemble du campus; a7 suppose l'existence de moyens suffisants pour l'accès à une documentation pédagogique et scientifique.	(0) 6, 19, 20, 21, 22, 23 (6)	75, 100, a14, a32 (4) 35, 36, 64, 66, 67, 68, 69, 73, 74, 78, 79, 81, 88, 90, 91, 92, 93, 94, 96, 98, 105, 106, a7 (23)	nulle forte

des accords de coopération franco-sénégalais en matière d'enseignement supérieur.

Il est aussi manifesté la volonté politique d'associer la communauté universitaire au processus de prise des décisions majeures telles que la *redéfinition des missions, des objectifs, des modes et processus d'évolution* (SN2ap17/8) de l'université. Des expressions comme *se projeter dans le futur* ou *se réformer positivement* (SN2ap16/4, 5) sont utilisées, probablement pour galvaniser la communauté universitaire et l'inciter à participer activement au processus de *restauration de l'autorité morale, au prestige et au rayonnement* de l'université (SN2ap24/70).

La catégorie analysée compte six unités de finalités et six unités de buts, sa congruence interne est forte. Il faut souligner ici que les textes de ce corpus 2 du Sénégal ont été les plus difficiles à découper en énoncés, en unités d'analyse et par la suite à exploiter à cause de leur particularité syntaxique. L'énoncé SN2ap17/39 illustre l'évocation dont il est fait état ici.

b) Les principes et les choix de gestion relatifs à la communauté universitaire et ses partenaires

Cette seconde catégorie est subdivisée en quatre thèmes dont un ne compte que deux unités d'analyse.

Pour *sauver son université en péril* (SN2ap28/27), la communauté universitaire est invitée à se doter d'un *nouvel esprit pour de nouvelles attitudes* (SNa27-28/9), car la mise en place de *l'université de développement* et la sauvegarde de l'autonomie universitaire nécessitent des *ressources humaines de qualité* (SN2ap19/19); l'attention particulière portée aux étudiants trouve sa justification en cette exigence. Ce premier thème de la catégorie compte quatre unités de finalités et deux unités de buts, sa congruence interne est faible.

Dans le second thème, il est suggéré de *favoriser de bonnes conditions de travail aux étudiants*, de leur assurer un *encadrement pédagogique performant*, de les doter d'une *volonté affirmée d'être parmi les meilleurs d'une génération de chercheurs productifs*

(SN2ap18/41, 42, 44). Pour atteindre ces objectifs, la maîtrise des flux d'étudiants (SN2ap18/55; SN2bp2/13) et *l'assainissement du campus social* (SN2bp2/15) sont présentés comme des préalables incontournables. Le thème ne comporte aucune unité de finalité, sa congruence interne est nulle.

Par ailleurs, il est requis des enseignants qu'ils assument leurs *responsabilités sociales et morales* (SN2ap17/33) et qu'ils soient *davantage qualifiés et performants* (SN2ap19/45). La congruence interne de ce troisième thème est nulle comme dans le précédent, car il ne comporte aucune unité de finalités pour deux unités de buts.

Dans le quatrième et dernier thème de la catégorie, un accent particulier est mis sur la nécessité de favoriser la concertation, l'échange, la mobilité des membres de la communauté universitaire, la coopération et *l'animation culturelle du campus*. L'orientation de ces dispositions qui visent l'épanouissement général de la communauté universitaire, se trouve confirmée par la volonté exprimée dans les énoncés SN2ap17/33 et SN2ap17/39 de *doter l'université de développement à bâtir de structures et de domaines humanistes*.

L'option humaniste ainsi affirmée est conforme aux conclusions dégagées du *Rapport des États généraux de l'éducation et de la formation* et dont un des énoncés postule la promotion du *développement intégral de l'Homme*. Le thème a une congruence interne forte, il comporte deux unités de finalités pour onze unités de buts.

La perception du message véhiculé dans la catégorie peut être que la construction d'une véritable université de développement suppose, de la part de la communauté universitaire, des changements d'attitudes, des engagements, des sacrifices. En contrepartie il lui est promis des possibilités *d'accomplissement total, d'épanouissement général, de plénitude, une amélioration constante de sa qualité de la vie* au sein du campus universitaire.

c) Les actions visant l'amélioration de l'enseignement-apprentissage et la recherche

Cette catégorie comporte trois thèmes dont le premier est relatif aux actions préconisées.

Ces actions visent la mise en place d'une *formation et d'une recherche de qualité* (SN2ap18/40, SN2ap17/52, SN2bp1/8) susceptibles de *stimuler la créativité* et de favoriser *l'émergence de nouvelles formes de pensées* (SN2ap19/120, 121), en assurant *un transfert effectif de la science et du savoir créatif* (SN2ap17/39). Pour ce faire, les enseignants sont invités à *s'investir dans une formation pédagogique appropriée* (SN2ap19/46, SN2bp1/9), à *remettre en cause les savoir et les savoir-faire acquis* (SN2ap21/48) par la *rénovation des structures pédagogiques et de recherche* (SN2bp2/12) et la *refonte des programmes* (SN2ap26/86).

Les orientations qui précèdent expriment un réel désir de changer les stratégies d'enseignement et de voir le corps enseignant universitaire s'ouvrir aux sciences de l'éducation. Le propos reste cependant vague et imprécis quant aux mesures concrètes de sa mise en pratique dans le milieu universitaire généralement réfractaire à la formation pédagogique en vertu du principe fondateur de l'université moderne qui permet à tout scientifique de valeur de se transformer en professeur (Szmrecsányi, 1996). Le thème compte une unité de finalité pour treize unités de buts, sa congruence interne est forte.

Les *facultés-écoles* sont les structures préconisées pour la mise en oeuvre des actions précédentes. Ces structures nouvelles sont appelées à assurer *la formation professionnelle et la formation théorique et spécialisée en interaction* (SN2ap18/29, 30). Les facultés ainsi redéfinies sont appelées à mettre en place des filières de formation qui débouchent sur la vie active et à effectuer la recherche fondamentale et appliquée. Ce second thème de la catégorie compte deux unités de finalités pour trois unités de buts, sa congruence interne est forte.

Le troisième et dernier thème de cette catégorie consacrée à l'amélioration de l'enseignement-apprentissage et de la recherche regroupe les actions concrètes envisagées pour améliorer l'efficacité interne des structures de formation universitaires et particulièrement des facultés. L'instauration de l'évaluation des enseignements est une des innovations introduites. Il est aussi envisagé de limiter l'accès et la durée du séjour des étudiants dans les facultés (SN2ap19/58; SN2bp3/16, 17, 18; SN2bp7/31). Le thème compte

quinze unités de buts et aucune unité de finalité, sa congruence interne est nulle.

d) La réforme des structures et des principes de gestion académique et administrative

Cette catégorie comporte deux thèmes. Le premier, dont l'analyse suit, est relatif à la réforme des structures universitaires.

Pour introduire les *changements qualitatifs* (SN2ap27-28/10) devant amener le développement universitaire, il est préconisé la *mise en oeuvre des structures nouvelles de l'université* (SN2ap18/16), l'*implantation de centres de consultations et de services* (SN2ap21/61), d'*un nouvel espace de co-développement et d'épanouissement et de libertés démocratiques* (SN2ap28/114, 115), la *rénovation des structures pédagogiques et administratives* (SN2ap18/13; SN2ap17/53), la *revitalisation des structures participatives de concertation, de coopération et de développement* (SN2ap24/17), la mise en place de *structures humanistes et de structures modernes de gestion* (SN2ap17/33; SN2ap20/62), le développement des *structures et des activités sportives* (SN2ap27/107). Il est enfin envisagé d'*aménager des aires de convergence et d'échanges culturels entre les communautés universitaires du monde* (SN2ap25/83) et de recourir à l'aide de la *coopération internationale pour le rééquipement scientifique et pédagogique complet des structures d'enseignement et de recherche* (SN2ap20/61; SN2ap17/34).

La plupart des réformes de structures préconisées et évoquées ci-dessus réitèrent le problème de la subordination des innovations pédagogiques et académiques, aux réformes politico-administratives, problème déjà abordé dans le traitement des producteurs de propositions. Ce thème relatif à la réforme des structures compte quatre unités de finalités pour treize unités de buts, sa congruence interne est forte.

Le second thème de la catégorie a trait aux principes de gestion. Il est préconisé de *veiller au fonctionnement régulier des assemblées de faculté, des conseils d'établissement et de département* (SN2ap25/75). L'ouverture de ces assises aux représentants d'enseignants de divers grades, des étudiants, du personnel d'appui et des partenaires sociaux des instances universitaires concernées mérite d'être rappelée. Le fonctionnement régulier desdites instances traduirait dans les faits la volonté politique d'instaurer une gestion

moderne basée sur la concertation et la collégialité, et une démocratisation effective de la vie universitaire.

La prise en compte de l'exigence syndicale de lier *toute augmentation de charges horaires à une compensation financière* (SN2bp7/32) est une autre concrétisation de cette volonté politique de démocratisation qui est assortie du désir de créer dans le campus universitaire *un environnement culturel et scientifique épanouissant* (SN2bp1/7). Le thème ne comporte aucune unité de finalité pour quatre unités de buts, sa congruence interne est nulle.

e) Les principes et les choix concrets de la politique de mise en oeuvre de la réforme

Dans les textes de Niang (1994 et 1995), les actions de gestion semblent de loin plus importantes que les actions de direction au sens de Bennis. Les unités suivantes peuvent être attribuées à des actions de direction : la mise en oeuvre des *conditions de la revitalisation* de l'université (SN2ap16/6); la *création et la redynamisation d'un réseau de relations internes*, (SN2ap24-25/20) d'un *réseau de relations externes et internationales de coopération* (SN2ap25/21) et d'un *réseau de relations de communications* (SN2ap26/22); la *définition des programmes de développement* (SN2ap24/35); l'*adhésion aux exigences de l'université à rebâtir et aux besoins d'une meilleure circulation de l'information* (SN2ap24/67, 68). Toutes les autres unités (soit 19 sur un total de 26) peuvent être considérées comme relatives à des actions de gestion. Le thème comporte six unités de finalités, pour vingt-trois unités de buts, sa congruence interne est forte.

L'attention doit être attirée sur l'imbrication dans les textes analysés des propositions de solutions des affaires courantes ou concrètes (actions de gestions) et les innovations à développer (actions de direction). Face à la résistance au changement prévisible dans toute réforme, et spécialement universitaire, il est à craindre que la résolution des affaires courantes ne prenne le dessus sur l'implantation des innovations. L'ensemble des propositions des textes analysés reflète certaines descriptions que Bennis (1991) donne des actions du *manager* par opposition à celles du leader confrontés, tous deux, à des situations comparables : le *manager* administre, gère les affaires courantes, se concentre sur les

systèmes et les structures; alors que le leader innove, développe des nouveautés, se concentre sur les hommes. La direction de l'université est probablement consciente de ce risque d'être submergée par la gestion des affaires courantes, c'est ce qui justifierait les orientations humanistes envisagées dans le programme d'action.

Sur les onze thèmes constitués dans les cinq catégories du regroupement des verbes connecteurs associés aux objets des propositions, six ont une congruence interne forte, un a une congruence interne faible et celle-ci est nulle dans les quatre thèmes restants. Cet état de la congruence interne peut être attribué à la relation de subordination des orientations académiques aux mesures politico-administratives dont il a été fait état tout au long de l'analyse des textes du corpus 2.

4.4- Étude de la congruence externe entre les corpus 1 et 2 et de ses implications

Par le biais de l'étude de la congruence externe, cette partie se donne pour objectifs 1) d'explicitier les orientations majeures dégagées des textes étudiés relativement à l'importance des fréquences des unités de texte qui s'y rapportent; 2) d'identifier les implications d'une congruence forte, faible ou nulle sur le processus de planification des programmes.

4.4.1- Les orientations majeures

Le rapprochement des catégories établies dans les regroupements des tableaux 6, 7, 8 et 9 amène à dégager les deux domaines majeurs sur lesquels portent les innovations proposées dans les orientations du système et des programmes. Il s'agit d'une part, de la réforme des structures et du fonctionnement de l'institution universitaire et, d'autre part, de la réforme de l'enseignement-apprentissage et de la recherche.

Dans les orientations du système, une distinction nette est faite entre ces deux domaines, 58 producteurs des propositions sur 95 soit environ 61 % se rapportent à la réforme des structures et du fonctionnement et 39 % à la réforme de l'enseignement-

apprentissage et de la recherche. Les fréquences des énoncés relatifs aux deux domaines sont égales (46) quand on regroupe les verbes connecteurs associés aux objets des propositions.

La situation est plus complexe dans les orientations des programmes où il n'a pas été possible de séparer les orientations administratives de celles purement académiques. Dans tous les cas de figure, il est apparu que les orientations de **réforme académique** sont subordonnées aux orientations de **réforme organisationnelle et administrative**. Il est difficile de statuer sur le degré de la congruence externe dans une telle situation. Cependant, on se doute qu'une telle expansion des structures et du fonctionnement administratifs auront certainement un impact important sur le reste de la vie organisationnelle et particulièrement sur le curriculum.

Comme structure organisationnelle, Mintzberg (1982) classe les universités dans les bureaucraties professionnelles et l'UCAD en serait donc une. Une bureaucratie professionnelle s'appuie pour fonctionner sur les **compétences** et le **savoir** de ses opérateurs qui sont, dans notre cas, les **enseignants universitaires**. L'université recrute généralement des spécialistes dûment formés au niveau le plus élevé. Cependant, leur niveau de socialisation n'est pas aussi sévèrement contrôlé que dans les autres corporations professionnelles, notamment en ce qui concerne la fonction d'enseignement. Néanmoins les enseignants universitaires jouissent d'une latitude considérable, voire d'un pouvoir discrétionnaire dans l'exercice de leur travail, en particulier dans les domaines où leurs compétences et leur savoir ne peuvent être contestés significativement que par des pairs réunis en organisation professionnelle. Les domaines dont il s'agit et qui concernent cette recherche sont : la planification, l'exécution, la gestion et l'évaluation des curricula de la Faculté des sciences et techniques.

Le Recteur de l'UCAD a réaffirmé la latitude et le pouvoir discrétionnaire évoqués ci-dessus en parlant d'*une autonomie de l'université à nécessairement renforcer*. Mintzberg considère que le centre opérationnel d'une bureaucratie professionnelle est un répertoire de programmes standards, constitués, en fait, des programmes que les professionnels sont capables de réaliser ou qu'ils veulent bien réaliser. Il en serait ainsi des programmes de formation de l'enseignement supérieur dont il est dit dans l'énoncé SN1p38/106 qu'ils

demeurent *inadaptés aux réalités sénégalaises malgré plusieurs réformes opérées depuis 1969.*

La bureaucratie professionnelle est une structure démocratique. Comme l'indiquent une dizaine d'énoncés des textes relatifs aux orientations du système (Sn1p53/23, SN1p53/75, SN1p53/80, et SN1p38/104) et des programmes (SN2ap17/26, SN2ap17/38, SN2ap26/88, SN2ap17/101, SN2ap26/106 et SN2ap28/ 115), la démocratie est une des caractéristiques les plus vivement souhaitées à l'UCAD. Sur ce point les deux séries d'orientations présentent donc une congruence externe forte et des signes de concrétisation de cette politique sont perceptibles dans le programme d'action de la direction de l'université.

La démocratisation est, en effet, visiblement mise en oeuvre dans l'institution si l'on s'en tient à l'ouverture des assemblées universitaires -avec des quotas de représentation précis- aux enseignants des différents grades, aux étudiants, au personnel non-enseignant et à des représentants de la société civile non-universitaire. La prise en compte de l'opinion des syndicats d'enseignants comme le Syndicat unique et démocratique des enseignants du Sénégal (SUDES) ou le Syndicat autonome de l'enseignement supérieur (SAES) et la tolérance des syndicats d'étudiants rentrent aussi dans ce souci d'ouverture démocratique. Enfin, une des orientations de la gestion universitaire fonde celle-ci sur la **démocratie**, la **collégialité** et la **rigueur**. Il faut dire tout de suite que, malgré ce souci d'ouverture démocratique vers des personnalités extérieures au noyau professionnel de la bureaucratie universitaire, les professeurs titulaires et les maîtres de conférences, soutenus par le reste du corps enseignant, gardent une autonomie considérable.

D'après Mintzberg, c'est dans ces caractéristiques de démocratie et d'autonomie que résident les problèmes majeurs d'une bureaucratie professionnelle. Cela peut être le cas pour l'UCAD. L'autonomie notamment permet à certains professionnels d'ignorer les besoins de leurs clients. Elle encourage aussi beaucoup d'entre eux à ignorer les besoins de l'organisation (Mintzberg, 1982 : 331). Le rapprochement est à faire à l'UCAD où les clients (les étudiants et la société), les instances de supervision et la direction de l'institution réclament, avec plus ou moins de succès, de l'enseignement et de la recherche scientifiques de *répondre aux impératifs de développement économique et social, de s'adapter aux réalités sénégalaises, de donner dans le cadre des facultés-écoles des formations*

professionnelle et théorique en interaction grâce à des filières de formation débouchant effectivement sur la vie active.

Mintzberg explique une telle attitude réfractaire à l'innovation des bureaucraties professionnelles par le fait que ces structures sont conçues pour perfectionner des programmes standards et non pour en inventer de nouveaux. Pour innover, il faut rompre avec les routines établies et s'ouvrir aux connaissances d'autres disciplines. Dans le cas étudié, il s'agit pour les enseignants de rompre avec leurs programmes de formation basés exclusivement sur l'acquisition des fondements scientifiques, de s'ouvrir aux spécialistes d'autres domaines comme la planification et la gestion stratégiques, le curriculum, la psychologie cognitive et la sociologie pour concevoir, planifier, exécuter et évaluer des programmes répondant aux besoins de leurs clients. Comme le dit Fourez (1985 : 114), *établir un programme pour l'enseignement des sciences n'est pas un acte scientifique mais plutôt une décision socio-politique.*

Sur le plan de l'enseignement-apprentissage (une des fonctions principales de l'université), deux tendances ont été dégagées des orientations éducationnelles du système : 1) une tendance à l'humanisme et 2) une tendance à la reconstruction sociale. Si les orientations des programmes prônent bien des interventions et la mise en place de *structures* et de *domaines humanistes*, les idées de rupture avec le passé et le présent de l'institution et d'implication dans le développement économique et social n'apparaissent plus clairement. Cela justifie en partie la faible congruence dont il a été fait état entre les deux niveaux d'orientations (du système et des programmes) sur ce point.

Les degrés de congruence établis sur les différents points qui précèdent ont des implications sur le processus curriculaire que va donc tenter d'élucider la partie de l'analyse qui suit.

4.4.2- Implication des degrés de la congruence

La principale implication des degrés de congruence est à rechercher dans les idéologies curriculaires, leur philosophie et les autres influences qui les sous-tendent. Il est nécessaire, en effet, de chercher à voir s'il y a réellement un lien entre les idéologies

véhiculées dans le système universitaire sénégalais et les différentes théories auxquelles les tendances évoquées les ont référées.

Pour discerner ou comparer des idéologies curriculaires, Schiro (1978) utilise six paramètres principaux caractéristiques des théories curriculaires qui sont : le but de l'idéologie, la conception de la connaissance, la conception de l'apprentissage, la conception de l'apprenant, la conception de l'enseignement et la conception de l'évaluation qui y sont développées. Grâce à ces paramètres, on peut tenter un rapprochement entre les idéologies curriculaires sénégalaises et les théories dont elles semblent s'inspirer. Le tableau 10 présente un résumé des informations issues de la comparaison du contenu de ces différents paramètres.

a) Du but

Le but du système universitaire sénégalais fait un assemblage judicieux des idéologies de la reconstruction sociale et de l'humanisme. Le développement économique et social renvoie à la notion de satisfaction des besoins matériels et spirituels de la reconstruction sociale, alors que le développement intégral de l'Homme, l'épanouissement total, la plénitude et l'accomplissement total de tous renvoient à l'idéologie centrée sur l'enfant. Seul fait défaut le concept de croissance, central dans cette dernière idéologie.

b) De la perception de la connaissance

Le fait de considérer la connaissance comme un héritage de toute l'humanité que les Sénégalais se doivent, à la fois d'exploiter pour leur développement économique et social et d'approvisionner par une *contribution propre* de leur recherche scientifique et technique indique que la connaissance est une réalité objective extérieure à l'individu. Cette conception diffère des idéologies humaniste et de la reconstruction sociale où la connaissance est considérée comme une réalité subjective et intrinsèque à l'individu. Le système universitaire sénégalais adopte ici la conception de l'idéologie centrée sur les disciplines (*Scholar academic ideology* de Schiro, *op. cit.*).

Tableau 10

Comparaison de notre perception des principaux paramètres des idéologies du système universitaire sénégalais à ceux de deux idéologies curriculaires (Schiro, 1978) proches

Paramètres utilisés	Idéologies du système universitaire sénégalais	Idéologie de la reconstruction sociale	Idéologie centrée sur l'enfant (Idéologie humaniste)
But	Contribuer au développement économique et social et assurer le développement intégral de l'homme, l'épanouissement total, la plénitude et l'accomplissement total de tous	Reconstruire la culture de telle sorte que les membres de la société parviennent à satisfaire au mieux leurs besoins matériels et spirituels	Stimuler la croissance de l'apprenant par la conception d'expériences d'apprentissage dont il se sert pour apprendre, combler ses besoins et poursuivre ses intérêts
Perception de la connaissance	La connaissance est considérée comme un héritage scientifique et culturel commun de l'humanité qu'il faut, à la fois, exploiter et approvisionner. Elle est extérieure à la personne et relève des disciplines académiques	La connaissance exprime à la fois la vérité et la valeur, l'intelligence et l'attitude morale. Elle confère à celui qui l'acquiert la capacité de reconstruire sa société. Elle provient de l'interprétation du passé, du présent et du futur de la société	La connaissance a la nature de finesse personnelles qui reflètent la manière d'être de l'individu qui la détient. Elle lui donne la capacité d'être lui-même au niveau le plus élevé de l'actualisation de soi
Perception de l'apprentissage	L'apprentissage est vu à la fois comme une somme de connaissances transmises à assimiler (rôle passif de l'apprenant), mais aussi comme un processus actif où l'apprenant participe à la construction de son savoir	L'apprentissage est perçu comme un endoctrinement à voir les événements de son environnement à travers la vision d'un futur meilleur. Chacun apprend les choses en relation avec ce qu'il sait déjà et dans leur contexte de production	L'apprentissage est perçu comme des phases de croissance au cours desquelles l'individu construit son propre savoir, au contact de son environnement confronté à ses besoins, sa personnalité, son stade de développement
Perception de l'apprenant	L'apprenant est perçu comme un membre de la société en quête d'un savoir-faire qui le transformera en un chercheur productif, respectueux de la modernité et de la condition humaine, de la nature et de la société. Il devra participer à la transformation de la société, de la nature et du monde	L'apprenant est perçu comme un être social dont la nature est définie par la société. Il est donc considéré comme un membre de la société en cours de maturation qui agit sur elle pour redéfinir sa propre nature et celle de sa société	L'apprenant est considéré comme un organisme intégré imbu d'une bonté innée, comme un agent propulseur de sa propre croissance et comme un bâtisseur actif de son propre savoir
Perception de l'enseignement	L'enseignement consiste à la fois à transmettre les connaissances, à préparer des expériences d'apprentissage puisées dans le réel et le vécu et propres à stimuler chez l'apprenant le goût de l'effort et de l'innovation. Il consiste aussi à animer des débats pour aider les apprenants à bâtir leur propre savoir	L'enseignement consiste à guider les apprenants pour les endoctriner dans la vision de la société désirée. Les enseignants utilisent la pression du groupe et le milieu d'apprentissage pour influencer et orienter l'apprentissage	L'enseignement consiste à faciliter l'apprentissage en fournissant des opportunités d'expériences d'apprentissage; à interférer entre l'apprenant et les expériences d'apprentissage comme facilitateur. L'enseignant aide l'apprenant à croître
Perception de l'évaluation	L'évaluation des apprentissages consiste à attribuer une note qui permet de classer l'étudiant dans la hiérarchie de la discipline et par rapport à ses pairs. L'évaluation du curriculum est l'appréciation qu'ont les enseignants de leur discipline	L'évaluation mesure les progrès de l'étudiant en fonction de ses aptitudes. L'évaluation du curriculum ne fait pas partie intégrante du processus curriculaire	L'évaluation est utilisée dans l'intérêt de la personne ou du curriculum évalués. L'intention est de permettre à l'intéressé de tirer des leçons de ses erreurs.

c) De la perception de l'apprentissage

La perception de l'apprentissage dans le système universitaire sénégalais voudrait se voir sous la perspective du transmetteur de connaissances comme dans les idéologies centrées sur la discipline, de l'efficacité sociale et de la reconstruction sociale; mais aussi sous la perspective du receveur de connaissances comme c'est le cas dans l'idéologie centrée sur l'enfant.

Le système universitaire sénégalais voudrait aussi voir l'apprenant être le principal acteur dans son apprentissage tout en maintenant un rôle déterminant à l'enseignant comme dans les idéologies de l'efficacité et de la reconstruction sociales. Il est, enfin, fait mention de développer des attitudes nouvelles, le jugement et l'esprit critique, le tout résultant plus en un changement de comportement comme dans l'idéologie de l'efficacité sociale qu'au changement d'esprit prôné par les trois autres idéologies de Schiro.

d) De la perception de l'apprenant

Pour les planificateurs des programmes universitaires sénégalais, l'apprenant est perçu comme un membre de sa société et un citoyen de son pays, de sa région, de l'Afrique, en quête d'un savoir-faire censé le transformer en un futur *chercheur productif*. Il est donc considéré comme en formation et non encore productif; il doit acquérir des valeurs et des compétences qui lui font défaut. Il s'agit d'un point de vue développé dans l'idéologie centrée sur les disciplines.

L'accent est mis, dans les stratégies d'enseignement préconisées, non sur l'apprenant mais sur les actes d'apprentissage, bien qu'il soit recommandé de prendre en compte les préoccupations de l'étudiant, d'assurer son plein épanouissement, sa plénitude et son accomplissement total. Il en est ainsi également (tout au moins en ce qui concerne le centre d'intérêt) dans toutes les idéologies de Schiro à l'exception de celle centrée sur l'enfant.

Il y a donc lieu de s'inquiéter que l'humanisme affiché ne se traduise pas dans la pratique de l'enseignement-apprentissage. Cette inquiétude s'accroît quand on réalise que l'étudiant est traité non pas sur la base individuelle, mais conformément à une norme comme le montrent les méthodes d'évaluation préconisées.

e) De la perception de l'enseignement

Le système universitaire sénégalais recommande à ses enseignants d'être, d'une part, performants (SN2ap49/45) dans la transmission des connaissances comme dans l'idéologie centrée sur les disciplines et d'autre part, d'être un guide, un aide, un *animateur de débats* (SN1ap51/63) comme dans l'idéologie centrée sur l'enfant.

Les types d'enseignement préconisés sont proches du discours didactique comme dans l'idéologie centrée sur les disciplines; certes, il est recommandé de fonder l'enseignement sur le réel et le vécu et de stimuler chez l'étudiant l'esprit de créativité, le goût de l'effort et de l'innovation. Cela rappelle l'interaction apprenant-environnement prônée par l'idéologie centrée sur l'enfant.

Enfin, il question à plusieurs reprises de *doter les étudiants d'une volonté affirmée d'être déjà parmi les meilleurs d'une génération...* (SN2ap18/44). Cette formule ressemble à celle d'un processus de conditionnement ou d'endoctrinement comme dans l'idéologie de la reconstruction sociale, sauf que la vision de référence de l'avenir de la société n'a pas été clairement définie dans le système universitaire sénégalais.

f) De la perception de l'évaluation

Les pratiques d'évaluation des apprentissages recommandées dans les orientations des programmes universitaires sénégalais jointes à notre expérience de ces pratiques dans une autre université africaine nous ont amené à déduire que l'évaluation des apprentissages consiste à attribuer une note, qui servira à déterminer la réussite ou l'échec de l'étudiant, son positionnement par rapport à ses camarades de classe, son maintien ou non dans la poursuite des études dans la discipline. La notation est fondée sur la capacité de l'étudiant à restituer ce qui lui a été transmis.

C'est l'appréciation des enseignants spécialistes de chaque discipline qui tient lieu d'évaluation du curriculum, celle-ci vise à s'assurer que le curriculum reflète leur perception de la discipline. Toutes ces pratiques sont propres à l'idéologie centrée sur les disciplines.

D'après ce qui précède, il apparaît que le système universitaire sénégalais a fait un mélange éclectique de différentes idéologies curriculaires, puisant principalement dans l'idéologie centrée sur les disciplines et celle centrée sur l'enfant avec l'adjonction de

quelques tendances inhérentes aux autres idéologies (voir tableau 10 p. 90). Ces choix idéologiques n'ayant pas toujours respecté les règles de congruence recommandées par le processus de planification curriculaire, il y a fort à craindre que leur aboutissement dans les programmes ne puisse pas se faire.

À ce handicap prévisible s'ajoute la structure organisationnelle de l'université qu'on dit naturellement réfractaire aux innovations. On comprendrait alors pourquoi les programmes n'ont pas changé malgré les nombreuses réformes entreprises depuis 1969.

4.5- Analyse du corpus 3 et étude de sa congruence externe avec les corpus 2 et 3

Dans les textes du corpus 3, l'intérêt est porté non pas au contenu scientifique des programmes, mais aux objectifs généraux qui sont censés avoir guidé son choix. Les objectifs généraux découlent, en principe, des orientations des programmes et doivent traduire les buts de ceux-ci en habiletés intellectuelles, en attitudes ou en habiletés motrices. Il n'y aura pas à déterminer la congruence **interne** au sein du corpus 3 qui ne comporte qu'un seul type d'intentions éducationnelles, les objectifs généraux.

Les tableaux de regroupement (11 et 12) établis à partir des éléments constitutifs des propositions dégagées des énoncés serviront donc à vérifier si les objectifs généraux correspondent aux buts du programme et à vérifier si les théories curriculaires préconisées dans les niveaux précédents ont effectivement influencé le choix du contenu des programmes, des objectifs et des stratégies d'enseignement-apprentissage, du matériel didactique indispensables pour leur bonne exécution et pour leur évaluation, ce qui constitue la congruence externe.

Trois catégories analytiques ont été dégagées des regroupements des éléments constitutifs de propositions des objectifs généraux utilisés. Présentées en fonction de l'importance de la fréquence de leurs énoncés, ces catégories ont été intitulées : 1) instructions relatives aux stratégies d'enseignement-apprentissage; 2) présentation des fondements des programmes et des prérequis et 3) actions inhérentes à la mise en oeuvre de la réforme.

4.5.1- Le regroupement des producteurs de propositions

Comme l'indique le tableau 11, les instructions relatives à une meilleure *transmission des connaissances* (SN2ap18/40) sont de loin les plus nombreuses. L'introduction d'un enseignement de l'expression écrite et orale et l'étude des langues étrangères en Faculté des sciences et techniques sont les deux innovations majeures introduites conformément à l'objectif annoncé dans les orientations des programmes de poursuivre *la formation de futurs entrepreneurs* (SN2bp5/4).

Tableau 11
Regroupement des producteurs des propositions des objectifs généraux des programmes de la Faculté des sciences et techniques de l'UCAD. (Les lettres a et b désignent respectivement les énoncés extraits des deux textes du corpus 3)

Nom des catégories	Les producteurs de proposition regroupés par thèmes	Fréquence des énoncés de chaque catégorie
Instructions relatives aux stratégies d'enseignement-apprentissage	5b les apports magistraux dans les enseignements expression orale et écrite; 6b, 7b l'enseignement expression orale et écrite; 8b l'enseignement expression orale et écrite; 11a, 12a, 13a, 14a, 15a dans le programme de chimie de deuxième année de la section physique chimie, les faits; 20a, 22a, 23a, 24a, 25a, 26a, 27a, 28a, 30a, 31a, 32a Dans l'exécution du programme de mathématiques de première année de la section sciences naturelles, les procédés pédagogiques; 21a La réticence de beaucoup d'étudiants biologistes et géologues à l'égard des mathématiques; 33a, 34a, 35a, 36a Dans le programme de physique de première année de la section sciences naturelles, la partie portant sur la thermodynamique	26
Présentation des fondements des programmes et des prérequis	4a, 5a la Faculté des sciences; 6a, 7a, 8a, 9a, 10a le programme de mécanique de deuxième année de la section mathématiques et physiques; 16a, 17a, 18a, 19a L'introduction de la biochimie en deuxième année de la section physique et chimie	11
Actions inhérentes à la mise en oeuvre de la réforme	3a, 3b la vocation fondamentale de la faculté; la mise en place des nouvelles filières de formation; 4b la réforme	3

Il est à relever que ces deux innovations ne font partie que du premier des cinq groupes de compétences générales présentées comme vitales pour devenir un entrepreneur efficace (Everwijn *et al.*, 1993) et qui sont : les compétences de communication, d'analyse et de gestion de l'information, d'analyse et de résolution des problèmes, de prise de décision et de détermination des priorités, d'entregent et de leadership. De plus, l'enseignement, tel que préconisé, est toujours orienté sur les disciplines comme l'indiquent les instructions

relatives à l'exécution des différents programmes.

Malgré les innovations introduites donc, il incombe toujours à l'étudiant de faire le lien entre les disciplines apprises et les problèmes à analyser et à résoudre dans la vie réelle. On est loin du concept de *facultés-écoles* ayant la *double vocation affirmée de formation professionnelle et de formation théorique et spécialisée* (SN2ap18/29, 30) qui débouchent effectivement sur la vie active (SN2ap18/118).

La vocation de structure de socialisation semble toujours ignorée au profit de celle de *structures universitaires fondamentales* (SN1p39/72, 95, 96, 97) dévolue aux facultés dans les orientations du système. Ces difficultés évidentes d'articulation entre les objectifs généraux et les niveaux supérieurs des intentions éducatives en illustrent la bien relative congruence externe.

4.5.2- Le regroupement des verbes connecteurs associés aux objets des propositions

Comme le montre le tableau 12, le caractère plus explicite des verbes connecteurs associés aux objets des propositions a permis de subdiviser deux des catégories. Les instructions relatives aux stratégies d'enseignement-apprentissage sont scindées en celles relatives aux stratégies d'enseignement, celles relatives au contenu de l'enseignement et une toute dernière relative aux modalités d'évaluation des aptitudes et des connaissances.

Les stratégies d'enseignement préconisées visent une meilleure transmission des connaissances scientifiques fondamentales, conformément à l'idéologie centrée sur les disciplines; la démonstration en été faite plus haut. Bien peu d'objectifs font état des aptitudes à développer si ce n'est celles implicites à chacune des parties des disciplines enseignées ou développées dans le matériel didactique utilisé.

Dans la plupart des cas, le choix du contenu disciplinaire et le matériel didactique sont très proches sinon identiques à ce qui se faisait, dans les années 1960-1970 dans les universités de pays plus développés. Il n'est pas, par ailleurs, inutile de rappeler ici que seulement une infime partie des connaissances disponibles dans chaque discipline est enseignée dans un programme. On comprend alors l'importance d'un choix endogène du contenu des programmes réclamé dans les orientations de la réforme, des aptitudes et des

attitudes à développer pour rendre l'apprenant apte à répondre aux besoins de sa société.

Tableau 12
Regroupement des verbes connecteurs associés aux objets des propositions des objectifs généraux des programmes de la Faculté des sciences et techniques de l'UCAD (les lettres a et se rapportent aux deux textes du corpus 3)

Nom de la catégorie	Les verbes connecteurs associés aux objets des propositions regroupés en thèmes	Fréquence des énoncés de chaque catégorie
Instructions relatives aux stratégies d'enseignement-apprentissage	5b seront réduits au strict minimum; 6b permettra un maximum d'exercices d'exercices pratiques; 11a seront présentés de façon à ne pas constituer une simple énumération; 12a s'efforcera d'exposer les faits en utilisant les connaissances acquises en première année; 15a mettra l'accent sur l'évolution du type de liaison et sur son influence sur les propriétés physiques et chimiques; 19a conduira à utiliser très largement les données déjà acquises en chimie physique et en chimie organique; 20a devront faire l'objet d'une attention spéciale; 21a est bien souvent d'ordre psychologique; 22a devront chercher à capter la confiance de l'auditoire; 23a devront être adaptés d'une manière très précise au but poursuivi; 24a devront montrer dès, le départ, l'intérêt pratique de la notion enseignée; 25a devront arriver très rapidement et sans démonstration trop lointaines à la notion utile; 30a assureront les enseignements; 32a devront manifester pour la biologie un intérêt spécial; 34a sera nécessaire avec le professeur de chimie; 35a se chargera de la présentation phénoménologique.	29
	7b trouve son prolongement naturel dans les cours où l'expression devra faire l'objet d'attention; 8b constitue une occasion de progresser dans le domaine de l'expression écrite; 7a prend appui sur les notions acquises en première année, tant en mathématiques qu'en physique; 9a permet quelques développements dans les directions diverses; 13a doit comprendre par famille de combinaison, oxydes, halogénures, etc; 14a doit considérer les oxydes de la troisième période; 18a imposera évidemment un choix très strict des quelques thèmes étudiés; 26a devront rechercher constamment une réplique biologique à celle-ci; 29a trouvera aisément des modèles analytiques ou probabilistes dans les faits biologiques ou géologiques; 31a devront posséder les connaissances rigoureusement requises; 33a sera plutôt traités du point de vue microscopique; 36a devront faire une large part à la thermodynamique.	
	4b conduit à de nouvelles modalités d'évaluation des aptitudes et des connaissances.	
Présentation des fondements des programmes et des prérequis	6a est un enseignement de formation scientifique de base; 8a assure les fondements et les principes de mécanique; 10a constitue une préparation aux enseignements de mécanique prévus dans plusieurs maîtrises ; 16a seront concrets; 17a seront liés au réel; 27a est destinée à révéler aux étudiants les caractères particuliers de cette science; 28a n'est pas destinée à exposer le contenu de cette science.	7
Actions inhérentes à la mise en oeuvre de la réforme	3b est introduite par la réforme du premier cycle des enseignements.	4
	3a est de former des professeurs; 4a contribue à la formation des chercheurs; 5a prépare à l'examen d'entrée à l'école agronomique et à l'école polytechnique.	

En effet, une formation conforme aux seules exigences de la discipline telle que

pensée sous d'autres cieux (Paris, New York, Londres, etc.) et en d'autre temps, appuyée par du matériel didactique conçu pour des besoins différents ne peuvent répondre aux impératifs de développement économique et social tel que le demandent les orientations du système universitaire sénégalais.

Usant de l'autonomie qu'on leur reconnaît comme professionnels, les enseignants de la Faculté des sciences et techniques restreignent leurs missions à *la formation des professeurs, des chercheurs* (SN3ap60/3, 4) et à la préparation aux *examens d'entrée aux écoles agronomique et polytechnique* (SN3ap60/5) nonobstant la professionnalisation des formations préconisée par les orientations des programmes.

Visiblement les orientations du système universitaire sénégalais et les orientations des programmes de l'UCAD jointes aux caractéristiques de la structure organisationnelle de l'institution créent une situation conflictuelle dans la définition des objectifs généraux des programmes (voir tableau 13).

Tableau 13
Résumé des orientations institutionnelles et facultaires relativement aux trois facteurs influençant le profil des programmes à la Faculté des sciences de l'UCAD

Facteurs influençant le profil des programmes	Orientations institutionnelles	Orientations facultaires
La mission institutionnelle de la Faculté des sciences	- Faculté-école à vocation de formation professionnelle et de formation théorique en interaction; - filières de formation débouchant sur la vie active; - formation des futurs entrepreneurs.	- dispenser une formation scientifique de base; - former des professeurs et des chercheurs; - préparer à l'entrée aux écoles professionnelles.
Les besoins du milieu	non explicités	non explicités
Les ressources nécessaires pour dispenser le programme	- suspension du recrutement de nouveaux enseignants - besoins en support académique (équipements de laboratoires, bibliothèques) exprimés et budgétisés	besoins en ressources humaines et en support académique exprimés

La Faculté des sciences et techniques doit se positionner entre un enseignement fondamental et un enseignement professionnalisé. Dans ces conditions, décider de n'examiner que les objectifs généraux des programmes ne signifie nullement pas que le

contenu scientifique en lui-même est neutre et ne véhicule pas d'idéologies. Au contraire élaborer un programme sans objectifs généraux découlant des orientations de son propre système éducatif, des besoins de sa propre société et de sa propre institution, c'est choisir de transmettre dans son enseignement des idéologies conçues par ceux qui ont décidé d'enseigner telles notions scientifiques à tel ou tel niveau et de ceux qui ont élaboré les manuels qu'on utilise pour enseigner ces notions.

Pour avoir une idée, ne serait-ce que partielle, de ce que veulent les enseignants de la Faculté des sciences et techniques de l'UCAD il faut examiner les éléments de réponse à la deuxième question de recherche qui est : quelles sont les démarches et les étapes qui ont ponctué le processus de planification de ces programmes ?

4.6- Les démarches et les étapes du processus de planification des programmes de la Faculté des sciences et techniques de l'UCAD

Dans cette partie, qui vise à répondre à la deuxième question de recherche, se trouve la traduction en opérations par les facultés des orientations définies par la planification institutionnelle. D'après Arguin (1986), la planification au niveau d'une faculté débute par une évaluation systématique pour décider des programmes existants, ceux qu'il convient d'éliminer, de modifier, de garder intact ou encore des nouveaux programmes à développer.

Il propose de tenir compte au cours de cette évaluation des trois facteurs susceptibles d'influencer le profil d'un programme. L'analyse, à ce niveau, va consister à voir comment la Faculté des sciences et techniques de l'UCAD a géré ces trois facteurs. Le premier facteur concerne la mission institutionnelle de l'établissement, le second est relatif aux besoins du milieu et le troisième concerne les ressources internes nécessaires pour dispenser les programmes retenus.

Le tableau 13 présente un condensé des orientations institutionnelles et facultaires de ces trois facteurs. Concernant le premier facteur il ressort nettement que la faculté n'a que très partiellement tenu compte de la définition institutionnelle de sa mission. La formation professionnelle est limitée à la seule formation des professeurs et des chercheurs

conformément à l'idéologie centrée sur les disciplines. Il est fait état de nouvelles filières, mais les unités de valeur des programmes en expérimentation examinées ne révèlent pas de véritables innovations à ce propos.

Le programme offert par l'I.S.T. (Institut des sciences de la terre) rattaché à la Faculté des sciences est certes plus professionnel, mais l'accès y est très sélectif; cet institut n'admet qu'une vingtaine d'étudiants par an dans des secteurs qui peuvent être rapidement saturés en termes d'emplois disponibles.

Comme il a déjà été souligné plus haut, on est loin de la vocation de formation professionnelle et des filières de formation débouchant sur la vie active réclamées dans les orientations institutionnelles.

Il peut s'agir là d'une forme de résistance au changement de la part des enseignants de la Faculté des sciences et techniques ou tout simplement de l'embarras né du conflit d'avoir à gérer des formations professionnelles dans une structure conçue pour effectuer la formation et la recherche fondamentales dans le style des années 1960-1970.

Dans un cas comme dans l'autre, il incombe toujours aux enseignants, et à nul autre, le devoir de concevoir, de planifier et de mettre en oeuvre les innovations réclamées par l'institution, les étudiants et la société. Cela est aussi de la création des connaissances, du transfert et de l'assimilation des connaissances nouvelles qui constituent un volet important de leurs tâches de professionnels de l'enseignement universitaire.

Le deuxième facteur qui a trait à l'analyse des besoins du milieu que doit desservir l'université et plus spécifiquement la faculté des sciences ne semble mentionné ni dans les orientations institutionnelles ni dans celles de la faculté.

Pourtant dans un pays où près de 70 % de la population active oeuvre dans l'économie traditionnelle de production animale et végétale et dans un environnement essentiellement sahélien, les besoins, et les problèmes inhérents, sont très souvent criants, simples et sans équivoques.

Les problèmes de développement économique et social dont il est question dans les orientations du système sont, avant tout, ces problèmes simples de survie de la population rurale, qu'il faut concilier avec la course aux technologies de pointe.

Une analyse très fournie des besoins de l'économie sénégalaise en formation professionnelle fut réalisée par la Commission technique n° 2 des ÉGÉF sur la base des principes arrêtés, eu égard aux contraintes de l'époque. Cette analyse était certes destinée à créer des filières de formation des ouvriers à partir des recrues des cycles de l'école fondamentale, mais l'université ne peut continuer à éviter de s'investir dans les secteurs identifiés par cette analyse si elle veut effectivement s'impliquer dans la résolution des problèmes nationaux de développement économique et social de la base.

Le troisième facteur est le mieux documenté des trois. Les besoins en support académique (équipements de laboratoires, bibliothèques, matériel de travaux pratiques, etc.) ont été analysés par un expert français, mandaté par la Banque mondiale. La liste des équipements et l'évaluation des coûts sont l'objet du document de Cambou (1995). C'est, en partie sur la base de cette analyse, que le gouvernement du Sénégal a obtenu un prêt de 26,5 millions de dollars US de la Banque mondiale dans le cadre du Projet d'amélioration de l'enseignement supérieur (PAES).

En Faculté des sciences, le matériel demandé est, en priorité, destiné à rénover le premier cycle et à assurer les travaux pratiques dans les différentes sections de sciences expérimentales.

Arguin (*op. cit.*) propose de combiner les trois facteurs pouvant influencer le profil des programmes pour établir les priorités de la faculté. En utilisant le seul facteur pleinement explicité, le support académique, les enseignants de la Faculté des sciences et techniques de l'UCAD ne peuvent que difficilement élaborer des programmes adaptés aux besoins de la société sénégalaise.

4.7- Les intervenants dans le processus de planification des programmes

L'objet de cette partie est de répondre à la troisième question de recherche rappelée ci-après : quels sont l'identité, la qualité et les rôles respectifs des ressources humaines, des instances administratives et politiques qui sont intervenues dans le processus de planification

curriculaire ?

Pour répondre à cette question, il sera difficile d'appliquer les règles méthodologiques de l'analyse de contenu utilisées dans les questions précédentes, étant donné que le matériel à analyser se compose souvent de listes de noms de personnes, leur qualification et, éventuellement, un sigle désignant l'organisme ou l'association professionnelle que la personne représente dans une réunion officielle. Dans d'autres cas, il s'agit de documents rapportant un séminaire ou une activité d'une organisation syndicale, d'un pamphlet ou de son journal corporatiste en rapport avec la réforme. Il sera donc tenté une adaptation de la méthode d'exploitation au matériel analysé en gardant la hiérarchie suivante des instances intervenantes : les ÉGÉF, les associations syndicales ou autres, les assemblées universitaires et facultaires.

Dans le discours de clôture de la cérémonie de remise des conclusions des É.G.É.F. le 06 août 1984, le Président de la République du Sénégal relève que le décret organisant la Commission nationale de réforme avait stipulé que les rapporteurs de trois de ses quatre commissions techniques seraient obligatoirement des représentants d'organisations syndicales. Accorder un tel rôle à des syndicats, parfois farouchement opposés au régime en place, dans l'élaboration d'une réforme du système éducatif est tout à fait exceptionnel dans un pays africain et même ailleurs dans le monde. C'est à juste titre que le Président insiste sur l'esprit de dialogue, la volonté de concertation et de coopération mis en oeuvre à l'occasion de ces assises.

En 1981, les enseignants du supérieur adhéraient majoritairement au Syndicat unique et démocratique des enseignants du Sénégal (SUDES). Ses membres ont agi comme rapporteur des commissions techniques 1 et 2; en plus, trois membres siégeaient dans chacune de ces commissions au nom du SUDES.

D'autres syndicats et associations ont aussi participé aux travaux de ces deux commissions; le Syndicat national de l'enseignement élémentaire (SNEEL) avait deux représentants dans les deux commissions et le Syndicat des professeurs du Sénégal (SYPROS) dans la commission technique 1; on peut enfin noter la présence d'un représentant de la Fédération des parents d'élèves sur la liste des membres de la commission technique 4.

Des membres de la commission 3 se sont enregistrés en leur nom personnel. Les autres membres des commissions (chaque commission comptait une trentaine de participants) étaient des fonctionnaires représentant différents ministères et d'autres services publics ou privés dont de nombreux établissements de formation.

Il est enfin fait état de plusieurs consultations tant à l'intérieur du Sénégal qu'à l'extérieur. Ce large éventail de participants confirme le souci de transparence du processus de réforme dont il est fait état dans le discours du Président de la république.

Certains des documents obtenus montrent que les syndicats organisent des activités pouvant influencer le profil ou l'exécution des programmes dans le cadre normal de leurs activités. On peut citer entre autres le *Rapport du séminaire d'évaluation de la réforme de l'université* organisé par le Syndicat autonome de l'enseignement supérieur (SAES); le rapport et le pamphlet produits par le SUDES/SNESUP à l'occasion de leur séminaire sur l'évaluation des enseignements dans les universités. Des articles de journaux corporatistes montrent aussi que les syndicats suivent les activités de leur institution et prennent des positions parfois difficiles à contourner dans des dossiers importants comme celui du PAES.

La dernière illustration de la diversité des intervenants dans le processus de planification des programmes à l'UCAD est donnée par la composition des différents niveaux d'instance décisionnelle de l'institution. Les assemblées de faculté et d'université sont présentées comme dotées de pouvoirs accrus.

L'assemblée de faculté est composée de 50 % de professeurs et de maîtres de conférences, 22 % de maîtres-assistants et assistants, 15 % d'étudiants, 8 % de personnel administratif, technique et de service et 5 % de personnes extérieures cooptées.

À l'assemblée d'université la représentation des maîtres-assistants et assistants et du personnel administratif, technique et de service baisse respectivement à 20 % et 5 % alors que celles des personnes cooptées est portée à 10 %.

Ces quotas de représentation illustrent la mise en oeuvre de l'ouverture démocratique préconisée par le recteur comme il a été relevé plus haut. Ils permettent, en principe, à des personnes autres que les enseignants d'avoir leur mot à dire sur la planification des programmes par exemple et à y faire valoir les attentes de la société. Ladite ouverture pouvant être perçue par les enseignants comme une tentative de réduire leur autonomie, on peut se demander si l'effet escompté sera obtenu; certainement pas sans résistance.

5

EXPLOITATION DES TEXTES DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

L'auteur prévient le lecteur ici que les textes retenus à l'Université de Yaoundé I et présentés ci-après ne constituent pas un ensemble homogène, agencé à dessein pour répondre aux besoins de la planification stratégique d'un système d'enseignement supérieur. L'historique des événements rappelé dans la présentation qui suit permet d'en percevoir quelques-unes des raisons. L'étude du deuxième cas de cette recherche présentera, de ce fait, quelques différences de structure avec le premier. De plus, le propos suivant de Landry (1992 : 338) s'applique bien ici : *comme l'analyse de contenu varie selon le type de texte analysé et le type d'interprétation, il n'existe pas de méthode d'analyse facilement transposable à toutes les situations.*

5.1- Présentation des textes choisis à l'UY I

Au Cameroun, le Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique, créé par le décret n° 74/358 du 17/04/1974, est l'instance étatique qui définit les orientations en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique et technique. Le décret définit les attributions du conseil, désigne ses membres de droit et fixe sa périodicité.

Les attributions, le nombre et la composition en membres de droit du conseil furent modifiés par le décret 82/465 du 04 octobre 1982. Les nouvelles dispositions prévoient que le Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a pour attribution de donner un avis sur la définition et l'orientation de la politique du gouvernement en matière d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique; de donner un avis sur la définition des diverses orientations des programmes de formation des cadres supérieurs de la nation au niveau de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique; de

donner un avis sur la coordination de l'ensemble des activités relatives à l'enseignement supérieur et à la recherche sur le plan national et la coopération internationale; de donner un avis sur l'harmonisation des activités entre d'une part, les institutions universitaires et d'autre part, de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique.

Les deux décrets prévoient que le Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique se réunit une fois par an et aussi souvent que l'intérêt l'exige sur convocation de son Président. À date, il n'y a eu que deux sessions de ce conseil, en 1974 et en 1982.

En 1993, le gouvernement a entrepris la Réforme universitaire du Cameroun, qui a introduit des changements majeurs dans l'enseignement supérieur, tant en nombre d'institutions universitaires que dans la structure des programmes de formation, sans avoir recours au Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Toutefois, certains des nouveaux textes font allusion à cette instance, sans cependant se référer explicitement à l'une ou l'autre de ses deux sessions. Malgré ce silence, du document publié à l'issue de la session de 1982 seront extraits les textes qui définissent les orientations du système universitaire camerounais. Ce choix se fonde sur le fait que le Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique reste l'instance reconnue par la réglementation pour définir les orientations du système d'enseignement supérieur et la session de 1982 reste sa dernière en date.

5.1.1- Les textes du corpus 1 de l'UY I

Publié sous la forme d'actes, le rapport des travaux de ce Conseil de 1982 comporte une dizaine de textes dont quatre ont un rapport direct avec l'objet de cette recherche. Ce sont : 1) *Le discours d'ouverture du Chef de l'État, Président du Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique*; 2) *La politique de l'enseignement supérieur, rapport général présenté par le ministre de l'éducation nationale*; 3) *Le rapport des commissions 1, affaires académiques et 2, affaires socio-professionnelles du Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique de 1982*; 4) *Les recommandations adoptées par le Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique de 1982*. L'exploitation de ces quatre textes devraient donner une

idée d'ensemble des orientations du système universitaire camerounais à l'issue de la session du Conseil de 1982.

5.1.2- Les textes du corpus 2 de l'UY I

Les textes relatifs à l'orientation des programmes de formation en sciences de 1993 à l'Université de Yaoundé I proviennent du livre de la *Réforme universitaire au Cameroun*. Il en sera d'abord extrait la Préface du Ministre Edzoa et la Présentation générale qui précèdent les textes de la réforme proprement dite. Ces textes décrivent le *désarroi* de la communauté universitaire et les mesures prises dans le cadre de la présente réforme pour endiguer ce *désarroi*. Ensuite, parmi les textes de la réforme, il sera retenu, dans le décret 93/036 du 29 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Yaoundé I, les parties pouvant avoir une influence directe sur les curricula de licence.

5.1.3- Les textes du corpus 3 de l'UY I

Comme le stipule le décret portant organisation administrative et académique de l'Université de Yaoundé I, le contenu des programmes d'enseignement de la Faculté des sciences a été divisé en unités de valeur, modules et filières par les enseignants au niveau des départements. Huit documents ont été ainsi produits dans les disciplines suivantes : mathématiques, informatique, physique, chimie, sciences de la terre, biochimie, biologie et physiologie animales, biologie et physiologie végétales. À l'exception de la chimie placée sous la responsabilité conjointe des Départements de chimie organique et de Chimie inorganique, les autres documents ont été produits sous la responsabilité de chacun des départements correspondant au reste des disciplines. Les unités de valeur codées ont été regroupées en modules et en filières dont la responsabilité peut incomber à un département différent de celui qui gère des unités de valeur constitutives.

Les textes définissant les orientations des programmes ont été promulgués en janvier 1993 et les programmes qui en découlent mis en oeuvre dès octobre de la même année à tous les niveaux du cycle de licence. Les objectifs généraux et la description de ces programmes constitueront les textes du troisième corpus de l'Université de Yaoundé I.

5.2- Étude de la congruence interne dans le corpus 1 de l'UY I

L'étude de la congruence interne consiste à déterminer s'il y a correspondance entre les finalités et les buts identifiés dans chacun des textes analysés. Cette phase de l'analyse permet également d'identifier certains concepts-clefs dont le suivi à travers les différents textes permettra de déterminer les influences prises en compte dans l'élaboration des orientations des curricula et, à travers celles-ci, des objectifs généraux des programmes. L'étude de la congruence interne relève de la première question de cette recherche. Étant donné la complexité de la réponse à cette question, il est proposé le schéma 4 qui résume les étapes de l'étude de la congruence interne et de la congruence externe dans les textes des trois corpus de l'UY I.

5.2.1- La congruence interne dans le *Discours d'ouverture de la session du Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique de 1982*

Comme il a déjà été dit, ce texte renferme les orientations suggérées par le Président de la République, président du Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique. La seule présence du chef de l'État à l'ouverture de ces assises atteste de l'importance que le gouvernement y attache et des espoirs misés.

a) Les producteurs de propositions

Les producteurs de propositions de ce texte ont été regroupés en quatre catégories analytiques (tableau 14) intitulées respectivement : 1) la politique de formation du gouvernement dans l'enseignement supérieur; 2) les attentes du gouvernement à l'égard de la communauté universitaire; 3) les attentes gouvernementales en matière de développement économique et social et 4) les attentes du gouvernement à l'égard des assises du conseil.

La politique de formation du gouvernement dans l'enseignement supérieur. Cette première catégorie a été subdivisée pour mieux faire ressortir les trois axes de la politique

Tableau 14

Regroupement des producteurs de propositions du Discours d'ouverture de la session du Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de 1982 (corpus 1 du Cameroun; CN1a)

Nom de la catégorie	Les producteurs de propositions regroupés en thèmes	Numéros et (fréquence) des énoncés des finalités	Numéros et (fréquence) des énoncés des buts	Observations sur la congruence interne
La politique de formation du gouvernement dans l'enseignement supérieur	4, 5, 6 Notre politique de formation; 83, 84, 85, La politique gouvernementale de formation; 99 Les actions multiformes menées en faveur de la formation et de la recherche; 34, 98 La politique gouvernementale en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique; 35 Que notre pays enregistre un taux de scolarisation des plus élevés en Afrique; 86, 87 Les succès d'hier.	4, 5, 6, 34, 35 (5)	83, 84, 85, 86, 87, 99, 98 (7)	forte
	16 La finalité de l'enseignement supérieur; 17, 18, 19, 20, 21, 22 C'est l'université qui; 9, 11, 12, 47, 48, 62, 108, 111, 139 L'université; 10 Le rayonnement de l'institution universitaire; 46 La mission du monde universitaire; 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75 Le monde universitaire; 96, 103 Au stade actuel de leur développement, notre enseignement supérieur et notre recherche scientifique et technique; 110 Les Institutions d'enseignement supérieur; 105 La machine universitaire scientifique et technique est destinée à.	9, 10, 11, 12, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 46, 47, 48, 62 (15)	69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 96, 103, 105, 108, 110, 111, 139 (14)	faible
Les attentes du gouvernement à l'égard de la communauté universitaire	65 Les sacrifices consentis par les pouvoirs publics pour assurer la bonne marche de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique et technique; 104 Le gouvernement n'épargnera aucun effort pour; 107, 121, 122, 123 Le premier Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique; 109 Ce conseil qui se tient opportunément à peu près au moment où démarre notre 5e plan de développement économique et social.	(0)	65, 104, 107, 109, 121, 122, 123 (7)	nulle
	23 L'acte de transmission des connaissances; 24 Le rôle des professeurs; 25 Chaque acte que; 26 Les enseignants, mieux que quiconque; 27, 28, 29, 30, 93, 94, 95 L'enseignant; 101, 102, 119 Les enseignants; 112, 117 Le professeur; 118 Les enseignants et les chercheurs; 90 Les jeunes.	23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 (8)	90, 93, 94, 95, 101, 102, 112, 117, 118, 119 (10)	forte

Les attentes gouverne- mentales en matière de développe- ment économique et social	6, 40, 41 Pour promouvoir un développement authentique, c'est-à-dire endogène et auto-centré, li; 88, 89 Pour former efficacement les hommes de valeur dont le pays a besoin, il faut que.	6, 40, 41 (3)	88, 89 (2)	faible
	42, 59 La sortie des vagues de diplômés titulaires de la licence ou de la maîtrise; 43 La dure réalité des faits; 44, 45 Des orientations réalistes et des mesures de sauvegarde nous; 60 L'exigence de professionnalisation des formations dans l'enseignement supérieur; 66, 67, 68 L'évolution du concept de professionnalisation.	42, 43, 44, 45, 59, 60 (6)	66, 67, 68 (3)	faible
Les attentes du gouverne- ment à l'égard des assises du conseil	7, 8, 14, 15, 37, 38 Nos réflexions; 31, 32, 52, 53, 54, 55, 56, 57 Je forme le vœu ardent que les conclusions de ces assises; 78, 79 Je suis persuadé que votre réflexion; 80 Je suis persuadé que les conclusions de vos travaux.	7, 8, 14, 15, 31, 32, 37, 38, 52, 53, 54, 55, 56, 57 (14)	78, 79, 80 (3)	faible

gouvernementale en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique et technique. Dans la première subdivision se retrouvent les producteurs de propositions relatifs aux énoncés de cette politique et à ses acquis et succès. La congruence interne est forte dans cette subdivision, car à ses cinq énoncés de finalités correspondent neuf énoncés de buts. Par contre, la congruence interne est faible dans la deuxième subdivision (15 finalités pour 14 buts) dont les producteurs de propositions relèvent des finalités et des missions de l'enseignement supérieur. La troisième subdivision de la première catégorie regroupe les producteurs de propositions relatifs aux mesures prises par le gouvernement en faveur de l'enseignement supérieur. Cette subdivision ne comporte aucune finalité; sa congruence interne est nulle. Dans l'ensemble, la congruence interne est forte dans cette catégorie puisqu'un total de 20 énoncés de finalités correspondent à 28 énoncés de buts.

Les attentes du gouvernement à l'égard de la communauté universitaire. Dans la deuxième catégorie sont regroupés les producteurs de propositions relatifs aux attentes du gouvernement à l'égard de la communauté universitaire. Les étudiants, désignés ici *les jeunes* (CN1ap26/90), sont interpellés dans un seul énoncé. La conception qu'a le Président de l'acte de transmission des connaissances est aussi évoquée dans un seul énoncé (CN1ap27/23). Tous les autres énoncés, soit dix-sept, interpellent les enseignants universitaires à propos de leurs tâches d'enseignement et de recherche, de leur responsabilité dans la promotion du développement économique, social et culturel du pays. Huit énoncés de finalités correspondent à onze énoncés de buts dans cette catégorie. La congruence interne y est donc forte.

Les attentes en matière de développement économique et social. Dans la troisième catégorie, les énoncés du premier thème concernent la promotion d'un *développement harmonieux de la nation, endogène et auto-centré* (CN1ap22/6, CN1ap24/40, 41) et la formation des hommes appelés à le réaliser (CN1ap25/88, 89). Les producteurs de propositions du second thème ont trait à la professionnalisation de la formation universitaire. Sont particulièrement visés les établissements qui délivrent les licences et les maîtrises, en l'occurrence, les facultés. Les deux énoncés qui évoquent ce problème (CN1ap25/42, 59)

adoptent un ton révélateur d'une crise ouverte, celle du chômage des diplômés des facultés. Et la solution à cette crise serait la *professionnalisation des formations dans l'enseignement supérieur* (énoncés CN1ap26/60, 66, 67, 68). La congruence interne est faible dans les deux thèmes et aussi dans l'ensemble de la catégorie; 9 énoncés de finalités y correspondent à 5 énoncés de buts.

Les attentes du gouvernement à l'égard des assises du conseil. Les termes de la dernière catégorie expriment la confiance du Chef de l'État en l'exercice de la réflexion mené au cours des assises du conseil et aux acteurs de cet exercice. Dans cette catégorie, comme dans la précédente, la congruence interne est faible. Quatorze énoncés de finalités correspondent à 4 énoncés de buts.

En résumé, la congruence interne est donc forte dans deux catégories d'analyse sur les quatre du regroupement des producteurs de propositions. En est-il de même dans le regroupement des verbes connecteurs associés aux objets des propositions ?

b) Les verbes connecteurs et les objets des propositions

Les verbes connecteurs associés aux objets des propositions ont été regroupés en six catégories analytiques (tableau 15) intitulées : 1) la politique gouvernementale de formation dans l'enseignement supérieur; 2) les attentes et les visions gouvernementales de la formation universitaire; 3) les attentes gouvernementales en matière de programmes de formation universitaire; 4) les tâches et les attentes à l'égard de la communauté universitaire; 5) les tâches et les attentes à l'égard de l'institution universitaire; 6) la politique de gestion de l'université et les attentes à l'égard de la session du conseil. Comme dans le traitement précédent, les catégories ont été subdivisées pour une répartition plus précise des énoncés en fonction du thème traité.

La politique gouvernementale de formation dans l'enseignement supérieur. Les deux premiers thèmes de cette catégorie, dont l'analyse suit, ne comportent que des finalités; la congruence interne y est donc nulle.

Tableau 15

Regroupement des verbes connecteurs associés aux objets des propositions du discours d'ouverture de la session du Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique de 1982 (corpus 1 du Cameroun; CN1a)

Nom de la catégorie	Les verbes connecteurs associés aux objets des propositions regroupés en thèmes	Numéros et (fréquence) des énoncés des finalités	Numéros et (fréquence) des énoncés des buts	Observations sur la congruence interne
La politique gouvernementale de formation dans l'enseignement supérieur	4 est basée sur le respect et la confiance en l'Homme; 5 est basée sur la justice sociale; 6 est basée sur l'équilibre nécessaire au développement harmonieux de la nation.	4, 5, 6 (3)	(0)	nulle
	114 doit assurer une formation qui garantisse l'esprit civique; 115 doit assurer une formation qui garantisse la rigueur sociale; 116 doit assurer une formation qui garantisse la rectitude morale; 35 procède d'une politique de formation résolument volontariste; 43 impose des orientations réalistes et des mesures de sauvegarde.	35, 43 (2)	114, 115, 116 (3)	forte
	31 s'inscrivent de manière décisive dans la quête de la finalité de réaliser la formation des cadres nationaux; 108 a affiné sa vocation fonctionnelle d'être à l'écoute de ces partenaires obligés que sont les milieux socio-professionnels et les utilisateurs des cadres formés; 110 doivent tenir compte des besoins du pays tant en cadres supérieurs qu'en cadres moyens.	31 (1)	108, 110 (2)	forte
Les attentes et les visions gouvernementales de la formation universitaire	42 pose le problème préoccupant de l'insertion des étudiants formés dans la vie active et le marché du travail; 44 éviteront le risque grave de sécréter des cadres imbus d'un vernis de culture universitaire et des diplômés au rabais prédisposés au chômage; 60 doit permettre une meilleure intégration des étudiants dans le circuit de production au sein des institutions appropriées.	42, 44, 60 (3)	(0)	nulle
	88 solent réunis tous les paramètres nécessaires à la bonne transmission des connaissances; 89 solent réunis tous les paramètres nécessaires au contrôle vigilant des connaissances; 14 devraient porter sur l'accès à l'Université.	14 (1)	88, 89 (2)	forte
	16 n'est pas seulement de façonner des érudits, grands virtuoses de la rhétorique, maîtres incollables de la mathématique et du droit; 83 a pour but de permettre aux jeunes de se réaliser; 84 a pour but de permettre aux jeunes de s'épanouir pleinement; 85 a permis de mettre l'accent sur ce qui est de nature à améliorer les conditions de formation des jeunes, ferments de nos espérances; 90 doivent en plus des connaissances livresques, être formés dans le strict respect de nos valeurs socio-culturelles et le culte de l'honneur.	16 (1)	83, 84, 85, 90 (4)	forte

	40 importe de former des hommes capables de saisir la portée et la signification des mutations que l'insertion de la modernité ont imposé à nos civilisations; 41 importe de former des hommes capables de saisir la portée et la signification des mutations que le réajustement à un mode profondément ébranlé par l'évolution de la science et de la technique ont imposé à nos civilisations; 52 s'inscrivent de manière décisive dans la quête de la finalité de créer un Homme neuf, transfiguré; 53 s'inscrivent de manière décisive dans la quête de la finalité de créer un homme sensible et engagé; 56 s'inscrivent de manière décisive dans la quête de la finalité de créer un homme de responsabilité; 57 s'inscrivent de manière décisive dans la quête de la finalité de créer un homme capable d'aller au bout de sa raison en connaissant ses limites; 105 façonnent un type d'homme camerounais capable de réaliser, dans la plénitude, la maîtrise de notre développement; 54 s'inscrivent de manière décisive dans la quête de la finalité de créer un bâtisseur de société; 55 s'inscrivent de manière décisive dans la quête de la finalité de créer un poète, c'est-à-dire, un créateur.	40, 41, 52, 53, 54, 55, 56, 57 (8)	105 (1)	faible	
Les attentes gouvernementales en matière de programmes de formation universitaire	15 devraient porter sur la détermination des profils et des niveaux de formation dans nos divers cycles d'enseignement supérieur; 66 devrait intervenir à partir de nos préoccupations actuelles; 67 devrait intervenir à partir de l'évolution de notre société; 68 devrait intervenir à partir de l'état actuel de notre enseignement supérieur et de notre marché réel de l'emploi; 59 pose le problème préoccupant de l'adaptation des programmes d'enseignement en vue de l'adéquation formation/emploi; 87 doivent inciter à toujours mieux adapter nos outils de formation et de création pour coller au progrès et à l'innovation technologique; 109 doit se donner comme objectif de s'engager toujours davantage dans l'effort national d'adaptation, d'adéquation aux réalités de notre pays; 32 s'inscrivent de manière décisive dans la quête de la finalité d'associer correctement les exigences immédiates et les exigences prospectives du développement.	15, 32, 59 (3)	66, 67, 68, 87, 109 (5)	forte	
Les tâches et les attentes à l'égard de la communauté universitaire	10 dépend, pour une large part, non de ses cycles d'enseignement, mais de la qualité scientifique et morale des ses enseignants; 117 doit être un vrai phare de la connaissance scientifique; 23 suppose une déontologie toujours appropriée; 24 est primordial, non seulement dans l'acte de transmission des connaissances, mais aussi dans l'aptitude à prêcher par l'exemple; 25 que pose l'enseignant contribue à édifier son élève; 26 a le privilège de marquer ses empreintes sur la carte d'identité de l'histoire des hommes et des traditions; 27 peut communiquer; 28 peut instruire; 29 peut éduquer; 30 peut transformer; 49 doivent être à l'avant-garde de la lutte pour notre identité culturelle; 50 doivent être à l'avant-garde de la lutte pour notre personnalité; 51 doivent être à l'avant-garde de la lutte pour notre développement; 112 doit être un vrai phare du comportement civique; 118 ont plus que d'autres, pour mission permanente, de hisser notre pays au rang de producteur, et non de consommateur des technologies; 91 doivent se rendre disponibles; 92 doivent veiller à la qualité de leurs enseignements; 93 doit inspirer la dignité et la confiance par son savoir; 94 doit vivre en conformité avec ce qu'il sait; 95 doit vivre en conformité avec ce qu'il fait; 76 doivent faire triompher les valeurs morales et scientifiques; 77 doivent promouvoir la créativité; 101 doivent être acquis aux principes qui commandent le développement de l'institution universitaire; 119 doivent apporter un appui au développement de la nation grâce à une recherche appliquée et à une vulgarisation des résultats.	10, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 49, 50, 51 (12)	76, 77, 91, 92, 93, 94, 95, 101, 112, 117, 118, 119 (12)	forte	

	46 (1)	46 est d'aller à l'utile d'une acquisition du savoir académique, l'exigence d'une solide formation civique; 69 devra vibrer au diapason d'une communion parfaite des esprits et des coeurs; 70 devra s'élever dans les sphères sublimes du savoir vrai; 71 devra se réaliser dans l'éthique supérieure de l'amour de la connaissance; 72 devra impressionner par une certaine hauteur de vue; 73 devra baigner dans un univers qui hait l'intrigue et la bassesse; 74 devra baigner dans un univers qui cultive l'objectivité d'une juste appréciation de l'autre; 75 devra baigner dans l'unité et le dévouement total à la noble cause de l'accomplissement de l'homme.	69, 70, 71, 72, 73, 74, 75 (7)	forte
Les tâches et les attentes à l'égard de l'institution universitaire	36 (1)	96 doivent déterminer les aspects directeurs et les objectifs qui permettront à leur action d'être, plus qu'hier, les catalyseurs du progrès et de s'insérer dans la dynamique du développement; 98 a pour but d'assurer l'intégration harmonieuse des institutions universitaires et de la recherche dans le processus du développement et les préoccupations de construction nationale; 99 trouvent leur justification dans notre volonté ardente de toujours assumer et consolider notre indépendance; 100 trouvent leur justification dans notre volonté ardente de toujours assumer et consolider notre auto-suffisance; 107 a visé le soul d'une certaine unité culturelle nationale; 102 doivent s'associer à l'effort national d'unité et de progrès; 36 importe que notre pays compte d'abord sur lui-même; 86 doivent être consolidés.	86, 96, 98, 99, 100, 102, 107 (7)	forte
	9, 11, 12, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 47, 48 (11)	9 est à la fois un point de départ et un point d'aboutissement; 11 se doit d'être un centre d'épanouissement intellectuel; 12 se doit d'être le point d'ancrage des valeurs morales; 17 finalise les autres niveaux d'enseignement; 18 qui actualise la connaissance scientifique et technique; 19 qui relance le savoir pour qu'il échappe à la sclérose par la remise en cause continue; 20 qui relance le savoir pour qu'il échappe à la sclérose par l'adaptation à l'innovation; 21 qui relance le savoir pour qu'il échappe à la sclérose par le bouillonnement intellectuel et les découvertes des chercheurs; 22 qui relance le savoir pour qu'il échappe à la sclérose par la collaboration entre les hommes de science et de culture; 47 se doit d'être une école de civisme; 48 se doit d'être le lieu privilégié du développement socio-culturel; 61 ne doit pas donner seulement un savoir socio-humaniste; 62 se doit d'être un temple du rayonnement scientifique; 103 doivent asseoir leurs structures; 111 verse aussi dans les divers secteurs d'activité de la nation, le produit de sa formation.	61, 62, 103, 111 (4)	faible
La politique de gestion de l'université et les attentes à l'égard de la session du conseil	34 (1)	34 a pour finalité l'orientation et la rationalisation du fonctionnement des institutions universitaires et de recherche; 65 ont été à la dimension de l'idée qu'ils se font de ces deux secteurs; 104 initier et développer des actions appropriées pour consacrer la vitesse de croisière d'une machine universitaire scientifique et technique mieux maîtrisée.	65, 104 (2)	forte
	(0)	78 sera sereine et féconde; 79 aboutira à des conclusions positives; 80 refléteront le capital intellectuel que vous représentez; 81 suis assuré de votre entière disponibilité et de votre loyalisme.	78, 79, 80, 81 (4)	faible

Les trois premiers énoncés du texte (CN1ap22/4, 5, 6) indiquent sans ambiguïté les principes qui guident l'ensemble de la politique sociale de l'État et, par conséquent, la politique de formation dans l'enseignement supérieur. Ces principes sont la *confiance en l'Homme*, la *justice sociale* et le *développement harmonieux de la nation* (CN1ap22/4, 5, 6).

De ces principes qui sous-tendent la politique de l'État découlent ceux devant régir l'institution universitaire, qui, pour reprendre les termes des énoncés (CN1ap26/7, 8, 37, 38), doit acquérir une *âme*, une *éthique*, une *tradition* et une *dynamique* caractéristiques.

Le troisième thème de la première catégorie définit les valeurs que doit inculquer la formation universitaire et les choix qu'imposent la philosophie adoptée. Les valeurs à développer sont : l'*esprit civique*, la *rigueur sociale* et la *rectitude morale* (CN1ap26/114, 115, 116). La congruence interne est forte ici; aux deux énoncés de finalités correspondent trois énoncés de buts.

La finalité de la formation universitaire est la formation des cadres supérieurs et moyens (CN1ap28/31 et CN1ap26/110) dont le Cameroun a besoin. Pour assurer cette formation des cadres, l'université doit *affiner sa vocation fonctionnelle d'être à l'écoute de ses partenaires obligés* que sont les *milieux socio-professionnels* (CN1ap23/108). Les énoncés de ce dernier thème de la première catégorie précisent l'orientation sociale de la politique de formation universitaire souhaitée par le gouvernement. Ce thème, composé d'un énoncé de finalité auquel correspondent deux buts, a une congruence interne forte.

Dans son ensemble, la catégorie compte 10 finalités explicitées par cinq buts; la congruence interne est donc faible à ce niveau. Cette donnée va à l'encontre de la conclusion de la catégorie similaire du regroupement des producteurs de propositions.

Les attentes et les visions gouvernementales de la formation universitaire. Cette deuxième catégorie du regroupement des verbes connecteurs associés aux objets des propositions est subdivisée en quatre thèmes.

Le premier thème débute par un constat de crise, *le problème préoccupant de l'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur dans la vie active et le marché du travail* (CN1ap25/42, 44; CN1ap26/60). Les diplômés chômeurs sont, pour de nombreux auteurs cités à ce propos dans les chapitres précédents, le signe patent de l'inefficacité externe des systèmes de formation, de l'inadaptation et de l'inadéquation des programmes d'enseignement supérieur. Ils constituent le mal chronique des universités africaines depuis environ deux décennies et aucun gouvernement ne peut accepter de s'en accommoder, d'où le qualificatif de *risque grave* (CN1ap25/44) qui est attribué au problème qu'ils posent. Le thème comporte deux énoncés de finalités et aucun énoncé de but, sa congruence interne est nulle.

Parmi les solutions envisagées pour faire face au problème de l'inefficacité externe de la formation universitaire, il est proposé l'amélioration de la transmission et du contrôle des connaissances (CN1ap25/88, 89) d'une part et, d'autre part, la revue des conditions d'accès à l'université (CN1ap25/14). La congruence interne est forte dans ce second thème.

L'amélioration des stratégies d'enseignement et d'évaluation doit être appuyée par le penchant humaniste de permettre aux *jeunes de se réaliser et de s'épanouir pleinement* (CN1ap22/83, 84). Ceux-ci doivent, en plus, être formés au *respect des valeurs socio-culturelles* (CN1ap26/90) du pays. Le troisième thème qui traite de ces unités a une congruence interne forte, il comporte une unité de finalité pour quatre unités de buts.

Le quatrième et dernier thème de cette deuxième catégorie donne les caractéristiques du profil de l'individu à former à l'université. La formation universitaire doit aboutir à un *homme neuf, transfiguré, un créateur et un bâtisseur de société*; elle doit créer un *homme sensible et engagé, un homme de responsabilité, capable d'aller au bout de sa raison en connaissant ses limites*; elle doit façonner un type d'homme *capable de réaliser la maîtrise du développement* (CN1ap28/52, 53, 54, 55, 56, 57, 105) du Cameroun. La congruence interne de ce thème est faible. Il compte huit unités de finalités pour une seule unité de but.

En résumé, la congruence interne est faible dans cette deuxième catégorie, 13

énoncés de finalités correspondent à 7 énoncés de buts. Il faut tout de même relever que dans le deuxième thème, une finalité est explicitée par deux énoncés de buts; et dans le troisième thème, qu'à l'unique énoncé de finalité correspondent quatre énoncés de buts.

Les attentes gouvernementales en matière de programmes de formation universitaire.

La troisième catégorie regroupe les éléments que le Président demande de prendre en compte dans l'élaboration des programmes de l'enseignement supérieur. La *détermination des profils et des niveaux de formation dans les divers cycles de formation* (CN1ap25/15) est le premier de ces éléments. Il va de pair avec la prise en compte de *l'état actuel de notre enseignement supérieur* (CN1ap26/68). Il s'agit là, en fait, d'une invitation à la communauté universitaire à effectuer l'analyse de ses facteurs internes, un des préalables à toute planification stratégique qui se voudrait efficace (Arguin, 1986; Herman et Herman, 1994). Un autre préalable à toute bonne planification stratégique est l'analyse de la société ou du milieu externe. Eu égard au nombre (7 sur 8) d'énoncés qui s'y rapportent c'est cet élément-là qui, si l'on se fie à sa récurrence, semble faire le plus défaut au processus d'élaboration des programmes de formation dans l'enseignement supérieur. En effet, les besoins du milieu d'implantation de l'université ne semblent pas pris en compte dans l'élaboration des curricula d'où la récurrence du propos.

Le Président demande notamment de prendre en compte *les préoccupations actuelles et les réalités du pays, l'évolution de sa société et l'état actuel du marché de l'emploi* (CN1ap26/66, 67, 68; CN1ap25/109). Il souhaite voir les *programmes d'enseignement adaptés en vue de l'adéquation formation/emploi* (CN1ap25/59), tout en ajustant constamment les *outils de formation et de création au progrès et à l'innovation technologique* (CN1ap24-25/87). Il demande enfin d'*associer correctement les exigences immédiates et les exigences prospectives du développement* (CN1ap28/32).

Ces différentes recommandations amènent à comprendre la nécessité pour la communauté universitaire de se mettre à l'écoute de ses partenaires obligés que sont les milieux socio-professionnels, nécessité évoquée dans le regroupement des producteurs de propositions. Une précision importante s'impose alors : il s'agit bien de tous les milieux socio-professionnels ou mieux de tous les secteurs actifs de la société, tant des secteurs

modernes de l'économie que de ses secteurs traditionnels et informels. Ce faisant, on prend effectivement en compte les préoccupations et les réalités actuelles du pays d'une part et, d'autre part, on associe correctement les exigences immédiates aux exigences prospectives du développement comme le recommandent les énoncés CN1ap28/32 et CN1ap25/109. Dans l'ensemble de la troisième catégorie, trois énoncés de finalités correspondent à cinq énoncés de buts. La congruence interne y est donc forte.

Les tâches et les attentes à l'égard de la communauté universitaire. La quatrième catégorie a particulièrement trait aux tâches et aux attentes à l'égard des enseignants, dont la *qualité scientifique et morale* est un des facteurs déterminants du *rayonnement de l'institution universitaire* (CN1ap27/10).

Les considérations du premier thème peuvent se répartir en celles qui magnifient les interventions des enseignants et celles qui lui rappellent leurs obligations et leurs devoirs dans l'exercice de l'acte d'enseigner. Il est reconnu aux enseignants les pouvoirs de *communiquer, d'instruire, d'éduquer, de transformer et d'édifier son élève*; il est, également, reconnu aux enseignants le *privilège de marquer de leurs empreintes les hommes et les traditions* (CN1ap27/26, 27, 28, 29, 30). Pour être à la hauteur de ces tâches éminemment socialisantes, il est requis des enseignants qu'ils soient de *vrais phares de la connaissance scientifique et du comportement civique* (CN1ap27/112, 117); qu'ils soient à l'avant-garde de toutes les luttes sociales, de l'identité culturelle et du développement économique et social. Il leur est demandé de hisser le pays au rang de *producteur de technologies* et d'apporter un *appui au développement de la nation grâce à la recherche appliquée et à la vulgarisation des résultats* (CN1ap28/118, 119).

Plusieurs autres recommandations portent sur l'acte d'enseigner proprement dit, le respect de sa déontologie, l'exemplarité du comportement de l'enseignant, la promotion de la créativité, le respect des valeurs morales et scientifiques, etc. Concernant l'acte d'enseigner, on peut regretter qu'il ne soit nullement fait mention du changement profond qui survient dans le rôle du professeur, autrefois titulaire du savoir et transmetteur privilégié des informations. Comme le propose Riverin (1971) enseigner doit consister, désormais, en

l'initiation de l'étudiant à une démarche personnelle vers la mise à jour de son savoir et en l'apprentissage de méthodes qui rendent cette démarche plus efficace. La congruence interne dans ce thème est forte, 12 énoncés de finalités correspondent à 12 énoncés de buts.

Le second thème de cette quatrième catégorie s'adresse à l'ensemble du monde universitaire. Il y est question de *formation générale et civique, de savoir, d'éthique et d'amour de la connaissance, d'objectivité, de dévouement total à la noble cause de l'accomplissement de l'Homme* (CN1ap26/46, CN1ap27/71, 74, 75). La congruence interne est forte dans ce thème, une finalité est explicitée par sept buts, de même que dans l'ensemble de la catégorie où 13 finalités correspondent à 19 buts.

Les tâches et les attentes à l'égard de l'institution universitaire. Le premier des deux thèmes de cette catégorie contient, entre autres, des arguments incitant les institutions universitaires et de recherche à *s'insérer dans la dynamique du développement et à s'intégrer harmonieusement dans le processus de développement et les préoccupations de construction nationale* (CN1ap28/96; CN1ap22/98). Les objectifs poursuivis dans ces processus tiennent à *une volonté ardente d'assumer et de consolider l'indépendance* du Cameroun, son *auto-suffisance* et son *unité culturelle* (CN1ap24/99, 100; CN1ap27/102). La congruence interne dans ce thème est forte, car un énoncé de finalité est explicité par sept énoncés de buts.

Par contre, la congruence interne est faible dans le second thème où quatre énoncés de buts correspondent à onze énoncés de finalités. Il est question dans ce thème de ce que doivent être les institutions universitaires : *des centres d'épanouissement intellectuel et des points d'ancrage des valeurs morales* (CN1ap27/11, 12). *Écoles de civisme, lieux privilégiés du développement socio-culturel et temples du rayonnement scientifique* (CN1ap27/47, 48, 62), les institutions universitaires doivent *actualiser la connaissance scientifique et technique* et relancer le savoir par sa *remise en cause continuelle, son adaptation à l'innovation, le bouillonnement intellectuel et les découvertes de leurs chercheurs* (CN1ap27/18, 19, 20, 21).

Le bilan de la congruence interne pour l'ensemble de la catégorie est plutôt faible, 11 énoncés de buts explicitent 12 énoncés de finalités.

La politique de gestion de l'université et les attentes à l'égard de la session du conseil.

Il est rappelé que la finalité de la politique gouvernementale de l'enseignement supérieur est *l'orientation et la rationalisation des institutions universitaires et de recherche* (CN1ap22/34) en vue d'une *machine universitaire scientifique et technique mieux maîtrisée* (CN1ap22/34; CN1ap28/104). La congruence interne est forte dans ce premier thème de la catégorie.

Tout en rappelant l'ampleur des sacrifices consentis par les pouvoirs publics pour la bonne marche de l'enseignement supérieur, le Président réaffirme sa croyance en l'institution universitaire et surtout en la science et la technique. Il mise sur l'importance du *capital intellectuel* représenté par les membres du conseil, leur *loyalisme et leur disponibilité* (CN1ap28/80, 81) pour trouver les solutions de relance de l'institution universitaire. Ce deuxième et dernier thème de la catégorie ne comporte aucune unité de finalité. Sa congruence interne est nulle.

En résumé, le bilan de la congruence interne dans les deux regroupements bâtis à partir des éléments constitutifs des propositions extraites du discours d'ouverture du Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique montre que, dans chacun des regroupements, la congruence interne est forte dans la moitié des catégories constituées. Ce texte devant être considéré en rapport avec les autres textes du corpus, les conclusions qui s'en dégagent ne peuvent être que partielles et non définitives. Il en va de même des choix d'idéologies curriculaires.

Deux tendances idéologiques majeures ressortent de ce qui précède et résument les attentes à l'égard de l'institution, de la formation et des enseignants universitaires : il leur incombe de former des citoyens, intellectuellement épanouis, socialement intégrés (**tendance humaniste**), des hommes transformés, transfigurés, des créateurs de société aptes à participer, par la maîtrise du savoir scientifique et technologique, à la construction d'une société nouvelle, auto-suffisante, indépendante et fière de sa culture (**tendance à la**

reconstruction sociale).

5.2.2- La congruence interne dans le rapport de politique générale présenté par le ministre de l'éducation nationale

Ce texte apportera certainement des précisions aux conclusions précédentes, car, en principe, il doit en être le complément; il émane d'un membre du gouvernement dans un régime présidentiel fort et très centralisé.

a) Les producteurs de propositions

Le regroupement des producteurs de propositions du rapport sur la politique de l'enseignement supérieur présenté par le ministre de l'éducation nationale a permis de bâtir deux catégories subdivisées en quatre thèmes chacune (tableau 16). Ces catégories ont été intitulées 1) visions gouvernementales de l'enseignement supérieur, de ses principes de fonctionnement et de gestion; 2) visions gouvernementales de l'enseignement-apprentissage.

Visions gouvernementales de l'enseignement supérieur, de ses principes de fonctionnement et de gestion. Cette première catégorie débute par deux thèmes relatifs aux étudiants et à leur vie au sein de la communauté universitaire.

Le premier énoncé fait état de *l'agitation estudiantine* (CN1bp43/4) que le gouvernement a dû avoir à affronter. Sa réaction semble avoir été la mise en place d'associations pour encadrer socialement les étudiants au sein des campus universitaires. Ces *associations estudiantines proposées par le gouvernement* sont évoquées dans 7 des 10 énoncés du thème; on peut voir en la prédominance de cet élément, la révélation de l'importance que le gouvernement attache à ces associations à moins qu'elle n'illustre, au contraire, la hargne qu'il met à justifier leur introduction au détriment d'une libre émergence de telles associations. En tous les cas, il y a problème. L'évocation de la *consolidation des acquis* et de *l'objectif à atteindre* (CN1bp48/29; CN1bp49/30) serait alors comme un rappel à l'ordre et une affirmation de l'autorité vis-à-vis des actions dissidentes des mouvements

Tableau 16

Regroupement des producteurs de propositions du Rapport présenté par le ministre de l'éducation nationale (corpus 1 du Cameroun; CN1b)

Nom de la catégorie	Les producteurs de propositions regroupés par thèmes	Numéros et (fréquence) des énoncés des finalités	Numéros et (fréquence) des énoncés des buts	Observations sur la congruence interne
Visions gouvernementales de l'enseignement supérieur, de ses principes de fonctionnement et de gestion	4 Face à l'agitation estudiantine, le gouvernement; 13, 49, 50, 68, 69, 70, 71 Les associations estudiantines proposées par le gouvernement au sein des établissements universitaires; 29 La consolidation des acquis; 30 L'objectif à atteindre.	4, 13 (2)	29, 30, 49, 50, 68, 69, 70, 71 (8)	forte
	5 Les vertus du dialogue; 8 Les valeurs et les qualités dont notre jeunesse a besoin; 19, 20 Sans des qualités civiques et morales aucune nation digne de ce nom; 40 pour une formation intégrale à la fois intellectuelle, morale, civique et socio-professionnelle.	5, 8, 19, 20 (4)	40 (1)	faible
	58 au fonctionnement optimal des structures existantes; 59 Les structures existantes; 60 Les administrations des institutions universitaires; 64 Les autorités universitaires; 65, 76, 82, 83 Les (Nos) Institutions universitaires; 81 L'Université de Yaoundé.	(0)	58, 59, 60, 64, 65, 76, 81 82, 83 (9)	nulle
	73 Le but de la maîtrise de l'instrument universitaire; 74 Le développement des enseignements scientifiques et technologiques; 84 Le but des enseignements scientifiques, techniques et socio-humanistes; 15 Il faudra consolider, promouvoir et diversifier les efforts en cours visant à; 77 le souci d'établir sous toutes les formes pratiques possibles une relation constante avec les milieux professionnels; 78 Les cadres du secteur agro-sylvo-pastoral.	15 (1)	73, 74, 77, 78, 84 (5)	forte
Visions gouvernementales de l'enseignement-apprentissage	10, 67 Le contrôle des effectifs de l'enseignement supérieur; 52 pour un contrôle toujours plus rigoureux des effectifs étudiants; 16, 57 Les (des) comportements irresponsables et néfastes; 18 Il est de la plus haute importance que les étudiants d'aujourd'hui, responsables de demain; 24 Il est de la plus haute importance que les étudiants; 41 l'encadrement pédagogique des étudiants; 44 Le rôle socio-culturel des associations estudiantines.	10, 16, 18, 24 (4)	41, 44, 52, 57, 67 (5)	forte
	11, 21 Les activités de promotion scientifique; 25 Le concept de recherche comme obligation statutaire; 45, 46 Par leur rayonnement et leur intégration sociale, les enseignants; 90 Les enseignants de rang magistral; 79 Les interventions des enseignants et des étudiants en milieu rural.	11, 21, 25 (3)	45, 46, 79, 90 (4)	forte
	6 La formation de la jeunesse; 26 La tâche de formation des cadres; 55, 56, 85, 86 Les efforts de formation des cadres; 51 notre politique de formation des cadres; 53, 54 La formation des cadres professionnels dans les institutions universitaires; 43 Le problème des stages.	6, 26 (2)	48, 51, 53, 54, 55, 56, 85, 86 (8)	forte

	14 L'enseignement et la recherche; 7, 22 Le sport; 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39 Les méthodes d'enseignement et les systèmes d'évaluation; 42 l'évaluation continue des enseignements prodigués; 43 Le renforcement de l'encadrement pédagogique; 75 Les programmes et les méthodes d'enseignement en vigueur; 87 L'encadrement pédagogique, social et culturel; 61, 62, 89 L'accent; 63 Les activités socio-culturelles; 83 Le but de l'éducation physique et sportive; 72 Parmi les activités socio-culturelles.	14, 7, 22 (3)	32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 42, 43, 61, 62, 63, 72, 75, 87, 88, 89 (18)	forte
--	--	-----------------------------	---	--------------

estudiantins. La congruence interne est forte dans ce thème; huit énoncés de buts explicitent deux énoncés de finalités.

La congruence interne est nettement plus faible dans le second thème de la catégorie où quatre finalités correspondent à un but. Ce thème traite des mesures préconisées par le gouvernement pour résoudre à court et à long termes les écarts de comportements des étudiants. À court terme, le gouvernement vante les *vertus du dialogue* (CN1bp43/5) et à plus long terme, il préconise d'inculquer à la jeunesse les *qualités morales et civiques* (CN1bp43/5, 8; CN1bp42/19, 20) dont elle a besoin pour la sauvegarde de la nation. Il est, à cette fin, préconisé une *formation intégrale à la fois intellectuelle, morale, civique et socio-professionnelle* (CN1bp50/40) des étudiants.

Le troisième thème de la première catégorie ne comporte pas d'énoncés de finalités; la congruence interne y donc nulle. Ce thème traite de la gestion des structures existantes en vue de leur fonctionnement optimal, des administrations et des autorités des institutions universitaires. Il est évoqué dans ce thème le problème de la saturation des structures d'accueil et, par conséquent, de la pression grandissante de la demande en formation universitaire.

Contrairement aux deux thèmes précédents, la congruence interne est forte dans le quatrième et dernier thème de cette catégorie qui compte, en effet, une finalité explicitée par 5 buts. Le thème renferme les éléments relatifs aux orientations de la politique de formation universitaire; sont notamment précisés les buts de l'enseignement universitaire et particulièrement des enseignements scientifiques, technologiques et socio-humanistes (CN1bp49/73, 74, 84). Il est, une fois de plus, évoqué le problème de la professionnalisation et la nécessité d'établir une relation constante entre l'université et les milieux socio-professionnels. La nécessité de former des cadres dans le *secteur agro-sylvo-pastoral* (CN1bp50/78) est instamment suggérée.

En conclusion, le bilan de la congruence interne dans l'ensemble de la première catégorie montre que celle-ci est forte dans deux thèmes sur quatre.

Visions gouvernementales de l'enseignement-apprentissage. Le premier thème de la deuxième catégorie traite encore des étudiants en ce qui concerne le *contrôle de leurs effectifs* (CN1bp39/10, 67; CN1bp50/52) dans l'enseignement supérieur et leurs *comportements irresponsables et néfastes* (CN1bp51/16, 57). Il apparaît que les comportements irresponsables et néfastes sont admis comme la conséquence d'un contrôle inefficace des effectifs de l'enseignement supérieur, mais aussi du contrôle inefficace de l'encadrement des étudiants au cours de leur formation. D'où l'importance des associations proposées par le gouvernement et censées apporter un complément socio-culturel, civique et moral à la formation académique donnée aux étudiants. La congruence interne est forte dans ce thème où cinq énoncés de buts explicitent quatre énoncés de finalités.

Le second thème de la deuxième catégorie a trait aux enseignants et à leurs obligations de *promotion scientifique*, de recherche et d'*intervention dans le milieu rural* (CN1bp44/11, 21, 25; CN1bp52/45, 79). L'importance du *rayonnement et de l'intégration sociale* (CN1bp52/46) des enseignants est particulièrement soulignée. Dans ce thème, trois énoncés de finalités correspondent à quatre énoncés de buts, traduisant, de ce fait, une forte congruence interne. Celle-ci est aussi forte dans le troisième thème où deux finalités correspondent à huit énoncés de buts.

Le troisième thème traite de la formation de la jeunesse et des cadres (CN1bp43/6; CN1bp48/26; CN1bp50/55, 56, 85, 86) dans les institutions universitaires en général et de la formation des cadres professionnels (CN1bp50/53, 54) en particulier. Le problème du jumelage de la formation théorique à une formation pratique à l'occasion de stages dans des structures de productions appropriées est aussi évoqué (CN1bp32/48).

Dans le dernier thème de la catégorie, les éléments sont relatifs à l'enseignement, à la recherche, au sport, à leurs buts et méthodes respectifs. Sur un total de 21 énoncés, douze ont trait aux méthodes d'enseignement, d'évaluation et à l'encadrement pédagogique; cela illustre l'importance accordée aux innovations dans ces pratiques et la confiance allouée aux effets d'une formation académique efficace. La formation académique est complétée par

l'éducation physique et sportive et les autres activités socio-professionnelles. Les trois énoncés de finalités de ce thème sont explicitées par 18 énoncés de buts. La congruence interne y est donc forte, tout comme dans l'ensemble de la deuxième catégorie.

Ainsi, sur les huit thèmes qui constituent les deux catégories de ce regroupement, un présente une congruence interne nulle et un autre une congruence interne faible, les six restants ont tous une congruence interne forte.

b) Les verbes connecteurs associés aux objets des propositions

Le nombre de catégories et les titres adaptés pour ce regroupement sont les mêmes que dans le regroupement des producteurs de propositions. La première catégorie est subdivisée en trois thèmes alors que la seconde en comporte cinq (tableau 17).

Visions gouvernementales de l'enseignement supérieur, de ses principes de fonctionnement et de gestion. Dès les deux premiers énoncés du premier thème de cette catégorie, le ministre proclame la fidélité du gouvernement à ses *idéaux de justice sociale* et sa *foi aux vertus du dialogue, voie irremplaçable de la recherche des solutions aux problèmes qui peuvent surgir entre les hommes* (CN1bp43/4, 5). En d'autres termes, le gouvernement serait prêt à négocier avec les étudiants pour trouver une solution aux motifs de leur agitation. Les deux autres énoncés du thème attribuent aux associations estudiantines proposées par le gouvernement un rôle formateur aux vertus du dialogue (CN1bp43/13; CN1bp43/68). Le thème comporte trois énoncés de finalités pour un énoncé de but. Sa congruence interne est donc faible.

La congruence interne est plutôt forte dans le deuxième thème où dix-sept énoncés de buts explicitent cinq énoncés de finalités. Les éléments de ce thème sont centrés sur le sport, la pratique sportive, l'éducation physique et sportive ainsi que les valeurs, les qualités physiques, morales, civiques et humaines que développent ceux qui les pratiquent à bon escient. Il est recommandé, entre autres, d'*allier harmonieusement chez l'étudiant le savoir, le savoir-faire et la conscience civique et morale* (CN1bp43/6).

Tableau 17

Regroupement des verbes connecteurs associés aux objets des propositions du Rapport général présenté par le ministre de l'éducation nationale (corpus 1b du Cameroun; CN1b)

Nom de la catégorie	Les verbes connecteurs associés aux objets des propositions regroupés par thèmes	Numéros et (fréquence) des énoncés de finalités	Numéros et (fréquence) des énoncés de buts	Observations sur la congruence interne
Visions gouvernementales de l'enseignement supérieur, de ses principes de fonctionnement et de gestion	4 est resté fidèle à nos idéaux de justice sociale et à notre foi inébranlable aux vertus du dialogue; 5 sont la voie irremplaçable de la recherche des solutions aux problèmes qui peuvent surgir entre les hommes; 13 seront un cadre juridique de dialogue entre les étudiants et les autorités universitaires; 68 seront une école destinée à promouvoir chez l'étudiant le goût du dialogue constructif.	4, 5, 13 (3)	68 (1)	faible
	7 est une véritable école d'ascèse humaine complète; 8 sont : l'endurance, le courage, le fair-play, l'habileté, l'esprit collectif, l'esprit d'amitié, de camaraderie et d'équipe, ainsi que l'obéissance aux lois et règlements; 22 secrète, quand il est bien compris, les valeurs et les qualités dont notre jeunesse a besoin pour s'atteler à la tâche de construction nationale; 18 acquièrent pendant leurs études, des qualités civiques et morales; 6 doit allier harmonieusement le savoir, le savoir-faire et la conscience civique et morale; 44 est d'apporter le complément d'éducation morale, civique et humaine nécessaires à leur formation académique; 38 reposeront sur la formation civique des étudiants; 39 reposeront sur la formation morale des étudiants; 49 seront une école destinée à promouvoir chez l'étudiant le goût de la conscience nationale; 50 seront une école destinée à promouvoir chez l'étudiant le goût de la solidarité nationale; 70 seront une école destinée à promouvoir chez l'étudiant le goût de l'esprit de fraternité; 71 seront une école destinée à initier l'étudiant à l'apprentissage de la responsabilité; 72 sera mis sur la pratique sportive; 88 est de former des esprits sains dans des corps sains; 89 sera mis sur l'éducation physique et sportive.	6, 7, 8, 18, 22 (5)	38 39, 44, 46, 47, 49, 50, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 88, 89 (17)	forte
	16 tendent à porter atteinte à l'ordre, à la discipline, à la déférence envers les autorités ou les enseignants, à la stabilité des institutions universitaires au sein du campus; 29 vise la maîtrise de notre système d'enseignement supérieur; 30 est de définir pour notre système d'enseignement supérieur des orientations et des perspectives qui permettront de parvenir à la maîtrise de l'instrument universitaire; 69 seront une école destinée à susciter et renforcer chez l'étudiant le respect de la dignité universitaire; 46 auront une action bénéfique à toute la communauté universitaire et nationale.	16 (1)	29, 30, 46, 69 (4)	forte

Visions gouvernementales de l'enseignement- apprentissage	19 ne peut vivre; 20 ne peut se développer; 21 comprennent l'appui à la production en vue du développement; 48 pourra être résolu dans le cadre de la formation professionnelle post-licence; 55 doivent couvrir les besoins en cadres de haut niveau de tous les secteurs prioritaires de la vie et de l'activité nationale; 56 doivent couvrir les besoins en cadres de haut niveau du secteur agro-sylvo-pastoral; 64 veilleront à ce que les interventions sociales des enseignants ne soient jamais détournées, de leurs objectifs, ni de leur valeur socio-culturelle; 65 veilleront à organiser des interventions d'enseignants et d'étudiants en milieu rural; 67 a pour but d'assurer une bonne orientation de nos jeunes vers les disciplines qui correspondent aux besoins réels du développement économique, social et culturel de notre pays; 73 est la maîtrise du développement; 74 a pour but de garantir et de promouvoir le développement de notre pays dans ce sens; 75 doivent nécessairement refléter les objectifs du développement économique, social et culturel de la nation; 76 doivent devenir de véritables instruments de développement; 78 doivent promouvoir la production, la transformation et la consommation des produits locaux; 79 auront pour but de faire bénéficier toutes les couches sociales des progrès technologiques et des lumières du savoir scientifique; 82 auront à cœur le souci de réduire au maximum l'écart existant entre la formation générale polyvalente et la formation professionnelle spécialisée; 83 mettront l'accent sur le développement des enseignements scientifiques et technologiques.	(3)	19, 20, 21	48, 55, 56, 64, 65, 67, 73, 74, 75, 76, 78, 79, 82, 83 (14)	forte
	10 est fonction des aptitudes intellectuelles des postulants; 43 a pour but d'éviter les redoublements et les nombreuses déperditions en cours de formation; 24 acquièrent pendant leurs études, le savoir et le savoir-faire; 87 a pour but la formation intégrale des étudiants; 32 s'écarteront de tout psittacisme; 33 reposeront sur la participation de l'étudiant à sa formation; 34 reposeront sur le goût de l'effort personnel; 35 reposeront sur le sens de l'initiative; 36 reposeront sur l'esprit de recherche; 37 reposeront sur l'esprit de créativité.	(2)	10, 24	32, 33, 34, 35, 36, 37, 43, 87 (8)	forte
	11 comprennent l'animation, l'encadrement ou la direction des travaux de recherche individuels ou collectifs des étudiants de tous niveaux; 14 constituent la double obligation professionnelle inhérente au corps de l'enseignement supérieur; 15 former les cadres scientifiques et techniques de haut niveau; 25 s'entend les activités de promotion scientifique; 45 auront une action positive et fructueuse auprès des étudiants; 54 permet d'atteindre l'objectif de la camerounisation des cadres dans des domaines variés; 84 est de former des cadres dans la perspective professionnelle et dans la perspective scientifique et socio-culturelle; 85 doivent couvrir les besoins en cadres de haut niveau des secteurs Industrie, énergie, génie civil, génie rural, génie chimique, transports et télécommunications; 86 doivent couvrir les besoins en cadres de haut niveau du secteur santé publique, enseignement, etc; 90 se feront le devoir d'assurer aux étudiants à travers tous les cycles, une initiation systématique à la recherche.	(4)	11, 14, 15, 25	45, 54, 84, 85, 86, 90 (6)	forte
	26 correspond à un enseignement socio-humaniste dispensé par les facultés et complété par quelques écoles spécialisées; 41 Renforcer l'encadrement pédagogique; 59 doivent servir à l'encadrement pédagogique, social et culturel des étudiants; 40, 52 Prendre des mesures appropriées; 42 Appliquer rigoureusement les dispositions relatives à; 51 Il faudra poursuivre, étendre et renforcer; 53 décongestionne les facultés engorgées.	(1)	26	40, 41, 42, 51, 52, 53, 59 (7)	forte

	57 Redoubler de vigilance à l'égard; 58 veiller au fonctionnement optimal; 60 seront réorganisées conformément aux nécessités de service; 61 sera mis sur la restructuration systématique des départements en collège d'enseignants constitués sur la base des unités d'enseignements ou d'intervention pédagogiques; 62 L'accent sera mis sur la restructuration systématique des départements en équipes d'enseignants regroupés autour d'une discipline ou d'une unité scientifique; 63 devront connaître une organisation systématique, intense et soutenue tout au long de l'année; 77 Il sera toujours pris en compte dans nos institutions universitaires; 81 continuera de gérer les enseignements scientifiques, techniques et socio-humanistes	(0)	57, 58, 60, 61, 62, 63, 77, 81 (8)	nulle
--	---	-----	--	-------

Le troisième thème traite, sous un angle différent, de la formation à donner aux étudiants. Il est d'abord fait état des conséquences antisociales dont peuvent se rendre coupables les étudiants qui manifestent : atteinte à l'ordre, à la discipline, à la déférence envers les autorités ou les enseignants, à la stabilité des institutions universitaires (CN1bp51/16). Cet aspect odieux du comportement des étudiants peut entraver la maîtrise du système d'enseignement supérieur (CN1bp48/29). Il faut prévenir de tels gestes en suscitant et en renforçant chez l'étudiant *le respect de la dignité universitaire* (CN1bp43/69). À cet effet, l'action des enseignants sera bénéfique aussi bien à la communauté universitaire qu'à l'ensemble de la nation. Le thème comporte un énoncé de finalité qui correspond à quatre énoncés de buts. La congruence interne y donc forte.

Visions gouvernementales de l'enseignement-apprentissage. Le premier thème de la deuxième catégorie traite des relations formation/développement économique, social et culturel de la nation. Après avoir lié la survie et le développement de toute nation aux qualités civiques enseignées à ses citoyens (CN1bp42/19, 20), il est vivement recommandé que les *programmes et les méthodes de formation reflètent les objectifs du développement économique, social et culturel de la nation* (CN1bp49/75). Une mention particulière est faite de la formation des cadres et de l'intervention souhaitée des enseignants et des étudiants dans le secteur agro-sylvo-pastoral. Ce secteur, rappelons-le, emploie, au Cameroun comme dans la plupart des autres pays africains, environ 70 % de la population active. En vue de cette nouvelle forme de programmes et de méthodes de formation, des orientations claires sont définies à l'intention des institutions universitaires qui doivent devenir de *véritables instruments de développement* (CN1bp49/76), *promouvoir la production, la transformation et la consommation de produits locaux* (CN1bp50/78), mettre à la portée de toutes les couches sociales les progrès de la technologie et de la science (CN1bp52/79). Ce thème compte trois énoncés de finalités et 14 énoncés de buts. La congruence interne y est donc forte.

Le deuxième thème de la catégorie contient les éléments relatifs à l'étudiant, dont l'accès à l'université doit être *fonction des aptitudes intellectuelles* (CN1bp39/10) pour éviter

les redoublements et les déperditions en cours d'étude (CN1bp51/43). Ces deux énoncés introduisent l'idée de limiter l'accès à l'enseignement supérieur par la sélection en vue d'accroître l'efficacité interne du système. C'est aussi la suggestion d'une solution indirecte au problème de la pléthore des effectifs évoqué plus haut. En vue de l'acquisition d'un *savoir et d'un savoir-faire* (CN1bp42/24) menant à la *formation intégrale de l'étudiant* (CN1bp51/87), il est suggéré de faire participer celui-ci à sa formation, de stimuler son goût de l'effort, son sens de l'initiative, de la recherche et de la créativité en évitant tout *psittacisme* (CN1bp49/32, 33, 34, 35, 36, 37). Les idées précédentes suggèrent une tendance à une idéologie curriculaire centrée sur l'apprenant, donc à de l'humanisme. Ce thème comporte deux énoncés de finalités explicités par huit énoncés de buts. La congruence interne y est donc forte.

Le troisième thème de la catégorie apportent des précisions sur les obligations statutaires des professeurs d'université. Ces obligations incluent l'animation, l'encadrement, la direction des travaux d'étudiants et leur initiation à la recherche, la promotion scientifique. La formation des cadres professionnels (CN1bp50/15; CN1bp52/45; CN1bp49/84; CN1bp50/85, 86) dans tous les secteurs d'activité est au centre des besoins exprimés en formation universitaire. Il semble par conséquent que l'efficacité sociale est l'idéologie curriculaire souhaitée ici. Le troisième thème comporte quatre finalités auxquelles correspondent 6 buts; la congruence interne y est donc forte.

Le quatrième thème contient des recommandations à l'endroit des facultés qui cumulent deux problèmes majeurs face auxquels il ne semble pas y avoir de solutions; il s'agit de l'enseignement *socio-humaniste* (CN1bp48/26) qu'elles dispensent et de la congestion de leurs structures (CN1bp49/51) d'accueil. Il est recommandé le renforcement de l'encadrement pédagogique, social et culturel des étudiants. La congruence interne est forte dans ce thème où une finalité correspond à sept buts.

Le cinquième et dernier thème de la catégorie ne comporte aucune finalité; la congruence interne y est nulle. Les éléments de ce thème se situent dans le prolongement des recommandations du thème précédent et sont relatifs à la gestion des structures

d'accueil et des départements des établissements universitaires et, spécialement, des facultés. Les solutions recommandées, l'exploitation optimale des structures, la réorganisation systématique des départements en unités d'enseignements ou d'intervention pédagogique, la restructuration systématique des activités de formation et d'encadrement, etc semblent ponctuelles et sans effet à long terme.

En conclusion à l'étude de ce texte, nous pouvons noter que la congruence interne y est forte dans l'ensemble, aussi bien dans le regroupement des producteurs de propositions que dans celui des verbes connecteurs associés aux objets des propositions. Dans les deux regroupements, un thème comporte plus de finalité que de buts et un autre ne comporte que des buts alors que les thèmes restants comptent au moins un but pour chaque finalité.

En ce qui concerne les choix d'idéologies curriculaires nous avons relevé des tendances prononcées à l'efficacité sociale jumelée à de l'humanisme. Enfin, ce texte traite des mêmes thèmes que le discours d'ouverture en apportant plus de précisions aux orientations souhaitées par le gouvernement concernant le contenu et le type des formations, les méthodes et les stratégies pédagogiques, les exigences vis-à-vis des étudiants.

L'accent ayant été mis sur les obligations des enseignants dans le discours d'ouverture, le rapport de politique de l'enseignement supérieur n'apporte que quelques précisions à leurs obligations statutaires. Nous reviendrons plus loin sur les relations entre les différents textes constitutifs du corpus 1 du Cameroun qui définit les orientations de son système universitaire.

5.2.3- La congruence interne dans le Rapport des commissions du Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de 1982

Il est particulièrement intéressant de suivre l'évolution des suggestions, et du Président de la République, et du ministre de l'éducation nationale, à travers le traitement qu'en ont fait les membres du Conseil en commissions.

a) Les producteurs de propositions

Les producteurs de propositions de ce texte peuvent être ramenés à trois composantes : 1) les commissions 1, 2 et 3, auteurs du texte; 2) les objectifs fondamentaux du parti (le Cameroun vivait, à l'époque, un régime de parti unique) et 3) le développement scientifique et technologique à adapter aux réalités et aux problèmes nationaux. L'exploitation de ces éléments ne sera pas poussée plus à fond pour mettre toute l'emphase sur l'étude du regroupement des verbes connecteurs associés aux objets des propositions, beaucoup plus fourni et diversifié.

b) Les verbes connecteurs associés aux objets des propositions

Les verbes connecteurs associés aux objets des propositions ont été regroupés en catégories (tableau 18) intitulées : 1) visions des missions et de la politique universitaires des commissions du Conseil de 1982; 2) visions de la formation générale, scientifique et professionnelle des commissions.

Visions des missions et de la politique universitaires des commissions. Cette première catégorie a été subdivisée en trois thèmes dont le premier traite des missions de l'université. La perception des commissions des missions de l'université est qu'elle doit être *un instrument politique, un instrument de développement, un instrument de promotion de la recherche scientifique et un instrument de formation des cadres* (CN1dp104/4). La mission de l'université, instrument politique, est explicitée par l'engagement à atteindre les objectifs fondamentaux du parti, à construire et à consolider l'unité nationale (CN1dp116/7,11; CN1dp112/22). Les engagements de politique partisane semblent primer sur ceux relatifs à la construction et à la consolidation du développement économique et social en vue de l'amélioration du bien-être de la population. Toujours cités en premier, ils jouissent certainement, au moins, de plus de visibilité. La congruence interne est faible dans ce premier thème où, à trois finalités correspondent un but.

Tableau 18

Regroupement des verbes connecteurs associés aux objets des propositions du Rapport des commissions du Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique de 1982 (corpus 1 du Cameroun; CN1d)

Nom de la catégorie	Les verbes connecteurs associés aux objets des propositions regroupés par thèmes	Numéros des énoncés et (fréquence) des finalités	Numéros des énoncés et (fréquence) des buts	observations sur la congruence de chaque unité de regroupement
Visions des missions et de la politique universitaires des commissions du Conseil de 1982	4 a réaffirmé avec force les quatre missions de l'université à savoir : un instrument politique, un instrument de développement, un instrument de promotion de la recherche scientifique, un instrument de formation des cadres; 7 a considéré qu'une vision globale de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et technologique est le gage des objectifs fondamentaux de notre parti; 11 sont la construction et la consolidation de l'unité nationale, le développement économique, social et culturel; 22 doit chercher à renforcer toujours davantage l'unité nationale, la sauvegarde de notre patrimoine culturel, le progrès économique et l'amélioration du bien-être de la population.	4, 7, 11 (3)	22 (1)	faible
	10 vise à assurer l'indépendance énergétique; 13 vise à assurer l'autosuffisance alimentaire; 17 vise à assurer la maîtrise technologique.	10, 13 17 (3)	(0)	nulle
	5 a estimé que la maîtrise des problèmes de l'emploi des jeunes diplômés de notre université nécessite une approche globale dans le cadre de notre philosophie de développement fondée sur l'équilibre et la justice sociale; 23 doit constamment s'adapter aux réalités et aux problèmes nationaux.	5 (1)	23 (1)	forte
Visions de la formation générale, scientifique et professionnelle des commissions du Conseil de 1982	26 doit être fondé sur une formation qui garantit, à tous les niveaux, l'approche systématique dans la définition, la formulation, l'exécution et l'évaluation des programmes de formation et de recherche; 18 recommande qu'un accent particulier soit mis dans les différents ordres d'enseignement, sur les disciplines scientifiques qui constituent les mathématiques et la physique; 19 recommande la mise sur pied des programmes visant la maîtrise de certaines sciences et techniques de pointe : notamment l'informatique, la robotique, l'électronique, la biotechnologie, les sciences et techniques de communication et les sciences de l'espace; 29 doit être fondé sur une formation qui garantit, à tous les niveaux, une politique de formation des chercheurs et des techniciens adaptés aux exigences de la profession; 16 ont estimé que les variétés de formations courtes de type BTS ou IUT (Bac+2ans) constituent une des solutions au problème des étudiants n'ayant pas accédé aux facultés.	16, 18, 19 (3)	26, 29 (2)	faible

	6 vise à assurer le développement de l'esprit scientifique; 14 vise à assurer l'épanouissement de la culture nationale; 25 doit être fondé sur une formation qui garantit, à tous les niveaux, l'esprit scientifique et civique, la rigueur sociale et la rectitude morale; 27 doit être fondé sur une formation qui garantit, à tous les niveaux, la réhabilitation de l'esprit d'innovation et de créativité; 28 doit être fondé sur une formation qui garantit, à tous les niveaux, la stimulation et la protection des valeurs scientifiques nationales	6, 14	25, 27, 28	forte
--	--	--------------	-------------------	--------------

Le second thème identifie les secteurs visés par l'adaptation du développement scientifique et technologique aux réalités et aux problèmes nationaux que sont l'indépendance énergétique, l'autosuffisance alimentaire et la maîtrise de la technologie. La congruence interne est nulle dans ce thème.

Par contre, dans le troisième thème de la catégorie, la congruence interne est forte dans la mesure où, un énoncé de finalité correspond à un énoncé de but. Ce thème aborde le problème de l'emploi des diplômés universitaires et propose de l'intégrer à la philosophie de développement du pays et du parti qui se fonde sur l'équilibre et la justice sociale. La tournure du propos semble indiquer que la responsabilité de trouver une solution à ce problème incombe, non pas à l'université, mais à l'État et aux secteurs socio-professionnels qui doivent ouvrir des opportunités d'emplois aux diplômés de l'université.

Visions de la formation générale, scientifique et professionnelle des commissions. Le premier thème de la deuxième catégorie traite des types de formations que les commissions souhaitent instaurer à l'université. Les disciplines (mathématiques, physique) et les spécialités (informatique, robotique, électronique, etc) dont le développement est recommandé semblent viser plus le secteur moderne de l'économie que ses secteurs traditionnel et informel. Aucune mention n'est faite du secteur agro-sylvo-pastoral dont le développement a été évoqué avec insistance dans le texte précédent. La congruence interne est plutôt faible dans ce thème où trois unités de finalités correspondent à deux unités de buts.

Par contre, la congruence interne est forte dans le second et dernier thème où deux finalités correspondent à trois buts. Les éléments de ce thème ont trait aux qualités et aux valeurs que devraient développer la formation universitaire et l'adaptation du développement scientifique et technologique aux réalités et aux problèmes nationaux. Il s'agit de l'esprit scientifique et civique, de la rigueur sociale, de la rectitude morale, de l'esprit d'innovation et de l'esprit de créativité.

On peut retenir que, sur les cinq thèmes qui constituent les deux catégories formées

avec les verbes connecteurs associés aux objets des propositions du Rapport des commissions du Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique de 1982, deux ont une faible congruence interne et celle-ci est nulle dans un troisième. Comme les textes précédents celui-ci fait partie d'un ensemble dont les connexions seront examinées plus loin. Il convient tout même d'attirer l'attention sur la tendance des commissions à donner la priorité aux déclarations de politique partisane au détriment de la recherche des solutions aux problèmes que vit l'enseignement supérieur, la professionnalisation des programmes de formation dans les facultés par exemple.

5.2.4- La congruence interne dans les Recommandations du Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique de 1982

Les recommandations sont le résultat officiel de la session du Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique. Elles résultent de la condensation et de l'harmonisation des rapports des Commissions.

a) Les producteurs de propositions

Le regroupement des producteurs de propositions de ce texte a permis de créer deux catégories subdivisées chacune en deux thèmes (tableau 19).

Visions du Conseil des principes et des missions de formation universitaires. Les principes sont relatifs à la maîtrise de la science et de la technicité comme facteur du développement et de la sauvegarde de l'indépendance nationale, à l'esprit scientifique et aux activités culturelles et sportives (CN1cp75/4, 6, 7). La congruence interne est nulle dans ce premier thème de la catégorie qui comporte trois finalités et aucun but.

Le second thème de la catégorie contient des éléments relatifs aux missions. La première mission identifiée est la formation et le recyclage des cadres nécessaires à la vie et à l'activité nationales (CN1cp76/14, 15). Cette mission de formation est assortie de

Tableau 19

Regroupement des producteurs de propositions des recommandations du Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique de 1982 (corpus 1 du Cameroun; CN1c)

Nom de la catégorie	Les producteurs de propositions regroupés en thèmes	Numéros des énoncés et (fréquence) des finalités	Numéros des énoncés et (fréquence) des buts	Observations sur la congruence interne
Visions du Conseil des principes et des missions de formation universitaires	4 La maîtrise de la science et de la technicité comme facteur de développement et de la sauvegarde de l'indépendance nationale; 6 L'esprit et la méthode scientifique; 7 Les activités culturelles et sportives.	4, 6, 7 (3)	(0)	nulle
	14 une mission de formation permanente des cadres déjà en activité; 15 la formation des cadres moyens et moyens-supérieurs de plus en plus nécessaires à la vie et à l'activité nationales; 18 l'association des milieux utilisateurs de nos diplômés, y compris le secteur privé, à la vie pédagogique et académique des facultés; 24 une mission de promotion sociale; 25 l'adaptation toujours plus poussée des systèmes de formation aux besoins et aux réalités nationales; 27 la création dans l'ensemble des institutions universitaires, des Instituts universitaires de technologie; 30, 31, 40 Les enseignants; 32, 35 La politique d'orientation des étudiants.	14, 15, 18, 24, 25, 27 (6)	30, 31, 32, 35, 40 (5)	faible
Visions du Conseil des structures et de la politique de fonctionnement et de gestion de l'université	9 Le Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique; 41 L'enseignement supérieur post-universitaire; 13 le développement au sein des facultés, par le biais des écoles pratiques de hautes études, d'un enseignement supérieur post-universitaire; 16 Il est recommandé que les institutions universitaires; 10, 21, 22 La fonction socio-historique assignée par le parti et le gouvernement à l'institution universitaire; 23 Il est recommandé la mise sur pied par les institutions universitaires des structures leur permettant; 36 Il est recommandé que les responsables universitaires; 39 La rationalisation du fonctionnement des institutions universitaires et de recherche.	9, 13, 16, 10, 21, 22, 23 (7)	41, 36, 39 (3)	faible
	11, 12 Il est nécessaire; 17 la planification systématique des besoins en matière d'emploi; 19 la collaboration entre, d'une part les secteurs d'emploi et l'université et, d'autre part les diverses administrations; 33, 42 Le réaménagement du code des investissements recommandé; 37 L'objet de la planification systématique des besoins en emplois; 43 Le redéploiement de la politique du crédit recommandé.	11, 12, 17, 19 (4)	33, 37, 42, 43 (4)	forte

l'engagement d'associer les employeurs potentiels des diplômés de l'université aux activités pédagogiques et académiques des facultés (CN1cp77/18). La deuxième mission est la promotion sociale (CN1cp76/24) qui va de pair avec l'adaptation des systèmes de formation aux besoins et aux réalités nationales (CN1cp77/25). Les six énoncés de finalités correspondent à cinq énoncés de buts. La congruence interne y est donc faible, mais aussi dans l'ensemble de la catégorie.

Visions du Conseil des structures et de la politique de fonctionnement et de gestion de l'université est l'intitulé de la deuxième catégorie. Certains éléments des énoncés de son premier thème ont trait aux structures d'intervention dans l'enseignement supérieur et au développement d'un enseignement postuniversitaire. D'autres évoquent à plusieurs reprises la fonction socio-historique (CN1cp74/10, 21, 22) assignée par le parti et le gouvernement à l'institution universitaire, mais aussi de la rationalisation du fonctionnement des institutions universitaires et de recherche, des responsables et des structures universitaires (CN1cp76/23, 36; CN1cp74/39). Le thème compte 7 énoncés de finalités pour 3 énoncés de buts, sa congruence interne est donc faible.

Le deuxième et dernier thème de la catégorie est le seul à avoir une congruence interne forte : ses quatre finalités correspondent à quatre buts. Il y est surtout question des mesures à prendre ou en vigueur pour faciliter l'accès à l'emploi des diplômés de l'université. Ces mesures sont : la planification systématique des besoins en matière d'emploi, la collaboration entre l'université et les employeurs potentiels, le réaménagement du code des investissements, le redéploiement de la politique du crédit (CN1cp76-77/17; CN1cp77/19, 33, 37, 42, 43). L'objectif semble être, non seulement de favoriser l'insertion des diplômés universitaires dans les secteurs actifs, mais aussi de favoriser l'auto-emploi par le financement du démarrage de nouvelles unités de production ou de services. Examinons à présent la congruence interne dans le regroupement des verbes connecteurs associés aux objets des propositions du même texte.

b) Les verbes connecteurs associés aux objets des propositions

Le regroupement des verbes connecteurs associés aux objets des propositions des recommandations du Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de 1982 (tableau 20) a permis de bâtir deux catégories intitulées 1) visions du Conseil de la formation générale et professionnelle; 2) visions du Conseil des missions, du fonctionnement et de la gestion de l'université.

Visions du Conseil de la formation générale et professionnelle. Cette première catégorie comporte deux thèmes et la seconde quatre. Ont été placés dans le premier thème les éléments relatifs à la formation générale. Celle-ci s'articule en deux volets : la *formation intellectuelle* qui permet d'acquérir *l'esprit, la méthode et la rigueur* scientifiques ainsi que la *rectitude morale* (CN1cp75/6, 7); *l'encadrement civique et socio-culturel*, complément de la formation intellectuelle s'effectue grâce aux activités socio-culturelles et sportives (CN1cp76/16, 36) à travers l'action et l'exemplarité des enseignants (CN1cp74/30, 31, 40) et les associations estudiantines (CN1cp76/16). Les deux volets complémentaires de la formation générale préparent la jeunesse à la *promotion du progrès* du Cameroun dans *l'unité, la créativité, la stabilité et la paix* (CN1cp74/40). Quatre énoncés de finalités correspondent à cinq énoncés de buts dans ce thème, la congruence interne y est donc forte.

Dans le second thème de la première catégorie, ont été placés les éléments relatifs à la formation professionnelle. Il y est question d'adapter la formation aux besoins de l'emploi et aux réalités nationales (CN1cp74/11, 12), d'assurer la promotion sociale des personnels en service par la formation continue sous forme de stages de perfectionnement ou de recyclage (CN1cp76/23; CN1cp77/33). Une mention particulière est faite à propos de la formation professionnelle des diplômés des facultés (CN1cp75/41) plus enclins que les autres au chômage. Le thème compte trois finalités pour deux buts. La congruence interne y est donc faible.

Tableau 20

Regroupement des verbes connecteurs associés aux objets des propositions des recommandations du Conseil de l'enseignement supérieur de 1982 (corpus 1 du Cameroun; CN1c)

Nom de la catégorie	Les verbes connecteurs associés aux objets des propositions regroupés par thèmes	Numéros et (fréquence) des énoncés des finalités	Numéros et (fréquence) des énoncés des buts	Observations sur la congruence interne
Visions du Conseil de la formation générale et professionnelle	4 repose sur l'esprit et la méthode scientifique; 6 passent nécessairement par une formation adéquate des hommes sous la double dimension de la rigueur scientifique et de la rectitude morale; 7 constituent un complément indispensable à la formation intellectuelle de la jeunesse; 16 mettent à profit les associations estudiantines, structures privilégiées de dialogue, d'encadrement civique et socio-culturel et d'échange avec le monde extra-universitaire; 30 doivent jouer un rôle primordial dans leur double mission d'enseignement et de recherche; 31 doivent jouer un rôle primordial dans leur mission générale d'éducation de la jeunesse aux valeurs morales et scientifiques; 36 veillent à une programmation annuelle des activités socio-culturelles et sportives; 40 doivent jouer un rôle primordial dans leur mission d'éducation de la jeunesse à la promotion du progrès de notre pays dans l'unité, la créativité, la stabilité et la paix.	4, 6, 7, 16 (4)	30, 31, 36, 40 (4)	forte
	11 d'adapter la formation aux besoins de l'emploi dans le cadre d'une planification rationnelle et systématique des débouchés; 12 d'adapter la formation aux réalités nationales dans le cadre d'une planification rationnelle et systématique des débouchés; 23 d'assurer sous forme de stages de perfectionnement ou de recyclage, leur mission de promotion sociale; 33 doit privilégier la formation continue des personnels; 41 est destiné notamment à la formation professionnelle des diplômés des facultés.	11, 12, 23 (3)	33, 41 (2)	faible
Visions du Conseil des missions, du fonctionnement et de la gestion de l'université	9 a pour finalité l'orientation et la rationalisation du fonctionnement des institutions universitaires et de recherche; 32 vise l'accroissement du rendement interne des facultés; 35 vise une plus grande maîtrise des effectifs.	9 (1)	32, 35 (2)	forte
	10 est d'être un instrument politique de développement de notre pays; 21 est d'être un instrument économique de développement de notre pays; 22 est d'être un instrument social et culturel de développement de notre pays; 39 vise leur intégration harmonieuse dans le processus de développement national.	10, 21, 22 (3)	39 (1)	faible
	37 est une plus grande transparence du marché de l'emploi; 42 doit privilégier la création d'emplois; 43 a pour but de permettre aux jeunes diplômés de créer des entreprises nationales.	(0)	37, 42, 43 (3)	faible
	13, 17, 18, 19, 25, 27 Il est recommandé; 14, 24 Il est dévolu aux institutions universitaires; 15 Il est dévolu aux Instituts universitaires de technologie.	13, 14, 15, 17, 18, 19 (6)	24, 25, 27 (3)	faible

Visions du Conseil des missions, du fonctionnement et de la gestion de l'université est le titre de la deuxième catégorie. La congruence interne est forte dans son premier thème. Une finalité y correspond à deux buts. Les éléments du thème traitent de l'orientation et de la rationalisation du fonctionnement des institutions universitaires et en particulier des facultés dont il faut maîtriser les effectifs pour en accroître le rendement interne.

Le second thème de cette catégorie traite des missions de l'institution universitaire qui doit être un instrument politique de développement économique, social et culturel du Cameroun; pour ce faire, les institutions universitaires doivent s'intégrer harmonieusement dans le processus de développement du pays. Ce thème compte trois énoncés de finalités pour un seul énoncé de but. La congruence interne y est donc faible.

La congruence interne est nulle dans le troisième thème de la catégorie qui ne compte aucun énoncé de finalité pour trois énoncés de buts. Les éléments de ce thème plaident pour la transparence du marché de l'emploi, et la mise en place de facilités favorisant l'emploi des diplômés de l'université.

Le quatrième et dernier thème de la catégorie regroupe les formules introductives aux recommandations. La congruence interne y est aussi faible.

En résumé, on peut relever que la congruence interne est faible dans la plupart des textes qui composent le corpus 1 du Cameroun. La justification osée est que les textes sont complémentaires les uns des autres.

Les recommandations de cette session du conseil constituent l'avis du conseil sur la définition des orientations du système universitaire camerounais et sur la politique gouvernementale en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique et technique jusqu'à la prochaine session. Les auteurs auxquels cette étude s'est référée en matière de planification curriculaire (Herman et Herman, Arguin, *op. cit.*) s'accordent sur le fait que le but principal de cette partie du processus est de formuler la philosophie de l'institution universitaire et de définir ses missions.

Pour vérifier l'assertion concernant la mauvaise congruence interne dans les textes du corpus 1 d'une part et, d'autre part, pour comprendre comment ont été formulées les définitions de la philosophie et des missions retenues, il est proposé d'examiner l'évolution de quelques concepts-clefs depuis le discours d'ouverture jusqu'aux recommandations du conseil. Cette démarche peut également permettre de dégager des éléments de réponse aux questions de recherche 2 et 3 dont le traitement suivra.

5.2.5- Observations sur l'évolution de quelques concepts-clefs dans les textes du corpus 1 du Cameroun

D'après Arguin (1986), la philosophie d'une institution universitaire se fonde sur une série de valeurs qui proviennent de son passé, de son héritage, de son crédo actuel et de ses aspirations futures. Les textes étudiés n'ont pas dérogé à cette règle dans leur définition de la philosophie du système universitaire camerounais. Il a, en effet, été question au moins une fois de valeurs dans chacun d'eux, mais une analyse plus poussée a révélé des approches parfois inattendues. Pour dégager les données de cette partie, les fonctions *string search* et *pattern search* du logiciel NUD.IST ont été mises à forte contribution.

a) Les valeurs à acquérir dans l'enseignement supérieur

Les valeurs et les qualités dont la jeunesse camerounaise a besoin sont : *l'endurance, le courage, le fair-play, l'habileté, l'esprit collectif, l'esprit d'amitié, de camaraderie et d'équipe, ainsi que l'obéissance aux lois et règlements* (CN1bp45/8). Aucun des autres textes ne reprend cette identification bien qu'il soit dit que les qualités civiques et morales sont indispensables à la vie et au développement de toute nation digne de ce nom (CN1bp42/19, 20). Le point d'ancrage de ces valeurs est l'enseignement supérieur (CN1ap26/114, 116) en général et l'université en particulier qui, en sa qualité d'école de civisme, doit allier le savoir académique à une solide formation civique, sociale et culturelle (CN1ap26-27/12, 46, 47, CN1bp43/6).

L'acquisition par les étudiants des qualités civiques et morales est considérée de la plus haute importance (CN1bp42/18); de plus, la rigueur scientifique et la rectitude morale sont présentées comme des préalables à l'acquisition de l'esprit et de la méthode

scientifiques (CN1cp75/6). Ces qualités seraient aussi, avec l'esprit civique, des fondements importants du développement endogène envisagé dans la société camerounaise (CN1dp112/25, 26).

Doivent jouer un rôle déterminant dans l'acquisition des valeurs, le sport (Cnbp45/22) et les associations estudiantines (Cnbp52/44; CN1cp76/16). En complétant l'action des méthodes d'enseignement et des systèmes d'évaluation (CN1bp49/38, 39), ceux-ci assurent aux étudiants une formation intégrale à la fois intellectuelle, morale, civique et socio-professionnelle (CN1bp50/40).

Il est dévolu aux enseignants universitaires une part de responsabilité très grande dans l'acquisition des valeurs. En effet, il est estimé que de leurs qualités scientifiques et morales dépendent le rayonnement de l'institution universitaire (CN1ap27/10) et que leur rôle est primordial dans l'éducation de la jeunesse aux valeurs scientifiques et morales (CN1cp74/31). Phares du comportement civique (CN1ap27/112), il incombe aux enseignants de faire triompher les valeurs morales et scientifiques (CN1ap27/76).

Le rôle des étudiants dans ce processus semble plutôt passif; ils doivent être formés au strict respect des valeurs socio-culturelles du pays (CN1ap26/90). Leurs manifestations qualifiées de revendications intempestives sont considérées comme un manque de civisme (CN1bp32/115) que les enseignants et l'institution universitaires ont charge de corriger.

Il ressort de l'examen qui précède que les concepts « valeurs civiques et/ou morales » et « civisme » ont été évoqués dans neuf énoncés du texte CN1a, douze du texte CN1b, trois du texte CN1c et deux du texte CN1d. Visiblement le Président et le Ministre ont voulu donner une importance plus grande à ces concepts que les commissions n'ont pas cru devoir reconduire. De plus, ce qui a été retenu est, à notre avis, présenté soit comme allant de soi (CN1cp75/6 et CN1c74/31), soit comme une tâche devant être dévolue aux associations estudiantines instaurées par le gouvernement et pilotées par ses représentants dans les institutions universitaires.

b) Les missions de l'université

Le concept « mission » a été utilisé dans le texte CN1a, une première fois, pour assigner au monde universitaire la mission *d'allier à l'utile d'une acquisition du savoir*

académique, l'exigence d'une solide formation civique (CN1ap26/46) et, une seconde fois, pour dire que les enseignants et les chercheurs ont, plus que d'autres, pour mission permanente de hisser notre pays au rang de producteur, et non de consommateur des technologies (CN1ap28/118). Ce concept n'apparaît pas explicitement dans le texte CN1b alors qu'il revient neuf fois dans les énoncés du texte CN1c.

C'est toutefois dans le texte CN1d que l'on trouve l'identification des quatre missions dévolues à l'institution universitaire à savoir : *un instrument politique, un instrument de développement, un instrument de promotion de la recherche scientifique, un instrument de formation des cadres (CN1dp104/4)*. Une des questions qui vient à l'esprit à l'issue de la constatation précédente est de savoir comment et pour quel intérêt la Commission est arrivée à attribuer la mission d'instrument politique à l'institution universitaire.

L'université, un instrument politique. Le réflexe premier a été de chercher dans les textes toutes les expressions associant les termes « université, institution universitaire » ou « enseignement supérieur » aux termes « politique, parti (politique), civisme et civique » d'usage courant dans le discours politique local. Il est apparu que les mots parti et politique n'ont pas été utilisés dans les textes CN1a et CN1b; ils n'ont donc pas pu être associés aux termes université, institution universitaire ou enseignement supérieur contrairement à ce que peut laisser supposer le contexte de régime de parti unique dans lequel vivait le Cameroun à l'époque. Cependant, le texte CN1a associe université à civisme et enseignement supérieur à civique (CN1a27/47 et Cn1ap26/114) pour les inciter à donner une formation civique aux étudiants. Une telle exigence semble tout à fait légitime et de pratique courante même dans les démocraties établies.

C'est dans le rapport des commissions et, par la suite, dans les recommandations du conseil (CN1d et Cn1c) que l'on associe « enseignement supérieur » ou « institution universitaire » à « politique » dans le sens de parti politique (CN1cp74/10, 21, 22; CN1dp116/7). La formation des étudiants aux devoirs de citoyen et au dévouement pour la patrie pouvant se faire indépendamment de la politique partisane, il peut être prétendu qu'assigner à l'université la mission d'instrument politique est une initiative des seuls membres des commissions du conseil. Le Président et le Ministre de l'éducation n'en ont pas

exprimé officiellement l'intérêt. La justification de cette initiative semble donc, pour nous, un acte collectif de flagornerie dont l'université aurait pu se passer !

L'université, un instrument de développement. Avant d'examiner les associations de concepts comme dans le cas précédent, il a été recherché dans les quatre textes du corpus 1 du Cameroun les nombres de fois que le terme « développement » dans le sens développement économique, social et culturel a été utilisé. On a aussi compté les occurrences des termes ayant la même connotation comme « progrès » (économique, social, culturel), « bien-être » ou encore les qualificatifs comme rural, « agro-sylvo-pastoral ». Il ressort de ce décompte que les mots et expressions mentionnés (ou certains d'entre eux) ont été utilisés dans 14 énoncés des textes CN1a (10,14 %), CN1b (10,77 %) et CN1d (29,92 %) et 6 énoncés du texte Cn1c (12,24 %). Ces pourcentages laissent entrevoir une distribution équilibrée et un maintien de l'importance accordée au concept « développement » d'un texte à l'autre du corpus.

Cependant, l'examen du contenu des six énoncés du texte CN1c des recommandations finales montre que celui-ci n'évoque que des considérations générales comme *la maîtrise de la science et de la technicité comme facteur de développement* (CN1cp75/4), *l'institution universitaire, un instrument économique, social et culturel de développement* (CN1cp74/21, 22), *l'intégration harmonieuse dans le processus de développement ou la promotion du progrès du pays* (CN1cp74/39, 40). Tous les aspects concrets contenus dans les textes CN1a et Cn1b relatifs au monde rural, au secteur agro-sylvo-pastoral et autres industries ont été ignorés.

On retrouve donc bien l'expression *institution universitaire associée au concept développement* dans trois énoncés du texte final des recommandations, mais ce n'est vraiment pas dans l'esprit de l'énoncé CN1ap28/96 qui recommande de déterminer *les aspects directeurs et les objectifs qui permettront à l'action de l'enseignement supérieur d'être les catalyseurs du progrès et de s'insérer dans la dynamique du développement*.

L'université, un instrument de promotion de la recherche scientifique. Le concept « l'université un instrument de promotion de la recherche scientifique » comme celui

« d'université, un instrument politique » a été introduit au cours des travaux en commission. Il n'apparaît, en effet, *in extenso* que dans l'énoncé CN1dp104/4. Toutefois, un lien étroit peut être établi entre ce concept et l'énoncé CN1bp44/25 qui stipule que *le concept de recherche comme obligation statutaire s'entend les activités de promotion scientifique*. Le texte des recommandations finales du conseil (CN1c) ne fait pas état de cette mission dont le caractère académique est pourtant bien plus évident que la mission d'université, un instrument politique.

L'université, un instrument de formation des cadres. L'énoncé CN1cp75/41 stipule que l'enseignement supérieur postuniversitaire est destiné notamment à la formation professionnelle des diplômés des facultés. C'est la seule explicitation des actions envisagées en vue de la mission de formation des cadres assortie de la professionnalisation de la formation universitaire identifiée dans ce texte. Or l'exploitation du texte CN1b nous apprend que cette mission, assignée à l'université à sa création, a évolué dans le temps. Jusqu'en 1974, il était demandé à l'université de former les cadres appelés à meubler les différents corps de l'État en construction (CN1bp48/126).

À la session du Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique de 1974, le mot d'ordre donné à l'université avait été la professionnalisation de l'enseignement. Si, en 1982, on en est encore à constater *l'insuffisance des structures de formation des cadres moyens et moyens-supérieurs* (CN1dp105/44), alors qu'on recommandait, par ailleurs, la professionnalisation des seules formations postuniversitaires des étudiants des facultés, il y a de réels problèmes de congruence et d'intégration dans la planification des résultats de l'analyse des besoins du milieu externe.

Comme il a été démontré au cours de cet examen des définitions de la philosophie et des missions, le processus de formulation des orientations du système universitaire camerounais a été entaché par des problèmes de congruence, d'analyse de besoins, d'intégration des résultats de l'analyse de besoins, d'évaluation du processus étape après étape, bref des problèmes de planification. Ces problèmes risquent d'affecter l'ensemble des curricula étudiés, s'ils y sont répercutés.

5.3- Étude de la congruence interne dans le corpus 2 de l'UY I

Comme il a été annoncé plus haut, ont été retenus du livre de la *Réforme universitaire au Cameroun*, les textes ou les extraits des textes suivants : la préface du Professeur Titus Edzoa, Ministre de l'enseignement supérieur; la présentation générale de la réforme de l'enseignement supérieur et le décret 93/036 du 29 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Yaoundé I. La disparité dans la nature de ces textes est certaine, mais leur exploitation permet de se faire une meilleure idée du contexte de la mise en oeuvre de cette réforme.

5.3.1- La congruence interne dans le texte de la préface

Ce texte est celui qui peut paraître le plus incongru de ce corpus. Il se présente comme une série de justifications adressées à des auditoires parfois difficiles à identifier, mais c'est surtout son ton, d'une assurance réelle ou feinte, qui surprend. En tout cas, il apporte directement ou indirectement des informations précieuses sur le contexte de la réforme et c'est la raison pour laquelle il a été sélectionné.

a) *Les producteurs de propositions*

Les producteurs de propositions extraits de la préface du livre *La réforme universitaire au Cameroun* (tableau 21) ont été regroupés en trois catégories intitulées respectivement 1) les phénomènes et les actions, 2) les acteurs et 3) les résultats escomptés.

Les phénomènes et les actions. Sont évoqués comme phénomènes dans la première catégorie, l'ère de la démocratisation quantitative, les miracles attendus, la loi du mouvement et de l'espace, l'avènement du changement, les divisions pseudo-hémisphériques et les erreurs d'hier. Deux de ces évocations nécessitent quelques explications pour situer le lecteur dans le contexte qui a vu la parturition de la réforme universitaire de 1993.

L'ère de la démocratisation quantitative réfère au retour du multipartisme au Cameroun en 1990 et aux luttes pour la conquête du pouvoir engagées entre une opposition multiple (une centaine de partis politiques et associations enregistrés) et le pouvoir en place

issu du régime du parti unique. Le fonctionnement de l'Université de Yaoundé fut fortement perturbé, entre 1990 et 1993, par l'implication dans ces luttes d'une frange très importante de sa communauté. Celle-ci, à l'image de la société camerounaise, se trouva divisée en camps dont deux s'affrontaient aussi bien ouvertement que dans l'ombre sur le campus universitaire et ses alentours.

Un des camps faisait tout pour éviter l'interruption de ce qui restait d'activités académiques et un autre multipliait des actions de toutes sortes pour paralyser l'institution au nom de la démocratie, de la liberté et de la conférence nationale souveraine. C'est dans ce contexte de crise ouverte et violente que s'est concoctée la réforme universitaire de 1993.

Tableau 21

Regroupements des producteurs de propositions de la préface du Professeur Titus Edzoa, Ministre de l'enseignement supérieur à l'ouvrage intitulé *La réforme universitaire au Cameroun* (corpus 2 du Cameroun; CN2a)

Nom de la catégorie	Les producteurs de propositions regroupés par thèmes	Numéros et (fréquences) des énoncés de finalités	Numéros et (fréquences) des énoncés de buts	Observations sur la congruence interne
Les phénomènes et les actions	6, 37, 38, 39 L'analyse; 8 L'ère de la démocratisation quantitative; 17 Les miracles attendus de l'avenir; 27 La loi du mouvement, projetée dans le temps et l'espace; 28 L'avènement du changement, plus ou moins douloureux; 33 Les divisions pseudo-hémisphériques; 32 Les erreurs d'hier; 19 Que la force de chacun; 36 Une réflexion collective, apurée par un groupe de penseurs, sous la houlette d'un gouvernement acquis à l'avenir.	6, 8 (2)	17, 19, 27, 28, 32, 33, 36, 37, 38, 39 (10)	forte
Les acteurs	18 Parents, élèves et étudiants, professeurs et encadreurs; 26 Les institutions humaines; 29, 30, 31 Les sociétés humaines, à la fin du 20e siècle; 34 L'Afrique, face à elle-même; 35 L'Afrique; 41 Mais la société.	 (0)	18, 26, 29, 30, 31, 34, 35, 41 (8)	nulle
Les résultats escomptés	10, 11 Par le métier appris dans l'enseignement supérieur le jeune camerounais; 15, 16, 21, 22, 24, 40 La réforme de l'enseignement supérieur.	10, 11 (2)	15, 16, 21, 22, 24, 40 (6)	forte

Les erreurs d'hier évoquées sont probablement relatives aux attermoissements qui ont retardé la réforme administrative de l'Université de Yaoundé. Plusieurs tentatives ont été faites et les plus importantes sont : 1) la crise de 1968 qui se solda par le décrochage des

programmes mis en place par la Fondation française de l'enseignement supérieur de ceux du système universitaire français; 2) la réforme de 1974, née avec la première session du Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique et qui amena la première tentative de professionnalisation des programmes de formation dans les facultés; 3) la réforme de 1983, résultant de la deuxième session du Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique de 1982 et qui entraîna la mise en place de licences spécialisées dans les facultés.

Comme le souligne Bennis (1991 : 117-118), *les erreurs sont porteuses d'importantes leçons, mais seulement si l'on y réfléchit calmement, si l'on voit où on a dérapé, si l'on redresse mentalement le tir et si enfin on agit en conséquence*. C'est peut-être à ce point de vue que se réfère l'évocation dont il est question dans cette introduction à la planification de la réforme de 1993.

Parmi les actions, seule la suivante fera l'objet d'un commentaire : *une réflexion collective, apurée par un groupe de penseurs, sous la houlette d'un gouvernement acquis à l'avenir* (CN2ap7/36). L'expression *une réflexion collective* laisse sous-entendre une ouverture du processus de la réforme aux milieux interne et externe de l'université. Cette ouverture s'avérait et s'avère toujours indispensable comme le recommande tous les modèles de planification curriculaire. En plus, la justification spécifique en est que toutes les couches sociales et tous les groupes d'intérêt sont touchés directement par un ou plusieurs aspects de la crise universitaire comme le souligne Assié-Lumumba (1993 : 69). Des propos tenus, quelques années plus tard, laissent cependant douter d'une telle ouverture.

Le premier des propos retenus est celui d'une Commission d'évaluation de la réforme mise sur pied à l'Université de Yaoundé I (Kamgnia *et al.*, 1997). Ce rapport stipule que la participation des étudiants à la gestion universitaire est restée à peu près inexistante et celle des enseignants a reculé depuis la réforme. Cette observation laisse supposer que si les enseignants et les étudiants, les deux composantes principales de la communauté universitaire, ne sont pas déjà associés à la gestion quotidienne de l'institution, ils n'ont pas pu être associés à la planification de sa réforme qui est de loin plus importante et plus délicate.

Le deuxième propos est celui d'un groupe d'intellectuels camerounais cité par Le

forum des universitaires chrétiens (1997 : 11). Prenant pour acquis la faillite du système éducatif camerounais, les auteurs en attribuent la cause principale au *fait d'une éducation sans concepts clairement définis, sans valeurs précises à défendre, sans type d'homme à former, ni type de société à bâtir. L'absence totale d'un travail de réflexion, donc la misère intellectuelle, explique l'imbroglia qui caractérise aujourd'hui le système éducatif camerounais*. Ce propos vivement critique laisse supposer que ses auteurs n'ont pas pu joindre leur potentiel intellectuel au processus de planification du système éducatif camerounais en général et à celle du système universitaire en particulier.

Il semble donc que le propos du Ministre relatif à *une réflexion collective, apurée par un groupe de penseurs* peut être considéré comme une parade préventive aux critiques dirigées contre la manière dont a été mené le processus de planification de la réforme de 1993.

Comme le souligne Mintzberg (*op. cit.*), la supervision directe est le moyen le plus rapide et le plus fort pour répondre aux situations de crise. Il n'y a pas de temps perdu en débats. Ainsi se trouve justifiée et expliquée l'exclusion des étudiants, des enseignants et des intellectuels du milieu de la gestion et du processus de planification de la réforme évoquée ici.

La première catégorie du regroupement des producteurs de propositions analysée comporte deux énoncés de finalités explicités par 10 énoncés de buts. Sa congruence interne est donc forte.

Les acteurs. La deuxième catégorie débute par une interpellation à s'associer à la réforme adressée aux parents, aux élèves, aux étudiants, aux professeurs et aux encadreurs. Procéder à une telle interpellation au moment de la publication des résultats du processus de la planification du système universitaire apparaît comme une reconnaissance que ces acteurs, ces détenteurs d'intérêts, sont invités à prendre en marche le train de la réforme. Cela va dans le sens des allégations reproduites dans la catégorie précédente qui déplorent le manque de transparence du processus de la planification de la réforme universitaire camerounaise.

Le propos de la préface est, par la suite, élargi à l'Afrique et aux sociétés humaines.

La catégorie ne comporte aucun énoncé de finalité, mais huit énoncés de buts; sa congruence interne est donc nulle.

Les résultats escomptés. Dans la troisième et dernière catégorie du regroupement, la congruence interne est forte; deux énoncés de finalités correspondent à six énoncés de buts. Les principaux éléments de cette catégorie laissent présager que la réforme universitaire s'engage enfin dans la voie de la professionnalisation pour initier les jeunes camerounais à un métier et non plus aux seuls enseignements socio-humanistes comme l'ont fait jusque-là les facultés. Les nouveaux buts de l'enseignement supérieur sont précisés dans la première catégorie du regroupement des verbes connecteurs associés aux objets des propositions.

b) Les verbes connecteurs associés aux objets des propositions

Les verbes connecteurs associés aux objets des propositions de la préface à l'ouvrage (tableau 22) *La réforme universitaire au Cameroun* ont été regroupés en quatre catégories intitulées : 1) les buts visés; 2) les étapes et les modalités du processus; 3) les attitudes de la société et de la clientèle; 4) les justifications de la démarche.

Les buts visés sont : la formation du jeune camerounais face à l'ère nouvelle, l'efficacité du système de formation, l'initiation au sens civique, à la culture et l'apprentissage d'un métier (CN2ap7/6, 16, 21, 22, 24). Ce dernier but, qualifié d'ambitieux dans le texte, implique un changement important des programmes de formation dans les facultés en particulier.

On peut se demander entre autres si les facultés auront été préparées et équipées pour faire face, efficacement, à cette mission si différente du type de formation qu'elles dispensent depuis leur mise en place. La catégorie comporte un énoncé de finalité et quatre énoncés de buts, sa congruence interne est donc forte.

Les étapes et les modalités du processus. La seconde catégorie ne comporte aucune finalité, mais six buts; sa congruence interne est donc nulle. Ses éléments constitutifs présentent la réforme comme un instrument perfectible né d'une analyse rigoureuse et froide et d'une initiative courageuse.

Tableau 22
Regroupements des verbes connecteurs associés aux objets des propositions de la préface du
Professeur Titus Edzoa, Ministre de l'enseignement supérieur à l'ouvrage intitulé *La réforme*
***universitaire au Cameroun* (corpus 2 du Cameroun; CN2a)**

Nom de la catégorie	Les verbes connecteurs associés aux objets des propositions regroupés par thèmes	Numéros et (fréquences) des finalités	Numéros et (fréquences) des buts	Observations sur la congruence interne
Les buts visés	6 n'a retenu que l'essentiel : la formation du jeune camerounais face à l'ère nouvelle; 16 vise l'efficacité; 21 ne néglige pas l'initiation au sens civique; 22 ne néglige pas la culture; 24 a l'ambition de faire apprendre un métier.	6 (1)	16, 21, 22, 24 (4)	forte
Les étapes et les modalités du processus	15 est un instrument perfectible; 36 a fait le point; 37 s'est voulue froide et rigoureuse, quelquefois courageuse; 38 a fait fi du royaume des algarades; 39 a évité les billevesées des rhétoriciens ivres de slogans; 40 est donc née.	(0)	15, 36, 37, 38, 39, 40 (6)	nulle
Les attitudes de la société et de la clientèle	41 est libre de choisir le prix de l'égalité par l'excellence; 8 a vécu : vive l'égalité par l'excellence!; 17 ne s'obtiennent que par les sacrifices du présent; 18 oeuvrons dès maintenant, comme s'il nous était interdit de renvoyer à demain ce que nous pouvons faire aujourd'hui; 19 se multiplie avec celle des autres, afin que l'avenir de notre jeunesse ait le droit d'être rêvé avec espoir; 10 pourra s'assumer; 11 pourra assumer le destin de son pays.	8, 10, 11 (3)	17, 18, 19, 41 (4)	forte
Les justifications de la démarche	26 obéissent, comme phénomène naturel, à la loi du mouvement; 27 s'identifie au changement; 28 reflète la qualité d'intervention de l'homme sur lui-même; 29 se retrouvent projetées avec violence vers l'avenir; 30 sont encore accrochées à un passé désormais révolu et déchu; 31 ahanent dans un chaos sans précédent; 32 constituent, aujourd'hui, le lit épineux d'angoisse et de misère mentale et physique collectives; 33 arborent des apparences trompeuses d'apaisement à notre angoisse et notre misère mentale et physique; 34 s'interroge dans le tumulte; 35 est désorientée de ne pas savoir encore décider de son propre destin	(0)	26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35 (10)	nulle

L'initiative a effectivement été courageuse en ce sens qu'elle mit fin à un système où près de 50 % du budget de l'université était consacré aux bourses et autres services sociaux au détriment de l'enseignement et de la recherche. Malheureusement, l'argent récupéré à

la suite de cette initiative n'a pas servi à revaloriser les missions essentielles de l'université comme le soulignent Kamgnia *et al.* (1997).

Les mentions que la réflexion *a fait fi du royaume des algarades et a évité les billevesées* (CN2ap7/38, 39) renvoient à la discussion sur l'ouverture du processus aux milieux interne et externe de l'université. Elles peuvent évoquer, en effet, comme le laissent supposer les propos rapportés, le refus des autorités d'écouter, de tolérer et encore moins de discuter, tout au long du processus de la réforme, avec ceux qui soutiennent des points de vue différents des leurs. Le tout peut alors se solder par le refus de gérer la contradiction sous le prétexte de la recherche de l'efficacité et le recours au commandement au lieu de la persuasion dans une organisation universitaire par essence démocratique (Mintzberg, 1982).

Les attitudes de la société et de la clientèle. Des éléments de la troisième catégorie proclament que la société est libre de choisir le prix de l'égalité par l'excellence (CN2ap7/41). Et cette égalité par l'excellence ne vivra que si la société accepte les sacrifices imposés par la réforme (CN2ap8/17). L'interpellation à oeuvrer dans le cadre de la réforme est réitérée pour assurer, ensemble, un avenir meilleur à la jeunesse camerounaise et lui donner les moyens de s'assumer et d'assumer le destin du Cameroun (CN2ap7/10, 11; CN2ap8/18, 19).

C'est la reprise de l'idée d'ouverture du processus de planification de la réforme au milieu externe de l'université alors que le processus tire à sa fin. La congruence interne de cette catégorie est forte. En effet, quatre énoncés de buts explicitent trois énoncés de finalités.

Les justifications de la démarche. La congruence interne est considérée nulle dans cette quatrième et dernière catégorie, car elle compte dix énoncés de buts et aucun énoncé de finalité. Y ont été regroupés les éléments relatifs aux justifications des initiatives qui ont mené à la réforme universitaire de 1993. Il est question du changement dans les institutions humaines qui peut être plus ou moins douloureux et reflète la qualité de l'intervention humaine sur lui-même.

Les allusions au sort des sociétés humaines à la fin du 20^e siècle et de l'Afrique qui

s'interroge dans le tumulte incapable de décider de son propre destin laissent présumer du caractère avant-gardiste de la réforme proposée. Il est encore fait état de l'angoisse et de la misère causées par les erreurs passées, mais pas des enseignements qu'on pourrait en tirer.

5.3.2- La congruence interne du texte de présentation générale de la réforme de l'enseignement supérieur de 1993

Le style de ce texte n'est pas très différent du précédent. Certaines idées qui y sont développées se situent, d'ailleurs, dans le prolongement de celles de la préface.

a) Les producteurs de propositions

Les producteurs de propositions de ce texte (tableau 23) ont été classés en quatre catégories dont voici la première.

Visions des missions, des principes et des valeurs dans l'enseignement supérieur.

Cette catégorie a été subdivisée en trois thèmes. Le premier thème est relatif aux principes directeurs des universités camerounaises et aux valeurs que prône le nouveau statut des enseignants. Ces valeurs sont : le culte de la vérité, de l'excellence, de l'effort et de l'Homme, assorties des dispositions disciplinaires (CN2bp15/10). Il s'agit non pas des valeurs que devrait véhiculer la formation universitaire, mais de celles dont doit faire preuve l'enseignant modèle d'après les normes du ministère; et pour les récalcitrants, il est prévu des mesures disciplinaires. Les valeurs énumérées et les mesures disciplinaires qui les accompagnent rentrent donc dans le domaine du contrôle externe exercé par les instances de tutelle étatiques sur l'institution universitaire. C'est la réponse du gouvernement au climat d'hostilité créé sur le campus universitaire par des groupes engagés dans la lutte pour la conquête du pouvoir dont il a été question plus haut. Cinq énoncés de finalités et aucun but, la congruence interne est nulle.

Le deuxième thème traite des principes devant régir la formation universitaire à l'issue de la réforme. Le suivi presque personnalisé de l'étudiant devrait conduire à la formation

Tableau 23

Regroupement des producteurs de propositions du texte de présentation générale de la réforme de l'enseignement supérieur (corpus 2 du Cameroun; CN2b)

Nom de la catégorie	Les producteurs de propositions regroupés par thèmes	Numéros et (fréquences) des énoncés des finalités	Numéros et (fréquences) des énoncés des buts	Observations sur la congruence interne
Visions des missions, des principes et des valeurs dans l'enseignement supérieur	4 L'enseignement et la recherche; 8, 32, 33 Un des principes directeurs auquel obéissent les universités camerounaises; 10 Les valeurs du culte de la vérité, de l'excellence, de l'effort, de l'Homme, et toutes les dispositions disciplinaires qui figurent dans le nouveau statut des enseignants. 18 Le suivi presque personnalisé; 19 La formation de l'homme total; 62 La forte demande en éducation; 22 Le droit à l'éducation.	4, 8, 10, 32, 33 (5)	(0)	nulle
L'enseignement supérieur en crise	29, 30 Les activités sociales et culturelles; 83 L'intérêt pour les activités sociales et culturelles; 53 Le campus universitaire, haut lieu de la science et de l'élévation, 5, 6 C'est un enseignement supérieur malade, en convulsion; 7 Tous les constats fondamentaux d'importance établis; 44 Dans les réponses qu'elle apporte à la crise du système, la réforme de l'enseignement supérieur; 55 Il a fallu relever, redynamiser l'enseignement supérieur pour; 84 Les paramètres et handicaps qui justifient la réforme de l'enseignement supérieur; 85 Appelée de tous ses vœux par la communauté universitaire et la communauté nationale, la réforme du système camerounais de l'enseignement supérieur; 25 Une réalisation harmonieuse des missions statutaires de l'enseignement supérieur; 12, 13, 14, 15, 17, 56 La réforme de l'enseignement supérieur; 23 L'effort budgétaire maintenu par l'État en faveur de l'enseignement supérieur.	29, 30 (2) 5, 6, 7, 12, 13, 14, 15, 17, 23, 25 (10)	53, 83 (2) 44, 55, 56, 84, 85 (5)	faible forte faible
Les causes de la crise de l'enseignement supérieur	66 Les handicaps qui ont rendu la réforme universitaire impéieuse et urgente; 67 Créée le 26 juillet 1962, l'Université fédérale du Cameroun à Yaoundé; 68 Les infrastructures n'ayant pas pu suivre le rythme de cette croissance, l'Université de Yaoundé; 70 Force est de constater que les centres universitaires mis en place à Douala, Dschang, Buéa et Njagoundéré en 1977; 71 La cadence de recrutement des enseignants, à l'instar des infrastructures; 72 Le ratio enseignants/étudiants; 73 Lorsqu'on prend en compte les seuls enseignants de rang magistral, le ratio enseignant/étudiant à la Faculté des sciences; 74 Environ 1300 étudiants; 76 Les charges d'intendance; 77 La Communauté universitaire, dans ses principales composantes notamment; 78 Au niveau du corps enseignant, ce désarroi; 79 Au niveau des étudiants, le désarroi; 80 Le désarroi au niveau des étudiants; 81 Le contexte délirant dans lequel évolue la Communauté universitaire; 82 La croissance exponentielle des effectifs; 46 Dans un contexte de crise économique, les universités.	(0)	46, 66, 67, 68, 70, 71, 72, 73, 74, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82 (16)	nulle

Les solutions à la crise dans l'enseignement supérieur	27, 28 Les diplômés de l'enseignement supérieur; 75 Plus de 8000 diplômés de l'enseignement supérieur - parmi lesquels des ingénieurs.	27, 28 (2)	75 (1)	faible
	40 Le médiocre rendement interne; 41, 42 L'enseignement de masse; 43 La pratique; 45 La prise en compte des possibilités réelles, en matière d'infrastructures et d'équipements et surtout en matière d'encadrement; 63 Les modalités de transferts.	(0)	40, 41, 42 , 43, 45, 63 (6)	nulle
	9, 11, 57 L'université, Les universités; 59, 60, 61 Les nouvelles universités; 21 Le Gouvernement du renouveau; 24 Sous réserve des capacités d'accueil et d'encadrement offertes par les universités, et des conditions de diplômes et d'autres, conformes à la nature particulière de l'établissement, l'accès des étudiants aux universités; 37 La coexistence des différentes Institutions universitaires dans leurs diverses conceptions; 51 La prise en compte des possibilités réelles, en matière d'infrastructures et d'équipements et surtout en matière d'encadrement.; 52 Le statut spécial des personnels enseignants; 38 Le nouveau statut des enseignants; 48 L'État; 49 Un effort; 50 Les diplômes que chaque Institution universitaire est appelée à délivrer	9, 11, 21, 24 (4)	37, 38, 48, 49, 50, 51, 52, 57, 59, 60, 61 (11)	forte

intégrale de l'Homme (CN2bp15/18, 19). La multiplication des universités permettra de faire face à la forte demande d'éducation et de donner à chacun l'opportunité d'exercer son droit à l'éducation. La congruence interne est faible dans ce thème, trois énoncés de finalités correspondent à un énoncé de but.

La congruence interne est plutôt forte dans le troisième thème où deux finalités correspondent à deux buts. Il y est question des activités sociales et culturelles et des avantages qu'elles pourraient apporter dans l'assainissement du climat social sur le campus universitaire qui a perdu ses attributs de haut lieu de la science et de l'élévation (CN2bp15/29, 30, 53, 83).

L'enseignement supérieur en crise. Il est question dans cette catégorie d'un enseignement supérieur malade, en convulsion (CN2bp11/5, 6) et auquel la réforme apporterait des remèdes. En d'autres termes, la réforme consisterait à relever et à redynamiser l'enseignement supérieur pour le libérer de ses handicaps, à la demande poignante de la communauté universitaire et de la communauté nationale (CN2bp11/55; CN2bp16/84, 85). En maintenant son effort budgétaire en faveur de l'enseignement supérieur, l'État souhaite voir celui-ci réaliser harmonieusement ses missions statutaires. Cela explique le peu de tolérance vis-à-vis des membres de la communauté universitaire qui se risquent à avoir des idées ou des attitudes différentes de celles affichées par la tutelle de l'institution universitaire.

Les causes de la crise de l'enseignement supérieur est le titre donné à la troisième catégorie. Y sont rappelés les handicaps qui ont rendu la réforme universitaire impérieuse et urgente (CN2bp9/66) : la surcharge des infrastructures d'accueil et des enseignants de l'Université de Yaoundé; les centres universitaires qui n'ont pas pu atteindre leurs objectifs; les charges d'intendance; le désarroi de la communauté universitaire et la déliquescence du contexte dans lequel elle évolue. C'est ce tableau déplorable que la réforme universitaire de 1993 se donne pour mission de rectifier. Aucun énoncé de finalité ne correspond aux seize énoncés de buts de cette catégorie; la congruence interne y est donc nulle.

Les solutions à la crise dans l'enseignement supérieur est la quatrième et dernière catégorie. Elle a été subdivisée en trois thèmes. Le premier thème est relatif aux problèmes d'efficacité externe du système universitaire et au chômage des diplômés y compris des ingénieurs (CN2bp10/27, 28, 75) qui sont sensés avoir reçu une formation professionnelle. Ce thème amène à s'interroger sur l'option de la professionnalisation de la formation universitaire et son aptitude à résoudre le problème du chômage des diplômés de l'enseignement supérieur. Il invite à réfléchir plus en profondeur, comme le souhaite le groupe des intellectuels cité plus haut, sur le type de formation à donner et le type d'individus à former en conformité avec les besoins du milieu. La subdivision de la catégorie comporte deux finalités pour un seul but. La congruence interne y est donc faible.

Dans le thème suivant où 6 buts ne correspondent à aucune finalité, la congruence interne est nulle. Les éléments de ce thème ont trait à l'efficacité interne du système universitaire. Le rendement interne est qualifié de médiocre à cause de la pléthore des effectifs d'étudiants obligeant à effectuer un enseignement de masse où la pratique est presque inexistante (CN2bp10/40, 41, 42, 43). Avec la réforme, il est promis la prise en compte des possibilités réelles en matière d'infrastructures, d'équipements et d'encadrement (CN2bp15/45).

Le troisième et dernier thème de la catégorie a une forte congruence interne; 11 énoncés de buts y explicitent 4 énoncés de finalités. Les éléments de ce thème sont relatifs aux dispositions administratives que le gouvernement envisage de déployer dans le cadre de la réforme.

Comme le montre le tableau 23, la congruence interne est faible (3 sur 8) ou nulle (3 sur 8) dans la plupart des subdivisions des quatre catégories du regroupements des propositions de ce texte de présentation générale de la réforme de l'enseignement supérieur. Qu'en est-il dans le second regroupement ?

b) Les verbes connecteurs associés aux objets des propositions

Les verbes connecteurs associés aux objets des propositions ont été répartis en cinq catégories (tableau 24).

Visions des missions, des principes et des valeurs de l'institution universitaire. Cette catégorie est subdivisée en trois thèmes.

Le premier thème est relatif aux missions dites fondamentales et universelles de l'institution universitaire : l'enseignement, la recherche, l'appui au développement et la promotion de la culture et de la pensée (CN2bp11/4; CN2bp13/23; CN2bp15/11). La réforme aurait relevé et redynamisé l'institution universitaire pour lui permettre de remplir ces missions. La congruence interne est faible dans ce thème où quatre énoncés de finalités correspondent à un seul énoncé de but.

Le second thème expose sans détour la cause qui a servi de détonateur à l'implosion à l'Université de Yaoundé. Il y est question de soustraire l'université des joutes et luttes politiciennes ainsi que des maux et travers dominants, de faire régner à l'université la liberté et la dignité universitaires dans le respect des lois et règlements de l'État (CN2bp15/25). Bien que le parti au pouvoir continue à mener des activités politiques partisans dans ce lieu décrété *clos et apolitique* (CN2bp15/53) que devrait être le campus universitaire, les manoeuvres des partis de l'opposition radicale y sont réprimées par l'intervention des forces de l'ordre. Le message à percevoir serait-il que la créativité et le progrès à l'université ne peuvent être réalisés que dans le cadre d'une allégeance sans réserve au parti au pouvoir ?

Le troisième et dernier thème de la première catégorie assigne aux nouvelles universités le rôle d'être des pôles de développement local, régional, national et international (CN2bp16/57); la nécessité que l'université soit liée et ouverte à son environnement (CN2bp12/33; CN2bp13/59) est réitérée. Ce thème est le seul où la congruence interne est forte dans la première catégorie; deux énoncés de buts y explicitent un énoncé de finalité.

Tableau 24

Regroupement des verbes connecteurs associés aux objets des propositions du texte de présentation générale de la réforme de l'enseignement supérieur (corpus 2 du Cameroun; CN2b)

Nom de la catégorie	Les verbes connecteurs associés aux objets des propositions regroupés en thèmes	Numéros et (fréquences) des énoncés des finalités	Numéros et (fréquences) des énoncés des buts	Observations sur la congruence interne
Visions des missions, des principes et des valeurs de l'institution universitaire	4 sont les missions fondamentales et universelles de l'institution universitaire; 6 qu'il a fallu redynamiser; 36 il a fallu relever, redynamiser l'enseignement supérieur pour lui permettre de remplir ses missions traditionnelles ou conjoncturelles; 23 est destiné en priorité à soutenir les missions fondamentales de l'institution universitaire : enseignement, recherche, appui au développement; 11 ont mission de porter au plus haut niveau et au meilleur rythme de progrès, les formes supérieures de la culture et de la pensée.	4, 6, 11, 23 (4)	36 (1)	faible
	24 est libre; 25 ne peut être menée que si l'université, soustraite aux joutes et luttes politiques ainsi qu'aux maux et travers dominants, faisait régner en son sein, dans l'ordre et dans le respect des lois et règlements de l'État, la liberté et la dignité universitaires, gages de créativité et de progrès; 53 est défini comme lieu clos et apolitique.	24, 25 (2)	53 (1)	faible
	57 doivent constituer des pôles de développement local, régional, national, international; 59 se veulent des institutions étroitement liées à leur environnement immédiat, à leur région, au marché; 33 est l'ouverture à l'environnement local, régional, national et international.	33 (1)	57, 59 (2)	forte
Visions des finalités, des idéologies et des conditions de la formation universitaire	18 est propre à former l'homme total; 19 associe savoir et savoir-être; 10 ne visent que ce seul objectif : la promotion des valeurs; 38 associe les droits à une réelle conscience des devoirs et des valeurs.	10, 18, 19 (3)	38 (1)	faible
	50 correspondent à un système d'habilitation accordée à chaque établissement par le Ministère de tutelle, dans le cadre de la complémentarité desdites institutions et dans le sens de la politique de développement de la nation; 52 définit le cadre général de déroulement des activités d'enseignement, de recherche et d'appui au développement.	(0)	50, 52 (2)	nulle
	60 sont destinées à dispenser un enseignement de plus en plus professionnalisé; 61 sont destinées à dispenser un enseignement adapté aussi bien aux réalités nationales qu'à la demande du marché de l'emploi; 8 est la professionnalisation de l'offre d'éducation; 62 est à orienter vers la professionnalisation de la formation; 46 sont tout particulièrement chargées de la formation et du perfectionnement des chefs d'entreprises, cadres administratifs et techniques dont le pays a besoin; 56 a été entreprise dans le souci d'améliorer le rendement externe du système.	8 (1)	46, 56, 60, 61, 62 (5)	forte

	21 considère que l'éducation est un droit inaliénable du citoyen; 37 doit être considérée comme un enrichissement de l'offre d'éducation; 22 est limité pour ceux qui manifestent des aptitudes et des prédispositions; 29 permettent l'ouverture d'esprit, l'apprentissage de la socialité; 30 génèrent un réel équilibre de l'homme; 45 permet un suivi presque personnalisé; 49 sera fait pour que la mobilité des étudiants au sein d'une même institution universitaire ou d'une institution à une autre se fasse par l'intermédiaire de passerelles et de transferts pour une meilleure valorisation des formations.	21, 22, 29, 30 (4)	37, 45, 49 (3)	faible
Visions des conditions de travail en milieu universitaire	9 assure aux enseignants les moyens de leur activité d'enseignement et de recherche dans les conditions d'indépendance et de sérénité indispensables à la création intellectuelle; 78 est causé par l'absence de définition précise d'un profil de carrière, une gestion des carrières qui ostensiblement laisse triompher la médiocrité, la démotivation et des ratios enseignants/étudiants aberrants; 17 a été entreprise dans le souci d'améliorer le rendement interne; 51 permet l'amélioration des ratios étudiants/enseignants; 63 seront basées sur la validation des formations antérieures; 81 aura par ailleurs été un terrain de choix pour la reproduction et le développement des grands maux sociaux connus, notamment la tribalisation et une politisation contraire à l'éthique universitaire; 82 traduit une demande sociale de formation toujours plus forte; 83 est accrue au sein des institutions universitaires.	9, 17 (2)	51, 63, 78, 81, 82, 83 (6)	forte
Les causes de la crise dans la communauté universitaire	40 s'explique par l'enseignement de masse; 41 se prodigue dans des amphithéâtres bondés; 42 se prodigue dans des formes magistrales; 43 est presque absente dans l'enseignement de masse.	(0)	40, 41, 42, 43 (4)	nulle
	66 sont : la croissance exponentielle des effectifs de l'Université de Yaoundé, doublée d'un déséquilibre dans la répartition territoriale de l'institution universitaire; le faible taux d'encadrement des étudiants et le faible rendement, interne et externe du système, spécialement à l'Université de Yaoundé; le déséquilibre du budget, consacré prioritairement à l'intendance au détriment de l'enseignement et de la recherche; la démoralisation de la communauté universitaire; 67 ouvre avec 600 étudiants environ. Ils sont 7000 en 1970, 18000 en 1984, 32000 en 1990, 45000 en 1991 et plus de 50000 en 1992; 68 s'est retrouvée engorgée, au bord de l'asphyxie : amphithéâtres surpeuplés, laboratoires saturés, bibliothèques dépassées, quasi-absence des travaux pratiques et des travaux dirigés; 70 n'ont pas pu freiner de façon significative la croissance exponentielle des effectifs sur le campus de Yaoundé; 71 n'a pas pu suivre le rythme de la croissance des effectifs d'étudiants; 72 est de 1/42 à la Faculté des sciences, ce qui est, on le voit, en dessous des normes internationales; 73 en 1990-1991 est de 1/252; 76 priment, au détriment de l'enseignement et de la recherche.	(0)	66, 67, 68, 70, 71, 72, 73, 76 (8)	nulle
	74 sortent chaque année du système camerounais de l'enseignement supérieur, nantis de la licence, pour un taux moyen de succès avoisinant 30 %; 75 sont au chômage; 77 est en proie au désarroi; 79 est loisible de constater un semblable désarroi, consécutif au fort taux d'échec et à l'absence d'opérationnalité des diplômés; 80 est aggravé par la crise économique et la limite des perspectives d'avenir à l'issue de la formation; 84 sont : la crise économique, l'accroissement exponentiel des effectifs, les exigences du marché de l'emploi, les défis de l'auto-emploi des diplômés; 27 sont au chômage faute d'avoir été formés en fonction des exigences et profils du marché de l'emploi; 28 sont au chômage faute d'avoir été formés dans la perspective de l'auto-emploi; 32 est la pluridisciplinarité.	27, 28, 32 (3)	74, 75, 77, 79, 80, 84 (6)	faible

Les formes et les modalités des interventions de la réforme	5 qu'il a fallu relever; 13 se devait de s'attacher à prendre en compte tous les paramètres et handicaps qui la justifient; 14 se devait d'être systématique; 15 se devait de considérer tous les maillons de la communauté universitaire : de l'enseignant à l'étudiant en passant par tous les personnels qui la constituent; 7 auront été pris en compte dans la mise en place de la réforme; 12 se devait d'être globale; 55 éviter l'implosion; 85 vient de donner à la jeunesse du Cameroun, d'Afrique Centrale et du continent un outil qui, utilisé à bon escient, permettra sans doute de relever les défis d'aujourd'hui et de demain; 44 s'attache à considérer tous les paramètres significatifs : la crise économique, la croissance exponentielle des effectifs; 48 fait désormais appel à la contribution financière des bénéficiaires de la formation par l'acquiescement des droits universitaires.	5, 7, 12, 13, 14, 15 (5)	44, 48, 55, 85 (4)	faible
--	---	--------------------------------	-----------------------	--------

Visions des finalités, des idéologies et des conditions de la formation universitaire.
 Cette deuxième catégorie est subdivisée en quatre thème.

Le premier thème est marqué par le choix des idéologies de la formation universitaire. La formation de l'Homme total (CN2bp15/18), l'acquisition d'un savoir associé à un savoir-être (CN2bp15/19), l'association des droits à une réelle conscience des devoirs et des valeurs (CN2bp15/38) renvoient à l'idéologie centrée sur l'apprenant et donc à de l'humanisme. Le thème comporte trois finalités pour un seul but; la congruence interne y est donc faible.

La congruence interne est plutôt nulle dans le second thème qui compte deux buts et aucune finalité. Les éléments de ce second thème confirment la centralisation au Ministère de l'enseignement supérieur du pouvoir de décider des problèmes purement académiques relevant traditionnellement de l'université comme la collation des grades universitaires. Le prétexte est la complémentarité des institutions et le sens de la politique de développement de la nation (CN2bp14/50; CN2bp15/52).

Le troisième thème est le seul de la catégorie où la congruence interne est forte. Un énoncé de finalité y correspond à cinq énoncés de buts. Les éléments de ce thème réitèrent l'orientation de la formation universitaire vers un enseignement de plus en plus professionnalisé (CN2bp13/60; CN2bp14/ 62; Cn2bp15-16/ 46) et adapté aussi bien aux réalités nationales qu'à la demande du marché de l'emploi (CN2bp13/61) en vue d'améliorer le rendement externe du système (CN2bp12/56).

Le dernier thème de la catégorie rassemble les éléments relatifs à l'amélioration des conditions d'apprentissage préconisée par la réforme. Il y est dit que l'éducation, droit inaliénable du citoyen, ne doit être limitée que par les aptitudes et les prédispositions de ce dernier (CN2bp12/21, 22) ce qui justifie la multiplication du nombre des institutions universitaires par la réforme. Un suivi personnalisé de l'étudiant complété par des activités socio-culturelles permettront *l'ouverture d'esprit, l'apprentissage de la socialité et un réel*

équilibre de l'Homme (CN2bp15/29, 30). Des passerelles et des transferts faciliteront la mobilité des étudiants au sein d'une même université ou entre les différentes institutions.

La mise en oeuvre efficace de toutes les mesures évoquées dans cette catégorie et bien d'autres prévues dans la réforme nécessitent une profonde réflexion, une planification rigoureuse, une solide préparation du personnel à leur gestion et un délai progressif pour leur déploiement. Il ne semble pas que toutes ces exigences ont bien été prises en compte et appliquées dans la mise en place de la réforme universitaire de 1993.

Visions des conditions de travail en milieu universitaire. Les éléments de cette catégorie font état d'une autre série de travers que la réforme se propose de redresser concernant les enseignants, les étudiants et quelques pratiques au sein de la communauté universitaire. Assurance est donnée aux enseignants de leur fournir les moyens de leur activité d'enseignement et de recherche dans les conditions d'indépendance et de sérénité indispensables à la création intellectuelle (CN2bp14/9). Il leur est aussi promis une meilleure gestion de leur carrière (CN2bp11/78). Aux étudiants, il est promis un meilleur rendement interne (CN2bp12/17), l'amélioration des ratios étudiants/enseignants (CN2bp15/51) et la validation des acquis (CN2bp14/63). Une lutte sans merci est déclarée dans les universités aux maux sociaux contraire à l'éthique universitaire que sont la tribalisation et la politisation (CN2bp11/81). La congruence interne est forte dans cette catégorie, six énoncés de buts y explicitent deux énoncés de finalités.

Les causes de la crise dans la communauté universitaire. Cette catégorie a été subdivisée en trois thèmes dont le premier évoque les causes du faible rendement interne : un enseignement de masse, prodigué dans des amphithéâtres bondés et dans des formes magistrales, presque sans possibilité de pratique (CN2bp10/40, 41, 42, 43). La réforme et la création de nouvelles universités devraient changer radicalement cet état lamentable des choses. Le thème comporte quatre énoncés de buts, mais aucun énoncé de finalité. La congruence interne y donc nulle.

La congruence interne est faible dans le thème suivant qui comporte huit énoncés de

buts et aucun énoncé de finalité. Ses éléments mettent l'accent sur les aspects matériels des causes du faible rendement interne comme la croissance exponentielle des effectifs d'étudiants, le faible taux d'encadrement, un budget consacré prioritairement à l'intendance au détriment de l'enseignement et de la recherche, etc.

Le dernier thème de la catégorie est le seul à afficher une congruence interne forte, ses trois énoncés de finalités correspondent à six énoncés de buts. Ses éléments sont relatifs aux causes et aux conséquences du faible rendement externe de la formation universitaire en général et celle des facultés en particulier. Il y est question du désarroi des diplômés qui se retrouvent au chômage à cause de leur manque d'opérationnalité (CN2bp11/79); ils n'ont été formés ni en fonction des exigences du marché de l'emploi, ni dans la perspective de l'auto-emploi (CN2bp10/27, 28), ni dans la pluridisciplinarité (CN2bp12/32). Le désarroi des étudiants est accentué par la crise économique et les faibles perspectives d'avenir à l'issue de la formation. La réforme est donc entreprise pour changer en bien cette situation et redonner espoir aux jeunes camerounais. Ses modalités d'action sont évoquées dans la catégorie suivante.

Les formes et les modalités des interventions de la réforme. Il est affirmé dans cette catégorie que la réforme, pour relever et redynamiser l'institution universitaire, a systématiquement pris en compte tous les paramètres et handicaps de l'institution et tous les maillons de la communauté universitaire. D'où l'assertion que la réforme vient de donner à la jeunesse du Cameroun, d'Afrique Centrale et du continent, un outil qui, utilisé à bon escient, permettra de relever les défis d'aujourd'hui et de demain (CN2bp16/85). L'analyse du processus de planification nous permettra d'évaluer les chances de concrétisation de ces déclarations d'intention. Dans cette catégorie, cinq énoncés de finalités correspondent à quatre énoncés de buts. La congruence interne est donc faible.

5.3.3- La congruence interne dans le Décret 93/036 du 29 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'UY I

Ce texte est l'une des pièces maîtresses de la réforme universitaire de 1993 au

Cameroun. Il définit le cadre réglementaire de l'Université de Yaoundé I, celle qui a hérité des structures et des équipements de la défunte Université de Yaoundé. Sa Faculté des sciences devenue *de facto*, la plus ancienne est aussi la mieux équipée, la seule à assurer des enseignements des premier, deuxième et troisième cycles pour le moment.

a) Les producteurs de propositions

Le tableau 25 montre le regroupement des producteurs de propositions du texte. Ils ont été répartis en trois catégories intitulées : 1) les instances décisionnelles; 2) les unités de service et 3) les sujets traités. Les instances décisionnelles de l'Université de Yaoundé I sont le Conseil d'administration, le Ministre chargé de l'enseignement supérieur et le Recteur.

Les instances décisionnelles. Cette première catégorie compte 9 énoncés de finalités pour 24 énoncés de buts, la congruence interne y est donc forte. Ses éléments identifient et définissent les attributions des instances dirigeantes de l'université.

Les unités de service. La congruence interne est plutôt faible dans la deuxième catégorie. Y sont identifiées les différentes unités de service appelées à gérer les affaires académiques, la coopération, la planification, le développement institutionnel, la recherche, les statistiques, l'orientation professionnelle, l'appui au développement et les programmes de formation.

Les sujets traités. Dans la troisième catégorie ont été placés les sujets abordés dans le texte. Il est question d'enseignement, de recherche et d'année universitaire. La congruence interne est forte dans cette catégorie qui compte trois finalités correspondant à trois buts.

Tableau 25
Regroupement des producteurs de propositions du décret 93/o36 du 29 janvier 1993 portant
organisation administrative et académique de l'Université de Yaoundé I (corpus 2 du Cameroun;
CN2c)

Nom de la catégorie	Les producteurs de propositions regroupés par thèmes	Numéros et (fréquences) des énoncés des finalités	Numéros et (fréquences) des énoncés des buts	Observations sur la congruence interne
Les instances décisionnelles	8, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 17, 18, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 45, 46, 61, 62, 63 L'Université de Yaoundé I; 21, 22, 23, 24, 25, 33, 77 Le Conseil de l'université; 47, 48, 49, 50 Le Ministre chargé de l'enseignement supérieur; 34, 35 Le Recteur	8, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 17, 18 (9)	21, 22, 23, 24, 25, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 61, 62, 63, 77 (24)	forte
Les unités de service	36, 37, 38, 39 La Direction des affaires académiques et de la coopération; 40, 41, 42 La Division de la planification et du développement en rapport avec la Commission de la planification et du développement; 65, 66 La Division de la recherche et du développement; 67 La Division de la planification et du développement en rapport avec la Commission de la planification et du développement; 43, 51, 52, 53, 54, 73 Le service de la planification et des statistiques; 55, 56, 57, 68, 69, 70, 71 Le service de l'orientation professionnelle et de l'appui au développement; 64 Le service des programmes; 58, 59 Le département.	(0)	36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 73 (26)	nulle
Les sujets traités	4, 5, 6 L'enseignement et la recherche; 78 L'année universitaire; 79 Un arrêté du Ministre chargé de l'enseignement supérieur; 80 Les enseignements.	4, 5, 6 (3)	78, 79, 80 (3)	forte

b) Les verbes connecteurs associés aux objets des propositions

Le tableau 26 montre le regroupement des verbes connecteurs associés aux objets des propositions du décret portant organisation administrative et académique de l'Université de Yaoundé I. Les énoncés ont été répartis en cinq catégories.

Les principes de fonctionnement et les missions de l'Université de Yaoundé I. Cette catégorie a été subdivisée en quatre thèmes, dont le premier définit les conditions dans lesquelles peuvent être réalisés l'enseignement et la recherche : dans l'objectivité du savoir

Tableau 26

Regroupement des verbes connecteurs associés aux objets des propositions du décret 93/036 du 29 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Yaoundé I (corpus 2 du Cameroun; CN2c)

Nom de la catégorie	Les verbes connecteurs associés aux objets des propositions regroupés par thèmes	Numéros et (fréquences) des énoncés des finalités	Numéros et (fréquences) des énoncés des buts	Observations sur la congruence interne
Les principes de fonctionnement et les missions de l'Université de Yaoundé I	4 Impliquent l'objectivité du savoir et la tolérance des opinions; 5 sont incompatibles avec toute forme de propagande; 6 doivent demeurer hors de toute emprise politique ou économique partisanes.	4, 5, 6 (3)	(0)	nulle
	8 a pour mission de transmettre les connaissances; 10 a pour mission de développer la formation des hommes; 11 a pour mission de procurer l'accès à la formation supérieure à tous ceux qui en ont la vocation et la capacité; 13 a pour mission de porter au plus haut niveau et au meilleur rythme de progrès les formes supérieures de la culture.	8, 10, 11, 13 (4)	(0)	nulle
	14 a pour mission de concourir à l'appui au développement; 15 pour mission de concourir à la promotion sociale et culturelle; 47 harmonise les formations universitaires avec les exigences du développement économique, social et culturel de la nation; 64 est chargé de l'évaluation des programmes pour une plus grande adéquation entre la formation et l'emploi; 69 est chargé de toutes les questions relatives à l'appui au développement et à la promotion sociale.	14, 15 (2)	47, 64, 69 (3)	forte
	9 a pour mission de développer la recherche; 17 a pour mission d'élaborer les connaissances; 18 a pour mission de porter au plus haut niveau et au meilleur rythme de progrès les formes supérieures de la recherche.	9, 17, 18 (3)	(0)	nulle
Les services statutairement promiss aux étudiants	27 assure aux étudiants les moyens de leur orientation; 30 reste ouverte aux anciens étudiants; 32 permet aux étudiants, selon leur capacité, d'améliorer leurs connaissances; 61 facilite aux étudiants les activités culturelles, sportives et sociales; 31 reste ouverte aux étudiants qui n'ont pas été à l'université; 62 reste ouverte aux anciens étudiants et à ceux qui n'ont pas été à l'université afin de leur permettre de réaliser leur promotion.	(0)	(6)	nulle
	23, 33 détermine les modalités de sélection des étudiants dans les divers cycles de formation; 40 s'occupe de l'étude sur l'accès aux établissements de l'université; 41 s'occupe de l'étude sur la prévision des effectifs à court et à long terme; 42 s'occupe de l'étude sur la capacité d'accueil des établissements; 51 élabore un rapport annuel sur les problèmes relatifs aux nouveaux étudiants, aux redoublements, aux résultats des examens et concours; 52 propose des mesures pour un meilleur contrôle du flux des étudiants vers les facultés et les grandes écoles; 53 veille à la conformité entre les effectifs étudiants et les conditions de leur formation au sein des établissements; 54 étudie les problèmes relatifs à la capacité d'accueil et au placement des étudiants au sein des établissements; 65 est chargée de l'étude sur le rendement interne des établissements; 73 étudie le rendement des filières ouvertes et les perspectives d'ouverture de nouvelles filières; 77 est l'instance compétente dans le domaine académique et scientifique au sein de l'université.	(0)	23, 33, 40, 41, 42, 51, 52, 53, 54, 65, 73, 77 (12)	nulle

	28 assure aux étudiants le meilleur choix de l'activité professionnelle; 29 assure aux étudiants la formation professionnelle appropriée à laquelle ils entendent se consacrer; 43 est chargé de toutes les questions relatives à la planification et à la formation universitaire et professionnelle; 55 recueille, à l'intention des étudiants, toutes les informations sur les perspectives d'emplois et de débouchés; 56 élabore, à l'intention des étudiants, toutes les perspectives d'emplois et de débouchés; 57 diffuse, à l'intention des étudiants, toutes les informations sur les perspectives d'emplois et de débouchés; 63 reste ouverte aux anciens étudiants et à ceux qui n'ont pas été à l'université afin de leur permettre de reconvenir leur activité professionnelle; 66 est chargée de l'étude sur le rendement des diplômés de l'université en rapport avec le monde du travail; 67 est chargée de l'étude sur les débouchés et les besoins du monde du travail; 68 suit les questions relatives à l'insertion des diplômés de l'université dans le secteur productif; 70 suit le placement des diplômés; 71 recueille les informations relatives aux débouchés.	(0)	28, 29, 43, 55, 56, 57, 63, 66, 67, 68, 70, 71 (12)	nulle
Les services statutairement promiss aux enseignants	45 assure aux enseignants les moyens de leur activité d'enseignement et de recherche; 46 assure aux enseignants les conditions d'indépendance et de sérénité indispensables à la réflexion et à la création intellectuelle; 38 s'occupe de l'évaluation des enseignements et du corps enseignant.	(0)	38 45, 46 (3)	nulle
Les attributions inhérentes à l'organisation de l'enseignement et de la recherche	21 coordonne l'organisation générale des activités et les programmes pédagogiques proposés par les établissements; 24 coordonne l'organisation générale des activités et les programmes pédagogiques proposés par les établissements; 36 s'occupe des programmes pédagogiques. 22, 25 approuve les programmes d'enseignement et de recherche; 34 veille au niveau de tous les établissements à l'exécution des programmes d'enseignement, du régime des études et des examens; 35 suit l'élaboration et l'exécution des programmes d'enseignement et de recherche de l'université; 37 s'occupe de toutes questions relatives au régime des études, des examens et aux méthodes d'enseignement; 39 s'occupe des problèmes concernant le suivi des enseignements; 48 assure le contrôle des formations dispensées par les institutions universitaires, par des missions d'information et d'évaluation; 49 suscite, en cas de nécessité, des missions de contrôle. 50 arrête les programmes d'enseignement, le régime des études et des examens; 58 est chargé de l'élaboration, de l'exécution et du suivi des programmes d'enseignement et de recherche; 59 assure la gestion académique des examens et autres évaluations des connaissances.	(0)	21, 24, 36 (3) 22, 25, 34, 35, 37, 39, 48, 49, 50, 58, 59 (11)	nulle
Les innovations dans la division des programmes et de l'année académique	78 est répartie en deux semestres chacun sanctionné par un examen avec: codage des unités de valeurs (UV) modules ou crédits; 79 fixe chaque année les dates de commencement et de fin des activités de l'université; 80 sont regroupés en crédits, modules ou unités de valeur.	(0)	78, 79, 80 (3)	nulle

et la tolérance des opinions (CN2cp225/4), mais en dehors de toute forme de propagande (CN2cp225/5) et de toute emprise politique ou économique partisans (CN2cp225/6). Ce thème ne comporte que des finalités. Sa congruence interne est donc nulle.

Les éléments du second thème traitent des missions de formation de l'Université de Yaoundé I qui sont : de transmettre les connaissances, de développer la formation des hommes en procurant l'accès à la formation supérieure à tous ceux qui en ont la vocation et la capacité, de former au plus niveau et au meilleur rythme de progrès les formes supérieures de la culture (CN2cp223/8, 10, 11, 13). La congruence interne est également nulle dans ce thème.

Le troisième thème, le seul de tout le regroupement à afficher une congruence interne forte, traite des missions de développement économique, social et culturel de l'Université de Yaoundé I. Il y est question d'appui au développement et à la promotion sociale et culturelle, d'harmonisation des formations universitaires avec les exigences du développement économique, social et culturel, d'adéquation entre la formation et l'emploi (CN2cp223/14, 15; CN2cp224/47; CN2cp241/64; CN2cp245/69).

Le quatrième thème de la catégorie traite des missions en recherche de l'Université de Yaoundé I. Il lui incombe de développer la recherche, d'élaborer les connaissances et de porter au plus haut et au meilleur rythme de progrès les formes supérieures de la recherche (CN2cp223/9, 17, 18). Ce thème ne comporte que trois énoncés de finalités; sa congruence interne est donc nulle.

Les services statutairement promis aux étudiants. Cette catégorie est divisée en trois thèmes dont aucun ne comporte de finalité. Leur congruence interne est donc nulle.

Le premier thème est relatif aux engagements d'assurer aux étudiants les moyens de leur orientation, d'ouvrir l'université aux étudiants nouveaux et anciens, de leur permettre d'améliorer leurs connaissances ou de réaliser leur promotion en fonction de leur capacité,

de leur faciliter l'accès aux activités culturelles, sportives et sociales (CN2cp223/27, 61; CN2cp224/30, 31, 32, 62).

Les éléments du second thème introduisent la possibilité de limiter l'admission à l'université et surtout dans les facultés par la sélection et en fonction de la capacité d'accueil des structures et des conditions d'encadrement, d'assurer un contrôle du flux des étudiants pour un meilleur rendement interne des établissements. Il est aussi question d'ajuster les filières de formation en vue d'un meilleur rendement externe.

Le troisième thème est franchement axé sur les mesures liées à la professionnalisation des formations, depuis la planification jusqu'à l'orientation des étudiants dans le choix de l'activité professionnelle en passant par des services d'information sur les débouchés et le suivi dans le placement des étudiants.

Comme l'illustrent les trois thèmes de cette catégorie, les unités de services aux étudiants, fort bien structurées, font partie d'un texte réglementaire qui ne demande qu'à être appliqué. Des services analogues sont aussi prévus pour les enseignants. C'est l'objet de la catégorie qui suit.

Les services statutairement promis aux enseignants dans le cadre de la réforme universitaire de 1993. Engagement est pris, une fois de plus, d'assurer aux enseignants les moyens de leur activité d'enseignement et de recherche et les conditions d'indépendance et de sérénité indispensables à la réflexion et à la création intellectuelle. Une disposition prévoit également l'évaluation des enseignements et du corps enseignant (CN2cp223/45; CN2cp240/38). La congruence interne est nulle dans la catégorie; celle-ci ne comporte que trois énoncés de buts.

Les attributions inhérentes à l'organisation de l'enseignement et de la recherche. Cette quatrième catégorie comporte deux thèmes et tous affichent une congruence interne nulle.

Le premier thème est relatif à l'organisation des programmes pédagogiques dont l'élaboration incombe aux établissements.

Le second thème contient des éléments relatifs à l'approbation, au suivi de l'élaboration, de la gestion et du contrôle de l'exécution des programmes d'enseignement, des examens et du régime des études. Il s'agit, en fait, de mesures de contrôle externe dont l'exécution n'est pas aisée en milieu universitaire. Comme le dit Mintzberg (*op. cit.*), en effet, il est difficile à d'autres que le professionnel (le professeur en l'occurrence) lui-même de contrôler son travail, car son exécution est complexe et les résultats difficiles à définir. De plus, ces mesures prétendent ignorer la réalité et la toute puissance du professeur d'université dans le cadre de l'exercice de sa fonction d'enseignant, doublées du caractère non moins réel et difficilement contrôlable du curriculum caché (*hidden or unstudied curriculum*).

Les innovations dans la division des programmes et de l'année académique. Dans cette catégorie se trouvent les éléments relatifs au seul lien concret identifiable entre le contenu des programmes élaboré par les établissements et les textes réglementaires de la réforme élaborés par le ministère. Ces éléments consacrent la division de l'année académique en deux semestres sanctionnés chacun par un examen avec *codage des unités de valeurs (U.V.) modules ou crédits* (CN2cp256/78, 80). La congruence interne est nulle dans cette catégorie qui ne comporte que des énoncés de buts.

En résumé, ce texte s'avère celui dont la congruence interne est la plus faible. Dans son premier regroupement, deux catégories sur trois affichaient une forte congruence interne. Dans le second, seul un thème sur les 12 que comptent ses cinq catégories présente une congruence interne forte; celle-ci est nulle dans les onze autres subdivisions. Il faut, cependant, souligner qu'il s'agit d'un texte réglementaire qui n'a pas été rédigé expressément pour être incorporé *in extenso* dans les orientations des programmes.

5.4- Étude de la congruence externe entre les corpus 1 et 2 de l'UYI

Les catégories analytiques de cette partie ont été bâties à l'aide des résultats des différentes opérations réalisées sur le logiciel NUD. IST comme expliqué dans le cadre méthodologique. Les catégories formées ont été intitulées respectivement : 1) développement économique et social; 2) valeurs et éthique; 3) enseignants; 4) étudiants; 5) formation; 6) diplômés, emploi et professionnalisation; 7) université et enseignement supérieur; 8) méthodes d'enseignement. Chaque catégorie comporte plusieurs subdivisions (thèmes) auxquelles ont été conservées, comme titres, les combinaisons des mots ou expressions utilisées pour effectuer le traitement dans NUD.ISt. Les résultats de ces opérations sont présentés dans l'annexe 2.

La congruence externe sera ici la correspondance entre un propos ou un concept développés dans un énoncé de l'un des textes des orientations du système (corpus 1, codé CN1) avec ceux développés dans un ou plusieurs énoncés des textes des orientations des programmes (corpus 2, codé CN2).

La congruence externe sera qualifiée de forte dans un thème quand il s'avérera qu'à chaque énoncé (finalités et buts uniquement) du corpus 1 correspond, par son contenu conceptuel, un ou plusieurs énoncés (finalités et buts) du corpus 2. La congruence externe sera faible lorsque plusieurs énoncés du corpus 1 ne correspondront qu'à un nombre plus restreint d'énoncés dans le corpus 2 ou alors que leurs contenus conceptuels respectifs ne correspondront que partiellement. Enfin, elle sera nulle quand un énoncé du corpus 1 ne correspondra à aucun énoncé du corpus 2 ou alors quand le ou les énoncés du corpus 2 n'étayeront pas les concepts développés dans les énoncés du corpus 1. C'est sur cette base que sera effectuée l'analyse des catégories identifiées.

5.4.1- Développement économique et social

Cette catégorie comporte deux subdivisions. La première traite, dans ses deux énoncés, des exigences du développement économique et social. Le second thème de la catégorie définit les modalités et les conditions de réalisation du développement

économique, social et culturel de la nation ou du pays.

a) Text search for 'exigences.*développement'

Le premier énoncé de ce thème propose d'associer correctement les exigences immédiates et les exigences prospectives du développement (CN1ap28/32) alors que le second attribue au Ministre de l'enseignement supérieur le rôle d'harmoniser ces exigences avec les formations universitaires (CN2cp224/47). La congruence externe est forte dans le thème, un énoncé du corpus 1 correspond à un énoncé du corpus 2.

b) Text search for 'développement.*pays'; Text search for 'développement.*[nation|national]'

Ce thème a été constitué par la combinaison des résultats de deux opérations différentes, l'une associe « développement » à « pays » et l'autre l'associe à « nation » ou « national ».

Dans le thème ainsi constitué, le développement est qualifié d'authentique, c'est-à-dire, endogène et auto-centré, dans les 21 énoncés extraits des quatre textes des orientations du système universitaire camerounais (CN1a, CN1b, CN1c et CN1d). Il est question dans ces énoncés de développement harmonieux de la nation camerounaise, d'intégration des institutions universitaires dans le processus de développement, d'appui au développement par la recherche appliquée, d'incorporation aux programmes et aux méthodes d'enseignement des objectifs du développement économique et social, d'adaptation du développement scientifique et technologique aux réalités et aux problèmes nationaux de développement.

Les orientations des programmes ne reprennent qu'un seul de ces concepts, l'intégration des institutions universitaires dans le processus de développement. L'énoncé CN2bp16/57 stipule, en effet, que les universités doivent constituer des pôles de développement. Les deux autres énoncés du corpus, qui traitent de ce thème, ont trait au rôle du ministre de l'enseignement supérieur dans la liaison entre les diplômés et les formations universitaires au développement économique et social. La congruence externe est donc plutôt faible dans le thème. Il en est de même de l'ensemble de la catégorie.

5.4.2- Valeurs et éthique

Le mot « valeurs » est pris ici dans le sens de compétences culturelles à acquérir au cours de la formation, soit par l'enseignement formel, soit par le biais des activités socio-culturelles. Il se trouve parfois assorti du terme « éthique » pris dans le sens d'ensemble de règles et de principes qui régissent la pratique d'un domaine d'activité.

Neuf énoncés du corpus 1 traitent de valeurs et deux seulement dans l'autre corpus. Il est recommandé dans les orientations du système que les étudiants soient formés aux valeurs morales, scientifiques, socio-culturelles et au culte de l'honneur en plus de leurs connaissances livresques. Il est ensuite énuméré une gamme de valeurs et de qualités que permettent de développer la pratique sportive et les autres activités socio-culturelles. Les deux énoncés qui traitent du concept valeur dans les orientations des programmes ne concernent pas les étudiants. Il est question certes des valeurs du culte de la vérité, de l'excellence, de l'effort, de l'Homme, mais aussi des dispositions disciplinaires prévues par le statut pour remettre au pas les enseignants récalcitrants. Dans cette catégorie comme dans la première, plusieurs concepts évoqués dans les orientations du système ne se retrouvent pas dans les orientations des programmes; la congruence externe est donc faible.

5.4.3- Enseignants

Cette catégorie est constituée par les résultats des opérations où le terme enseignant a été trouvé associé dans des énoncés avec les termes « valeur », « enseignement », « recherche » et « développement ».

a) Text search for 'enseignant.*valeur'

La combinaison «enseignant-valeur » a permis de dégager trois énoncés des textes du premier corpus et deux du second. Deux des trois énoncés du premier corpus traitent du rôle primordial des enseignants dans la transmission des valeurs morales, scientifiques et socio-culturelles à la jeunesse qu'ils ont la charge d'éduquer. Il est aussi mis en exergue l'exemplarité des enseignants dans leurs interventions sociales.

Il se dégage de l'ensemble de ces énoncés un ton d'exhortation à assumer un devoir moral, par opposition au ton des deux énoncés du deuxième corpus. Comme il a déjà été

souligné, le propos de ces énoncés ne concerne que les enseignants, les valeurs dont ils doivent faire preuve, leurs droits, leurs devoirs, mais aussi les dispositions disciplinaires qu'ils encourent en cas de déviance.

La promotion des valeurs (du culte de la vérité, de l'excellence, de l'effort, de l'Homme) est présentée comme une justification à brandir, dans la présentation du nouveau statut des enseignants, en opposition aux dispositions disciplinaires. Il n'est pas clairement fait état, comme dans le corpus 1, des valeurs que les enseignants doivent transmettre dans leur action d'éducation. La congruence externe est, une fois de plus faible.

b) Text search for 'enseignant.*enseignement'

Cette combinaison a été trouvée dans quatre énoncés du corpus 1 et trois énoncés du corpus 2. Deux des énoncés du premier corpus recommandent aux enseignants de veiller sur la qualité de leur enseignement et de jouer un rôle primordial dans leur double mission d'enseignement et de recherche. Les deux autres énoncés ont trait à des dispositions administratives et de gestion. L'un relève que l'université dispose d'un corps enseignant hautement qualifié et l'autre recommande la restructuration des établissements universitaires en unités d'enseignement ou d'intervention pédagogique.

La qualité de l'enseignement semble tenir une place importante pour les intervenants du Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique qui ont élaboré le corpus 1. Tel n'est pas le cas dans les orientations des programmes, dont deux des trois énoncés se bornent, en déclaration d'intention, à garantir aux enseignants les moyens de leurs activités d'enseignement et de recherche. Le troisième revient sur le statut des enseignants en sa disposition qui définit le cadre général de déroulement des activités d'enseignement, de recherche et d'appui au développement. La correspondance entre les deux corpus est faible en ce qui concerne les énoncés relatifs aux enseignants et à l'enseignement; la congruence externe est donc faible.

c) Text search for 'enseignant.*recherche'

La combinaison à l'origine de ce thème a permis de dégager trois énoncés de chacun des deux corpus. Si l'on s'arrête à cette égalité des nombres d'énoncés, la congruence

externe est forte; il en va tout autrement si l'on regarde la correspondance entre leur contenu conceptuel. Dans les extraits du corpus 1 les enseignants sont invités à apporter un appui au développement de la nation, grâce à une recherche appliquée et à assurer aux étudiants une initiation systématique à la recherche à travers leur mission d'enseignement et de recherche. Un des énoncés, enfin, fait le constat des domaines qui ont été modifiés par l'application des recommandations du conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de 1974. Aucune de ces idées n'est reprise dans les trois énoncés du corpus 2, les mêmes qui ont été analysés dans le thème précédent, si ce n'est la définition du cadre général d'action. La congruence externe est donc faible.

Pourtant les deux premiers énoncés du corpus 1 (CN1a28/119; CN1bp53/90) rappellent en d'autres termes le contenu et le contexte du fameux principe qui avait assuré le progrès spectaculaire de l'enseignement supérieur allemand à l'époque de Alexander von Humboldt : l'unité entre l'enseignement et la recherche. Il s'agit plus précisément des cas où ces deux fonctions mènent à la formation de chercheurs académiques tournés vers la production économique, capables d'enseigner et de produire des connaissances nouvelles à travers la recherche en équipes (Szmrecsányi, 1996). Il aurait certainement été bien intéressant de traduire ce principe en objectifs opérationnels dans le contexte de la réforme de 1993.

d) Text search for 'enseignant.*développement'

Cette combinaison a permis de dégager trois énoncés du corpus 1 et un énoncé du corpus 2. Deux des énoncés du premier corpus exhortent les enseignants à être à l'avant-garde de la lutte pour le développement du Cameroun et à lui apporter leur appui par la recherche appliquée. Le problème posé par ces deux énoncés est fondamental pour la Faculté des sciences de l'Université de Yaoundé I et pour bien d'autres établissements du genre en Afrique, où l'usage avait consacré une large séparation de la science et de la technologie à la création de ces systèmes universitaires.

En effet, dans le système légué par la Fondation française de l'enseignement supérieur au Cameroun, les tâches étaient séparées; la formation et la recherche fondamentales étaient assurées par les facultés alors que la formation et la recherche

technologiques et appliquées étaient dévolues aux grandes écoles. Les structures et les ressources d'encadrement et de recherche ont, au fil des ans, été réparties dans le respect tacite de ce principe, qui, dans les faits ne semble pas avoir changé ni même évolué. Il semble difficile, dans de telles conditions, d'obtenir des enseignants de la Faculté des sciences qu'ils assurent des formations professionnelles et fassent de la recherche appliquée sans délai de préparation préalable ni équipements pertinents.

L'énoncé CN1ap27/101 invite les enseignants à adhérer aux principes qui commandent le développement de l'institution universitaire. Cela est tout à fait fondé, car, comme le souligne Arguin (1986), le corps professoral est la ressource humaine essentielle pour réaliser les missions de l'université et la qualité de ce corps est capitale pour le développement de l'institution. Pour s'assurer la loyauté et la disponibilité des enseignants, de même que leur adhésion aux principes qui commandent le développement de l'institution universitaire, un climat de travail motivant et agréable doit régner au sein de l'université; un climat de travail fondé, non pas sur l'autorité, mais sur la concertation et la participation la plus large possible. L'inscription dans le statut des enseignants de la définition d'un cadre général de déroulement des activités d'enseignement, de recherche et d'appui au développement (CN2bp15/52) ne peut suffire à créer cette relation d'interdépendance entre l'institution et ses enseignants.

En résumé, il s'avère que, tant au point de vue du contenu conceptuel que du nombre des énoncés, la congruence externe est faible dans ce thème comme dans les autres thèmes de la catégorie.

5.4.4- Étudiants

Cette catégorie est constituée de trois thèmes formés par les résultats des opérations combinant le terme « étudiant » et les termes « enseignement », « enseignant » et « connaissance ou savoir ».

a) Text search for 'étudiant.*enseignement'; Text search for 'étudiant.*enseignant'

Six énoncés contenant cette combinaison ont été dégagés des textes des deux

corpus. Les énoncés dégagés du premier corpus traitent de l'effet négatif sur la qualité de l'enseignement par des effectifs d'étudiants plus élevés dans les facultés que dans les grandes écoles. Ces idées de la pléthore des effectifs, des ratios enseignants/étudiants et de l'affaiblissement du rendement interne sont parmi les problèmes traités dans les énoncés du corpus 2. Lesdits problèmes sont, en effet, cités parmi les handicaps qui ont rendu la réforme universitaire impérieuse et urgente. Un énoncé du corpus évoque la prise en compte des possibilités réelles en infrastructures, en équipements et en ressources d'encadrement (CN2bp15/51) pour résoudre ces problèmes.

La plupart des énoncés qui statuent clairement sur les problèmes évoqués sont des constats qui, comme arrêté dans la méthodologie, ne peuvent servir à étayer la congruence. On peut, toutefois, retenir que les deux corpus reconnaissent la réalité de la pléthore des effectifs, du dépassement des structures de formation et de leur conséquence défavorable sur les rendements internes des unités d'enseignement.

b) Text search for 'étudiant.*[connaissance|savoir]

De l'exploitation de la combinaison « étudiant-connaissance ou savoir », il a été dégagé, du premier corpus, deux énoncés dont un souligne l'importance pour les étudiants d'acquérir pendant leurs études, le savoir et le savoir-faire. Cette assertion laisse entendre que la connaissance et le savoir doivent conférer la capacité d'action, la capacité de faire certaines choses. Cela correspond à la nature de la connaissance d'après les tenants de l'idéologie de l'efficacité sociale. Le second énoncé complète cette idée en assignant aux enseignants et aux étudiants la charge de faire bénéficier toutes les couches sociales des progrès technologiques et des lumières du savoir scientifique.

Le seul énoncé du second corpus de ce thème traite du rôle de l'université dans la transmission des connaissances. Il fait indirectement état de la connaissance comme un énoncé didactique et des modes de pensée comme dans l'idéologie fondée sur les disciplines. La congruence externe semble donc faible entre les énoncés de ce thème.

5.4.5- Formation

Pour rassembler les énoncés constituant cette catégorie, les combinaisons suivantes

ont été utilisées : « programme-formation »; « formation-homme »; « former ou créer-homme »; « formation ou former-civisme ou civique » suivi de « initiation ou initier-civisme ou civique » et enfin « formation-cadres ».

a) Text search for 'programme.*formation'

Cette première combinaison a permis de dégager quatre énoncés du corpus 1. Trois de ceux-ci attribuent les difficultés d'insertion des jeunes diplômés de l'université dans les divers secteurs de l'économie nationale à l'inadaptation des méthodes et des programmes de formation des facultés aux besoins du marché du travail. L'énoncé restant fait état de la recommandation de procéder systématiquement à la définition, la formulation, l'exécution et l'évaluation des programmes de formation et de recherche en vue certainement d'améliorer l'efficacité externe des facultés.

Ces précisions dans les tâches à accomplir concernant les programmes de formation ne sont pas reprises dans l'unique énoncé dégagé du corpus 2. Celui-ci se borne à attribuer au service des programmes la charge de l'évaluation des programmes pour une plus grande adéquation entre la formation et l'emploi. De plus cet énoncé ne permet pas de statuer sur le degré de la congruence externe dans le thème. L'intérêt du problème traité est, cependant, à souligner.

b) Text search for "formation.*homme"; Text search for '[former|créer].*homme'

Dans le second thème ont été regroupés les résultats des opérations effectuées avec les combinaisons « formation-homme » et « former ou créer-homme ». Dix énoncés de ce thème proviennent du premier corpus et trois seulement du second. Les dix énoncés extraits du premier corpus définissent trois orientations majeures de la politique de formation universitaire. Les deux premiers énoncés définissent les principes qui sous-tendent la politique de formation à savoir le respect et la confiance en l'Homme d'une part, la formation à la rigueur scientifique et à la rectitude morale d'autre part.

Les énoncés suivants, et en particulier ceux qui évoquent la finalité de créer un homme, définissent le type d'homme que devrait former l'enseignement supérieur : un homme neuf, transfiguré, sensible, engagé; un homme de responsabilité capable d'aller au

bout de sa raison en connaissant ses limites. Pour former un tel homme il faut réunir tous les paramètres nécessaires à la bonne transmission et au bon contrôle des connaissances. Les principes, le type d'homme à former et les moyens à mettre en oeuvre pour ce faire ainsi définis sont rendus dans les trois énoncés des orientations des programmes par les formules laconiques de la *formation de l'Homme total par un suivi personnalisé associant le savoir au savoir-faire*. Il nous semble donc que la congruence externe est faible entre les énoncés des deux corpus impliqués dans ce thème.

c) Text search for 'form[ation|er].*civi[sme|que]'; Text search for 'initi[ation|er].*civi[sme|que]'

Ce thème, qui traite de la formation civique, comporte six énoncés du corpus 1 et un seul du corpus 2. Les six énoncés du corpus 1 invitent avec insistance et de différentes manières l'université à allier harmonieusement le savoir académique à une solide formation civique; à prendre des mesures appropriées pour une formation intégrale, à la fois intellectuelle, morale, civique et socio-professionnelle, garantissant, à tous les niveaux, l'esprit scientifique et civique, la rigueur sociale et la rectitude morale. Cette insistance n'a pas été répercutée dans les orientations du programme dont le seul énoncé stipule que la réforme de l'enseignement supérieur n'a pas négligé l'initiation au sens civique. La congruence externe est donc très faible dans ce thème.

d) Text search for 'formation.*cadre'

Cette combinaison a permis de dégager 15 énoncés du corpus 1 qui présentent les multiples facettes du problème de la formation des cadres espérée des institutions universitaires. Il est reconnu qu'au moment de la construction de l'État, l'université a rempli la mission qui lui incombait alors et qui était de meubler les différents corps de l'État. Les facultés firent leur part en formant les cadres de haut niveau dans les disciplines scientifiques et socio-humanistes.

La situation ayant évolué, il est désormais nécessaire de compléter les enseignements scientifiques et socio-humanistes dispensés dans les facultés par un enseignement spécialisé dispensé par les écoles. Il est devenu nécessaire de poursuivre en la renforçant cette

politique de formation pour atteindre l'objectif de la camerounisation des cadres dans des domaines prioritaires de la vie et de l'activité nationales. Ces domaines, très variés, doivent couvrir les besoins de l'État dans les secteurs agro-sylvo-pastoral, de la santé publique, de l'enseignement, de l'industrie, de l'énergie, du génie civil, du génie rural, du génie chimique, des transports, des télécommunications, etc.

Le constat de l'insuffisance des structures de formation des cadres moyens et moyens-supérieurs pour, à la fois, décongestionner les facultés engorgées et combler les besoins des circuits socio-économiques, est présenté comme un regret ou un aveu d'impuissance devant le peu de liens développés entre les enseignements scientifiques et socio-humanistes des facultés avec les activités de production économique et d'intervention sociale.

Enfin, il est dévolu aux institutions universitaires la mission de formation permanente des cadres déjà en activité. Un seul énoncé du corpus 2 évoque le concept de la nécessité de former et de perfectionner des cadres en le situant dans le contexte conjoncturel de la crise économique, comme s'il s'agissait d'une mission tout à fait ponctuelle. La congruence externe est donc faible dans ce thème, tant en ce qui concerne le nombre d'énoncés concernés dans chacun des corpus que leur contenu conceptuel.

5.4.6- Diplômés, emploi et professionnalisation

Cette catégorie regroupe deux thèmes constitués par les résultats des opérations associant plusieurs mots incluant diplôme, professionnalisation et leurs dérivés.

a) Text search for 'diplôm[es|és].*[marché du travail|emploi|chômage|vie active|métier]'

Ce premier thème traite du problème préoccupant du chômage des diplômés de l'université et, particulièrement, ceux qui sortent des facultés titulaires d'une licence ou d'une maîtrise. Le chiffre de 8000 (CN2bp19/75) est même avancé pour ces diplômés chômeurs parmi lesquels on compte, désormais, des ingénieurs. Ceux-ci, pourtant, ont été formés dans la perspective d'un emploi, à la différence des diplômés des facultés dispensatrices d'enseignements scientifiques et socio-humanistes. Il est plutôt malaisé de concevoir cette contradiction que le Cameroun, qui a besoin de professionnels dans de très nombreux

secteurs de son économie pour encadrer ses activités de développement, ne parvient pas à mettre au travail des ingénieurs formés par son propre enseignement supérieur.

Des raisons diverses sont avancées pour tenter de cerner ce problème très préoccupant. L'inadaptation des programmes d'enseignement, qui ne sont pas conçus en vue de l'adéquation formation-emploi, ou en vue des exigences et des profils du marché de l'emploi, ou encore dans la perspective de l'auto-emploi, constituent la cause première, maintes fois citée (CN1ap25/42; CN2bp10/27, 28).

Subsidiairement il est évoqué l'entêtement des diplômés qui ne recherchent des emplois que dans les secteurs hautement rémunérés des grandes villes et la faible capacité de création et de camerounisation des emplois par le secteur économique moderne à capitaux étrangers.

Ces deux dernières évocations blâment, d'une part, les diplômés pour être ambitieux et désireux de vivre mieux que les travailleurs des secteurs traditionnels et informels de l'économie et, d'autre part, les étrangers des secteurs modernes de l'économie, qui, soucieux de la rentabilité de leurs entreprises, n'engagent que des personnes immédiatement opérationnelles pour celles-ci.

Il apparaît que le coeur du problème demeure dans les programmes de formation qui doivent prendre en compte les secteurs d'activité où les besoins et les opportunités d'emploi sont avérés, notamment dans le secteur *agro-sylvo-pastoral* (CN1bp50/56, 78) qui occupe environ 70 % de la population active du pays.

Une telle perspective pose, tout de même, le problème de concilier une professionnalisation poussée de la formation en faculté des sciences avec une des missions traditionnelles de l'université en général et d'un tel établissement en particulier, qui est de faire avancer les connaissances dans tous les domaines du savoir. Il s'agit là d'un choix de société à fonder sur les réalités et les problèmes du pays. Les orientations du système et des programmes universitaires doivent lever toute ambiguïté sur un tel choix.

Les énoncés dégagés des deux corpus évoquent les idées importantes de ce thème à savoir le constat du chômage des diplômés de l'enseignement supérieur et particulièrement des facultés et l'inadaptation des programmes de formation invoquée pour l'expliquer. Bien que le nombre d'énoncés du corpus 1 traitant de ce thème soit plus élevé que ceux du

corpus 2, nous estimons que la congruence externe y est forte, eu égard à leur contenu conceptuel.

b) Text search for 'profession[nalisation|naliser|nel|nelle].*[formation|emploi]'

Le second thème complète et confirme certaines idées développées dans le thème précédent et qui laissent entrevoir deux conceptions antinomiques des programmes de formation de l'enseignement supérieur en général et des facultés en particulier. La première conception veut orienter la forte demande d'éducation vers la professionnalisation des formations et l'ajustement de celle-ci à l'état actuel de l'enseignement supérieur et du marché local de l'emploi. La seconde conception oppose à la première une résistance ouverte en évoquant une foule de raisons : le malaise que provoquerait la modification du type d'enseignement dispensé dans les facultés, l'insuffisance des structures pendant les stages et les voyages d'étude, le trop grand nombre d'étudiants des facultés, la non-transparence du marché de l'emploi, ou le fait que les grandes écoles assurent déjà la formation technico-professionnelle dans le dispositif universitaire du Cameroun.

Quatre des cinq énoncés dégagés du corpus 2 se bornent à définir les attributions du Service de l'orientation professionnelle et de l'appui au développement comme si la bureaucratisation du problème suffirait à lui trouver une solution. Malgré le nombre d'énoncés dégagés du corpus 2 plus élevé que ceux dégagés du corpus 1, la congruence externe est donc estimée faible dans ce thème en raison du peu de pertinence du contenu conceptuel des énoncés du corpus 2.

5.4.7- Université et enseignement supérieur

Dans les textes analysés, l'expression « enseignement supérieur » est utilisée, soit pour désigner les institutions d'enseignement postsecondaire incluant les universités, soit pour désigner l'ensemble des établissements universitaires du Cameroun. L'objet de cette catégorie n'est pas d'examiner les différentes nuances étymologiques ou d'usage entre les deux expressions « université » et « enseignement supérieur », mais de les utiliser pour dégager des textes analysés tous les énoncés qui traitent de l'université, même sous la désignation enseignement supérieur.

a) Text search for universit[é|aire].*enseignants; Text search for 'enseignement supérieur.*enseignant'

Les énoncés dégagés du corpus 1 par la combinaison pour constituer les unités analytiques de ce thème expriment un constat de situation et trois idées. Le constat est la reconnaissance de la portée des mutations des recommandations du premier conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique sur le système universitaire. Les idées expriment l'ambivalence de l'autorité politique qui, tout en souhaitant l'intervention des enseignants et des étudiants dans le monde rural, manifeste ouvertement de la méfiance à leur égard en invoquant la nécessaire qualité scientifique et morale des enseignants. Et, pour prévenir tout dérapage, les autorités universitaires sont invitées à veiller à ce que les *interventions sociales des enseignants ne soient jamais détournées de leurs objectifs, ni de leur valeur socio-culturelle* (CN1bp52/64). Il peut s'agir là d'un ordre voilé de surveillance, de contrôle externe et, en cas de besoin, de restriction d'actions au cours des interventions sociales. La qualification des situations de déviance est laissée à la discrétion du chef de l'institution universitaire, tenu par la réglementation de défendre les intérêts du gouvernement qui le nomme (voir article 48 du décret 93/036 du 29 janvier 1993).

Les énoncés du corpus 2 comportent deux déclarations d'intention. La première, réitérée, *assure aux enseignants les moyens de leur activité d'enseignement et de recherche dans les conditions d'indépendance et de sérénité indispensables à la réflexion et à la création intellectuelle* (CN2bp14/9; CN2cp223/45, 46). Et la seconde annonce considérer dans la planification de la réforme universitaire *tous les maillons de la communauté universitaire* (CN2bp16/15). Ces déclarations d'intention apparaissent comme une reconnaissance implicite du fait que les conditions mentionnées n'existaient pas ou n'avaient pas été prises en compte jusque-là; d'où la solennité et la récurrence de l'engagement de les assurer dorénavant.

L'autre énoncé dégagé du corpus 2 en plus des deux déclarations d'intention précédentes dispose de la constitution du Conseil de l'université. La composition du dit conseil ne prévoit la participation ni des représentants des deux grades les moins élevés du corps enseignant, ni des représentants des étudiants, ni des représentants du personnel d'appui, ni des représentants du milieu socio-professionnel. Malgré la discordance introduite

par ce dernier énoncé, la congruence externe est estimée forte entre les concepts traités par les énoncés d'intentions éducationnelles de ce thème.

b) Text search for 'accès.*université[é|aire]'

Dans ce thème, on retrouve l'attitude ambivalente des autorités politiques qui semblent partagées entre l'engagement politique d'appliquer le principe de la démocratisation de l'accès à l'université et la nécessité de limiter cet accès.

L'engagement d'accroître les effectifs de l'enseignement supérieur avait été pris à la conférence organisée par l'Unesco à Adis Abéba en 1961 sur le développement de l'éducation en Afrique, en application probablement de la théorie du capital humain, alors en vogue à cette époque. La nécessité de limiter l'accès à l'université fut suscitée en corollaire, une vingtaine d'années plus tard, par la forte pression de la demande d'éducation au niveau de l'enseignement supérieur, le développement de l'enseignement supérieur ayant pris des proportions incontrôlées en dépit des recommandations d'une planification systématique adoptées à la conférence de l'Unesco de Tananarive en 1962, consacrée à l'avenir de l'enseignement supérieur en Afrique.

La réforme universitaire de 1993 a voulu résoudre ces problèmes au Cameroun en créant plusieurs universités et des structures administratives pour les gérer, mais on peut se demander si la planification aura été faite, cette fois, sur les plans autres que la seule création, par décret, des structures bureaucratiques afférentes. La congruence externe est estimée faible dans ce thème en raison de la faible correspondance entre le contenu conceptuel des énoncés et aussi entre leur nombre.

c) Text search for 'université[é|aire].*[connaissance|savoir]'; enseignement supérieur.*[connaissance|savoir]

Le présent thème traite du rôle de l'institution universitaire dans la production, l'actualisation, l'adaptation et la transmission des connaissances. Quatre énoncés du corpus 1 et un du corpus 2 attribuent à l'université la mission d'élaborer les connaissances (CN2cp223/17) par *le bouillonnement intellectuel et les découvertes de ses chercheurs* (CN1ap27/21), dans un esprit de *collaboration entre les hommes de science et de culture*

(CN1ap27/22). Ceux-ci sont, pour ce faire, appelés à s'élever dans *les sphères sublimées du savoir vrai* (CN1ap27/70) et de *l'éthique supérieure de l'amour de la connaissance* (CN1a27/71).

La mission de la transmission des connaissances dévolue à l'université doit, en fonction de la capacité des étudiants (CN2cp223/8; CN2cp224/32), allier l'acquisition du savoir académique à une solide formation civique (CN1ap26/46), sans toutefois se limiter au seul savoir socio-humaniste (CN1ap26/61).

Ces différentes évocations montrent la perception de la nature, de la source et de l'usage de la connaissance dans les orientations du système et les orientations des programmes universitaires camerounais. Cette perception est, comme il a été indiqué plus haut, proche de celle des adeptes de l'idéologie centrée sur les disciplines qui attribuent aux universitaires les rôles d'élaborer, d'actualiser, d'adapter et de transmettre la connaissance. Celle-ci est alors une réalité objective externe à l'individu et l'apprenant a un rôle plutôt passif dans le processus d'enseignement-apprentissage.

Aucun des corpus ne fait allusion à l'augmentation vertigineuse de la somme de connaissances mises à la portée des individus, ni à la nécessité d'adapter l'université aux nouveaux moyens de transmission des connaissances (les techniques révolutionnaires de l'information et de la communication, électroniques notamment) ou de la préparer à affronter le problème de l'obsolescence des connaissances établies. La congruence externe est considérée forte en ce qui concerne le contenu conceptuel dans ce thème.

d) Text search for 'université|aire|.culture'; Text search for 'enseignement supérieur.culture'

Pour constituer ce thème, il a été dégagé des deux corpus 15 énoncés dans lesquels sont repris les concepts « culture », « développement socio-culturel », « valeurs socio-culturelles », « unité culturelle du pays ». Cette dernière notion peut paraître intrigante ou paradoxale si l'on se réfère à la définition que Riverin (1971) donne de la culture et qui veut que celle-ci soit un ensemble des conditions de voir, de penser et d'agir propre à une société.

Pour comprendre l'importance accordée à la perception de la culture par l'autorité politique reflétée dans les concepts retenus et surtout dans le dernier d'entre eux, il faut

savoir qu'on a inventorié, à date, sur le territoire camerounais 248 langues nationales; la langue étant, ici, un système d'expression propre à un groupe socio-culturel, non directement intelligible par les locuteurs d'une autre langue et donc d'un autre groupe socio-culturel (Breton et Fohitung, 1991). Une telle diversité socio-culturelle pour un pays d'environ 12 millions d'habitants pose des problèmes de tous ordres, politiques, administratifs, sociaux, etc. Il est donc tout à fait compréhensible que l'autorité politique veuille impliquer ses institutions universitaires dans l'étude et la recherche des solutions aux problèmes que pose la gestion de la coexistence de ces divers groupes socio-culturels.

Il demeure, cependant, difficile d'expliquer pourquoi les définitions des missions dévolues, à ce propos, à l'institution universitaire sont si vagues que leur traduction en objectifs spécifiques serait plutôt malaisée. En voici quelques exemples : la mise à *profit des associations estudiantines pour l'encadrement socio-culturel des étudiants* (CN1cp76/16), la *relance du savoir par la collaboration des hommes de science et de culture* (CN1ap27/22), le respect des *valeurs socio-culturelles au cours des interventions sociales des enseignants* (CN1bp52/64), la *recherche de l'unité culturelle du pays* (CN1ap22/107), faire de *l'université un instrument socio-culturel de développement* (CN1cp74/22), *porter au plus haut point les formes supérieures de la culture* (CN2bp15/11, CN2cp223/13), *concourir à la promotion sociale et culturelle* (CN2cp223/15), etc.

On peut se demander, pour clore la discussion sur ce thème, si au vu de ce qui précède l'université n'est pas invitée insidieusement à sacrifier les autres aspects de la culture, de l'initiation à la réflexion et au développement de la pensée créative au nom de l'unité culturelle du pays. Les exemples cités sont tirés aussi bien du corpus 1 que du corpus 2, la congruence externe est donc forte dans ce thème.

e) Text search for 'universit[é|aire].*[progrès|développement]'; Text search for 'enseignement supérieur.*[progrès|développement]'

De ce thème il a été retenu les énoncés qui traitent des actions attendues de l'institution universitaire dans le développement économique et social du Cameroun. On peut en déduire deux objectifs : 1) les institutions universitaires doivent devenir des *instruments et des centres d'appui au développement socio-économique* et y concourir par la *recherche*

de développement (CN1bp49/76; CN1cp74/10, 21; CN1dp104/4; CN2bp13/23; CN2cp223/14); 2) leur action doit être des *catalyseurs du progrès* et elles doivent *s'insérer dans la dynamique du développement* (CN1ap28/96). Pour atteindre ces objectifs stratégiques, il est proposé les opérations suivantes : a) assurer l'intégration harmonieuse des institutions universitaires et de recherche dans le processus du développement et les préoccupations de construction nationale par l'harmonisation des formations universitaires avec les exigences du développement économique, social et culturel (CN1ap22/98; CN2cp224/46); b) assurer une bonne orientation des jeunes vers les disciplines qui correspondent aux besoins réels du développement économique, social et culturel (CN1bp39/67); c) faire régner, au sein de l'université, l'ordre et le respect des lois et règlements de l'État, la liberté et la dignité, gages de créativité et de progrès (CN2bp15/25).

On peut relever que la congruence externe est forte dans ce thème et que le souhait de l'autorité politique est de voir s'établir des relations formelles entre l'enseignement scientifique universitaire et le développement économique et social, pour reprendre un propos de Szmrecsányi (1996). Toutefois, il ne ressort pas clairement des documents examinés que les objectifs et opérations présentés ci-dessus découlent de l'analyse des besoins du milieu externe de l'université.

On peut aussi se poser des questions sur le degré d'ouverture du processus de planification et sur l'autonomie scientifique et administrative de l'université face au pouvoir politique, quand le ministre s'arroge le pouvoir d'harmoniser les formations universitaires et les exigences du développement économique et social. Surtout lorsqu'on sait, par ailleurs, qu'il est déjà chargé *d'arrêter les programmes d'enseignement et le régime des études et des examens universitaires* (CN2cp224/50), de contrôler les formations dispensées par les institutions universitaires (CN2cp224/48), de fixer les dates de début et de fin des activités universitaires (CN2cp256/79), etc.

5.4.8- Méthodes d'enseignement

Cette catégorie peut être considérée comme le résultat d'un des volets de l'analyse interne de l'institution universitaire. Elle est constituée d'un seul thème bâti avec l'utilisation de « pédagogie » et « méthode-enseignement ». Il est traité, dans les énoncés du corpus 1

des structures, des méthodes d'encadrement pédagogique, des programmes et des méthodes d'enseignement. Tout en reconnaissant que les structures matérielles de support à la pédagogie sont dépassées et que leur saturation ne s'est pas accompagnée d'une amélioration corrélative (CN1ap25/136, CN1bp38/117), il est tout de même exigé le renforcement de l'encadrement pédagogique (CN1bp51/41, 43, 87), la restructuration des départements en unités d'enseignement ou d'intervention pédagogique (CN1bp51/61) et l'adoption de méthodes d'enseignement et d'évaluation exigeantes (CN1bp49/32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 75). Par ailleurs l'adaptation des programmes et des méthodes d'enseignement aux objectifs du développement économique, social et culturel de la nation est présentée comme une impérieuse nécessité (Cn1bp49/75; CN1bp330-31/96).

En guise de planification opérationnelle relativement aux programmes, aux méthodes et aux activités pédagogiques (CN2cp235/21, 24; CN2cp240/36, 37) le corpus 2 énonce les attributions des structures bureaucratiques devant administrer ces volets déterminants de la qualité de l'institution.

La congruence externe entre les énoncés d'intentions éducationnelles est faible dans ce thème. De plus, il convient de relever qu'une analyse du support académique n'a pas été explicitement présentée dans les documents analysés. En effet, aucune mention de l'approvisionnement des bibliothèques ni des laboratoires en équipements et/ou en documents dont auront besoin les départements pour exécuter leurs missions d'enseignement et de recherche n'a été trouvée.

En résumé, comme il a été démontré tout au long de cette partie de l'analyse, la congruence externe est en général faible entre les orientations du système et les orientations des programmes. Cependant, les deux séries de textes s'accordent pour constater les effets négatifs de la pléthore des effectifs d'étudiants sur le rendement interne et sur l'ensemble du système universitaire. Il y a également accord pour constater la faiblesse du rendement externe dont la conséquence visible est le chômage des diplômés de l'enseignement supérieur.

On peut aussi relever l'ambivalence dans les deux niveaux des orientations du système et des programmes en ce qui concerne la reconnaissance de l'autonomie

universitaire et son respect effectif. De plus, une imprécision notoire marque le choix des mesures à prendre pour contrôler les rendements interne et externe du système et le développement de la culture.

Les deux niveaux d'orientations attendent que les universités deviennent des centres d'appui au développement économique et des catalyseurs du progrès. Cette attente est-elle prise en compte dans les objectifs généraux des programmes mis en oeuvre en 1993 ? Le point suivant tente de répondre à cette question.

5.5- Étude de la congruence externe entre les corpus 2 et 3 de l'UY I

Il a déjà été signalé que l'analyse ne portera pas sur le contenu scientifique en tant que tel, ni sur les objectifs et les idéologies qui lui sont implicites. Il s'agira seulement de déceler, quant il y a lieu, la correspondance ou la conformité entre les orientations des programmes et les objectifs généraux explicites. À ce propos, on peut déjà relever que les programmes produits par les Départements des Sciences de la terre, de l'Informatique, de Chimie organique, de Chimie inorganique, de Physique et de Mathématiques de la Faculté des sciences de l'Université de Yaoundé I en 1993 ne contiennent pas d'objectifs généraux explicites. Dans les programmes de biologie et physiologie animales et de biologie et physiologie végétales, les descriptions du contenu des programmes sont généralement précédées de définitions des objectifs généraux de l'unité de valeur.

Voici à titre d'exemple des objectifs généraux pris dans chacun des deux programmes. Le choix des exemples a été fonction essentiellement de la clarté de leur propos et de la représentativité de leur contenu.

Objectifs de l'U.V. MBV 301 Étude des grands groupes végétaux : donner une vue globale des divisions du règne végétal; faire acquérir une connaissance synthétique de chacun des grands groupes végétaux concernant notamment les principaux aspects suivants : biologie, reproduction, écologie, évolution et classification.

Objectif de l'U.V. BA 201 Protozoaires et invertébrés I : L'objectif visé est la

connaissance des principaux types d'organisation du règne animal par l'étude approfondie de quelques exemples représentatifs classiques ou d'un intérêt particulier pour l'Homme, afin de préparer les étudiants à leur vie active ultérieure (enseignement, agriculture, médecine, protection de la nature, etc.).

En biochimie les objectifs suivants sont répétés pour les seules U.V. BC 201 et BC 202

L'étudiant doit comprendre les notions fondamentales sur les structures et les propriétés des principaux composés biologiques et macromolécules organiques. Il doit ensuite être capable d'énumérer les techniques de caractérisation, de dosage et de purification.

Les orientations des programmes de la réforme universitaire de 1993 présentent la professionnalisation des programmes de formation comme une impérieuse nécessité et la pluridisciplinarité en est un des principes fondamentaux. Il est textuellement dit que la réforme de l'enseignement supérieur a l'ambition de faire apprendre un métier (CN2ap7/10, 11, 24). La professionnalisation doit préparer à des emplois possibles sur le marché ou préparer à l'auto-emploi.

Une formation efficace à l'*entrepreneurship* nécessaire pour l'auto-emploi exige l'acquisition de connaissances spécifiques, de connaissances générales et d'habiletés comme le suggère le modèle du curriculum basé sur les compétences de Everwijn *et al.* (1993). Or les programmes présentés ci-dessus ne préparent pas à un métier précis à l'issue de la licence et c'est des curricula basés sur les disciplines scientifiques fondamentales et non sur les compétences comme l'indiquent les quelques objectifs généraux explicités.

Théoriquement, par le jeu des unités de valeur et des modules libres l'étudiant est censé s'instruire dans des domaines autres que celui de sa formation de base, mais aucun programme d'initiation aux connaissances générales et aux habiletés indépendantes des sciences fondamentales ne semble prévu. Et, comme le soulignent Kamgnia *et al.* (1997), l'extension de la pluridisciplinarité annoncée lors de l'instauration du système des unités de valeur reste limitée aux disciplines enseignées dans une même faculté.

Enfin, les méthodes d'enseignement préconisées, conformes à celles des orientations des programmes, demeurent du domaine traditionnel de la transmission des connaissances.

Il n'est nullement fait état de l'initiation de l'étudiant à la résolution de problèmes.

On peut donc dire que la congruence externe entre les orientations des programmes et leurs objectifs généraux est faible. Cela est particulièrement bien illustré par la professionnalisation des programmes de formation des facultés, exigence récurrente des autorités politiques aux deux sessions du Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique de 1974 et 1982, ainsi que dans les orientations des programmes de 1993. Il est plutôt difficile d'expliquer la résistance du monde universitaire à accéder à cette exigence.

Le rapport d'évaluation évoqué ci-dessus (Kamgnia *et al.*, 1997) se termine par la constatation que, sur des points essentiels, la situation a empiré à l'Université de Yaoundé I après la réforme. Il attribue les lacunes relevées au manque de moyen, à une gestion peu transparente et excessivement centralisée. D'autres raisons pourraient être identifiées en liaison notamment avec le processus de la planification stratégique et de la planification des programmes (planification opérationnelle).

5.6- Les démarches et les étapes identifiables du processus de planification de la réforme de 1993 à l'UY I

Cette partie envisage de répondre à la deuxième question de cette recherche rappelée ci-après : Quelles sont les démarches et les étapes qui ont ponctué le processus de planification de ces programmes ?

Deux types de planification ont cours dans les institutions universitaires, la planification conventionnelle ou traditionnelle et la planification stratégique. La planification traditionnelle mène généralement à poser des actions ponctuelles ou des interventions à court terme, inspirées par la situation du milieu interne de l'université; alors que la planification stratégique se fonde sur une étude systématique et une analyse interne et externe des besoins et des attentes de la communauté d'implantation de l'université (Arguin, 1986).

Ces brefs aperçus sur les deux types de planification indiquent que les fondements, les démarches et les étapes qui mènent à l'une ou à l'autre sont différents. Comme aucune indication explicite en faveur de l'usage de l'un ou de l'autre type de planification n'est fournie

dans les textes analysés, il semble nécessaire d'identifier lequel des deux types de planification a été utilisé pour la réforme universitaire de 1993 au Cameroun, avant d'en rechercher les étapes et les démarches du processus et répondre ainsi à la deuxième question de recherche.

Le processus est justement un des éléments dont les caractéristiques permettent de distinguer la planification traditionnelle de la planification stratégique (Arguin, 1986). En planification traditionnelle, on part d'observations de la situation interne pour déduire les actions logiques à poser dans une université considérée comme un système fermé. Le processus est donc déductif. En planification stratégique, le processus est continu et l'université considérée comme un système ouvert et dynamique, sensible aux influences externes et prête à réagir aux interpellations de son milieu. Le processus est inductif (Arguin, *op. cit.*). En nous appuyant sur les justifications de la réforme universitaire de 1993 au Cameroun, nous pouvons identifier laquelle des planifications a été appliquée.

Les paramètres et les handicaps qui justifient la réforme universitaire de 1993 sont présentés sous deux angles différents. La première présentation met l'accent sur les exigences inhérentes à l'amélioration des rendements, aussi bien interne qu'externe, de l'institution (CN2bp16/84; CN2bp11/80).

La deuxième est plus centrée sur les handicaps internes liés à l'accroissement incontrôlé des effectifs d'étudiants, au dépassement des structures et des ressources et au désarroi de la communauté universitaire qui en ont résulté (CN2bp9/66, 68; CN2bp10/71, 72, 73; CN2bp11/77, 78, 79). En réaction logique aux problèmes posés par ces handicaps internes, les textes de la réforme ont consacré la création de six institutions universitaires appelées à décongestionner la défunte Université de Yaoundé, dont le campus est devenu l'Université de Yaoundé I. L'application de ces mesures de décongestion et bien d'autres, qualifiées d'impérieuses et urgentes, a été menée dans la précipitation et sous la responsabilité directe du Ministère chargé de l'enseignement supérieur, qui assure la tutelle de l'enseignement supérieur.

Ces deux faits à savoir : les justifications de la réforme (principalement axées sur des handicaps internes) et le Ministère de l'enseignement supérieur agissant comme maître d'oeuvre de l'opération, militent en faveur d'un processus de planification déductif, donc

traditionnelle.

L'affirmation précédente est également appuyée par le caractère statique du résultat de la planification : des textes de décrets portant entre autres organisation administrative et académique des universités, présentés par des discours politiquement motivés et engagés.

Malgré de nombreuses démarches, nous n'avons pas pu obtenir copie des procès verbaux ou des comptes rendus des deux réunions de concertation organisées avec les enseignants, d'une part et les industriels d'autre part, pour préparer la réforme. À notre avis, les textes de la réforme ne semblent pas non plus refléter une influence dénotant l'intervention de ces participants. Ce qui peut vouloir dire que le processus de définition des philosophies et des missions est demeuré, dans une grande mesure, fermé vis-à-vis, tant des milieux socio-économiques que du milieu interne de l'université.

Une phrase du rapport d'évaluation de Kamgnia *et al.* (1997) est révélatrice à ce propos : *Est-ce aussi la nécessité que les programmes soient signés par le Ministre de l'enseignement supérieur qui retarde la publication des programmes de l'Université de Yaoundé I, en sorte qu'ils ne soient toujours pas signés alors que les établissements avaient déjà établi leurs programmes dès décembre 1993.*

En rappelant que les textes de la réforme ont été promulgués en janvier 1994 et qu'ils ont été portés à la connaissance des dits établissements par la presse suite à leur promulgation, on réalise que les deux événements ont été préparés séparément. Il est donc difficile que les orientations définies dans les textes de la réforme aient influencé la restructuration des programmes entamée plusieurs mois auparavant.

La réforme universitaire de 1993 a changé fondamentalement et de façon brusque le système camerounais d'enseignement supérieur sur les plans administratif et social. Sur le plan administratif deux réalisations majeures seront retenues :

- 1) la création de six universités et surtout leur mise en fonction immédiate, peu important les conditions de mise en oeuvre de cette opération qui a décongestionné l'ancien campus de l'Université de Yaoundé;
- 2) la suppression des bourses, la privatisation des restaurants universitaires et l'instauration du paiement des droits universitaires, qui ont modifié les mentalités inhérentes à l'État providence et le régime financier des institutions universitaires.

Sur le plan social, la réforme de 1993 a brisé les revendications intempestives et la violence installées à l'Université de Yaoundé concomitamment à la restauration du multipartisme, certains membres de la communauté universitaire ayant utilisé des problèmes académiques pour transposer sur le campus les luttes de conquête ou de conservation du pouvoir menées par les antagonistes politiques.

Avec le recul, on peut penser que les changements survenus sur ces deux plans ont sauvé temporairement le système universitaire camerounais de la faillite, mais ils n'étaient pas destinés à modifier fondamentalement les programmes de formation. Il a fallu une certaine forme de courage pour les décider et les mettre en oeuvre, brisant un cycle de traditions aussi vieilles que l'institution universitaire camerounaise. Toutefois, il convient de prendre ces changements justes pour des préalables indispensables à la préparation d'une véritable planification stratégique à mener au niveau de chacune des universités créées.

Comme le souligne Arguin (*op. cit.*), par une application rigoureuse des règles et des principes de la planification stratégique, on s'assurerait d'une meilleure congruence entre les orientations du système, les orientations et les objectifs généraux des programmes à tous les niveaux ainsi qu'une détermination précise des moyens humains et matériels nécessaires pour la mise en oeuvre efficace des curricula élaborés. Ces éléments ne se retrouvent pas dans les programmes actuellement en vigueur comme le montre l'étude de la congruence externe entre les textes analysés et les difficultés de fonctionnement dont font état les écrits évoqués sur l'évaluation de la réforme.

En résumé, les démarches et les étapes qui ont ponctué le processus de planification des programmes issus de la réforme mis en oeuvre en 1993 à la Faculté des sciences de l'Université de Yaoundé I relèvent de la planification traditionnelle et non de la planification stratégique. L'analyse du milieu externe, l'analyse du corps professoral et du support académique ainsi que leur intégration dans le processus de planification ont visiblement fait défaut. De plus, il n'a pas été tenu compte de plusieurs exigences de la planification tant stratégique qu'opérationnelle. Aucune indication sur la planification budgétaire n'a été évoquée dans le cadre des documents de planification curriculaires examinés.

5.7-Les intervenants au processus de la planification curriculaire étudié

Cette partie constituera la réponse à la troisième question de recherche qui se lit : quels sont l'identité, la qualité et les rôles respectifs des ressources humaines, des instances administratives et politiques qui sont intervenues dans le processus de planification curriculaire ?

Les intervenants au processus de planification n'ont été spécifiquement identifiés que dans les rapports des commissions du Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique (CN1dp92/31; CN1dp103-104/32; CN1dp110-111/33). La commission n° 1, chargée des affaires académiques, était composée de 27 membres répartis ainsi qu'il suit : six membres du gouvernement (ministres ou vice-ministres); six hauts fonctionnaires à la présidence ou dans des ministères; douze universitaires ou chercheurs assurant la direction d'une structure d'enseignement et/ou de recherche; un représentant de l'Assemblée nationale, un professeur et un religieux.

La commission n° 2, chargée des affaires socio-professionnelles, comportait 28 membres dont six ministres, onze hauts fonctionnaires, neuf universitaires ou chercheurs directeurs de structures d'enseignement et/ou de recherche, un religieux et un représentant de l'Assemblée nationale.

La commission n° 3, chargée du développement scientifique et technologique, était composée de 33 membres dont six ministres, sept hauts fonctionnaires, quatorze universitaires directeurs de structures d'enseignement et/ou de recherche, cinq professeurs et un membre du comité central de l'unique parti politique autorisé à l'époque.

On peut relever que les universitaires et les chercheurs, excluant ceux qui siégeaient comme membres du gouvernement ou hauts fonctionnaires, ont constitué des pourcentages élevés des membres des trois commissions soit respectivement 48,15 %, 32,14 % et 57,57 %. Ils ont donc eu l'opportunité d'influencer fortement les travaux en commission si tel était leur objectif.

La forte représentation des membres du gouvernement dans chacune des commissions illustre l'importance que le gouvernement a accordé à ces assises. Enfin, la

présence de hauts fonctionnaires de divers services sociaux, de députés et de religieux dénotent d'une timide ouverture du Conseil à la société civile. Toutefois, on ne note la présence de représentants ni de syndicats ou d'associations d'enseignants, d'étudiants ou de personnels d'appui de l'université, ni des représentants des milieux socio-professionnels.

On peut aussi relever l'absence de représentants de la société civile, des étudiants et des personnels d'appui de l'université dans les instances décisionnelles du Ministère de l'enseignement supérieur, de la direction de l'Université de Yaoundé I et de ses établissements.

Ces constations, jointes à la centralisation décisionnelle et à la main mise du ministère de l'enseignement supérieur sur de nombreuses affaires académiques signalées plus haut, montrent que le chemin est encore long vers la démocratie, la participation, la concertation et l'autonomie indispensables à l'épanouissement intellectuel, scientifique et humain dans les institutions universitaires camerounaises.

En résumé, il peut être retenu que la qualité et le mode de désignation des membres des instances décisionnelles en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique ont, ici, été décidés unilatéralement par le gouvernement, probablement pour ne pas avoir à gérer la contradiction. Les décisions sont certainement plus faciles à prendre en de telles circonstances, mais leur acceptation et leur mise en oeuvre par la communauté universitaire peuvent s'avérer difficiles.

CONCLUSIONS

À l'issue de la formulation du projet de cette recherche, l'objectif arrêté a été d'appliquer à « l'inadaptation et à l'inadéquation des programmes universitaires africains » la première phase du cheminement prévu pour résoudre un problème réel (Tardif, 1992). Cette phase est la représentation du problème et ses étapes sont : la reconnaissance, la description et l'analyse du problème.

La première étape du cheminement à savoir la reconnaissance du problème, est intrinsèque à l'expérience professionnelle de l'auteur à la Faculté des sciences de l'Université de Yaoundé, devenue l'Université de Yaoundé I à l'issue de la réforme de 1993.

La deuxième étape du cheminement concerne la spécification du problème qui consiste à décrire avec précision le problème, à déterminer rigoureusement les buts poursuivis, les données initiales et les contraintes. Cette étape est l'objet des deux premiers chapitres de la thèse. La description du problème est faite dans un rappel historique des crises et des différentes tentatives de réforme engagées dans les deux cas étudiés. Ce rappel historique est suivi de la présentation de quelques études récentes relatives à l'objet de cette thèse. La détermination des buts poursuivis, des données initiales et des contraintes est faite dans le chapitre consacré au cadre conceptuel qui aboutit à la délimitation de l'étude et à la formulation des trois questions de recherche retenues.

La troisième étape, l'analyse du problème, menée sous forme d'études de cas, est l'objet des chapitres 4 et 5. Le tableau 27 en résume les principales conclusions où les propositions de recherche-action posent les jalons de la génération d'un scénario de résolution du problème.

De l'étude de la congruence interne (Q1a) dans les textes étudiés, il a été établi que les intentions éducationnelles (les orientations des systèmes universitaires, les orientations des programmes et les objectifs généraux des programmes des deux facultés des sciences) sont présentées sous une forme difficile à traduire en comportements observables et mesurables, qui sont les manifestations logiquement attendues lors de l'atteinte des objectifs

Tableau 27

Résumé des principales conclusions de l'étude de trois facteurs critiques de succès dans les curricula officiels des Facultés des sciences des Universités Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal) et de Yaoundé I (Cameroun)

Aspects significatifs des facteurs étudiés	Tendances des principaux problèmes identifiés	Conséquences prévisibles de ces tendances	Propositions de recherche-action
1- La congruence a) congruence interne nulle ou faible b) congruence externe nulle ou faible	- Intentions éducationnelles présentées sous une forme difficile à opérationnaliser.	- nécessité de reformuler les intentions éducationnelles avant toute utilisation; - risques plus élevés de voir les orientations éducationnelles ignorées par les niveaux inférieurs du système curriculaire; - évaluation curriculaire difficile à planifier et à exécuter.	- formulation claire des missions, des orientations et des objectifs des systèmes universitaires et des curricula; - application au processus curriculaire des données de la planification stratégique, de la psychologie cognitive et de l'évaluation.
	- orientations éducationnelles non répercutées jusqu'aux niveaux d'exécution des curricula; - circulation peu fluide des informations entre les différents niveaux du système curriculaire ou manque de concertation.	- université déconnectée des processus de développement et de transformation de la société; - inefficacité externe des curricula de formation; - les curricula ne répondent pas aux besoins de la société et ne prennent pas en compte les orientations institutionnelles; - curricula centrés sur les disciplines par défaut.	- intégration dans le processus de planification curriculaire des résultats de l'analyse des besoins des milieux interne et externe à tous les niveaux : - institutionnel, facultaire et départemental; - répercussion hiérarchisée, mais consensuelle des intentions éducationnelles de la direction institutionnelle à la salle de classe.
2- Les démarches Lacunes dans le système de planification des curricula et dans les stratégies d'enseignement usités	- hiatus entre les orientations des curricula et leurs objectifs généraux; - faible intégration des besoins internes et externes au curriculum officiel; - stratégies d'enseignement orientées vers le développement des disciplines.	- faible rendement externe du système universitaire; - faible impact de l'université sur la transformation de la société; - faible adaptation et faible pertinence des curricula de formation; - tendance à l'interdisciplinarité limitée.	- application systématique et méthodique des règles et des exigences de la planification et de l'enseignement stratégiques; - développement de curricula basés sur les compétences et sur la résolution des problèmes.

3- Les intervenants Démocratisation du processus de prise de décisions et participation plus grande de la communauté dans les activités de l'université	- faible ouverture du processus curriculaire à la communauté universitaire; - faible ouverture du processus curriculaire aux détenteurs d'intérêt du milieu externe; - restriction inconsiderée de l'autonomie universitaire; - accentuation du contrôle externe dans la planification et la gestion du curriculum.	- démotivation de la communauté universitaire; - chute du rendement interne dans les unités d'enseignement; - baisse de la créativité et de l'esprit d'initiative; - résistance active ou passive à tout changement - intensification du curriculum caché au détriment du curriculum officiel.	- favoriser l'ouverture démocratique, la concertation et la participation de tous les détenteurs d'intérêts au processus curriculaire; - favoriser les libertés d'association et d'expression au sein de la communauté universitaire; - privilégier l'auto-évaluation et l'évaluation par les pairs au lieu du contrôle administratif externe; - favoriser la valorisation des réussites au détriment des mesures punitives des écarts de comportement.
---	--	--	--

spécifiques d'un programme de formation. Cette constatation est remarquable dans les orientations des programmes du Sénégal (corpus 2, tableau 8). Elle est particulièrement notoire dans un grand nombre des textes du Cameroun (CN1a, tableau 14; CN1d, tableaux 18 et 19; CN1c, tableau 20; CN2b, tableaux 23 et 24).

Trois conséquences peuvent être reliées à ce problème d'ordre syntaxique, car il s'agit, bien souvent, d'un problème de formulation de l'objectif : 1) il peut être nécessaire de reformuler les intentions éducationnelles avant de les incorporer dans la planification curriculaire, ce qui risque d'introduire des déviations non souhaitées par le Recteur Niang; 2) la probabilité de voir les instances inférieures du système curriculaire ignorer lesdites orientations dans la suite de la planification est plus élevée; 3) si les objectifs des programmes ne sont pas clairs, il est plus difficile d'envisager la planification et l'exécution de l'évaluation de tels programmes.

La solution à cet aspect du problème passe par la formulation claire des missions, des orientations et des objectifs des systèmes universitaires et des curricula et l'application au processus curriculaire des données de la planification stratégique, de la psychologie cognitive et de l'évaluation. Les préceptes de ces sciences, utilisés correctement, ont fait leur preuve ailleurs et méritent d'être essayés dans les institutions universitaires d'Afrique subsaharienne. Une telle démarche suppose l'ouverture des facultés aux professionnels de ces spécialités lors de la planification et de l'évaluation de leurs curricula.

L'analyse du problème a également permis d'établir que la **congruence externe** (Q1b) est souvent nulle ou faible entre les orientations des programmes et les objectifs généraux des programmes. Il va de soi, dans ce cas, que les orientations tant du système que des programmes ne pourront pas être répercutées aux niveaux d'exécution des dits programmes. Cela dénote aussi une circulation peu fluide des informations entre les différents niveaux du système curriculaire ou alors un manque de concertation et des prises de décisions unilatérales, donc non consensuelles, au niveau de ces instances.

Les conséquences de telles tendances se trouvent être, entre autres, 1) la déconnexion de l'université des processus de développement et de transformation de la société; 2) l'inefficacité externe des curricula de formation; 3) des curricula qui ne répondent

pas aux besoins de la société et ne prennent pas en compte les orientations définies par l'institution; 4) des curricula centrés sur les disciplines par défaut.

Les solutions à ces aspects du problème pourraient être recherchées dans l'intégration au processus de planification curriculaire des résultats de l'analyse des besoins des milieux interne et externe de l'université à tous les niveaux de l'élaboration du curriculum, institutionnel, facultaire et départemental. L'évaluation systématique des différentes étapes du processus curriculaire pourrait aussi permettre de s'assurer de la répercussion hiérarchique, mais consensuelle des intentions éducationnelles, de la direction de l'institution à la salle de cours où est, en principe, exécuté le curriculum officiel.

L'examen des **démarches et des étapes du processus de planification (Q2)** a permis de confirmer l'existence des lacunes dans le processus de planification des curricula qui viennent d'être évoquées, mais aussi des choix de stratégies d'enseignement peu pertinentes aux ambitions affichées par le discours politique. Le hiatus qui a été démontré entre les orientations des curricula et leurs objectifs généraux au Sénégal peut être attribué à une application incomplète des principes de la planification stratégique. Au Cameroun, où les objectifs généraux n'ont pas été systématiquement exprimés, c'est plutôt le recours à la planification traditionnelle qui serait à l'origine de la situation décrite. Dans l'un ou l'autre cas, les besoins internes et externes n'ont pas été intégrés dans l'élaboration du curriculum officiel. De plus, les stratégies d'enseignement prônées dans les deux institutions demeurent orientées vers le développement des disciplines.

Quatre conséquences découlent des choix précédents en planification et en stratégies d'enseignement : 1) le faible rendement externe du système universitaire; 2) le faible impact de l'université sur la transformation de la société; 3) la faible adaptation et donc la faible pertinence des curricula de formation; 4) une faible tendance au développement de l'interdisciplinarité.

Deux propositions de recherche-action pourraient permettre de trouver des solutions à cet aspect du problème : 1) travailler avec les enseignants sur place à l'application systématique et méthodique des règles et des exigences de la planification et de l'enseignement stratégiques depuis l'élaboration jusqu'à l'exécution des curricula; 2)

développer des curricula basés sur les compétences et la résolution des problèmes dont les résultats peuvent être appréhendés par les professionnels, les bénéficiaires et la société civile dans des délais beaucoup plus courts que dans le cas des curricula basés sur les disciplines. La nécessité d'un contrôle externe serait ainsi minimisé et l'autonomie universitaire sauvegardée.

L'analyse de la **qualité et du rôle des intervenants dans le processus de planification curriculaire** (Q3) a permis d'apporter des données précises sur la démocratisation, la participation et la concertation dans le processus de planification curriculaire. C'est à ce propos que les différences entre les deux cas étudiés sont les plus remarquables.

Au Sénégal, les instances dirigeantes de l'université affichent dans les documents analysés la volonté de démocratiser le système et d'instaurer une gestion collégiale de la vie universitaire. Plusieurs syndicats d'enseignants ont pignon sur rue à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, mènent librement leurs activités et font valoir leur position dans les grands dossiers de l'université. Les textes prévoient la représentation aux assemblées décisionnelles de l'institution des enseignants des différents grades, des étudiants, des personnels d'appui et des personnes cooptées dans la société civile.

Au Cameroun, le Statut général de la fonction publique et les textes particuliers comme le décret n° 76/472 du 18 Octobre 1976 qui régissent les fonctionnaires et agents de l'État et donc les professeurs d'université n'autorisent pas leur syndicalisation. La gestion de l'université est très centralisée et peu ouverte à la communauté universitaire comme démonstration en a été faite dans l'analyse. Les textes ne prévoient pas la représentation de tous les membres de la communauté universitaire, ni des personnes de la société civile aux assemblées décisionnelles de l'institution. C'est dans ce cas qu'on peut faire état d'une faible ouverture du processus curriculaire à la communauté universitaire et aux détenteurs d'intérêt du milieu externe. La centralisation de la gestion entraîne une restriction inconsidérée de l'autonomie universitaire et accentue le contrôle administratif dans la planification et la gestion du curriculum.

Les conséquences prévisibles en de telles situations sont : la démotivation de la

communauté universitaire; la chute du rendement interne dans les unités d'enseignement; la baisse de la créativité et de l'esprit d'initiative; le développement d'une résistance active ou passive à tout changement; l'intensification de différentes formes de curriculum caché au détriment du curriculum officiel.

La recherche-action relativement à cet aspect du problème doit 1) favoriser l'ouverture démocratique, la concertation et la participation de tous les détenteurs d'intérêts de la vie universitaire au processus curriculaire; 2) elle doit favoriser les libertés d'association et d'expression au sein de la communauté universitaire; 3) elle doit privilégier l'auto-évaluation et l'évaluation par les pairs au lieu du contrôle administratif externe; 4) elle doit enfin, favoriser la valorisation des réussites au détriment des mesures punitives des écarts de comportement.

Les différentes propositions de recherche-action qui viennent d'être discutées constituent les pistes de réflexion sur lesquelles nous comptons travailler pour entreprendre la deuxième phase de la recherche d'une solution au problème de l'inadaptation et de l'inadéquation des programmes de formation en sciences dans les deux facultés étudiées. Comme il a déjà été dit plus haut, le canevas d'analyse élaboré dans cette thèse peut facilement être appliqué à d'autres établissements de l'UCAD et de l'UY I. Les orientations du système et des programmes étant les mêmes pour une université donnée, les spécificités ne concernent que les objectifs généraux des programmes de chaque établissement. Des détails méthodologiques ont été fournis, à dessein dans le texte, notamment en ce qui concerne l'utilisation que nous avons faite du logiciel QSR NUD*IST. Puissent-ils inspirer ceux qui voudraient entreprendre une recherche similaire sur d'autres universités.

Quelle que soit l'option adoptée pour résoudre « l'inadaptation et l'inadéquation des programmes de formation universitaires » en Afrique subsaharienne, la domestication de l'institution universitaire par les sociétés africaines ne se fera qu'au sein des universités installées sur le territoire et par les gens qui y travaillent. Des projets comme l'Université virtuelle africaine (Baranshamaje, 1995) ne peuvent qu'accentuer les politiques d'extraversion instaurées par la colonisation (Bayart, 1989) et récupérées par l'ensemble des pays occidentaux dans le cadre de la mondialisation de l'économie. L'opposition supposée entre la tradition africaine et la modernité que dénonce J.M. Ela, ainsi que l'impasse à laquelle

conduit la conception néolibérale du développement viennent appuyer ce point de vue. D'après ce dernier auteur, *en imposant du dehors des facteurs de modernité, on a créé les conditions d'entretien des économies et des cultures de la pauvreté* (Ela, 1998 : 72).

Il est temps de faire autrement.

TRAVAUX CITÉS

Affa'a, F.-M., Des Lierres, T, et Akoulouze, R., 1990 - Étude exploratoire sur les causes d'échec en première année à l'Université de Yaoundé (Cameroun). *Actes du Congrès international de l'A.I.P.U. de mai 1998*. Montréal.

Affa'a, F.-M. et Des Lierres, T, 1991 - Les causes d'échec à la Faculté des sciences (Université de Yaoundé). *Actes du séminaire de l'A.I.P.U. de Bujumbura de mai 1989*. Montréal.

Aguessy, H., 1994 - *Le pari de l'Unesco pour le succès de l'enseignement supérieur en Afrique*, BREDA, Dakar.

Altbach, P.G., 1991 - University reform (261-274) in *International higher education, an encyclopedia*. Garland publishing, INC., New York and London.

Arguin, G., 1986 - *La planification stratégique à l'université* (2e éd.) Presses de l'Université du Québec, Québec.

Ariav, T., 1986 - Curriculum analysis and curriculum evaluation : a contrast. *Studies in educational evaluation* 12 : 139-147.

Assié-Lumumba, N.T., 1993 - *L'enseignement supérieur en Afrique francophone : évaluation du potentiel des universités classiques et des alternatives pour le développement*. World Bank, Washington, DC.

Bahr, K., 1992 - Préface in *Le management de l'enseignement supérieur au banc des accusés*, Unesco, Paris.

Ball, R. et Halwachi, J., 1987 - Performance indicators in higher education. *Higher Education* 16 : 393-405.

Baranshamaje, E., 1995 - *The African virtual university (AVU) : concept paper*. Document internet, Banque mondiale, Washington D.C.

Bardin, L., 1980 - *L'analyse de contenu*. Presses universitaires de France, Paris.

Bayart, J.-F., 1989 - *L'État en Afrique, la politique du ventre*. Fayard, France.

Beattie, J.F., 1995 - Évaluation dans l'enseignement supérieur. *Gestion de l'enseignement supérieur*, 7(3) : 307-324.

Beauchamp, G. A., 1981 - *Curriculum theory*, 4th edition. F.E. Peacock Publishers, inc., Illinois.

Beauchamp, G. A. and Beauchamp, K. E., 1972 - *Comparative analysis of curriculum systems*, second edition. The Kagg Press, Illinois.

Bennis, W., 1991 - *Profession : leader*. InterÉditions, Paris.

Borrero Cabal, A., 1995 - *L'université aujourd'hui*. CRDI, Ottawa; Unesco, Paris.

Breton, R. et Fohitung, B., 1991 - *Atlas administratif des langues nationales du Cameroun*. Cerdontola, ACCT, CREA, ISH, MESIRES Yaoundé.

Camara, O., 1977 - *L'enseignement supérieur au Sénégal*. Ministère de l'Enseignement supérieur, Dakar.

Cambou, F., 1995 - *Rénovation pédagogique de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar* :

Propositions d'action concrètes, Dakar.

C.N.R.E.F., 1984 - *Rapport général*, Dakar.

Chalvin, D., 1996 - *Encyclopédie des pédagogies de formation, t2 méthodes et outils*. ESF éditeur, Paris.

Court, D., 1991 - The development of university education in Sub-Saharan Africa (329-347) in Altbach, P.G., 1991 - *International higher education, an encyclopedia*. Garland publishing, INC., New York and London.

Décret 81-624 du 24 juin 1981 instituant les États généraux de l'éducation et de la formation, in CNREF, 1984, - *Rapport général*, Dakar.

Décret 88-1393 du 15 octobre 1988 abrogeant et remplaçant les articles 2 et 15 ainsi que l'annexe du décret 72-278 du 16 mars 1972 fixant les programmes et horaires des enseignements et les modalités du contrôle des aptitudes et des connaissances dans le premier cycle de la Faculté des Sciences. *Journal officiel de la République du Sénégal* n° 5292 du samedi 27 mai 1989 :193-205.

Denis, J.-L. et Champagne, F., 1990 - L'analyse de l'implantation : modèles et méthodes. *The Canadian Journal of Program Evaluation* 5(2) : 47-67.

Dias, M. A. R., 1995 - Préface in Borrero Cabal, 1995 - *L'université aujourd'hui*. CRDI, Ottawa; Unesco, Paris.

Doll, R., 1986 - *Curriculum inprovement : decision making and process*, 6th ed. Allyn and Bacon, Inc, Boston.

Eisemon T.O. and Salmi, J., 1993 - *African universities and the state : Prospects for reform*

in Senegal and Uganda. *Higher education* 25 : 151-168.

Ela, J.M., 1998 - *Innovations sociales et renaissance de l'Afrique noire, les défis du « monde d'en-bas »*. Harmattan, Inc., Montréal; L'Harmattan, Paris.

Everwijn, S.E.M., Bomers, G.B.J. and Knubben, J.A., 1993 - Ability- or competence-based education : bridging the gap between knowledge acquisition and ability to apply. *Higher Education* 25 : 425-438.

Diouf, M. , (1994 : 241-271) - Les intellectuels et l'État au Sénégal : la quête d'un paradigme in Diouf, M et Mamdani, 1994 - *Liberté académique en Afrique*. CODESRIA, Dakar, Sénégal

Fontaine, F., 1989 - *Les objectifs d'apprentissage* (3e éd.). Service pédagogique, Université de Montréal.

Fourez, G., 1985 - *Pour une éthique de l'enseignement des sciences*. Chronique sociale et vie ouvrière, Bruxelles.

García, P., Mora, J.-G., Rodríguez, S. et Pérez, J.-J., 1995 - L'évaluation institutionnelle : l'expérience de l'Espagne. *Gestion de l'enseignement supérieur* 7(1) : 113-131.

Goulet, G., 1986 - Vers une théorie de l'éducation/apprentissage. *Revue Internationale de l'éducation*, 32(4) : 439-457.

Herman, J.J.,et Herman, J.L., 1994 - *Practical planning for school leaders*. Corwin Press, Inc. California.

Huberman, A. M. et Miles, M. B., 1991 - *Analyse des données qualitatives, recueil de nouvelles méthodes*. (Traduit de l'anglais par C. De Backer et V Lamongie). De Boeck-Wesmael, Bruxelles.

- Kamgnia, E., Amin, F., Cagnac, F., Atchou, G., Owono, A.J.P., Mballa, Z.B., Malolo, J.E., M'bogh, 1997 - *Rapport d'évaluation de la réforme de 1993*. Université de Yaoundé I, non publié.
- Krippendorff, K., 1980 - *Content analysis, an introduction to its methodology*. Sage Publications, Beverly Hills, California.
- Lamoure, J., 1992 - Politiques, problèmes et propositions. Synthèses de cinq études sous-sectorielles nationales in Unesco, 1992 - *Le management de l'enseignement supérieur au banc des accusés*, Paris.
- Landry, R., 1992 - L'analyse de contenu in *Recherche sociale* 2e édition. Presses de l'université du Québec.
- L'Écuyer, R., 1990 - *Méthodologie de l'analyse développementale de contenu, méthode GPS et concept de soi*. Presses de l'Université du Québec.
- Le forum des universitaires chrétiens, 1997 - *La misère intellectuelle au Cameroun*. Centre catholique universitaire, Yaoundé - Cameroun.
- Legendre, R., 1993 - *Dictionnaire actuel de l'éducation* (2e éd.), Guérin, Québec.
- Maslow, A, 1970 - *Motivation and personality*. Harper and Row, New York.
- Massaro, V., 1995 - Mesure de la qualité en Australie, évaluation de l'approche globale. *Gestion de l'enseignement supérieur* 7(1) : 91-112.
- Mayer, R. et Ouellet, F, 1991 - *Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux*. Gaëtan Morin éd.

Mbodj, I., 1997 - Enseignement supérieur, ce que propose l'Afrique. *Le Soleil* du 07 avril 1997, Dakar.

McCarthy, B., 1985 - *Teaching to learning styles*, Excel Inc., Illinois.

Ministère de l'Éducation nationale, Cameroun, 1974 - *Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique*. CEPER, Yaoundé.

Ministère de l'Éducation nationale, Cameroun, 1982 - *Actes du Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique, deuxième session*. Sopecam, Yaoundé.

Ministère de l'Enseignement supérieur, Cameroun, 1993 - *La réforme universitaire au Cameroun*. CEPER, Yaoundé.

Mintzberg, H., 1982 - *Structure et dynamique des organisations* (traduit de l'américain par Pierre Romelaer). Les Éditions d'organisation, Paris.

Mucchielli, R., 1991 - *Les méthodes actives dans la pédagogie des adultes*, 8e éd., ESF éditeur, Paris

Nadeau, M.-A., 1988 - *L'évaluation de programme, théorie et pratique*. Les Presses de l'Université Laval, Québec.

Niang, S., 1994 - *L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, stratégies, perspectives et mise en oeuvre*, Dakar, Sénégal.

Niang, S., 1995 - *Réforme universitaire, plan prospectif quinquennal de mise en oeuvre*, Dakar, Sénégal.

Niang, S., 1996 - *Rapport annuel, rentrée universitaire 1996-1997*, Dakar, Sénégal.

OCDE (documents), 1994 - *Redéfinir le curriculum : un enseignement pour le XXI^e siècle*. France.

PNUD, 1996 - *Rapport mondial sur le développement humain*. Economica, Paris.

Poczta, J. 1979 - *La définition des objectifs pédagogiques; bases, composantes et références de ces techniques*. Les Éditions ESF, Paris.

Poisson, Y. 1991 - *La recherche qualitative en éducation*. Presses de l'Université du Québec.

Riverin, A., 1971 - *L'université et le développement socio-économique*. Publications les affaires inc. Ottawa.

Roulet, E., 1994 - Un exemple suisse : l'évaluation des unités d'enseignement et de recherche de l'Université de Genève. *Gestion de l'enseignement supérieur* 6(2) : 139-148.

Saint, W., 1993 - *Les universités en Afrique. Pour une stratégie de stabilisation et de revitalisation*. Banque mondiale, Washington, D.C.

Salmi, J., 1992 - The Higher Education Crisis in Developing Countries : Issues, Problems, Constraints and Reform. *International Review of Education* 38(1) : 19-33.

Schiro, M., 1978 - *Curriculum for better schools, the great ideological debate*. Educational technology publications, Englewood Cliffs, New Jersey.

Szmrecsányi, T., 1996 - Pour une histoire économique des sciences et des techniques. *Sciences de la société* 38 : 165-181.

Taba, H., 1962 - *Curriculum Development, Theory and Practice*. Harcourt, Brace and World, New York.

Tanner, D. et Tanner, L.N., 1995 - *Curriculum development : theory into practice* 3e ed. Englewood Cliffs, New Jersey.

Tardif, J., 1992 - *Pour un enseignement stratégique, l'apport de la psychologie cognitive*. Les Éditions Logiques inc., Montréal.

Unesco, 1995 - *Priorité : Afrique. Programme d'action proposé par le Directeur général (1990-1995). Développement de l'enseignement supérieur en Afrique, l'université africaine à l'aube du nouveau millénaire*. Unesco, Paris.

Unesco, 1992 - *Le management de l'enseignement supérieur au banc des accusés. Réflexions sur cinq études sectorielles de l'Unesco en Afrique subsaharienne*, Paris.

Unesco, 1988a - *Cameroun : Enseignement supérieur*. Paris.

Unesco, 1988b - *Ethiopia : Higher Education, Development of University Education*. Paris.

Unesco, 1988c - *Malawi : Higher Education Problems, Needs and Priorities*. Paris.

Unesco, 1988d - *Sudan : An Analysis of the Education and Training System and Recommendations for its Development*. Paris.

Unesco, 1988e - *Zambia : University Education and National Needs*. Paris.

Unesco, 1998f - *Amélioration et rénovation de l'enseignement supérieur en Afrique*, BREDA, Dakar.

Unesco, 1985 - *Cameroun. Études sur l'enseignement et la formation. Volume IV :*

Enseignement universitaire et post-secondaire, Paris.

Unesco, 1982 - *Conférence des ministres de l'éducation et des ministres chargés de la planification économique des États membres d'Afrique, Hararé, 28 juin - 3 juillet, Rapport final.*

Unesco, 1962 - *Conférence sur l'avenir de l'enseignement supérieur en Afrique, Tannarive, 3-12 septembre, Rapport final.*

Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 1995 - *Textes relatifs à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, tome 1.* Presses universitaires de Dakar.

-, 1998 - Les recteurs africains proposent un plan d'action. *Universités* 19(1) : 15-16.

Weiden, van der M. J.H., 1995 - Évaluation externe de la qualité et faisabilité des programmes d'études. *Gestion de l'enseignement supérieur* 7(1) : 133-145.

World Bank, 1986 - *Financing Education in Developing Countries : An Exploration of Policy Options.* Washington, D.C. : World Bank.

World Bank, 1988 - *Education in Sub-Saharan Africa : Policies for Adjustment, Revitalization, and Expansion.* Washington, D.C. : World Bank.

World Bank, 1996 - *Staff appraisal report, Republic of Sénégal, Higher education project.* Document of the World Bank.

Zolberg, A.R., 1985 - L'influence des facteurs externes sur l'ordre politique interne. In Grawitz, M. et Leca, J. - *Traité de sciences politiques*, tome 1. PUF.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des textes officiels collectés, suivis des reports sortis du logiciel NUD.IST des textes analysés

1.1- TEXTES COLLECTÉS AU SÉNÉGAL

1.1.1- Commission nationale de réforme de l'éducation et de la formation, rapport général et annexe, 1984

1.1.2- Compte-rendu de la réunion du conseil interministériel du 09 Décembre 1993 sur la concertation nationale sur l'enseignement supérieur

1.1.3- Loi d'orientation de l'éducation nationale n° 71-36 du 3 Juin 1971

1.1.4- Loi n° 91-22 du 30 Janvier 1991 d'orientation de l'éducation nationale

1.1.5- Loi 94-79 du 24 Novembre 1994 relative aux franchises et libertés universitaires

1.1.6- Décret n° 70-1135 du 13 Octobre 1970 portant statut de l'Université de Dakar

1.1.7- Décret n° 70-1181 du 19 Octobre 1970 fixant les conditions de la représentation des étudiants dans les divers conseils et assemblées de l'Université de Dakar

1.1.8- Décret n° 71-993 du 06/09/1971 relatif aux gardes universitaires de l'Université de Dakar

1.1.9- Décret n° 73-896 du 01/10/73 relatif aux activités physiques et sportives dans l'enseignement moyen et secondaire général et technique et dans l'enseignement supérieur

1.1.10- Décret n° 78-173 portant régime financier de l'Université de Dakar et des établissements qui la composent ou en dépendent

1.1.11- Décret n° 82-370 du 17/06/82 relatif aux modalités d'exercice du pouvoir disciplinaire à l'égard des étudiants

1.1.12- Décret n° 84-1175 du 13/10/84 relatif à la note éliminatoire et aux possibilités d'inscription à l'Université de Dakar

1.1.13- Décret n° 84-1176 du 13/10/ 84 portant validation de l'année universitaire

1.1.14- Convention annexe aux articles 13 et 14 de l'accord de coopération en matière d'enseignement supérieur entre la République du Sénégal et la République française du 15 Mai 1964

1.1.15- Accord de coopération en matière d'enseignement supérieur et ses annexes, entre la République française et la République du Sénégal

1.1.16- Lettre à l'Ambassadeur de France relative aux mesures transitoires prévues à l'article 6 de l'accord du 16/02/1970

1.1.17- Accord de coopération en matière d'enseignement supérieur et ses annexes entre le Gouvernement de la république française et le Gouvernement de la République du Sénégal

1.1.18- Convention annexe 1 de l'accord de coopération de 1974

1.1.19- Loi n°67-45 du 13 Juillet 1967 relative à l'Université de Dakar

1.1.20- Niang, S., 1994 - l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, stratégies, perspectives et

mise en oeuvre

1.1.21- Niang, S., 1995 - Réforme universitaire plan prospectif quinquennal de mise en oeuvre

1.1.22- Niang, S., 1996 - Rapport annuel rentrée universitaire 1996-1997. Université Cheikh Anta Diop de Dakar

1.1.23- Décret n° 88-1393 du 15 octobre 1988 abrogeant et remplaçant les articles 2 et 15 ainsi que l'annexe du décret n° 72-278 du 16/03/1972 fixant les programmes et horaires des enseignements et les modalités du contrôle de aptitudes et des connaissances dans le premier cycle de la faculté des sciences

1.1.24- Annuaire de la faculté des sciences, université de dakar année 1976-1977

1.1.25- Université de Dakar, livret de l'étudiant 1963-1964. Nouveau régime des études de la licence ès sciences

1.1.26- Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 1995 - Guide de l'étudiant 1995-1996. Rectorat-Direction de la Pédagogie et des Réformes universitaires.

1.2- REPORTS DES TEXTES DU SÉNÉGAL ANALYSÉS

Q.S.R. NUD.IST Power version, revision 4.0.
Licensee: Dept. Education UQAH.

PROJECT: sn1sn2ab, User fma, 12:29 pm, May 8, 1998.

+++++ ON-LINE DOCUMENT: sn1
+++ Document Header:
*CORPUS SN1 : Extraits du Rapport général des États généraux de
l'éducation et de la formation

+++ Retrieval for this document: 110 units out of 110, = 100%
++ Text units 1-110:

*FINALITÉS DU SYSTEME

*INFLUENCES PHILOSOPHIQUES

SN1p9 La réforme entreprise repose sur un système intégré d'innovations
majeures qui constituent l'école nouvelle.
SN1p38 Une réforme véritable du système universitaire doit, pour
atteindre ses objectifs, rompre de manière décisive avec le passé et le
présent.
SN1p10 Un enseignement supérieur et une recherche scientifique et
technique qui permettent de répondre à nos objectifs de développement
économique et social
SN1p10 Un enseignement supérieur et une recherche scientifique et
technique qui contribuent à l'élévation du niveau scientifique et
culturel de notre peuple.
SN1p37 Chaque peuple doit assimiler l'héritage scientifique et technique
de toute l'humanité.
SN1p37 Chaque peuple doit élargir et consolider l'héritage scientifique
et technique de l'humanité par une contribution spécifique.
SN1p37 L'université a une vocation triple : l'enseignement supérieur, la
recherche et leur nécessaire interaction.
SN1p37 L'université a pour finalité le développement intégral de l'homme.

*INFLUENCES PSYCHOLOGIQUES

SN1p50 La stratégie retenue consiste à partir des aspirations telles
qu'elles ont été exprimées lors des journées de réflexion sur la science
et la technique pour asseoir les innovations pédagogiques sur lesquelles
doit s'appuyer la formation scientifique.
SN1p51 Les méthodes de pédagogie active favorisent l'initiative, la
liberté et la participation des étudiants à la construction de leur
propre savoir.
SN1p51 L'enseignement appuyé sur le réel et le vécu vise à asseoir les
connaissances.
SN1p51 L'enseignement appuyé sur le réel et le vécu vise à orienter les
comportements dans le sens du développement national.
SN1p52 L'évaluation est le moment de vérité de la formation.
SN1p52 Les examens ne seront plus seulement un contrôle collectif, mais
un contrôle individuel des résultats d'un travail spécialisé à la manière
des mémoires et des thèses sur les préoccupations d'utilité nationale.
SN1p52 Les réussites ou les échecs (des étudiants dans le nouveau système
d'évaluation) comporteraient désormais un coefficient minime de hasard.
SN1p52 Les réussites ou les échecs (des étudiants dans le nouveau système
d'évaluation) seraient le juste résultat des efforts fournis.

*INFLUENCES POLITICO-ADMINISTRATIVES

SN1p52-53 Faire des structures administratives de base dans
l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, des centres de
réflexion, de conception et de proposition sur tous les problèmes
concernant l'enseignement, la formation et la recherche
SN1p53 Assurer un fonctionnement démocratique des structures
administratives à tous les niveaux est un des principes sur lesquels
reposent la mise en place et le fonctionnement des structures
administratives de l'université.
SN1p53 Réaliser une gestion fondée sur la concertation, la collégialité
est un des principes sur lesquels reposent la mise en place et le
fonctionnement des structures administratives de l'université.
SN1p53 Déconcentrer au maximum les responsabilités pour plus d'efficacité
de l'action administrative par l'utilisation de toutes les compétences
est un des principes sur lesquels reposent la mise en place et le
fonctionnement des structures administratives de l'université.

SNlp53 Pour toutes les structures administratives le plus important est de créer un esprit nouveau qui permet une gestion fondée sur la collégialité et la rigueur.	26
SNlp53 Il est proposé un poste de Vice-Recteur chargé de la pédagogie de l'échange inter-universitaire et de la carrière des enseignants.	27
*INFLUENCES SOCIALES	28
SNlp9 Parmi les innovations dont le succès détermine celui de la réforme, il convient de noter l'introduction et la généralisation des langues nationales.	29
SNlp9 Les langues nationales sont les seules aptes à promouvoir authentiquement le génie créateur de notre peuple ainsi que sa personnalité culturelle.	30
SNlp9 Renverser le règne exclusif des langues étrangères dans notre système scolaire est la condition d'une réappropriation nationale de notre système d'éducation.	31
SNlp10 L'introduction de l'éducation religieuse à l'école répond à un besoin exprimé par les populations.	32
SNlp10 L'introduction de l'éducation religieuse à l'école est une des innovations les plus marquantes de la réforme.	33
SNlp10 L'introduction de l'éducation religieuse à l'école doit faciliter la généralisation de l'enseignement visée par la réforme.	34
SNlp38 Le recentrage de l'université sur le Sénégal et l'Afrique et son ouverture à l'ensemble de la communauté scientifique mondiale commandent la révision des accords de coopération franco-sénégalaise, en matière d'enseignement supérieur.	35
SNlp38 C'est le recentrage sur le Sénégal et l'Afrique et l'ouverture à la communauté scientifique mondiale qui permettra à l'université sénégalaise de répondre aux impératifs de développement économique et social du pays.	36
SNlp38 C'est le recentrage de l'université sur le Sénégal et l'Afrique et son ouverture à la communauté scientifique mondiale qui contribuent, de manière décisive, à l'élévation du niveau scientifique et culturel du peuple.	37
SNlp39 La régionalisation des nouvelles structures universitaires réalise une meilleure couverture des besoins du pays.	38
SNlp39 La régionalisation des nouvelles structures universitaires adapte l'enseignement et la recherche aux spécificités régionales.	39
SNlp37 Comprendre les lois de l'évolution de la société permet aux étudiants de participer de manière consciente à leur transformation progressive.	40
*INFLUENCES DISCIPLINAIRES	41
SNlp49 L'insuffisance de l'effectif sénégalais dans le domaine de la recherche scientifique et technique commande la mise en oeuvre urgente d'une politique de formation.	42
SNlp49 La politique de formation dans le domaine de la recherche vise à promouvoir toutes les sciences et en particulier celles dont la maîtrise conduit au développement économique et social.	43
SNlp50-51 Il est nécessaire de poursuivre dans les technologies de pointe les actions entreprises tant au niveau de la recherche et de l'application que celui de l'enseignement.	44
SNlp50 Les technologies dites de pointe, par la révolution qu'elles entraînent dans la maîtrise des autres disciplines scientifiques doivent tenir une place prépondérante dans le système d'enseignement.	45
SNlp52 Les priorités nationales étant dégagées dans les grands domaines de recherche, il importe d'introduire, dans le système national d'enseignement, les disciplines nouvelles ou anciennes concourant au développement ou à l'acquisition rapide de technologies de pointe.	46
SNlp52 L'acquisition rapide des technologies de pointe a pour finalité d'apporter une solution aux problèmes nationaux de développement.	47
*BUTS DU SYSTEME UNIVERSITAIRE	48
*INFLUENCES PHILOSOPHIQUES	49
SNlp10 L'enseignement supérieur et la recherche scientifique doivent contribuer à l'élévation du niveau scientifique et culturel du peuple.	50
SNlp37 L'enseignement supérieur doit permettre aux étudiants de comprendre les lois de la nature.	51
SNlp37 La maîtrise de la nature est la condition du progrès de la société.	52
SNlp37 L'université est un ensemble d'organismes structurés de manière à être un foyer d'élaboration de connaissances.	53
SNlp37 L'université est un ensemble d'organismes structurés de manière à être un foyer de critique et de transmission de connaissances notamment	

de connaissances récentes et ou nouvelles.	54
SNlp38 L'université doit être recentrée sur le Sénégal et l'Afrique.	55
SNlp38 L'université doit s'ouvrir à l'ensemble de la communauté scientifique mondiale.	56
*INFLUENCES PSYCHOLOGIQUES	57
SNlp51 Pour établir une liaison étroite et constante entre la recherche et l'enseignement il convient d'introduire dans l'enseignement supérieur les méthodes de pédagogie active.	58
SNlp51 Pour établir une liaison étroite et constante entre la recherche et l'enseignement il convient de rompre avec les méthodes d'enseignement dogmatique.	59
SNlp51 Pour établir une liaison étroite et constante entre la recherche et l'enseignement il convient de s'attacher à développer le jugement et l'esprit critique des étudiants.	60
SNlp51 Pour établir une liaison étroite et constante entre la recherche et l'enseignement il convient d'ajouter aux cours magistraux des exposés d'étudiants, des enquêtes et des analyses de structures ou de situation sur des thèmes tirés du programme.	61
SNlp51 Pour établir une liaison étroite et constante entre la recherche et l'enseignement il convient de pratiquer l'enseignement hors des murs en s'appuyant sur le réel et le vécu.	62
SNlp51 Pour établir une liaison étroite et constante entre la recherche et l'enseignement il convient de faire de l'enseignant du supérieur un guide de recherche et un animateur de débats.	63
SNlp51 Pour établir une liaison étroite et constante entre la recherche et l'enseignement il convient de tenir compte des préoccupations de l'étudiant à l'université et dans les écoles de formation.	64
SNlp51 Il convient d'établir une liaison étroite et constante entre la recherche et l'enseignement grâce à des programmes rénovés et réadaptés.	65
SNlp52 Chaque étudiant sera apprécié sur la base de l'originalité de son travail.	66
SNlp52 L'institution d'un dossier à présenter et à défendre doit mettre fin à la restitution au profit de la maîtrise des connaissances acquises.	67
SNlp52 Les mérites réels des étudiants seraient plus correctement appréciés si un système d'évaluation, sous forme de contrôles continus de leur travail dans l'année, était mis en place.	68
SNlp52 Les formes d'évaluation doivent permettre de juger effectivement les savoir-faire attendus des enseignants.	69
*INFLUENCES POLITICO-ADMINISTRATIVES	70
SNlp39 L'Université doit se rénover en se dotant de nouvelles structures adaptées et capables de lui faire jouer un rôle dynamique dans le processus de développement du pays.	71
SNlp39 L'université doit se doter de structures universitaires fondamentales.	72
SNlp39 L'université doit se doter d'écoles professionnelles.	73
SNlp39 L'université doit se doter de structures administratives.	74
SNlp53 Pour une gestion fondée sur la collégialité et la rigueur il est nécessaire de se doter des structures démocratiques	75
SNlp43 La formation d'ingénieurs pour toutes les filières durera cinq (5) ans après le baccalauréat, c'est-à-dire qu'elle correspondra au niveau DUFS+trois ans.	76
SNlp43 La création d'une nouvelle filière de formation à la Faculté des sciences et technique ne pourra être envisagée que dans la mesure où elle ne fait concurrence à aucune structure déjà existante et destinée à assurer la formation souhaitée.	77
SNlp54 Il sera constitué, autour du Doyen, un groupe de deux assesseurs, le premier chargé du contrôle de la pédagogie, des inscriptions et des examens, le second des problèmes de carrière des enseignants et de la diffusion des résultats de la recherche.	78
SNlp43 La formation de cadres supérieurs sera assurée dans le cadre de la collaboration entre l'Institut polytechnique national et les départements intéressés de la Faculté des sciences et technique.	79
SNlp53 Pour une gestion fondée sur la collégialité et la rigueur il est nécessaire de veiller à un fonctionnement démocratique.	80
SNlp53 Pour une gestion fondée sur la collégialité et la rigueur il est nécessaire de mettre en place des hommes qui ont d'abord une spécialité avant d'être administratifs.	81
SNlp54 L'assemblée de département doit élaborer des programmes de recherche, des propositions de plans de formation des enseignants pour la relève de l'assistance technique.	82
SNlp55 Dans la faculté, la commission de réforme et d'équivalence est chargée des réaménagements de remises à jour et des refontes des enseignements pour permettre une efficacité optimale du fonctionnement des structures.	83

*INFLUENCES SOCIALES 84

SNlp9 Les langues nationales doivent avoir droit de cité dans la vie officielle en général et dans l'école en particulier. 85

SNlp9 Les langues nationales doivent occuper dans la vie officielle et dans l'école en particulier le statut d'instrument privilégié de communication. 86

SNlp9 Les langues nationales doivent occuper dans la vie officielle et dans l'école en particulier le statut de véhicule principal des savoirs, des valeurs et des comportements qui visent l'épanouissement général de la société et de l'homme sénégalais. 87

SNlp10 L'enseignement supérieur et la recherche scientifique doivent permettre de répondre aux objectifs de développement économique et social. 88

SNlp37 L'enseignement supérieur doit permettre aux étudiants de comprendre les lois de l'évolution de la société et le monde dans lequel ils vivent. 89

SNlp37 L'enseignement supérieur doit permettre aux étudiants de participer de façon consciente à la transformation progressive de la nature, de la société et du monde. 90

SNlp37 L'enseignement supérieur doit partir des progrès les plus récents de la science et de la technique en les adaptant aux réalités nationales. 91

SNlp37 L'université est un ensemble d'organismes structurés de manière à être un foyer de dialogue et d'échanges privilégiés avec les centres de décision socio-économiques pour une meilleure ouverture sur l'extérieur. 92

SNlp50 La politique générale pour les sciences est d'orienter les travaux vers la solution des problèmes économiques, techniques et sociaux de développement auxquels se trouve confrontée l'économie nationale. 93

*INFLUENCES DISCIPLINAIRES 94

SNlp39 Les structures universitaires fondamentales (facultés) doivent assurer des activités d'enseignement et de recherche qui se rapportent à leur vocation. 95

SNlp39 Les structures universitaires fondamentales (facultés) doivent comporter des unités de base correspondant à des disciplines spécifiques. 96

SNlp39 Les structures universitaires fondamentales (facultés) doivent offrir une formation complète aux étudiants dans le cadre de filières déterminées. 97

SNlp41 La Faculté des sciences et techniques regroupe les disciplines liées à la connaissance du monde physique et à la gestion rationnelle du patrimoine naturel : mathématiques, physique, chimie, géologie, biologie, géographie physique, océanographie, agronomie, foresterie, agriculture, pisciculture, etc. 98

SNlp42 Dans le Département de mathématiques et mécanique, l'I.R.M.I.A. orientera ses activités dans la formation d'ingénieurs informatiques et d'ingénieurs statisticiens. 99

SNlp50 L'introduction des technologies de pointe dans le système d'enseignement vise à préparer la recherche sénégalaise à tirer le plus de profit des résultats obtenus dans le monde en vue de leur application immédiate dans le processus de développement. 100

SNlp51 L'évolution démographique rapide, la pléthore de diplômés en attente d'emploi, la saturation progressive des débouchés des écoles de formation commandent une intensification des recherches en sciences sociales et humaines. 101

*CONSTATS ET DESCRIPTIONS DES SITUATIONS QUI PRÉVALENT 102

SNlp10 La concurrence constatée entre l'école publique d'une part, le "dara" et l'école arabo-islamique d'autre part, constitue un frein à la scolarisation, notamment dans les zones islamisées. 103

SNlp38 La gestion de l'enseignement supérieur est inadaptée aux exigences d'un fonctionnement démocratique. 104

SNlp38 Malgré les efforts entrepris ces dernières années, l'enseignement supérieur sénégalais dépend toujours étroitement du système universitaire français. 105

SNlp38 L'enseignement supérieur demeure inadapté aux réalités sénégalaises malgré plusieurs réformes opérées depuis 1969. 106

SNlp38 L'enseignement supérieur sénégalais est marqué par le déséquilibre entre les disciplines des sciences humaines et sociales qui drainent l'écrasante majorité des étudiants et d'autres qui se trouvent dépourvues. 107

SNlp53 Le département est la structure administrative interne de base d'une faculté, d'une école professionnelle ou d'une institution de recherche. 108

SNlp53 Le département peut comporter plusieurs filières. 109

SNlp41 Trois départements, Biologie animale, Biologie végétale, Géologie, assurent les enseignements en sciences naturelles (S.N.) et auxquels sont rattachés les Instituts de formation, I.N.D.R. (Institut national de

développement rural), I.S.T. (Institut des sciences de la terre) et
I.S.E. (Institut des sciences de l'environnement), avec la décision des
aménagement internes laissée à l'appréciation de la Faculté.

PROJECT: sncongin1, User FMA, 9:20 am, Jul 18, 1998.

+++++
+++ ON-LINE DOCUMENT: sn2a
+++ Document Header:
*CORPUS 2a : L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, stratégies,
prospectives et mise en oeuvre (Niang, 19994)

+++ Retrieval for this document: 122 units out of 122, = 100%
++ Text units 1-122:

*FINALITÉS DES PROGRAMMES

*INFLUENCES PHILOSOPHIQUES

Sn2ap16 L'Université de Dakar se projette résolument dans le futur.
Sn2ap16 L'Université de Dakar a choisi de se réformer positivement.
Sn2ap16 L'Université de Dakar a choisi de mettre en oeuvre les conditions
de sa revitalisation.
Sn2ap27-28 La politique universitaire de développement suppose un nouvel
esprit pour de nouvelles attitudes.

*INFLUENCES PSYCHOLOGIQUES

Sn2ap18 La mise en oeuvre progressive des structures nouvelles de
l'université va conduire à la rénovation des structures pédagogiques pour
une meilleure transmission des connaissances et une formation de qualité

*INFLUENCES POLITICO-ADMINISTRATIVES

Sn2ap16 L'Université de Dakar n'a aujourd'hui que deux possibilités :
Elle revitalise son espace universitaire par la mise en oeuvre des
conclusions issues de la C.N.E.S. et adoptées par le gouvernement; ou
elle refuse les conclusions de la C.N.E.S.
Sn2ap16 Dans le cas où l'Université de Dakar opte pour la revitalisation
de son espace, elle fait un choix d'avenir pour l'avènement d'une
véritable université de développement.
Sn2ap16 Dans le cas où l'Université de Dakar refuse de revitaliser son
espace, elle reste en situation de perdition, sans avenir, avec un risque
évident de marginalisation au profit des universités africaines qui
auront choisi, par un sursaut national, de se réformer profondément.
Sn2ap18 Le premier axe prioritaire de la politique globale de
restructuration de l'espace universitaire est la mise en oeuvre
progressive des structures nouvelles de l'université pour construire une
véritable université nationale de développement.
Sn2ap24 Le second axe prioritaire de la politique globale de
restructuration de l'espace universitaire est la revitalisation des
structures participatives de concertation, de coopération et de
développement.
Sn2ap24 Les structures participatives de concertation, de coopération et
de développement permettent d'adhérer aux besoins d'une meilleure
circulation de l'information
Sn2ap24 Les structures participatives de concertation, de coopération et
de développement permettent de contribuer à une meilleure coopération
inter-universitaire.
Sn2ap19 Les nouveaux enjeux invitent donc à une remise en cause profonde
des pratiques et des traditions routinières d'aujourd'hui.
Sn2ap19 La politique globale de restructuration de l'espace
universitaire, pour être opérationnelle, suppose fondamentalement des
moyens matériels importants.
Sn2ap19 La politique globale de restructuration de l'espace
universitaire, pour être opérationnelle, suppose fondamentalement des
ressources humaines de qualité.
Sn2ap19 La politique globale de restructuration de l'espace
universitaire, pour être opérationnelle, suppose fondamentalement des
investissements qualitatifs à nécessairement considérer comme rentables.
Sn2ap21 L'université pourra dès lors, statutairement, être pourvue de
centres de consultations et de services pour offrir et vendre des
services en vue de contribuer à son propre financement.
Sn2ap24-25 La revitalisation des structures participatives de
concertation, de coopération et de développement invite à créer ou à
redynamiser un réseau de relations internes ou locales pour renforcer et
maintenir une concertation positive avec la communauté universitaire et
les partenaires sociaux; relations du Rectorat avec les Doyens et
Directeurs des écoles et des instituts, relations avec les enseignants et

les chercheurs, relations avec les étudiants, relations avec les nationaux, relations avec le monde du travail, relations avec les personnalités s'intéressant à la vie universitaire, relations avec les syndicats, relations entre les enseignants et les enseignés.	23
Sn2ap25 La revitalisation des structures participatives de concertation, de coopération et de développement invite à créer ou à redynamiser un réseau de relations externes ou internationales de coopération pour la recherche et le renforcement de liens de coopération dynamique et efficace.	24
Sn2ap26 La revitalisation des structures participatives de concertation, de coopération et de développement invite à créer ou à redynamiser un réseau de relations de communications pour la transmission et la circulation des informations : informations et nouvelles relatives à la politique et à la vie universitaires, informations scientifiques et pédagogiques par des Annales facultaires, des fascicules de cours, de manuels didactiques, de dépliants et de journaux universitaires.	25
Sn2ap26 La revitalisation des structures participatives de concertation, de coopération et de développement invite à créer ou à redynamiser un réseau de centres de contrôle des équivalences académiques de diplômes et de leur classement en vue de contribuer à une bonne mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs.	26
Sn2ap27-28 La politique universitaire de développement suppose un nouvel esprit en vue de changements qualitatifs pour une restructuration positive de l'Université.	27
Sn2ap27-28 La politique universitaire de développement suppose un nouvel esprit pour une mise en oeuvre effective des principales conclusions de la Commission nationale de réforme de l'éducation et de la formation (CNREF) réactualisées par la Concertation nationale sur l'enseignement supérieur (CNES).	28
*INFLUENCES SOCIALES	29
Sn2ap17 Le développement prospectif est perçu comme une amélioration constante de la qualité de vie des hommes dans un environnement physique, culturel et scientifique totalement épanouissant.	30
Sn2ap17 Le développement prospectif, perçu comme une amélioration constante de la qualité de vie des hommes dans un environnement physique, culturel et scientifique totalement épanouissant, pose des problèmes de niveaux d'éducation et de culture liés à des champs de libertés démocratiques à créer dans des espaces politiques de croissance, ouverts, pacifiques et sécurisants.	31
Sn2ap24 Les structures participatives de concertation, de coopération et de développement permettent de contribuer à la restructuration de l'autorité morale de l'université, à son prestige et à son rayonnement	32
Sn2ap26 Le troisième axe prioritaire de la politique globale de restructuration de l'espace universitaire est l'assainissement, le développement et l'animation culturelle du campus.	33
Sn2ap28 C'est à la construction de cet espace que la communauté universitaire mobilisée va désormais se consacrer, prête à assumer toutes les servitudes du métier pour sauver son université en péril.	34
*INFLUENCES DISCIPLINAIRES	35
Sn2ap18 Les facultés nouvelles restructurées seront des facultés-écoles avec une double vocation affirmée de formation professionnelle d'une part et de formation théorique et spécialisée en interaction d'autre part.	36
*BUTS DES PROGRAMMES	37
*INFLUENCES PHILOSOPHIQUES	38
Sn2ap15 Les conclusions de la C.N.R.E.F., toutes consensuelles, supposaient un choix clair des autorités de décision.	39
Sn2ap17 L'université de développement à bâtir sera donc pourvue de structures humanistes pour une meilleure capacité des hommes à assumer leurs responsabilités sociales et morales.	40
Sn2ap17 L'université de développement à bâtir sera donc pourvue de structures scientifiques et technologiques d'élaboration de savoirs, de transmission de connaissances et de renouvellement de la pensée créatrice.	41
Sn2a17 L'Université de Dakar a choisi d'être une Université de développement, en redéfinissant ses missions.	42
Sn2a17 L'Université de Dakar a choisi d'être une Université de développement, en redéfinissant ses objectifs.	43
Sn2ap24 Les structures participatives de concertation, de coopération et de développement permettent d'adhérer aux exigences de l'université à rebâtir	44
Sn2ap24 La revitalisation des structures participatives de concertation,	

de coopération et de développement doit amener. l'université à engager un dialogue permanent avec elle-même.	45
Sn2ap24 La revitalisation des structures participatives de concertation, de coopération et de développement doit amener. l'université à engager un dialogue permanent avec l'extérieur pour une meilleure définition et gestion des programmes de développement.	46
*INFLUENCES PSYCHOLOGIQUES	47
Sn2ap17 L'université de développement, à travers ses missions de recherche, d'éducation et de formation, offrira à chacun la possibilité de s'accomplir totalement pour la plénitude de tous, dans des espaces démocratiques de croissance.	48
Sn2ap17 D'où la définition d'une politique globale de restructuration de l'espace universitaire apte à atteindre les objectifs que voilà, à partir d'analyses et de finalités réajustées : Quels pôles de compétences, quelles structures et quelles filières ouvertes sur le monde du travail créer ? Pour quels formateurs et pour quels étudiants ? Avec quels systèmes de coopération ? Et dans quel environnement, dans quels espaces ouverts de communication et de concertation ?	49
Sn2ap18 Les stratégies pédagogiques préconisées seront organisées de façon à favoriser de bonnes conditions de travail aux étudiants	50
Sn2ap18 Les stratégies pédagogiques préconisées seront organisées de façon à assurer aux étudiants un encadrement pédagogique performant	51
Sn2ap18 Les stratégies pédagogiques préconisées seront organisées de façon à préparer les étudiants à une quête constante d'un savoir-faire adapté aux préoccupations nationales	52
Sn2ap27 Les mesures à prendre ou à renforcer tendront à restituer au Campus universitaire son rôle privilégié de foyer créatif d'une communauté devant évoluer dans des espaces physiques et académiques favorables à l'épanouissement des hommes.	53
Sn2ap17 L'université de Dakar, pour exercer de nouveau cette fonction développante qu'elle a progressivement perdue ces dix dernières années, va se munir d'espaces d'autonomie positivement créatifs, de domaines humanistes ouverts de coopération co-développement, avec des aires de solidarité, d'échanges et de convergences pour la mobilité et l'épanouissement intégral des hommes, pour un transfert effectif de la science et du savoir créatif, et son prolongement local.	54
Sn2ap19 Les nouveaux enjeux invitent aussi les enseignants à être davantage qualifiés et performants et à s'investir dans les sciences de l'éducation pour une formation pédagogique appropriée dans l'Institut pédagogique supérieur (I.P.S.) à créer.	55
Sn2ap21 La mise en oeuvre progressive des structures nouvelles de l'université va ainsi conduire à la redéfinition des structures de contrôle de l'enseignement et de la recherche par la mise en place de systèmes d'évaluation adéquats en vue d'une remise en cause périodique du savoir acquis, du savoir-faire et des stratégies existantes du faire-savoir.	56
Sn2ap18 Les stratégies pédagogiques préconisées seront organisées de façon à doter les étudiants d'une volonté affirmée d'être déjà parmi les meilleurs d'une génération de chercheurs productifs de demain ouverts sur la modernité et respectueux de la condition humaine.	57
*INFLUENCES POLITICO-ADMINISTRATIVES	58
Sn2ap15 Les conclusions de la C.N.R.E.F., toutes consensuelles, supposaient cependant des moyens de mise en application.	59
Sn2ap17 L'université de développement à bâtir sera donc pourvue de structures d'ordre pour une gestion moderne d'espaces académiques de paix et de liberté à créer et à stabiliser pour une formation et une recherche de qualité.	60
Sn2ap17 L'université de Dakar, pour exercer de nouveau cette fonction développante qu'elle a progressivement perdue ces dix dernières années, va modifier de façon significative son environnement et son statut dans le cadre d'une réorganisation profonde de ses structures administratives et pédagogiques de gestion.	61
Sn2a17 L'Université de Dakar a choisi d'être une Université de développement, en redéfinissant ses modes et processus d'évolution.	62
Sn2a17 L'Université de Dakar a choisi d'être une Université de développement, en redéfinissant une nouvelle politique universitaire de développement prospectif.	63
Sn2ap18 Les nouveaux enjeux invitent naturellement les responsables de l'université à s'orienter vers une maîtrise rigoureuse des flux d'étudiants, notamment les flux entrants	64
Sn2ap19 Les nouveaux enjeux invitent naturellement les responsables de l'université à obtenir et à gérer un transit normal de l'étudiant dans son espace de formation	65
Sn2ap19 Les nouveaux enjeux invitent naturellement les responsables de	

l'université à borner rigoureusement la durée de la formation 66
Sn2ap19 Les nouveaux enjeux invitent naturellement les responsables de
l'université à définir et à limiter la capacité maximale d'accueil de
chaque établissement; ce qui impliquera bien sûr une admission sélective
des étudiants 67
Sn2ap19 La population actuelle de 24 000 étudiants devra dès lors
progressivement décroître jusqu'à 15 000 par admission sélective, par
accroissement des flux sortants grâce à une amélioration des stratégies
pédagogiques, et par limitation de la durée des études dans les premiers
cycles des facultés. La normalisation devrait être atteinte en 5 ans à
partir de l'année universitaire 1994/1995. 68
Sn2ap20 La politique globale de restructuration de l'espace
universitaire, pour être opérationnelle, suppose fondamentalement de
procéder, avec l'aide de la coopération internationale, au rééquipement
scientifique et pédagogique complet des structures d'enseignement et de
recherche. 69
Sn2ap20 Pour une meilleure gestion de la recherche, la Commission
centrale de recherche sera redynamisée pour coordonner les efforts de
l'université, élaborer des priorités de recherche et fournir, sur la base
de critères sélectifs, des crédits et des moyens aux chercheurs
productifs présentant des projets porteurs. 70
Sn2ap20 Les moyens de la recherche seront notamment accrus par
l'enveloppe budgétaire issue de la suppression des voyages d'études
automatiques, par l'enveloppe résultant de la réduction massive des
heures complémentaires par suite du réajustement des charges horaires des
enseignants, par la revalorisation de la fonction des services
spécialement créée pour accroître les ressources propres de l'université
par la vente de biens et de services. 71
Sn2ap20 Une meilleure impulsion de la recherche sera aussi assurée par
l'attribution de primes et de récompenses aux chercheurs les plus
positivement créatifs. Ainsi des indemnités dites doctorales, distinctes
des primes de recherche, seront attribuées aux Directeurs de recherche,
professeurs ou maîtres de conférence, ayant fait effectivement soutenir
des thèses et fait inscrire leurs élèves sur des listes d'aptitude du
C.A.M.E.S. 72
Sn2ap20 Les chercheurs créatifs bénéficieront de promotions internes
(avancements au choix automatiques). 73
Sn2ap21 Ainsi une politique judicieuse d'incitation à trouver des moyens
de la recherche, et d'incitation à trouver des résultats performants sera
mise en oeuvre : les primes doctorales et la fonction de service
s'inscrivent dans ce cadre. 74
Sn2ap20 La mise en oeuvre progressive des structures nouvelles de
l'université va ainsi conduire à l'adoption et la mise en oeuvre de
structures administratives modernes de gestion et de politique générale
orientée vers l'auto-développement, c'est-à-dire des structures
administratives et financières propres à prendre en charge et à impulser
une véritable université de développement ouverte sur la modernité et les
réalités africaines. 75
Sn2ap20 C'est par la modernisation de la gestion qu'on améliorera
sensiblement le fonctionnement de l'université. 76
Sn2ap20 C'est par la modernisation de la gestion que la maîtrise des flux
d'étudiants pourra se faire efficacement grâce à une centralisation des
inscriptions pour un contrôle de régularité. 77
Sn2ap20 C'est par la modernisation de la gestion qu'une gestion saine et
normale des heures complémentaires pourra être effectuée. 78
Sn2ap20 C'est par la modernisation de la gestion que l'université pourra
mieux gérer ses ressources humaines et matérielles. 79
Sn2ap20 C'est par la modernisation de la gestion que l'université pourra
contribuer à améliorer le fonctionnement de ses structures d'enseignement
et de recherche. 80
Sn2ap21 L'université devra alors se donner un nouveau statut en
réadaptant ou en révisant ses textes organiques, statut adapté à un
environnement totalement assaini. 81
Sn2ap21 Les nouveaux textes seront en cours d'élaboration pour une
restructuration administrative et financière complète dans le cadre de la
mise en oeuvre des conclusions de la C.N.E.S. Ils réorganisent les
structures fondamentales de l'université : assemblée de l'université,
assemblées d'établissements, assemblées de départements, facultés,
rectorat. 82
Sn2ap21 Un réseau de coordination centrale de la recherche-développement
sera mis en place avec quatre objectifs principaux : recenser et orienter
les projets de recherche afin de leur trouver des moyens de financement;
encourager et récompenser les chercheurs créatifs; établir des liaisons
bilatérales entre le savoir et l'action. (recherche-développement);
assurer la promotion, la diffusion et la revalorisation de la recherche
grâce à une politique appropriée d'accès à l'édition, aux revues
spécialisées, aux banques de données internationales et aux grandes
rencontres scientifiques internationales. 83

Sn2ap24 Une application rigoureuse des mesures relatives à la durée des études dans les premiers cycles des facultés conjuguée avec une gestion plus stricte des inscriptions, une rentabilisation plus efficace des écoles supérieures, universitaires ou non, et un meilleur débit du flux sortant des étudiants grâce à des stratégies pédagogiques plus appropriées devrait suffire pour assurer une maîtrise totale des flux en cinq ans.	84
Sn2ap25 L'Assemblée de l'université, avec ses diverses commissions spécialisées, sera le maillon central du réseau de relations internes ou locales.	85
Sn2a25 Les assemblées de facultés, les conseils d'établissements et les départements seront des éléments importants du réseau, les chefs d'établissement et les chefs de Département devant veiller à leur fonctionnement régulier.	86
Sn2ap25 Des créneaux de communication et d'information seront disponibles pour favoriser les concertations. Ainsi les services centraux du rectorat et ceux des établissements devront jouer un rôle important dans cette politique participative et de relations humaines.	87
Sn2ap25 Une des missions essentielles du réseau de relations externes ou internationales sera d'établir, par une coopération internationale de développement, un dialogue interculturel des communautés scientifiques.	88
Sn2ap25 La coopération internationale devra être une coopération-co-développement de partenariat avec un rôle d'opérateur de projets de recherche-développement devant renforcer les moyens de l'université et assurer une certaine mobilité des hommes.	89
Sn2ap25 Le réseau de relations externes ou internationales prendra en charge les problèmes liés à la promotion externe des enseignants par la recherche, en facilitant les relations des enseignants avec les structures internationales d'évaluation de la recherche telles que le C.A.M.E.S.	90
Sn2ap25 Le réseau de relations externes ou internationales tendra à aménager des aires de convergences et d'échanges culturels entre toutes les communautés universitaires du monde afin de nouer des liens durables de solidarité et de fraternité entre des hommes désireux de s'investir dans cette nouvelle coopération-co-développement.	91
Sn2ap26 Le réseau de centres de contrôle des équivalences académiques de diplômes et de leur classement s'occupera aussi du contrôle et du suivi de la réforme universitaire notamment en ce qui concerne les innovations pédagogiques, la refonte des programmes et la carrière des enseignants.	92
Sn2ap26 L'espace physique du campus pédagogique doit redevenir un espace de paix ordonné, c'est-à-dire un espace pourvu de règles et de lois démocratiques à respecter par tous, un espace de sécurité et de paix pour une formation et une recherche de qualité, pour l'épanouissement total de la pensée créatrice.	93
Sn2ap27 Les mesures à prendre ou à renforcer tendront à protéger l'environnement du campus de diverses pollutions. Il s'agit de rendre plus agréable et plus accueillant le campus physique en protégeant davantage le patrimoine mobilier et immobilier de l'université de diverses dégradations et de diverses pollutions par un entretien permanent. La rénovation des espaces et la réhabilitation de certains locaux et de certaines infrastructures sont à entreprendre. Des mesures nouvelles seront aussi prises pour mettre fin aux diverses pollutions visuelles et sonores.	94
Sn2ap28 La politique de changement et d'assainissement de l'université suppose nécessairement des structures d'ordre pour le respect par tous des principes de gestions administrative et pédagogique de ce nouvel espace universitaire de pôles de compétences et de libertés démocratiques, espace à durablement préserver de turbulences répétitives et déstabilisatrices pour être un espace de paix favorable à des concertations fécondes pour un enseignement et une recherche de qualité, pour une formation efficace de cadres de développement; bref pour l'épanouissement de la Communauté universitaire.	95
Sn2ap28 L'université est prête à opérer cette réforme et à faire appel à sa puissance de créativité, à ses grandes capacités d'innovations et d'adaptation, pour prévoir des systèmes efficaces de fonctions de services aptes à lui procurer des ressources propres, dès lors qu'elle est assurée d'obtenir des ressources extérieures de soutien à sa politique de revitalisation de son espace.	96
Sn2ap28 Des ressources matérielles et humaines suffisantes doivent donc être nécessairement au rendez-vous de ces changements. Ces moyens devront accompagner progressivement la mise en oeuvre des mesures d'assainissement de l'espace universitaire.	97
*INFLUENCES SOCIALES	98
Sn2ap18 Les stratégies pédagogiques préconisées seront organisées de façon à assurer aux étudiants un environnement culturel et scientifique propre à stimuler le goût de l'effort et de l'innovation	99

Sn2ap26 Les mesures à prendre ou à renforcer tendront à garantir, dans la sécurité, de meilleures conditions de travail à l'ensemble de la communauté universitaire, c'est-à-dire aux enseignants, aux chercheurs, aux étudiants et aux autres travailleurs.	100
Sn2ap27 Les mesures à prendre ou à renforcer tendront à favoriser, dans le campus, le développement des structures et des activités sportives, pour les étudiants, afin de créer de bonnes conditions d'épanouissement général. La communauté universitaire a besoin, en effet, de s'épanouir totalement pour être un réel facteur de développement positif.	101
Sn2ap26 Des dispositions rigoureuses seront prises pour garantir la sécurité des biens et des personnes sur l'ensemble du campus et y assurer le respect des libertés démocratiques.	102
Sn2ap27 Le campus doit être à tout moment culturellement animé, tel un centre permanent de conférences, de séminaires et de colloques scientifiques internationaux.	103
Sn2ap27 Le campus pourra ainsi accueillir, dans le cadre de la coopération et des échanges internationaux, diverses personnalités des arts, des lettres et des sciences, pour des conférences-débats sur des sujets importants de développement socio-culturel ou sur d'autres sujets de grande actualité.	104
Sn2ap28 La mise en oeuvre loyale de cette politique de réforme progressive conduira à la construction par tous de ce nouvel espace de co-développement et d'épanouissement, dans un environnement de créativité féconde et dans des sous-espaces de paix et de libertés enfin rénovés et stabilisés.	105
Sn2ap27 Une cellule dite Campus culture, créée récemment pour favoriser l'animation culturelle du campus, programme annuellement un cycle de grandes conférences, et participe à l'animation des journées culturelles des étudiants dans les facultés et les écoles.	106
*INFLUENCES DISCIPLINAIRES	107
Sn2ap18 La mise en oeuvre progressive des structures nouvelles de l'université va ainsi conduire à la création de filières appropriées de formation des hommes et débouchant effectivement sur la vie active.	108
Sn2a19 La mise en oeuvre progressive des structures nouvelles de l'université va ainsi conduire à la redéfinition des structures interactives de recherche fondamentale et appliquée et celle des structures de troisièmes cycles, pour stimuler la créativité et favoriser l'émergence de nouvelles formes de pensée pour un dialogue plus fécond avec les Communautés nationales et internationales.	109
*CONSTATS ET DESCRIPTIONS DES SITUATIONS QUI PRÉVALENT	110
Sn2ap15 Les conclusions de la C.N.R.E.F. contenaient les conditions d'assainissement et de revitalisation de l'enseignement supérieur ainsi que les modes et processus de mise en oeuvre.	111
Sn2ap15 Les conclusions de la C.N.R.E.F., toutes consensuelles, supposaient une volonté politique de mise en oeuvre.	112
Sn2ap15 Il n'y a guère eu de choix clair du Gouvernement précisant sans ambiguïté aucune les conclusions retenues.	113
Sn2ap15 Il n'y eut point de moyens de mise en oeuvre de la réforme malgré les nombreux appels du "Comité de suivi" et des enseignants.	114
Sn2ap15-16 C'est vers les années 90 que la Banque mondiale, après avoir longtemps marginalisé le rôle de développement des universités africaines, au profit de l'Enseignement élémentaire, commença à étudier des processus de sauvegarde de nos universités.	115
Sn2ap16 Il fut organisé en 1992, une Concertation nationale sur l'enseignement supérieur (C.N.E.S.); ses conclusions n'ont rien d'original.	116
Sn2ap15 Les conclusions de la Concertation nationale sur l'enseignement supérieur sont quasiment toutes contenues dans celles des ÉGÉF.	117
Sn2ap15 Le diagnostic et les constats des experts de la Banque mondiale n'étaient nullement différents de ceux qui existaient déjà.	118
Sn2ap16 La C.N.E.S. a eu deux avantages, deux effets positifs par rapport à la C.N.R.E.F. C'est d'avoir d'une part permis un choix clair du gouvernement qui a précisé sans ambiguïté les conclusions retenues - et d'avoir, d'autre part, les moyens de la réforme dès lors qu'existe une volonté affirmée de mise en oeuvre de cette réforme.	119
Sn2ap21-22 Pour une mise en oeuvre cohérente de l'ensemble de ces structures nouvelles, dans le cadre d'un plan d'action de cinq ans (1994-1999), deux cellules spéciales chargées de la réforme et des études prospectives y afférentes sont déjà créées : la Direction de la pédagogie et de la Réforme (D.P.R.U.) et la Direction de la Recherche et de la Coopération internationale (D.R.C.I.).	120
Sn2ap26 La création récente d'un service central de Presses universitaires de Dakar (P.U.D.), foyer d'appui à l'enseignement et à la recherche, contribue à rendre opérationnel déjà ce réseau et à lui donner	

les moyens de son ambition.

121

Sn2ap26 Le campus dont il s'agit est l'espace physique du campus
pédagogique, espace d'autonomie couvert par les franchises et libertés
académiques.

122

Q.S.R. NUD.IST Power version, revision 4.0.
Licensee: Dept. Education UQAH.

PROJECT: sncongln1, User FMA, 9:25 am, Jul 18, 1998.

+++++ ON-LINE DOCUMENT: sn2b
+++ Document Header:
*CORPUS 2b : Réforme universitaire plan prospectif quinquennal de mise en
oeuvre (Niang, 1995)

+++ Retrieval for this document: 51 units out of 51, = 100%
++ Text units 1-51:

*FINALITÉS DES PROGRAMMES

*INFLUENCES DISCIPLINAIRES

SN2bp5 L'université poursuivra les efforts de création de cycles d'études
de deux ans pour former de futurs entrepreneurs.

*BUTS DES PROGRAMMES

*INFLUENCES POLITICO-ADMINISTRATIVES

SN2bp1 Le succès de la réforme suppose impérativement l'existence de
moyens suffisants (ressources humaines et matérielles) pour l'accès à une
documentation pédagogique et scientifique.

SN2bp1 La documentation pédagogique et scientifique donnera accès à un
enseignement et à une recherche-développement de qualité.

SN2bp1 L'acquisition d'outils scientifiques et pédagogiques permettra
d'asseoir des stratégies appropriées de formation-recherche.

SN2bp1 La réhabilitation du campus physique permettra un meilleur
épanouissement de la communauté universitaire.

SN2bp2 Les principales conclusions de la CNES sont relatives à
l'autonomie de l'université à nécessairement renforcer.

SN2bp2 Les principales conclusions de la CNES sont relatives à la
rénovation des structures pédagogiques de formation et de recherche.

SN2bp2 Les principales conclusions de la CNES sont relatives à la
maîtrise des flux d'étudiants.

SN2bp2 Les principales conclusions de la CNES sont relatives à la
réorganisation de la gestion administrative et financière.

SN2bp2 Les principales conclusions de la CNES sont relatives à
l'assainissement du campus social.

SN2bp3 L'admission des bacheliers à l'université se fera en fonction des
places disponibles dans les différentes structures d'enseignement.

SN2bp3 L'admission des bacheliers à l'université se fera selon les
procédures arrêtées par les structures d'enseignement concernées.

SN2bp3 Le transit maximum dans les premiers cycles des facultés est de
quatre ans avec un redoublement et un seul par année.

SN2bp4 La présence des étudiants aux travaux pratiques et dirigés est
obligatoire.

SN2bp4 Les étudiants formulent anonymement un avis pédagogique sur chacun
des cours qu'ils suivent.

SN2bp4 Les avis des étudiants sur les cours, appréciés par les
Commissions pédagogiques des facultés, figurent au dossier des
enseignants.

SN2bp4 Les professeurs doivent corriger les notes de cours des premiers
cycles mises au point par les associations d'étudiants.

SN2bp4 Les notes de cours des premiers cycles mises au point par les
associations d'étudiants sont publiées par les PUD ou par les étudiants
eux-mêmes.

SN2bp4 L'évaluation des étudiants porte sur l'ensemble des programmes
officiels en toutes circonstances.

SN2bp4 Les cours continuent, même avec des effectifs réduits à l'unité,
lors des grèves d'étudiants.

SN2b5 L'université assure en toutes circonstances la liberté de suivre
les cours à ceux qui le souhaitent, conformément au texte relatif aux
franchises universitaires.

SN2bp5 L'Assemblée de l'université continuera à établir le calendrier de
l'année académique.

SN2bp5 Les expériences en cours sur les unités de valeur devront être
évaluées avant toute généralisation.

SN2bp5 Une Commission de l'enseignement est créée pour prendre en charge
les problèmes d'enseignement.

SN2bp5 La Commission de l'enseignement est présidée par un professeur titulaire nommé par le Recteur après avis de l'Assemblée de l'université.	30
SN2bp7 La FEDER estime qu'il faut lier l'application des nouvelles conditions d'accès à l'université à la création effective de filières devant prendre en charge les bacheliers non admis à l'université.	31
SN2bp7 Le SAES lie toute augmentation de charges horaires des enseignants à une compensation financière.	32
*CONSTATS ET DESCRIPTIONS DES SITUATIONS QUI PRÉVALENT	33
SN2bp3 L'Assemblée de l'université, dotée de pouvoirs accrus et pourvue de Commissions de l'enseignement, de la recherche et de la réforme, est désormais composée de 50 % de professeurs et maîtres de conférences, 20 % de maîtres-assistants, 15 % d'étudiants, 5 % de personnel administratif, technique et de service (PATS) et 10 % de personnes cooptées.	34
SN2bp3 Le rectorat assure la centralisation des inscriptions, la gestion comptable et administrative des ressources humaines et matérielles et la maintenance du patrimoine mobilier et immobilier.	35
SN2bp3 La coordination des bibliothèques d'établissements est assurée par la B.U. sous le contrôle du rectorat, dans le cadre d'une politique documentaire efficace de coordination des activités documentaires et d'acquisition d'ouvrages reposant sur un budget atteignant 5 % de celui de l'université.	36
SN2bp3 Le Doyen est un enseignant de rang magistral élu par ses pairs.	37
SN2bp3 Le Doyen est nommé pour trois ans renouvelables une seule fois par le Président de la république après avis de l'Assemblée de l'université.	38
SN2bp3 L'Assemblée de faculté, dotée de pouvoirs accrus, est composée de 50 % de professeurs et maîtres de conférences, 22 % de maîtres-assistants et assistants, 15 % d'étudiants, 8 % de P.A.T.S. et 5 % de personnes extérieures cooptées.	39
SN2bp5 Les voyages d'études automatiques sont supprimés.	40
SN2bp5 Une Commission de la recherche créée par l'université établira les critères et modalités d'utilisation de l'enveloppe budgétaire ordinairement attachée à ces voyages d'études.	41
SN2bp5 La fonction de services déjà existante est normalisée.	42
SN2bp7 Toutes les recommandations de la CNES transmises au gouvernement ont été intégralement adoptées sauf celle concernant la nomination du Recteur et celle relative à la création d'une chancellerie.	43
SN2bp7 Le Recteur n'est pas élu par l'Assemblée de l'université, mais directement nommé par le gouvernement et la Direction de l'enseignement supérieur sera restructurée pour jouer le rôle de chancellerie.	44
SN2bp7 Les solutions de stabilité et de restructuration pour le sauvetage de l'université préconisées par le Recteur dans ses rapports annuels à partir de 1985 et précisées ci-dessus ont été reprises dans leur quasi-totalité par la CNES.	45
SN2bp7 Trois réserves ont été formulées, l'une par la Fédération de l'éducation et de la recherche (FEDER), les autres par le Syndicat autonome des enseignants du supérieur (SAES).	46
SN2bp7 Le SAES a émis des réserves sur la suppression des voyages d'études automatiques.	47
SN2bp8 Suite à l'accord Gouvernement-SAES du 2 juillet 1994, la surcharge horaire hebdomadaire, ramenée à une heure, ne concerne plus que les professeurs et maîtres de conférences.	48
SN2bp8 Suite à l'accord Gouvernement-SAES du 2 juillet 1994, le corps électoral pour la nomination des Doyens est élargi aux maîtres-assistants.	49
SN2bp8 Pour la mise en oeuvre de la réforme issue des mesures arrêtées par la CNES il était indispensable que tous les textes statutaires modifiant les dispositions antérieures soient pris avant la rentrée de 1994.	50
SN2bp8 Grâce à une volonté politique certaine, tous les textes nécessaires ont été pris à temps.	51

Q.S.R. NUD.IST Power version, revision 4.0.
Licensee: Dept. Education UQAH.

PROJECT: sncongin1, User FMA, 9:34 am, Jul 18, 1998.

+++++
+++ ON-LINE DOCUMENT: sn3a
+++ Document Header:
*CORPUS 3a organisation des études à la faculté des sciences de
l'université de dakar, Annuaire de l'année 1976-1977

+++ Retrieval for this document: 100 units out of 100, = 100%
++ Text units 1-100:

*OBJECTIFS GÉNÉRAUX DES PROGRAMMES ET INSTRUCTIONS RELATIVES AUX
STRATÉGIES PÉDAGOGIQUES

SN3aP60 La vocation fondamentale de la faculté est de former des
professeurs. 1
SN3aP60 La Faculté des sciences contribue à la formation de chercheurs. 2
SN3aP60 La Faculté des sciences prépare à l'examen d'entrée à l'école
agronomique et à l'école polytechnique. 3
SN3aP79 Le programme de mécanique de deuxième année de la section
mathématiques et physiques est un enseignement de formation scientifique
de base. 4
SN3aP79 Le programme de mécanique de deuxième année de la section
mathématiques et physiques prend appui sur les notions acquises en
première année, tant en mathématiques qu'en physique. 5
SN3aP79 Le programme de mécanique de deuxième année de la section
mathématiques et physiques assure les fondements et les principes de la
mécanique. 6
SN3aP79 Le programme de mécanique de deuxième année de la section
mathématiques et physiques permet quelques développements dans les
directions diverses. 7
SN3aP79 Le programme de mécanique de deuxième année de la section
mathématiques et physiques constitue une préparation aux enseignements de
mécanique prévus dans plusieurs maîtrises 8
SN3aP87 Dans le programme de chimie de deuxième année de la section
physique et chimie, les faits seront présentés de façon à ne pas
constituer une simple énumération. 9
SN3aP87 Dans le programme de chimie de deuxième année de la section
physique et chimie on s'efforcera de exposer les faits en utilisant les
connaissances acquises en première année. 10
SN3aP87 En chimie minérale de la deuxième année de la section physique et
chimie, on doit comprendre par famille de combinaisons oxydes,
halogénures, etc. 11
SN3aP87 En chimie minérale de la deuxième année de la section physique et
chimie, on ne doit considérer, par exemple, que les oxydes de la
troisième période et un ou deux éléments de transition sont
particulièrement caractéristiques. 12
SN3aP87 En chimie minérale de la deuxième année de la section physique et
chimie on mettra en l'évolution du type de liaison et son influence sur
les propriétés physiques et chimiques. 13
SN3aP87 L'introduction de la biochimie en deuxième année de la section
physique et chimie est destiné à révéler aux étudiants les caractères
particuliers de cette science. 14
SN3aP87 L'introduction de la biochimie en deuxième année de la section
physique et chimie n'est destiné à exposer le contenu de cette science. 15
SN3aP87 L'introduction de la biochimie en deuxième année de la section
physique et chimie imposera évidemment un choix très strict des quelques
thèmes étudiés. 16
SN3aP87 L'introduction de la biochimie en deuxième année de la section
physique et chimie conduira à utiliser très largement les données déjà
acquises en chimie physique et en chimie organique. 17
SN3aP88 Dans l'exécution du programme de mathématiques de première année
de la section sciences naturelles, les procédés pédagogiques devront
faire l'objet d'une attention spéciale. 18
SN3aP88 La réticence de beaucoup d'étudiants biologistes et géologues à
l'égard des mathématiques est bien souvent d'ordre psychologique. 19
SN3aP88 Dans l'exécution du programme de mathématiques de première année
de la section sciences naturelles, les cours devront chercher à capter la
confiance de l'auditoire. 20
SN3aP88 Dans l'exécution du programme de mathématiques de première année
de la section sciences naturelles, les cours devront être adaptés d'une
manière très précise au but poursuivi. 21
SN3aP88 Dans l'exécution du programme de mathématiques de première année
de la section sciences naturelles, les cours devront montrer dès le 22
23

départ l'intérêt pratique de la notion enseignée.	24
SN3aP88 Dans l'exécution du programme de mathématiques de première année de la section sciences naturelles, les cours devront arriver très rapidement et sans démonstration trop lointaines à la notion utile.	25
SN3aP88 Dans l'exécution du programme de mathématiques de première année de la section sciences naturelles, les cours devront rechercher constamment une réplique biologique à celle-ci.	26
SN3aP88 Dans l'exécution du programme de mathématiques de première année de la section sciences naturelles les exercices seront concrets.	27
SN3aP88 Dans l'exécution du programme de mathématiques de première année de la section sciences naturelles les exercices liés au réel.	28
SN3aP88 Dans l'exécution du programme de mathématiques de première année de la section sciences naturelles, on trouvera aisément des modèles analytiques ou probalistes dans les faits biologiques ou géologiques.	29
SN3aP88 Dans l'exécution du programme de mathématiques de première année de la section sciences naturelles des mathématiciens ou des biologistes assureront les enseignements	30
SN3aP88 Dans l'exécution du programme de mathématiques de première année de la section sciences naturelles les enseignants devront posséder les connaissances rigoureusement requises.	31
SN3aP88 Dans l'exécution du programme de mathématiques de première année de la section sciences naturelles les enseignements devront manifester pour la biologie un intérêt spécial.	32
SN3ap90 Dans le programme de physique de première année de la section sciences naturelles, la partie portant sur la thermodynamique sera plutôt traitée du point de vue microscopique.	33
SN3ap90 Dans le programme de physique de première année de la section sciences naturelles une coordination sera nécessaire avec le professeur de chimie.	34
SN3ap90 Dans le programme de physique de première année de la section sciences naturelles le professeur de chimie se chargera de la présentation phénoménologique.	35
SN3ap90 Dans le programme de physique de première année de la section sciences naturelles les travaux dirigés devront faire une large part à la thermodynamique.	36
*ÉNONCÉS DES DISPOSITIONS RÉGLÉMENTAIRES ET DISCIPLINAIRES	37
SN3ap60 La Faculté des sciences comprend les six départements suivants : Mathématiques et mécanique; Physique; Chimie; Biologie animale; Biologie végétale; Géologie.	38
SN3ap60 L'enseignement à la Faculté des sciences comprend trois cycles.	39
SN3ap60 Le premier cycle est un cycle de formation fondamentale sanctionné par un diplôme universitaire d'études scientifiques.	40
SN3ap60 La durée du premier cycle est de deux années.	41
SN3ap60 Le deuxième cycle est un cycle de formation approfondie sanctionné par une maîtrise.	42
SN3ap60 La durée des études de deuxième cycle est de deux années.	43
SN3ap60 Le troisième cycle est un cycle d'initiation à la recherche scientifique sous la direction d'un professeur ou d'un maître de conférences.	44
SN3aP60 L'assiduité aux enseignements des premier et deuxième cycles est obligatoire, sauf dérogation accordée par le Doyen.	45
SN3aP60 Nul ne peut se présenter aux examens s'il n'a fait preuve d'assiduité aux enseignements théoriques, dirigés et pratiques.	46
SN3a61 Le premier cycle comporte les sections suivantes : Mathématiques et physique; Physique et chimie; Sciences naturelles.	47
SN3a61 Nul ne peut s'inscrire au cours d'une même année dans deux sections différentes.	48
SN3a61 sont admis à s'inscrire en première année du premier cycle les candidats justifiant du diplôme de bachelier de l'enseignement du second degré ou d'un titre admis en dispense ou en équivalence.	49
SN3aP61 Pourront s'inscrire en première année du premier cycle dans la section de leur choix, les candidats justifiant soit de la série C (mathématiques), soit de la série E (mathématiques et techniques) du baccalauréat et les candidats justifiant d'un titre étranger admis en équivalence du baccalauréat correspondant.	50
SN3aP61 Les candidats justifiant de la série D (section Sciences expérimentales), du baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence pourront s'inscrire en première année du premier cycle dans la section Sciences naturelles.	51
SN3aP61 Les candidats justifiant de la série A (philosophie) ou de la série B (techniques et économie) du baccalauréat pourront être admis à s'inscrire par décision individuelle du Doyen, prise après consultation du dossier scolaire et des départements intéressés.	52
SN3aP61 Le Doyen pourra autoriser les candidats justifiant de la série D (Sciences expérimentales) du baccalauréat à s'inscrire dans la section mathématiques et physique ou dans la section physique et chimie.	53

SN3aP62 Pour pouvoir s'inscrire en deuxième année, les étudiants devront avoir satisfait à l'issue de la première année à des épreuves constituant le contrôle des aptitudes et des connaissances.	54
SN3aP62 Les modalités du contrôle des aptitudes et des connaissances sont fixées par décret.	55
SN3aP62 Les étudiants ne peuvent s'inscrire en deuxième année que dans la section où ils étaient inscrits en première année.	56
SN3aP62 Nul ne peut être autorisé à prendre plus de trois inscriptions en vue du diplôme universitaire d'études scientifiques, à savoir deux inscriptions en première année et une inscription en deuxième année, ou une inscription en première année et deux en deuxième année.	57
SN3aP63 Le diplôme de licencié ès-sciences (mathématiques, physiques ou naturelles) est délivré aux candidats qui ont accompli avec succès la première des deux années conduisant à l'une des maîtrises d'enseignement correspondante.	58
SN3aP67 Le premier cycle d'enseignement dans la faculté des sciences comporte un enseignement théorique, un enseignement dirigé et un enseignement pratique.	59
SN3aP67 Les enseignements théoriques, dirigés et pratiques sont organisés sous la direction et la responsabilité des professeurs.	60
SN3aP67 L'enseignement théorique est donné sous forme de cours.	61
SN3aP67 L'enseignement dirigé consiste en des exercices de révision et d'explication comportant un entraînement des étudiants au travail personnel.	62
SN3aP67 L'enseignement pratique comporte, suivant les disciplines, des interrogations assorties d'explications sur le cours, des exercices d'application, des expériences ou exercices sur le terrain.	63
SN3aP69 Les aptitudes et les connaissances des étudiants font l'objet d'un contrôle en cours d'année, en fin de semestre pour les cours semestriels et en fin d'année pour les cours annuels.	64
SN3aP69 Le contrôle continu des connaissances s'exerce : au moyen d'interrogations écrites effectuées en temps limité, en nombre au moins égal à 2 pour les cours semestriels et 3 pour les cours annuels; au moyen des notes obtenues aux séances de travaux pratiques.	65
SN3aP70 A la fin d'un enseignement semestriel ou annuel, il est organisé un examen final comportant des épreuves écrites, orales et pratiques.	66
SN3aP70 Les notes obtenues font l'objet d'une première moyenne pour les différentes matières d'une même discipline.	67
SN3aP70 La moyenne générale est calculée en fonction des moyennes des différentes disciplines.	68
SN3aP70 Toute moyenne de notes aux épreuves écrites dans une même discipline inférieure à 6 sur 20 est éliminatoire.	69
SN3aP70 Chaque épreuve est notée de 0 à 20.	70
SN3aP70 Sont déclarés admissibles les candidats qui obtiennent une moyenne générale au moins égale à 10 sur 20 à l'ensemble des épreuves écrites, sans note éliminatoire.	71
SN3aP70 Sont déclarés admis les candidats qui ont obtenu une moyenne générale au moins égale à 10 sur 20 à l'ensemble des épreuves écrites, pratiques et orales, sans note éliminatoire aux épreuves écrites.	72
SN3aP71 Dans la section mathématiques et physique et dans celle de physique et chimie, les candidats admis à subir les épreuves pratiques sont également admis à subir les épreuves orales.	73
SN3aP72 Dans la section sciences naturelles, seuls sont admis à subir les épreuves orales les candidats qui ont obtenu une note moyenne générale d'au moins 10 sur 20 aux épreuves pratiques.	74
SN3aP101 En première année de maîtrise ès-sciences, les examens des différents enseignements sont indépendants les uns des autres.	75
SN3aP101 En première année de maîtrise ès-sciences Les candidats reçus à un enseignement le sont de façon définitive.	76
SN3aP101 Pour chaque enseignement de la première année de maîtrise ès-sciences, il est institué une épreuve écrite éliminatoire de 4 heures et une épreuve orale.	77
SN3aP101 Sont reçus à l'examen de la première année de maîtrise les candidats qui ont été admis à trois des examens sanctionnant les enseignements : A-1, A-2, obligatoires et A-3 au choix.	78
*DESCRIPTION DU CONTENU DES PROGRAMMES	79
SN3aP76-77 Le programme de la section mathématiques de la première année mathématiques et physique est divisé en six composantes : 1) les notions introduites en vue de l'enseignement de la physique (produits scalaires, vectoriels, mixtes; dérivées partielles, etc) . 2) Algèbre (vocabulaire de la théorie des ensembles, relations; intégrales, etc). 3) Algèbre linéaire (espaces vectoriels, sous-espaces; famille génératrice, etc) 4) Analyse (propriétés des corps réels; distance dans R^n , etc) 5) Géométrie analytique (problèmes d'angles et de distances; courbes, etc) 6) Calcul numérique (initiation à la programmation et aux méthodes numériques en travaux pratiques)	80

SN3aP77-78 Le programme de la section mathématiques et physique de la deuxième année est divisé en quatre composantes : 1) Révision et compléments d'algèbre et d'algèbre linéaire (homomorphismes de groupes; groupes quotiens, etc). 2) Analyse (ouverts et fermés dans $\mathbb{R}^n$; séries numériques, etc) 3) Initiation aux idées probabilistes (loi de probabilité sur un ensemble infini ou dénombrable; théorème de Bernouilli, etc) 4) Calcul numérique (méthodes numériques; dépouillement statistique, etc) 81

SN3aP80-81 Le programme de physique de la première année de la section mathématiques et physique est divisé en trois composantes : 1) mécanique (champs de vecteurs; potentiel, etc) 2) Électromagnétisme (électrostatique, électrocinétique, etc) 3) Optique (propagation, réflexion, etc) 82

SN3aP81-82 Le programme de physique de la deuxième année de la section mathématiques et physique est divisé en trois composantes : 1) Compléments d'électromagnétisme (courants de déplacement, équations de Maxwell, etc); 2) Caractères quantiques de la matière et du rayonnement (aspect corpusculaire du rayonnement, photon, etc); 3) Thermodynamique et physique statistique (description des systèmes, transformations, etc). 83

SN3aP82-83 Le programme de mathématiques de la première année de la section de physique et chimie est constitué de sept composantes : 1) les notions à introduire en vue de l'enseignement de la physique (produits scalaires, vectoriels, mixtes; dérivées partielles, etc); 2) algèbre (ensembles finis, problèmes de dénombrements, etc); 3) algèbre linéaire sur $\mathbb{R}$ et $\mathbb{C}$ (espaces vectoriels de dimension finie, applications linéaires, etc); 4) Fonctions d'une variable réelle (limites, continuité, etc). 5) Fonctions de plusieurs variables réelles (limites, continuité, etc); 6) géométrie et cinétique (changement de coordonnées, barycentre, etc); 7) Calcul numérique (usage de tables de fonctions, échelles logarithmiques, etc). 84

SN3aP85 Le programme de mathématiques de la deuxième année de la section physique et chimie se répartit en quatre composantes : 1) séries (séries numériques, séries à termes positifs, etc); 2) Analyse (systèmes différentiels linéaires, méthode de la variation des constantes, etc) 3) éléments du calcul des probabilités (loi de probabilité sur un ensemble fini, théorème de Bernouilli, etc); 4) calcul numérique et travaux pratiques (calcul approché de la somme d'une série, initiation au calcul sur machines). 85

SN3aP86 Le programme de chimie de la première année de la section de physique et chimie comprend essentiellement la chimie-physique. L'enseignement de la thermodynamique comprendra obligatoirement l'étude du premier principe et par conséquent l'introduction des fonctions : énergie interne et enthalpie. Le second principe n'étant étudié en physique qu'en deuxième année, il sera légitime de ne pas en parler dans le cours de chimie et d'introduire directement les lois relatives aux équilibres chimiques, sans justification. Ceci permettra de donner à l'étude des équilibres un développement suffisant. Les deux composantes du cours sont : 1) structure de la matière (atome, molécule, etc); 2) réaction chimique (thermodynamique chimique, cinétique chimique). 86

SN3aP87-88 Les trois composantes du programme de chimie de la deuxième année de la section physique et chimie sont 1) chimie minérale (les principaux aspects de la chimie de l'hydrogène, de l'oxygène, etc); 2) chimie organique (structure et propriétés physiques des composés organiques, stéréochimie, etc); 3) biochimie (structure des composés d'intérêt biologique, catalyse enzymatique, etc). 87

SN3aP88-90 Le programme de mathématiques de première année de la section sciences naturelles est fait de quatre composantes : 1) notions générales (relations d'ordre et d'équivalence, notion d'applications, etc); 2) analyse (limite, dérivée, etc); 3) notions sur les espaces vectoriels (applications linéaires, matrices, etc); 4) probabilités et statistiques (notion de variable, fonction de répartition, etc). 88

SN3aP90 En ce qui concerne les composants de l'électronique dans le programme de physique de première année de la section sciences naturelles on pourra présenter, par exemple, une théorie élémentaire des transistors et, parmi les fonctions, exposer le principe des redresseurs, des amplificateurs et des oscillateurs. On pourra aussi parler de modulation et présenter le principe de la contre-réaction. 89

SN3aP90-91 Les principales composantes du programme de physique de première année de la section sciences naturelles sont : 1) les grandeurs mécaniques; 2) énergie interne, premier principe; etc. 90

SN3aP91-92 Les principales composantes du programme de chimie de première année de la section sciences naturelles sont : 1) chimie physique (structure de la matière, réactions chimiques); 2) chimie minérale (étude sommaire des principaux groupes de la classification limitée à quelques éléments importants pour la biochimie, la biologie et la géologie). 91

SN3aP92-93 Les principales composantes du programme de chimie de deuxième année de la section sciences naturelles sont : 1) chimie organique (hydrocarbures, fonctions simples, etc); 2) biochimie (structure des

protéines, les grandes voies métaboliques, etc). 92

SN3aP93-94 Les principales composantes du programme de biologie cellulaire des deux premières années de la section sciences naturelles sont : 1) la cellule (structure, fonctionnement, etc); physiologie animale (rappel sur la structure du neurone, la perméabilité membranaire, etc). 93

SN3aP94-95 Il y aura intérêt à souligner la permanence génétique de la cellule. On situera ses deux composants fondamentaux : matériel génétique et machinerie métabolique, sur le plan des structures cytologiques. On décrira leur interdépendance fonctionnelle dans la vie et la reproduction cellulaire. 94

SN3aP93 On étudiera la mutation, la reproduction sexuée et ses conséquences, la généralité des phénomènes de recombinaison génétique. 95

SN3aP93 Les aspects fondamentaux des échanges de matière et d'énergie seront illustrés par un petit nombre d'exemples. 96

SN3aP93 On étudiera aussi l'adaptation du métabolisme au milieu par le jeu des mécanismes de régulation. Le problème de la différenciation cellulaire sera posé. 97

SN3aP94-95 Les principales composantes du programme de zoologie et biologie animale de deuxième année de la section sciences naturelles sont : 1) les principaux types de développement embryonnaire; 2) notions sommaires sur la régénération, etc. 98

SN3aP94-95 Les principales composantes du programme de biologie et physiologie végétales de deuxième année de la section sciences naturelles sont : les grands types d'organisation et de reproduction des végétaux; nutrition et métabolisme des végétaux, etc. 99

SN3aP95-96 Les principales composantes des programmes de géologie des deux premières années de la section sciences naturelles sont : 1) géodynamique (introduction à la géologie, géodynamique interne, etc); 2) paléontologie (reconstitution de milieux et association de fossiles, les grands moments de l'histoire de la vie, etc); 3) pétrographie (introduction à la minéralogie, les roches éruptives, etc); 4) géomorphologie (définition, principes, etc). 100

Q.S.R. NUD.IST Power version, revision 4.0.
Licensee: Dept. Education UQAH.

PROJECT: sncongln1, User FMA, 9:38 am, Jul 18, 1998.

+++++

+++ ON-LINE DOCUMENT: sn3b

+++ Document Header:

*CORPUS 3b programmes et horaires des enseignements et les modalités du
contrôle des aptitudes et des connaissances dans le premier cycle de la
faculté des sciences

+++ Retrieval for this document: 21 units out of 21, = 100%

++ Text units 1-21:

1

*OBJECTIFS GÉNÉRAUX DES PROGRAMMES ET INSTRUCTIONS RELATIVES AUX
STRATÉGIES PÉDAGOGIQUES

2

SN3bp193 La mise en place des nouvelles filières de formation à la
Faculté des sciences de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar est
introduite par la réforme du premier cycle des enseignements de ladite
faculté.

3

SN3bp193 Cette réforme conduit à de nouvelles modalités d'évaluation des
aptitudes et des connaissances acquises dans le premier cycle de ladite
faculté.

4

SN3bp205 Les apports magistraux dans l'enseignement expressions orale et
écrite seront réduits au strict minimum.

5

SN3bp205 L'enseignement expressions orale et écrite permettra un maximum
d'exercices pratiques (expression orale, expression écrite, conduite de
réunion).

6

SN3bp205 L'enseignement expressions orale et écrite trouve son
prolongement naturel dans tous les cours où l'expression écrite et orale
devra faire l'objet d'attention.

7

SN3bp205 La rédaction des rapports de stage constitue une occasion de
progresser dans le domaine de l'expression écrite.

8

*ÉNONCÉS DES DISPOSITIONS RÉGLÉMENTAIRES ET DISCIPLINAIRES

9

SN3bp193 La structure de la première année du premier cycle est
conservée, à savoir mathématiques-physiques 1 (M.P.1), physiques-chimie 1
(P.C.1) et sciences naturelles 1 (S.N.1);

10

SN3bp193 L'enseignement de l'informatique en M.P.1. et le renforcement
de la chimie-physique constituent d'importantes innovations dans les
programmes des enseignements.

11

SN3bp193 Les nouvelles filières apparaissent dans la deuxième année du
premier cycle.

12

SN3bp193 L'architecture des nouvelles filières est l'objet du décret no
72-278 du 18 mars 1972.

13

SN3bp193 Les nouvelles filières sont l'expression de l'orientation vers
une Faculté des sciences et techniques au service du développement.

14

SN3bp193 Toutes les innovations pédagogiques induites par les nouveaux
objectifs de la formation en sciences sont minutieusement fixées.

15

SN3bp193 Les corollaires des innovations pédagogiques sont constitués par
les horaires et évaluation quantifiés.

16

SN3bp205 En plus des matières scientifiques fondamentales, il est
institué dans chaque filière l'enseignement obligatoire de l'anglais.

17

SN3bp205 En deuxième année sciences naturelles, il est prévu un
enseignement d'une deuxième langue étrangère facultative et un
enseignement de techniques d'expression.

18

*DESCRIPTION DU CONTENU DES PROGRAMMES

19

SN3bp205 Le programme de l'enseignement expressions orale et écrite est
composé comme suit : les problèmes structurels de la circulation de
l'information dans l'entreprise; les problèmes psychologiques de la
communication et du fonctionnement des groupes.

20

SN3bp205 Les techniques d'expression sont : l'exposé, les aides
audio-visuelles, la conduite d'entretien, le rapport, le courrier, le
téléphone, la conduite de réunion.

21

1.3- LISTE DES TEXTES COLLECTÉS AU CAMEROUN

1.3.1- CN1a - Décret n° 74/358 du 17/04/1974 portant création du conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique

1.3.2- Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique du 18 au 22/12 1974 discours d'ouverture du président de la république.

1.3.3- La politique de l'enseignement supérieur, rapport présenté par Monsieur le ministre de l'éducation nationale

1.3.4- Recommandations générales adoptées par le conseil de 1974

1.3.5- Rapport de la commission n° 1 : orientation et développement

1.3.6- Rapport de la commission de pédagogie

1.3.7- Discours de clôture du Président de la République

1.3.8- Actes du Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique deuxième session 20-23/10/82

1.3.9- Textes généraux relatifs à l'organisation et au fonctionnement de l'université et des établissements de l'Université de Yaoundé

1.3.10- Les programmes de la Faculté des sciences de l'Université de Yaoundé I entrés en vigueur en octobre 1993.

1.3.11- Les textes de la réforme universitaire de 1993 au Cameroun.

1.4- REPORTS DES TEXTES DU CAMEROUN

Q.S.R. NUD.IST Power version, revision 4.0.
Licensee: Dept. Education UQAH.

PROJECT: cml-2orient, User fma, 9:39 am, Jul 18, 1998.

+++++
+++ ON-LINE DOCUMENT: cnla82
+++ Document Header:
*CNla82 DISCOURS D'OUVERTURE DU CHEF DE L'ÉTAT, PRÉSIDENT DU CONSEIL DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

+++ Retrieval for this document: 138 units out of 138, = 100%
++ Text units 1-138:

	1
*FINALITÉS DU SYSTEME	2
*INFLUENCES PHILOSOPHIQUES	3
CNlap22 Notre politique de formation est basée sur le respect et la confiance en l'Homme	4
CNlap22 Notre politique de formation est basée sur la justice sociale.	5
CNlap22 Notre politique de formation est basée sur l'équilibre nécessaire au développement harmonieux de la nation.	6
CNlap26 Nos réflexions devraient porter sur la nécessité de donner une âme à l'institution universitaire.	7
CNlap26 Nos réflexions devraient porter sur la nécessité d'imprimer une éthique à l'institution universitaire.	8
CNlap26 L'université est à la fois un point de départ et un point d'aboutissement.	9
CNlap27 Le rayonnement de l'institution universitaire dépend, pour une large part, non de ses cycles d'enseignement, mais de la qualité scientifique et morale des ses enseignants.	10
CNlap27 L'université se doit d'être un centre d'épanouissement intellectuel.	11
CNlap27 L'université se doit d'être le point d'ancrage des valeurs morales.	12
*INFLUENCES PSYCHOLOGIQUES	13
CNlap25 Nos réflexions devraient porter sur l'accès à l'Université.	14
CNlap25 Nos réflexions devraient porter sur la détermination des profils et des niveaux de formation dans nos divers cycles d'enseignement supérieur.	15
CNlap26 La finalité de l'enseignement supérieur n'est pas seulement de façonner des érudits, grands virtuoses de la rhétorique, maîtres incollables de la mathématique et du droit.	16
CNlap26 C'est l'université qui finalise les autres niveaux d'enseignement.	17
CNlap27 C'est l'université qui actualise la connaissance scientifique et technique.	18
CNlap27 C'est l'université qui relance le savoir pour qu'il échappe à la sclérose par la remise en cause continuelle.	19
CNlap27 C'est l'université qui relance le savoir pour qu'il échappe à la sclérose par l'adaptation à l'innovation.	20
CNlap27 C'est l'université qui relance le savoir pour qu'il échappe à la sclérose par le bouillonnement intellectuel et les découvertes des chercheurs.	21
CNlap27 C'est l'université qui relance le savoir pour qu'il échappe à la sclérose par la collaboration entre les hommes de science et de culture.	22
CNlap27 L'acte de transmission des connaissances suppose une déontologie toujours appropriée.	23
CNlap27 Le rôle des professeurs est primordial, non seulement dans l'acte de transmission des connaissances, mais aussi dans l'aptitude à prêcher par l'exemple.	24
CNlap27 Chaque acte que pose l'enseignant contribue à édifier son élève.	25
CNlap27 L'enseignant, mieux que quiconque a le privilège de marquer ses empreintes sur la carte d'identité de l'histoire des hommes et des traditions.	26
CNlap27 L'enseignant peut communiquer.	27
CNlap27 L'enseignant peut instruire.	28
CNlap27 L'enseignant peut éduquer.	29
CNlap27 L'enseignant peut transformer.	30
CNlap28 Je forme le voeu ardent que les conclusions de ces assises s'inscrivent de manière décisive dans la quête de la finalité de réaliser la formation des cadres nationaux.	31
CNlap28 Je forme le voeu ardent que les conclusions de ces assises s'inscrivent de manière décisive dans la quête de la finalité d'associer	

correctement les exigences immédiates et les exigences prospectives du développement. 32

*INFLUENCES POLITICO-ADMINISTRATIVES 33

CNlap22 La politique gouvernementale en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique a pour finalité l'orientation et la rationalisation du fonctionnement des institutions universitaires et de recherche. 34

CNlap22 Que notre pays enregistre un taux de scolarisation des plus élevés en Afrique procède d'une politique de formation résolument volontariste. 35

CNlap24 Pour promouvoir un développement authentique, c'est-à-dire endogène et auto-centré, il importe que notre pays compte d'abord sur lui-même. 36

CNlap26 Nos réflexions devraient porter sur la nécessité d'imprimer une tradition à l'institution universitaire. 37

CNlap26 Nos réflexions devraient porter sur la nécessité d'imprimer une dynamique à l'institution universitaire. 38

*INFLUENCES SOCIALES 39

CNlap24 Pour promouvoir un développement authentique, c'est-à-dire endogène et auto-centré, il importe de former des hommes capables de saisir la portée et la signification des mutations que l'insertion de la modernité ont imposé à nos civilisations. 40

CNlap24 Pour promouvoir un développement authentique, c'est-à-dire endogène et auto-centré, il importe de former des hommes capables de saisir la portée et la signification des mutations que le réajustement à un mode profondément ébranlé par l'évolution de la science et de la technique ont imposé à nos civilisations. 41

CNlap25 La sortie des vagues de diplômés titulaires de la licence ou de la maîtrise pose le problème préoccupant de l'insertion des étudiants formés dans la vie active et le marché du travail. 42

CNlap25 La dure réalité des faits nous impose des orientations réalistes et des mesures de sauvegarde. 43

CNlap25 Des orientations réalistes et des mesures de sauvegarde nous éviteront le risque grave de secréter des cadres imparfaitement formés. 44

CNlap25 Des orientations réalistes et des mesures de sauvegarde nous éviteront le risque grave de secréter des cadres imbus d'un vernis de culture universitaire et des diplômés au rabais prédisposés au chômage. 45

CNlap26 La mission du monde universitaire est d'allier à l'utile d'une acquisition du savoir académique, l'exigence d'une solide formation civique. 46

CNlap27 L'université se doit d'être une école de civisme. 47

CNlap27 L'université se doit d'être le lieu privilégié du développement socio-culturel. 48

CNlap27 Les enseignants doivent être à l'avant-garde de la lutte pour notre identité culturelle. 49

CNlap27 Les enseignants doivent être à l'avant-garde de la lutte pour notre personnalité. 50

CNlap27 Les enseignants doivent être à l'avant-garde de la lutte pour notre développement. 51

CNlap28 Je forme le vœu ardent que les conclusions de ces assises s'inscrivent de manière décisive dans la quête de la finalité de créer un Homme neuf, transfiguré. 52

CNlap28 Je forme le vœu ardent que les conclusions de ces assises s'inscrivent de manière décisive dans la quête de la finalité de créer un homme sensible et engagé 53

CNlap28 Je forme le vœu ardent que les conclusions de ces assises s'inscrivent de manière décisive dans la quête de la finalité de créer un bâtisseur de société. 54

CNlap28 Je forme le vœu ardent que les conclusions de ces assises s'inscrivent de manière décisive dans la quête de la finalité de créer un poète, c'est-à-dire, un créateur. 55

CNlap28 Je forme le vœu ardent que les conclusions de ces assises s'inscrivent de manière décisive dans la quête de la finalité de créer un homme de responsabilité 56

CNlap28 Je forme le vœu ardent que les conclusions de ces assises s'inscrivent de manière décisive dans la quête de la finalité de créer un homme capable d'aller au bout de sa raison en connaissant ses limites. 57

*INFLUENCES DISCIPLINAIRES 58

CNlap25 La sortie des vagues de diplômés titulaires de la licence ou de la maîtrise pose le problème préoccupant de l'adaptation des programmes d'enseignement en vue de l'adéquation formation/emploi. 59

CNlap26 L'exigence de professionnalisation des formations dans

l'enseignement supérieur doit permettre une meilleure intégration des étudiants dans le circuit de production au sein des institutions appropriées.	60
CNlap26 L'enseignement supérieur ne doit pas donner seulement un savoir socio-humaniste.	61
CNlap27 L'université se doit d'être un temple du rayonnement scientifique.	62
 *BUTS DU SYSTEME	 63
 *INFLUENCES PHILOSOPHIQUES	 64
CNlap24 Les sacrifices consentis par les pouvoirs publics pour assurer la bonne marche de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique et technique ont été à la dimension de l'idée qu'ils se font de ces deux secteurs.	65
CNlap26 L'évolution du concept de professionnalisation devrait intervenir à partir de nos préoccupations actuelles.	66
CNlap26 L'évolution du concept de professionnalisation devrait intervenir à partir de l'évolution de notre société.	67
CNlap26 L'évolution du concept de professionnalisation devrait intervenir à partir de l'état actuel de notre enseignement supérieur.et de notre marché réel de l'emploi.	68
CNlap27 Le monde universitaire devra vibrer au diapason d'une communion parfaite des esprits et des coeurs.	69
CNlap27 Le monde universitaire devra s'élever dans les sphères sublimées du savoir vrai.	70
CNlap27 Le monde universitaire devra se réaliser dans l'éthique supérieure de l'amour de la connaissance.	71
CNlap27 Le monde universitaire devra impressionner par une certaine hauteur de vue.	72
CNlap27 Le monde universitaire devra baigner dans un univers qui hait l'intrigue et la bassesse.	73
CNlap27 Le monde universitaire devra baigner dans un univers qui cultive l'objectivité d'une juste appréciation de l'autre.	74
CNlap27 Le monde universitaire devra baigner dans l'unité et le dévouement total à la noble cause de l'accomplissement de l'homme.	75
CNlap27 Les enseignants doivent faire triompher les valeurs morales et scientifiques.	76
CNlap27 Les enseignants doivent promouvoir la créativité.	77
CNlap28 Je suis persuadé que votre réflexion sera sereine et féconde.	78
CNlap28 Je suis persuadé que votre réflexion aboutira à des conclusions positives.	79
CNlap28 Je suis persuadé que les conclusions de vos travaux reflèteront le capital intellectuel que vous représentez.	80
CNlap28 Je suis assuré de votre entière disponibilité et de votre loyalisme.	81
 *INFLUENCES PSYCHOLOGIQUES	 82
CNlap22 La politique gouvernementale de formation a pour but de permettre aux jeunes de se réaliser	83
CNlap22 La politique gouvernementale de formation a pour but de permettre aux jeunes de s'épanouir pleinement.	84
CNlap22 La politique gouvernementale de formation a permis de mettre l'accent sur ce qui est de nature à améliorer les conditions de formation des jeunes, ferments de nos espérances.	85
CNlap24-25 Les succès d'hier doivent être consolidés.	86
CNlap24-25 Les succès d'hier doivent inciter à toujours mieux adapter nos outils de formation et de création pour coller au progrès et à l'innovation technologique.	87
CNlap25 Pour former efficacement les hommes de valeur dont le pays a besoin, il faut que soient réunis tous les paramètres nécessaires à la bonne transmission des connaissances.	88
CNlap25 Pour former efficacement les hommes de valeur dont le pays a besoin, il faut que soient réunis tous les paramètres nécessaires au contrôle vigilant des connaissances.	89
CNlap26 Les jeunes doivent en plus des connaissances livresques, être formés dans le strict respect de nos valeurs socio-culturelles et le culte de l'honneur.	90
CNlap27 Les enseignants doivent se rendre disponibles.	91
CNlap27 Les enseignants doivent veiller à la qualité de leurs enseignements.	92
CNlap27 L'enseignant doit inspirer la dignité et la confiance par son savoir	93
CNlap27 L'enseignant doit vivre en conformité avec ce qu'il sait.	94
CNlap27 L'enseignant doit vivre en conformité avec ce qu'il fait.	95
CNlap28 Au stade actuel de leur développement, notre enseignement	

supérieur et notre recherche scientifique et technique doivent déterminer les aspects directeurs et les objectifs qui permettront à leur action d'être, plus qu'hier, les catalyseurs du progrès et de s'insérer dans la dynamique du développement.	96
*INFLUENCES POLITICO-ADMINISTRATIVES	97
CNlap22 La politique gouvernementale en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique a pour but d'assurer l'intégration harmonieuse des institutions universitaires et de la recherche dans le processus du développement et les préoccupations de construction nationale.	98
CNlap24 Les actions multiformes menées en faveur de la formation et de la recherche trouvent leur justification dans notre volonté ardente de toujours assumer et consolider notre indépendance	99
CNlap24 Les actions multiformes menées en faveur de la formation et de la recherche trouvent leur justification dans notre volonté ardente de toujours assumer et consolider notre auto-suffisance.	100
CNlap27 Les enseignants doivent être acquis aux principes qui commandent le développement de l'institution universitaire.	101
CNlap27 Les enseignants doivent s'associer à l'effort national d'unité et de progrès.	102
CNlap28 Au stade actuel de leur développement, notre enseignement supérieur et notre recherche scientifique et technique doivent asseoir leurs structures.	103
CNlap28 Le gouvernement n'épargnera aucun effort pour initier et développer des actions appropriées pour consacrer la vitesse de croisière d'une machine universitaire scientifique et technique mieux maîtrisée	104
CNlap28 La machine universitaire scientifique et technique est destinée à façonner un type d'homme camerounais capable de réaliser, dans la plénitude, la maîtrise de notre développement.	105
*INFLUENCES SOCIALES	106
CNlap22 Le premier Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique a visé le souci d'une certaine unité culturelle nationale.	107
CNlap23 L'université a affiné sa vocation fonctionnelle d'être à l'écoute de ces partenaires obligés que sont les milieux socio-professionnels et les utilisateurs des cadres formés.	108
CNlap25 Ce conseil qui se tient opportunément à peu près au moment où démarre notre Ve plan de développement économique et social, doit se donner comme objectif de s'engager toujours davantage dans l'effort national d'adaptation, d'adéquation aux réalités de notre pays.	109
CNlap26 Les institutions d'enseignement supérieur doivent tenir compte des besoins du pays tant en cadres supérieurs qu'en cadres moyens.	110
CNlap27 L'université verse aussi dans les divers secteurs d'activité de la nation, le produit de sa formation.	111
CNlap27 Le professeur doit être un vrai phare du comportement civique.	112
*INFLUENCES DISCIPLINAIRES	113
CNlap26 L'enseignement supérieur doit assurer une formation qui garantisse l'esprit civique.	114
CNlap26 L'enseignement supérieur doit assurer une formation qui garantisse la rigueur sociale.	115
CNlap26 L'enseignement supérieur doit assurer une formation qui garantisse la rectitude morale.	116
CNlap27 Le professeur doit être un vrai phare de la connaissance scientifique.	117
CNlap28 Les enseignants et les chercheurs ont plus que d'autres, pour mission permanente, de hisser notre pays au rang de producteur, et non de consommateur des technologies.	118
CNlap28 Les enseignants et les chercheurs doivent apporter un appui au développement de la nation grâce à une recherche appliquée et à une vulgarisation des résultats.	119
*CONSTATS ET DESCRIPTIONS DES SITUATIONS QUI PRÉVALENT	120
CNlap22 Le premier Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique est intervenu quelque temps après la camerounisation des postes de responsabilité.	121
CNlap22 Le premier Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique est intervenu quelque temps après la suppression des fondations étrangères à l'université.	122
CNlap22 Le premier Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique est intervenu quelque temps après le transfert au Cameroun des instituts étrangers de recherche.	123

CNlap22 De 1974 à 1982 l'action gouvernementale dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique peut se prévaloir et s'enorgueillir d'un bilan positif dans la mise en oeuvre des orientations des assises du dernier conseil. 124

CNlap22 Notre pays est de ceux qui, en Afrique, enregistrent les taux de scolarisation les plus élevés. 125

CNlap23 L'augmentation du nombre de professeurs a accru l'importance de l'université 126

CNlap23 L'augmentation du nombre de professeurs a entraîné une camerounisation des cadres avec la formation d'un corps enseignant remplissant les exigences académiques requises pour un enseignement supérieur de haut niveau. 127

CNlap23 Il est maintenant possible d'entrer à l'Université de Yaoundé et d'y poursuivre les études jusqu'à l'obtention du Doctorat d'État. 128

CNlap23 Les étudiants formés au sein de nos différentes institutions universitaires, dans la tradition des universités classiques et compte tenu de nos objectifs éducationnels et de nos réalités propres, alimentent actuellement nos administrations publiques et privées. 129

CNlap23 Nous disposons d'une série de Centres universitaires assurant un enseignement moyen supérieur et supérieur adapté. 130

CNlap23 L'enseignement moyen supérieur et supérieur sert d'appui à la production. 131

CNlap23 A l'enseignement socio-humaniste dispensé dans les facultés, s'est ajouté un enseignement plus spécialisé dans les tâches de développement. 132

CNlap23 L'université a affiné son réalisme et sa vocation fonctionnelle. 133

CNlap24 On peut constater par l'accroissement constant des budgets des institutions universitaires et de recherche d'année en année, que le Gouvernement n'a ménagé aucun effort pour donner à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique et technique les moyens nécessaires à leur bon fonctionnement. 134

CNlap25 Il résulte de l'augmentation vertigineuse des effectifs dans les diverses facultés et écoles spécialisées de l'université un certain nombre de conséquences négatives 135

CNlap25 Il résulte de l'augmentation vertigineuse des effectifs dans les diverses facultés et écoles spécialisées de l'université le dépassement des structures matérielles qui doivent servir de supports à la pédagogie : salles de cours, bibliothèques, laboratoires, etc. 136

CNlap25 Le plus grand nombre d'étudiants dans les facultés affaiblit les ratios enseignants/enseignés. 137

CNlap25 Le plus grand nombre d'étudiants dans les facultés affecte la qualité des enseignements. 138

Q.S.R. NUD.IST Power version, revision 4.0.
Licensee: Dept. Education UQAH.

PROJECT: cam82, User fma, 8:38 am, Mar 27, 1998.

+++++
+++ ON-LINE DOCUMENT: cn1b82
+++ Document Header:
*CN1b82 LA POLITIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RAPPORT GÉNÉRAL
PRÉSENTÉ PAR LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

+++ Retrieval for this document: 130 units out of 130, = 100%
++ Text units 1-130:

* FINALITÉS DU SYSTEME

*INFLUENCES PHILOSOPHIQUES

CN1bp43 Face à l'agitation estudiantine, le gouvernement est resté fidèle à nos idéaux de justice sociale et à notre foi inébranlable aux vertus du dialogue.

CN1bp43 Les vertus du dialogue sont la voie irremplaçable de la recherche des solutions aux problèmes qui peuvent surgir entre les hommes.

CN1bp43 La formation de la jeunesse doit allier harmonieusement le savoir, le savoir-faire et la conscience civique et morale.

CN1bp45 Le sport est une véritable école d'ascèse humaine complète.

CN1bp45 Les valeurs et les qualités dont notre jeunesse a besoin sont : l'endurance, le courage, le fair-play, l'habileté, l'esprit collectif, l'esprit d'amitié, de camaraderie et d'équipe, ainsi que l'obéissance aux lois et règlements.

*INFLUENCES PSYCHOLOGIQUES

CN1bp39 Le contrôle des effectifs de l'enseignement supérieur est fonction des aptitudes intellectuelles des postulants.

CN1bp44 Les activités de promotion scientifique comprennent l'animation, l'encadrement ou la direction des travaux de recherche individuels ou collectifs des étudiants de tous niveaux.

*INFLUENCES POLITICO-ADMINISTRATIVES

CN1bp43 Les associations estudiantines proposées par le gouvernement au sein des établissements universitaires seront un cadre juridique de dialogue entre les étudiants et les autorités universitaires.

CN1bp43 L'enseignement et la recherche constituent la double obligation professionnelle inhérente au corps de l'enseignement supérieur.

CN1bp50 Il faudra consolider, promouvoir et diversifier les efforts en cours visant à former les cadres scientifiques et techniques de haut niveau.

CN1bp51 Les comportements irresponsables et néfastes tendent à porter atteinte à l'ordre, à la discipline, à la déférence envers les autorités ou les enseignants, à la stabilité des institutions universitaires au sein du campus.

*INFLUENCES SOCIALES

CN1bp42 Il est de la plus haute importance que les étudiants d'aujourd'hui, responsables de demain, acquièrent pendant leurs études, des qualités civiques et morales.

CN1bp42 Sans des qualités civiques et morales aucune nation digne de ce nom ne peut vivre.

CN1bp42 Sans des qualités civiques et morales aucune nation digne de ce nom ne peut se développer.

CN1bp44 Les activités de promotion scientifique comprennent l'appui à la production en vue du développement.

CN1bp45 Le sport secrète, quand il est bien compris, les valeurs et les qualités dont notre jeunesse a besoin pour s'atteler à la tâche de construction nationale.

*INFLUENCES DISCIPLINAIRES

CN1bp42 Il est de la plus haute importance que les étudiants acquièrent pendant leurs études, le savoir et le savoir-faire.

CN1bp44 Le concept de recherche comme obligation statutaire s'entend les activités de promotion scientifique.

CN1bp48 La tâche de formation des cadres correspond à un enseignement

socio-humaniste dispensé par les facultés et complété par quelques écoles spécialisées.	26
*BUTS DU SYSTEME	27
*INFLUENCES PHILOSOPHIQUES	28
CNlbp48 La consolidation des acquis vise la maîtrise de notre système d'enseignement supérieur.	29
CNlbp49 L'objectif à atteindre est de définir pour notre système d'enseignement supérieur des orientations et des perspectives qui permettront de parvenir à la maîtrise de l'instrument universitaire.	30
*INFLUENCES PSYCHOLOGIQUES	31
CNlbp49 Les méthodes d'enseignement et les systèmes d'évaluation s'écarteront de tout psittacisme.	32
CNlbp49 Les méthodes d'enseignement et les systèmes d'évaluation reposeront sur la participation de l'étudiant à sa formation.	33
CNlbp49 Les méthodes d'enseignement et les systèmes d'évaluation reposeront sur le goût de l'effort personnel.	34
CNlbp49 Les méthodes d'enseignement et les systèmes d'évaluation reposeront sur le sens de l'initiative.	35
CNlbp49 Les méthodes d'enseignement et les systèmes d'évaluation reposeront sur l'esprit de recherche.	36
CNlbp49 Les méthodes d'enseignement et les systèmes d'évaluation reposeront sur l'esprit de créativité.	37
CNlbp49 Les méthodes d'enseignement et les systèmes d'évaluation reposeront sur la formation civique des étudiants.	38
CNlbp49 Les méthodes d'enseignement et les systèmes d'évaluation reposeront sur la formation morale des étudiants.	39
CNlbp50 Prendre des mesures appropriées pour une formation intégrale à la fois intellectuelle, morale, civique et socio-professionnelle.	40
CNlbp51 Renforcer l'encadrement pédagogique des étudiants.	41
CNlbp51 Appliquer rigoureusement les dispositions relatives à l'évaluation continue des enseignements prodigués.	42
CNlbp51 Le renforcement de l'encadrement pédagogique a pour but d'éviter les redoublements et les nombreuses déperditions en cours de formation.	43
CNlbp52 Le rôle socio-culturel des associations estudiantines est d'apporter le complément d'éducation morale, civique et humaine nécessaires à leur formation académique.	44
CNlbp52 Par leur rayonnement et leur intégration sociale, les enseignants auront une action positive et fructueuse auprès des étudiants.	45
CNlbp52 Par leur rayonnement et leur intégration sociale, les enseignants auront une action bénéfique à toute la communauté universitaire et nationale.	46
*INFLUENCES POLITICO-ADMINISTRATIVES	47
CNlbp32 Le problème des stages pourra être résolu dans le cadre de la formation professionnelle post-licence.	48
CNlbp43 Les associations proposées par le gouvernement au sein des établissements universitaires seront une école destinée à promouvoir chez l'étudiant le goût de la conscience nationale.	49
CNlbp43 Les associations proposées par le gouvernement au sein des établissements universitaires seront une école destinée à promouvoir chez l'étudiant le goût de la solidarité nationale.	50
CNlbp49 Il faudra poursuivre, étendre et renforcer notre politique de formation des cadres.	51
CNlbp50 Prendre des mesures appropriées pour un contrôle toujours plus rigoureux des effectifs étudiants.	52
CNlbp50 La formation des cadres professionnels dans les institutions universitaires décongestionne les facultés engorgées.	53
CNlbp50 La formation des cadres professionnels dans les institutions universitaires permet d'atteindre l'objectif de la camerounisation des cadres dans des domaines variés.	54
CNlbp50 Les efforts de formation des cadres doivent couvrir les besoins en cadres de haut niveau de tous les secteurs prioritaires de la vie et de l'activité nationale.	55
CNlbp50 Les efforts de formation des cadres doivent couvrir les besoins en cadres de haut niveau du secteur agro-sylvo-pastoral.	56
CNlbp51 Redoubler de vigilance à l'égard des comportements irresponsables et néfastes.	57
CNlbp51 Veiller au fonctionnement optimal des structures existantes.	58
CNlbp51 Les structures existantes doivent servir à l'encadrement pédagogique, social et culturel des étudiants.	59
CNlbp51 Les administrations des institutions universitaires seront	

réorganisées conformément aux nécessités de service. 60

CNlbp51 L'accent sera mis sur la restructuration systématique des départements en collège d'enseignants constitués sur la base des unités d'enseignements ou d'intervention pédagogiques. 61

CNlbp51 L'accent sera mis sur la restructuration systématique des départements en équipes d'enseignants regroupés autour d'une discipline ou d'une unité scientifique. 62

CNlbp52 Les activités socio-culturelles devront connaître une organisation systématique, intense et soutenue tout au long de l'année académique. 63

CNlbp52 Les autorités universitaires veilleront à ce que les interventions sociales des enseignants ne soient jamais détournées, de leurs objectifs, ni de leur valeur socio-culturelle. 64

CNlbp52 Les institutions universitaires veilleront à organiser des interventions d'enseignants et d'étudiants en milieu rural. 65

*INFLUENCES SOCIALES 66

CNlbp39 Le contrôle des effectifs de l'enseignement supérieur a pour but d'assurer une bonne orientation de nos jeunes vers les disciplines qui correspondent aux besoins réels du développement économique, social et culturel de notre pays. 67

CNlbp43 Les associations proposées par le gouvernement au sein des établissements universitaires seront une école destinée à promouvoir chez l'étudiant le goût du dialogue constructif. 68

CNlbp43 Les associations proposées par le gouvernement au sein des établissements universitaires seront une école destinée à susciter et renforcer chez l'étudiant le respect de la dignité universitaire. 69

CNlbp43 Les associations proposées par le gouvernement au sein des établissements universitaires seront une école destinée à promouvoir chez l'étudiant le goût de l'esprit de fraternité. 70

CNlbp43 Les associations proposées par le gouvernement au sein des établissements universitaires seront une école destinée à initier l'étudiant à l'apprentissage de la responsabilité. 71

CNlbp45 Parmi les activités socio-culturelles, l'accent sera mis sur la pratique sportive. 72

CNlbp49 Le but de la maîtrise de l'instrument universitaire est la maîtrise du développement. 73

CNlbp49 Le développement des enseignements scientifiques et technologiques a pour but de garantir et de promouvoir le développement de notre pays dans ce sens. 74

CNlbp49 Les programmes et les méthodes d'enseignement en vigueur doivent nécessairement refléter les objectifs du développement économique, social et culturel de la nation. 75

CNlbp49 Nos institutions universitaires doivent devenir de véritables instruments de développement. 76

CNlbp49 Il sera toujours pris en compte dans nos institutions universitaires le souci d'établir sous toutes les formes pratiques possibles une relation constante avec les milieux professionnels. 77

CNlbp50 Les cadres du secteur agro-sylvo-pastoral doivent promouvoir la production, la transformation et la consommation des produits locaux. 78

CNlbp52 Les interventions des enseignants et des étudiants en milieu rural auront pour but de faire bénéficier toutes les couches sociales des progrès technologiques et des lumières du savoir scientifique. 79

*INFLUENCES DISCIPLINAIRES 80

CNlbp49 L'Université de Yaoundé continuera de gérer les enseignements scientifiques, techniques et socio-humanistes. 81

CNlbp49 Les institutions universitaires auront à cœur le souci de réduire au maximum l'écart existant entre la formation générale polyvalente et la formation professionnelle spécialisée. 82

CNlbp49 Les institutions universitaires mettront l'accent sur le développement des enseignements scientifiques et technologiques. 83

CNlbp49 Le but des enseignements scientifiques, techniques et socio-humanistes est de former des cadres dans la perspective professionnelle et dans la perspective scientifique et socio-culturelle. 84

CNlbp50 Les efforts de formation des cadres doivent couvrir les besoins en cadres de haut niveau des secteurs industrie, énergie, génie civil, génie rural, génie chimique, transports et télécommunications. 85

CNlbp50 Les efforts de formation des cadres doivent couvrir les besoins en cadres de haut niveau du secteur santé publique, enseignement, etc. 86

CNlbp51 L'encadrement pédagogique, social et culturel a pour but la formation intégrale des étudiants. 87

CNlbp52 Le but de l'éducation physique et sportive est de former des esprits sains dans des corps sains. 88

CNlbp52 L'accent sera mis sur l'éducation physique et sportive. 89

CNlbp53 Les enseignants de rang magistral se feront le devoir d'assurer

aux étudiants à travers tous les cycles, une initiation systématique à la recherche.	90
*CONSTATS ET DESCRIPTIONS DES SITUATIONS QUI PRÉVALENT	91
CNlbp30 Les mutations consécutives à l'application dans notre système universitaire des recommandations adoptées en 1974 s'observent dans tous les aspects et domaines liés à la vie, au fonctionnement et aux missions des institutions universitaires : les enseignements, les enseignants, les étudiants, les infrastructures d'accueil et les équipements, la recherche, les activités socio-culturelles et la coopération universitaire.	92
CNlbp30 A l'issue du bilan de l'action accomplie par le gouvernement pour traduire en actes les recommandations du conseil de 1974, nous pourrions dégager la physionomie et les problèmes de notre enseignement supérieur.	93
CNlbp30 A l'issue du bilan de l'action accomplie par le gouvernement pour traduire en actes les recommandations du conseil de 1974, nous pourrions, à la lumière de l'expérience acquise, esquisser ses perspectives d'avenir.	94
CNlbp330-31 Le Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de 1974 a recommandé au gouvernement d'opérer une réforme dans les facultés.	95
CNlbp330-31 La réforme dans les facultés avait pour but d'adapter les enseignements : contenus des programmes et méthodes pédagogiques, aux réalités nationales et aux impératifs du développement.	96
CNlbp30-31 Le Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de 1974 a recommandé au gouvernement de rendre les diplômés opérationnels à leur sortie.	97
CNlbp31 La mise en oeuvre des recommandations de 1974 relatives aux enseignements facultaires a été précédée par une intense réflexion tant au niveau des instances compétentes de l'université (départements, facultés, chancellerie) qu'au niveau du département de tutelle.	98
CNlbp31 La réflexion sur les enseignements a porté à la fois sur le contenu des programmes, les filières d'études, la définition des cycles d'études au niveau de l'enseignement supérieur et sur les débouchés accessibles aux diplômés des facultés.	99
CNlbp31 Au terme des arrêtés portant approbation des programmes issus de l'application des recommandations de 1974 il est créé à la Faculté des sciences, 3 licences : mathématiques, physique et chimie, sciences naturelles.	100
CNlbp31 Toutes les licences fonctionnent sur la base du principe de la pluridisciplinarité.	101
CNlbp31 La pluridisciplinarité donne aux étudiants une formation polyvalente leur permettant de s'adapter rapidement à toute situation d'emploi.	102
CNlbp31 La pluridisciplinarité donne aux étudiants une formation polyvalente leur permettant de suivre une formation professionnelle post-licence rapide.	103
CNlbp31 Toutes les licences comportent une dominante dans laquelle l'étudiant acquiert une spécialité.	104
CNlbp31 La dominante dans chaque licence permet à l'étudiant de poursuivre ses études en cycles supérieurs (maîtrise et doctorat, formation professionnelle spécialisée) dans ce domaine.	105
CNlbp31 La dominante dans chaque licence permet à l'étudiant de se consacrer à la recherche.	106
CNlbp31 La dominante dans chaque licence permet à l'étudiant de postuler une branche professionnelle précise.	107
CNlbp31 Les mesures prises par le gouvernement ont permis aux facultés d'adapter les contenus des programmes aux réalités nationales.	108
CNlbp31-32 Les mesures prises par le gouvernement ont permis aux facultés d'assurer la formation des cadres de haut niveau, dans les disciplines scientifiques et socio-humanistes.	109
CNlbp32 Il convient de souligner que l'exécution complète des recommandations de 1974 a posé quelques problèmes.	110
CNlbp32 Il s'est avéré difficile d'organiser les stages pratiques pour les étudiants des facultés d'une part à cause de leur grand nombre, et la nature pluridisciplinaire des études en faculté, d'autre part à cause de l'insuffisante transparence des structures du marché de l'emploi susceptible d'accueillir les étudiants stagiaires des facultés.	111
CNlbp32 La nature pluridisciplinaire des études en faculté ne correspond pas à un profil unique de formation à l'instar de ce qui existe dans les grandes écoles.	112
CNlbp32 Le problème étudiant s'est posé en termes d'effectifs (saturation des structures, inégale répartition entre les institutions universitaires)	113
CNlbp32 Le problème étudiant s'est posé en termes d'emploi (chômage des diplômés)	114
CNlbp32 Le problème étudiant s'est posé en termes de conditions de vie(dépassement de la capacité de la cité et du restaurant) et de civisme (revendication intempestive).	115

CN1bp32 Quatre centres universitaires sont créés auxquels sont assignés des objectifs spécifiques en matière de formation professionnelle. 116

CN1bp38 La saturation des institutions universitaires entre 1974 et 1982 ne s'est pas accompagnée d'une amélioration corrélative des structures d'encadrement pédagogique et social. 117

CN1bp38 L'insuffisance des professeurs, des salles de cours, de travaux pratiques et dirigés, l'insuffisance des laboratoires et des bibliothèques ont entraîné un allongement excessif de la journée de travail pour les étudiants et les professeurs. 118

CN1bp38 Les problèmes que posent les étudiants à notre système universitaire ne sont pas seulement pédagogiques et sociaux. 119

CN1bp38 Les étudiants posent aussi des problèmes d'emploi à la sortie de l'université. 120

CN1bo38 L'entrée massive des jeunes à l'université ne risquerait-elle pas d'entraîner à terme l'arrivée prématurée sur le marché de l'emploi d'un grand nombre de diplômés ? 121

CN1bp44 On distingue et sans que ces aspects soient exclusifs ni même opposés, trois types de recherches dans nos institutions universitaires : la recherche pédagogique, la recherche scientifique et la recherche de développement. 122

CN1bp44 L'activité de recherche se manifeste par les travaux d'étudiants : mémoires et thèses; les publications, les découvertes, les actes de colloques, de séminaires ou des communications; les projets exécutés ou en cours d'exécution. 123

CN1bp48 Les missions dévolues à l'Université ont souvent évolué en fonction des priorités de la politique nationale. 124

CN1bp48 De 1962-1972, la priorité est à la construction de l'État par la mise sur pied de diverses administrations. 125

CN1bp48 Ce qui est demandé à l'Université durant la période de construction de l'État c'est essentiellement la formation des cadres pour meubler les différents corps de l'État, administration, santé, agriculture, éducation nationale, etc... 126

CN1bp48 À partir de 1972, la priorité est aux problèmes de développement. 127

CN1bp48 Le mot d'ordre donné à l'Université en 1974 aux premières assises du Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et technique est la professionnalisation de l'enseignement 128

CN1bp48 En 1982 les travaux du conseil sont placés sous le signe de la consolidation des acquis. 129

CN1bp48 La mise en application du mot d'ordre de professionnalisation de l'enseignement supérieur a entraîné de profondes mutations pédagogiques et structurelles au niveau de celui-ci. 130

Q.S.R. NUD.IST Power version, revision 4.0.
Licensee: Dept. Education UQAH.

PROJECT: cam82, User fma, 9:18 am, Mar 18, 1998.

+++++

+++ ON-LINE DOCUMENT: cnlc82

+++ Document Header:

*CNlc82 RECOMMANDATIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DE 1982

+++ Retrieval for this document: 49 units out of 49, = 100%

++ Text units 1-49:

*FINALITÉS DU SYSTEME

*INFLUENCES PHILOSOPHIQUES

CNlcp75 La maîtrise de la science et de la technicité comme facteur de
développement et de la sauvegarde de l'indépendance nationale repose sur
l'esprit et la méthode scientifique.

*INFLUENCES PSYCHOLOGIQUES

CNlcp75 L'esprit et la méthode scientifique passent nécessairement par
une formation adéquate des hommes sous la double dimension de la rigueur
scientifique et de la rectitude morale.

CNlcp75 Les activités culturelles et sportives constituent un complément
indispensable à la formation intellectuelle de la jeunesse.

*INFLUENCES POLITICO-ADMINISTRATIVES

CNlcp74 Le Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche
scientifique et technique a pour finalité l'orientation et la
rationalisation du fonctionnement des institutions universitaires et de
recherche.

CNlcp74 La fonction socio-historique assignée par le parti et le
gouvernement à l'institution universitaire est d'être un instrument
politique de développement de notre pays.

CNlcp74 Il est nécessaire d'adapter la formation aux besoins de l'emploi
dans le cadre d'une planification rationnelle et systématique des
débouchés..

CNlcp74 Il est nécessaire d'adapter la formation aux réalités nationales
dans le cadre d'une planification rationnelle et systématique des
débouchés.

CNlcp75 Il est recommandé le développement au sein des facultés, par le
biais des écoles pratiques de hautes études, d'un enseignement supérieur
post-universitaire.

CNlcp76 Il est dévolu aux institutions universitaires une mission de
formation permanente des cadres déjà en activité.

CNlcp76 Il est dévolu aux instituts universitaires de technologie la
formation des cadres moyens et moyens-supérieurs de plus en plus
nécessaires à la vie et à l'activité nationales.

CNlcp76 Il est recommandé que les institutions universitaires mettent à
profit les associations estudiantines, structures privilégiées de
dialogue, d'encadrement civique et socio-culturel et d'échange avec le
monde extra-universitaire.

CNlcp76-77 Il est recommandé la planification systématique des besoins en
matière d'emploi.

CNlcp77 Il est recommandé l'association des milieux utilisateurs de nos
diplômés, y compris le secteur privé, à la vie pédagogique et académique
des facultés.

CNlcp77 Il est recommandé la collaboration entre, d'une part les secteurs
d'emploi et l'université et, d'autre part les diverses administrations.

*INFLUENCES SOCIALES

CNlcp74 La fonction socio-historique assignée par le parti et le
gouvernement à l'institution universitaire est d'être un instrument
économique de développement de notre pays.

CNlcp74 La fonction socio-historique assignée par le parti et le
gouvernement à l'institution universitaire est d'être un instrument
social et culturel de développement de notre pays.

CNlcp76 Il est recommandé la mise sur pied par les institutions
universitaires des structures leur permettant d'assurer sous forme de
stages de perfectionnement ou de recyclage, leur mission de promotion

sociale.	23
CNlcp76 Il est dévolu aux institutions universitaires une mission de promotion sociale.	24
CNlcp77 Il est recommandé l'adaptation toujours plus poussée des systèmes de formation aux besoins et aux réalités nationales.	25
*INFLUENCES DISCIPLINAIRES	26
CNlcp76 Il est recommandé la création dans l'ensemble des institutions universitaires, des instituts universitaires de technologie (IUT).	27
*BUTS DU SYSTEME	28
*INFLUENCES PSYCHOLOGIQUES	29
CNlcp74 Les enseignants doivent jouer un rôle primordial dans leur double mission d'enseignement et de recherche.	30
CNlcp74 Les enseignants doivent jouer un rôle primordial dans leur mission générale d'éducation de la jeunesse aux valeurs morales et scientifiques.	31
CNlcp76 La politique d'orientation des étudiants vise l'accroissement du rendement interne des facultés.	32
CNlcp77 Le réaménagement du code des investissements recommandé doit privilégier la formation continue des personnels.	33
*INFLUENCES POLITICO-ADMINISTRATIVES	34
CNlcp76 La politique d'orientation des étudiants vise une plus grande maîtrise des effectifs.	35
CNlcp76 Il est recommandé que les responsables universitaires veillent à une programmation annuelle des activités socio-culturelles et sportives.	36
CNlcp77 L'objet de la planification systématique des besoins en emplois est une plus grande transparence du marché de l'emploi.	37
*INFLUENCES SOCIALES	38
CNlcp74 La rationalisation du fonctionnement des institutions universitaires et de recherche vise leur intégration harmonieuse dans le processus de développement national.	39
CNlcp74 Les enseignats doivent jouer un rôle primordial dans leur mission d'éducation de la jeunesse à la promotion du progrès de notre pays dans l'unité, la créativité, la stabilité et la paix.	40
CNlcp75 L'enseignement supérieur post-universitaire est destiné notamment à la formation professionnelle des diplômés des facultés.	41
CNlcp77 Le réaménagement du code des investissements recommandé doit privilégier la création d'emplois.	42
CNlcp77 Le redéploiement de la politique du crédit recommandé a pour but de permettre aux jeunes diplômés de créer des entreprises nationales.	43
*CONSTATS ET DESCRIPTIONS DES SITUATIONS QUI PRÉVALENT	44
CNlcp74 La réforme entreprise et les mutations intervenues au sein des facultés à travers la restructuration des enseignements et des méthodes a visé leur adaptation aux réalités nationales.	45
CNlcp75 Il est difficile d'insérer des diplômés des facultés dans la vie active.	46
CNlcp75 Les besoins de l'économie nationale en cadres moyens et moyens supérieurs sont importants.	47
CNlcp75 La coopération internationale a des effets bénéfiques sur le développement de nos institutions universitaires et de recherche.	48
CNlcp77 Les jeunes diplômés ne sauraient devenir tous des salariés.	49

Q.S.R. NUD.IST Power version, revision 4.0.
Licensee: Dept. Education UQAH.

PROJECT: cam82, User fma, 12:46 pm, Mar 18, 1998.

+++++
+++ ON-LINE DOCUMENT: cnld82
+++ Document Header:
*CNld82 RAPPORT DES COMMISSIONS 1, AFFAIRES ACADÉMIQUES ET 2, AFFAIRES
SOCIO-PROFESSIONNELLES DU CONSEIL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE DE 1982

+++ Retrieval for this document: 54 units out of 54, = 100%
++ Text units 1-54:

*FINALITÉS DU SYSTEME

*INFLUENCES PHILOSOPHIQUES

CNldp104 La Commission no 2 a réaffirmé avec force les quatre missions de
l'université à savoir : un instrument politique, un instrument de
développement, un instrument de promotion de la recherche scientifique,
un instrument de formation des cadres.

CNldp106 La Commission no 2 a estimé que la maîtrise des problèmes de
l'emploi des jeunes diplômés de notre université nécessite une approche
globale dans le cadre de notre philosophie de développement fondée sur
l'équilibre et la justice sociale.

CNldp112 L'adaptation du développement scientifique et technologique aux
réalités et aux problèmes nationaux vise à assurer le développement de
l'esprit scientifique.

CNldp116 La Commission no 3 a considéré qu'une vision globale de
l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et technologique
est le gage des objectifs fondamentaux de notre parti.

*INFLUENCES POLITICO-ADMINISTRATIVES

CNldp106 La Commission no 2 a estimé que des mesures sectorielles
devraient être envisagées dans l'adaptation des systèmes de formation aux
besoins et aux réalités nationales.

CNldp112 L'adaptation du développement scientifique et technologique aux
réalités et aux problèmes nationaux vise à assurer l'indépendance
énergétique.

CNldp116 Les objectifs fondamentaux du parti sont la construction et la
consolidation de l'unité nationale, le développement économique, social
et culturel.

*INFLUENCES SOCIALES

CNldp112 L'adaptation du développement scientifique et technologique aux
réalités et aux problèmes nationaux vise à assurer l'autosuffisance
alimentaire.

CNldp112 L'adaptation du développement scientifique et technologique aux
réalités et aux problèmes nationaux vise à assurer l'épanouissement de la
culture nationale.

*INFLUENCES DISCIPLINAIRES

CNldp93 Tous les membres de la Commission no 1 ont estimé que les
variétés de formations courtes de type BTS ou IUT (Bac+2ans) constituent
une des solutions au problème des étudiants n'ayant pas accédé aux
facultés.

CNldp112 L'adaptation du développement scientifique et technologique aux
réalités et aux problèmes nationaux vise à assurer la maîtrise
technologique.

CNldp116 La Commission no 3 recommande qu'un accent particulier soit mis
dans les différents ordres d'enseignement, sur les disciplines
scientifiques que constituent les mathématiques et la physique.

CNldp116 La Commission no 3 recommande la mise sur pied des programmes
visant la maîtrise de certaines sciences et techniques de pointe :
notamment l'informatique, la robotique, l'électronique, la
biotechnologie, les sciences et techniques de communication et les
sciences de l'espace.

*BUTS DU SYSTEME

*INFLUENCES PHILOSOPHIQUES

21

CNldp112 Le développement scientifique et technologique doit chercher à renforcer toujours davantage l'unité nationale, la sauvegarde de notre patrimoine culturel, le progrès économique et l'amélioration du bien-être de la population.

22

CNldp112 Le développement scientifique et technologique doit constamment s'adapter aux réalités et aux problèmes nationaux.

23

*INFLUENCES PSYCHOLOGIQUES

24

CNldp112 Le développement endogène à réaliser doit être fondé sur une formation qui garantit, à tous les niveaux, l'esprit scientifique et civique, la rigueur sociale et la rectitude morale.

25

CNldp112 Le développement endogène à réaliser doit être fondé sur une formation qui garantit, à tous les niveaux, l'approche systématique dans la définition, la formulation, l'exécution et l'évaluation des programmes de formation et de recherche.

26

CNldp112 Le développement endogène à réaliser doit être fondé sur une formation qui garantit, à tous les niveaux, la réhabilitation de l'esprit d'innovation et de créativité.

27

CNldp112 Le développement endogène à réaliser doit être fondé sur une formation qui garantit, à tous les niveaux, la stimulation et la protection des valeurs scientifiques nationales.

28

CNldp112 Le développement endogène à réaliser doit être fondé sur une formation qui garantit, à tous les niveaux, une politique de formation des chercheurs et des techniciens adaptés aux exigences de la profession.

29

*DÉTENTEURS D'INTÉRÊTS

30

CNldp92 Les travaux de la Commission nol, chargée des affaires académiques se sont déroulés sous la présidence de Monsieur René Ze Nguele, Ministre de l'éducation nationale avec la participation effective de : MM. Dakayi Kamga, Ministre de l'équipement, vice-président; Domgang Samuel, Vice-chancelier de l'université, rapporteur; Ngango Georges, Chef de Département des sciences économiques (FDSE), rapporteur-assistant; Njoh Mouelle, Directeur de l'ENS, rapporteur-assistant; Fame Ndongo, Directeur de l'ESSTI, rapporteur-assistant; Maikano Abdoulaye, Ministre d'Etat chargé de des forces armées, membre; Tonye Mbock, Ministre de l'agriculture, membre; Eteki Mboumoua, Ministre chargé de missions à la PRUC, membre; Eteme Oloa, Ministre de la santé publique, membre; Fouman Akame, Chancelier de l'Université de Yaoundé, membre; Ngatchou, représentant de l'Assemblée nationale, membre; Zanga Antoine, Attaché à la PRUC, membre; Mboui Joseph, Conseiller technique des services du Premier ministre, membre; Ngoumou Pie-Claude, Directeur des affaires culturelles, membre; Ntamack Yana Peter, Doyen de la Faculté de Droit, membre; Sondengam Luc, Vice-doyen de la Faculté des sciences, membre; Kamsu Kom, Professeur à la Faculté des sciences, membre; Eben Moussi Emmanuel, Directeur du CUSS, membre; Guitard Daniel, Directeur de l'ENSP, membre; Ongla Jean, Directeur de l'ENSA, membre; Nida II, Directeur-adjoint de l'ENSET, membre; Jajo Johnson Gamgong, Directeur-adjoint de l'IMPM, membre; Dia Ndoumbe R., Directeur-adjoint de l'IRZ, membre; Minyono-Nkodo Mathieu, Directeur-adjoint de l'enseignement supérieur, membre; Ngaly, Doyen de la Faculté de théologie protestante, membre; Kouma Raymond, Directeur de l'enseignement secondaire général, membre; Ebanga Gatien, Directeur des examens, membre.

31

CNldp103-104 La Commission no 2 était placée sous la présidence de M. Youssoufa Daouda, Ministre de la fonction publique. Ont pris part aux travaux : MM. Daniel Kamgueu, Ministre du travail et de la prévoyance sociale, Vice-président; Gilbert Ntang, Ministre des finances, membre; Christian Songwe Bongwa, Ministre délégué à l'inspection générale de l'Etat et à la réforme administrative, membre; André Ngongang Ouandji, Ministre de la jeunesse et des sports, membre; Mme Delphine Tsanga, Ministre des affaires sociales, membre; MM. Henri Bala Mbarga, Député à l'Assemblée nationale, membre; Gervais Mendo Ze, Chargé de mission à la présidence, membre; Alain Coustou, Directeur général du Centre universitaire de Douala, membre; Gibering Bol Alima, Directeur général du Centre universitaire de Dschang, rapporteur; Joseph Owona, Directeur de l'Institut des relations internationales du Cameroun, rapporteur-assistant; Pierre Ngijol Ngijol, Doyen de la Faculté des lettres et sciences humaines, rapporteur-assistant; Mme Alvine Ekotto, Conseiller technique du Ministre de l'éducation nationale, membre; M. Fouth, Conseiller technique du Ministre de l'éducation nationale, membre; Mmes Ruth Bamela Engo, Directeur du travail au Ministère du travail et de la prévoyance sociale, membre; Emilienne Ngo Basse, Directeur du Développement social au Ministère des affaires sociales, membre; MM. Beling Nkoumba, Directeur de l'enseignement primaire et maternel au Ministère de l'éducation nationale, membre; Fataina Langolo, Directeur de

la main d'oeuvre au Ministère du travail et de la prévoyance sociale, membre; Michel Tomdio, Directeur de l'ENSET, Centre universitaire de Douala, membre; l'Abbé Adalbert Ndzana, Directeur du Grand séminaire de Nkolbisson, membre; Marcel Ebode, Directeur-adjoint de l'ENS, Université de Yaoundé, membre; Richard Digom, Directeur-adjoint de l'ENSP, Université de Yaoundé, membre; Patrice Mandeng, Directeur-adjoint de la planification au Ministère de l'économie et du plan, membre; Richard Hartzer, Directeur-adjoint de l'ESSTI, Université de Yaoundé, membre; René Olinga Meke, Directeur-adjoint de l'enseignement privé au Ministère de l'éducation nationale, membre; Maimo, Directeur-adjoint de l'IRA, Délégation générale à la recherche scientifique et technique, membre; Célestin Etongo Ndzengue, Chef de la DPOES au Ministère de l'éducation nationale, membre; Jean Mfoulou, Chef du Département de sociologie, Faculté des lettres et sciences humaines, Université de Yaoundé, membre; Amadema Dewa, Directeur de l'administration générale au Ministère de l'éducation nationale, membre.

32

CNldp110-111 La Commission no 3 a été organisée comme suit : M. Bouba Bello Maigari, Ministre de l'économie et du plan, Président; M. Bwele Guillaume, Ministre de l'information et de la culture, Vice-président; M. Nya Ngachou J., Directeur des programmes, Rapporteur; Rapporteurs-assistants : MM. Abondo Antoine, Professeur, Directeur de l'IMPM (DGRST); Moby Etia Paul, Directeur-adjoint de l'ISH (DGRST); Bebe Njoh Etienne, Chef du Centre national d'éducation. Membres : MM. Ayang Luc, Ministre de l'élevage, des pêches et des industries animales; Yang Philémon, Ministre des mines et de l'énergie; Hamadou Moustapha, Ministre de l'urbanisme et de l'habitat; Mme Njeuma Dorothy, Vice-ministre de l'éducation nationale; MM. Victor Anomah Ngu, Professeur, Délégué général à la recherche scientifique et technique; Yondo Marcel, Membre du Comité central; Fonlon Bernard, Professeur, Faculté des lettres et des sciences humaines; Bopelet Marc, Professeur, Faculté des sciences; Lantum Daniel, Professeur, Directeur-adjoint du CUSS; Dr. Eckebil Jacques-Paul, Directeur de l'IRA (DGRST) Dr. Tebong Doh Emmanuel, Directeur de l'IRZ (DGRST); M. Loung Jean Félix, Directeur de l'ISH (DGRST); MM. Eno Belinga, Doyen de la Faculté des sciences; Hentchoya Hemo Joseph, Directeur de l'enseignement technique et professionnel; Abdoulaye Mazou, Secrétaire général du MINEDUC; Endeley Herbert, Directeur-adjoint de l'ENSA; Mofor, Directeur de l'ENS (Annexe de Bambili); Mme Tankeu Elisabeth, Directeur de la planification au MINEP; MM. Mbom Clément, Secrétaire général de l'Université de Yaoundé; Konchou, Professeur, Faculté de droit et des sciences économiques; Bipoun Wum Joseph-Marie, Faculté de Droit et des sciences économiques; Ngoue Joseph, Inspecteur général de pédagogie MINEDUC; Ntsobe Joseph, Vice-doyen de la Faculté des lettres et des sciences humaines; Dongmo Jean-Louis, Faculté des lettres et des sciences humaines; Bonde Emmanuel, Chargé de mission à la Présidence; Kourouma, Directeur-adjoint de l'IIA; Yonta Jacques, Directeur du budget.

33

*CONSTATS ET DESCRIPTIONS DES SITUATIONS QUI PRÉVALENT

34

CNldp92-93 La Commission no 1 avait à examiner les programmes d'enseignement, la situation des étudiants, la situation des enseignants, la coopération interuniversitaire.

35

CNldp93 La Commission no 1 a constaté que la professionnalisation des facultés s'est révélée malaisée dans un dispositif universitaire où les grandes écoles assurent déjà justement la formation technico-professionnelle.

36

CNldp93 La Commission no 1 a pris acte des mesures intervenues dans les facultés de mettre en place des licences d'enseignement pluridisciplinaires.

37

CNldp104 La Commission no 2 avait à examiner la redéfinition des rôles de l'Université camerounaise, l'adéquation formation-emploi et la planification des débouchés; la professionnalisation des enseignements dans les facultés; l'utilisation optimale des diplômés des divers cycles sélectifs d'enseignements ouverts à l'université (maîtrises, doctorats).

38

CNldp104 S'agissant de l'université, la Commission no 2 a fait siennes les grandes orientations dégagées dans le discours du chef de l'État, ainsi que les recommandations de la première session du Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de 1974.

39

CNldp105 En ce qui concerne l'adaptation de la formation à l'emploi et la planification des débouchés, la Commission no 2 a reconnu avec regret les difficultés croissantes d'insertion des jeunes diplômés de l'université dans les divers secteurs d'activités de l'économie nationale.

40

CNldp105 La non-transparence du marché de l'emploi rend difficile toute planification des débouchés et toute orientation professionnelle rationnelle.

41

CNldp105 Les difficultés d'insertion des jeunes diplômés de l'université dans les divers secteurs d'activités de l'économie nationale sont dues à l'option délibérée de démocratisation de l'accès à l'enseignement.

42

CNldp105 L'option délibérée de démocratisation de l'accès à l'enseignement a entraîné une forte pression scolaire et universitaire se manifestant par l'accroissement des flux d'étudiants frappant aux portes de l'université. 43

CNldp105 Les difficultés d'insertion des jeunes diplômés de l'université dans les divers secteurs d'activités de l'économie nationale sont dues à l'insuffisance des structures de formation des cadres moyens et moyens-supérieurs capables d'absorber le trop plein de candidats à l'enseignement supérieur. 44

CNldp105 Les difficultés d'insertion des jeunes diplômés de l'université dans les divers secteurs d'activités de l'économie nationale sont dues à la relative inadaptation des méthodes de formation. 45

CNldp105 Les difficultés d'insertion des jeunes diplômés de l'université dans les divers secteurs d'activités de l'économie nationale sont dues à la relative inadaptation des programmes de formation. 46

CNldp105 Les difficultés d'insertion des jeunes diplômés de l'université dans les divers secteurs d'activités de l'économie nationale sont dues à l'insuffisante collaboration entre d'une part, les milieux utilisateurs et les institutions universitaires et, d'autre part entre les diverses administrations. 47

CNldp105 Les difficultés d'insertion des jeunes diplômés de l'université dans les divers secteurs d'activités de l'économie nationale sont dues à la faible capacité de création et de camerounisation d'emplois par le secteur économique moderne à capitaux étrangers. 48

CNldp105 Les difficultés d'insertion des jeunes diplômés de l'université dans les divers secteurs d'activités de l'économie nationale sont dues à l'entêtement regrettable des diplômés eux-mêmes à ne rechercher que des secteurs hautement rémunérateurs dès le premier emploi de surcroît dans les grandes villes. 49

CNldp105 Les difficultés d'insertion des jeunes diplômés de l'université dans les divers secteurs d'activités de l'économie nationale sont dues au faible attrait actuel de l'espace rural. 50

CNldp105 Les difficultés d'insertion des jeunes diplômés de l'université dans les divers secteurs d'activités de l'économie nationale sont dues aux difficultés diverses de création et de promotion d'entreprises par les jeunes diplômés. 51

CNldp105 L'inadaptation des méthodes et des programmes de formation rendent les jeunes diplômés difficilement opérationnels dès leur sortie de l'université. 52

CNldp106 La Commission no 2 a pris acte des difficultés dans la pleine application de la recommandation de la professionnalisation des enseignements dans les facultés en raison de la nature des études facultaires, l'insuffisance des structures pendant les stages et les voyages d'étude, le trop grand nombre d'étudiants dans les facultés, la non-transparence du marché de l'emploi. 53

CNldp111 Les thèmes traités par la Commission no 3 sont : le développement scientifique et technologique (orientation des programmes; valorisation des résultats de recherche); les structures et le financement (inventaire des problèmes essentiels; solutions préconisées); la formation et la coopération. 54

Q.S.R. NUD.IST Power version, revision 4.0.
Licensee: Dept. Education UQAH.

PROJECT: reforcam, User fma, 8:14 am, Mar 19, 1998.

+++++ ON-LINE DOCUMENT: cn2a93

+++ Document Header:

*CN2a93 PRÉFACE DU PROFESSEUR TITUS EDZOA MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR À L'OUVRAGE INTITULÉ : LA RÉFORME UNIVERSITAIRE AU CAMEROUN

+++ Retrieval for this document: 41 units out of 41, = 100%

++ Text units 1-41:

	1
*ORIENTATION DES PROGRAMMES	2
	3
*FINALITÉS DES PROGRAMMES	4
*INFLUENCES PSYCHOLOGIQUES	5
CN2ap7 L'analyse n'a retenu que l'essentiel : la formation du jeune camerounais face à l'ère nouvelle.	6
*INFLUENCES POLITICO-ADMINISTRATIVES	7
CN2ap7 L'ère de la démocratisation quantitative a vécu : vive l'égalité par l'excellence!	8
*INFLUENCES SOCIALES	9
CN2ap7 Par le métier appris dans l'enseignement supérieur le jeune camerounais pourra s'assumer.	10
CN2ap7 Par le métier appris dans l'enseignement supérieur le jeune camerounais pourra assumer le destin de son pays.	11
CN2ap7 Le Cameroun se refuse de créer sans relâche des chômeurs incultes, encore moins des licenciés chômeurs.	12
*BUTS DES PROGRAMMES	13
*INFLUENCES PHILOSOPHIQUES	14
CN2ap7 La réforme de l'enseignement supérieur est un instrument perfectible.	15
CN2ap7 La réforme de l'enseignement supérieur vise l'efficacité.	16
CN2ap8 Les miracles attendus de l'avenir ne s'obtiennent que par les sacrifices du présent.	17
CN2ap8 Parents, élèves et étudiants, professeurs et encadreurs, oeuvrons dès maintenant, comme s'il nous était interdit de renvoyer à demain ce que nous pouvons faire aujourd'hui.	18
CN2ap8 Que la force de chacun se multiplie avec celle des autres, afin que l'avenir de notre jeunesse ait le droit d'être rêvé avec espoir !	19
*INFLUENCES SOCIALES	20
CN2ap7 La réforme de l'enseignement supérieur ne néglige pas l'initiation au sens civique.	21
CN2ap7 La réforme de l'enseignement supérieur ne néglige pas la culture.	22
*INFLUENCES DISCIPLINAIRES	23
CN2ap7 La réforme de l'enseignement supérieur a l'ambition de faire apprendre un métier.	24
*CONSTATS ET DESCRIPTIONS DES SITUATIONS QUI PRÉVALENT	25
CN2ap7 Les institutions humaines obéissent, comme phénomène naturel, à la loi du mouvement.	26
CN2ap7 La loi du mouvement, projetée dans le temps et l'espace, s'identifie au changement.	27
CN2ap7 L'avènement du changement, plus ou moins douloureux, reflète la qualité d'intervention de l'homme sur lui-même.	28
CN2ap7 Les sociétés humaines, à la fin du 20e siècle, se retrouvent projetées avec violence vers l'avenir.	29

CN2ap7 Les sociétés humaines, à la fin du 20e siècle sont encore
accrochées à un passé désormais révolu et déchu. 30

CN2ap7 Les sociétés humaines, à la fin du 20e siècle, ahanent dans un
chaos sans précédent. 31

CN2ap7 Les erreurs d'hier constituent, aujourd'hui, le lit épineux
d'angoisse et de misère mentale et physique collectives. 32

CN2ap7 Les divisions pseudo-hémisphériques arborent des apparences
trompeuses d'apaisement à notre angoisse et notre misère mentale et
physique. 33

CN2ap7 L'Afrique, face à elle-même, s'interroge dans le tumulte. 34

CN2ap7 L'Afrique est désorientée de ne pas savoir encore décider de son
propre destin. 35

CN2ap7 Une réflexion collective, apurée par un groupe de penseurs, sous
la houlette d'un gouvernement acquis à l'avenir, a fait le point. 36

CN2ap7 L'analyse s'est voulue froide et rigoureuse, quelquefois
courageuse. 37

CN2ap7 L'analyse a fait fi du royaume des algarades. 38

CN2ap7 L'analyse a évité les billevesées des rhétoriciens ivres de
slogans. 39

CN2ap7 La réforme de l'enseignement supérieur est donc née. 40

CN2ap7 Mais la société est libre de choisir le prix de l'égalité par
l'excellence. 41

Q.S.R. NUD.IST Power version, revision 4.0.
Licensee: Dept. Education UQAH.

PROJECT: reforcam, User fma, 9:33 am, Mar 19, 1998.

+++++
+++ ON-LINE DOCUMENT: cn2b93
+++ Document Header:
*CN2b93 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
DE 1993

+++ Retrieval for this document: 85 units out of 85, = 100%

++ Text units 1-85:

*FINALITÉS DES PROGRAMMES

*INFLUENCES PHILOSOPHIQUES

CN2bp11 L'enseignement et la recherche sont les missions fondamentales et universelles de l'institution universitaire. 4
CN2bp11 C'est un enseignement supérieur malade, en convulsion, qu'il a fallu relever. 5
CN2bp11 C'est un enseignement supérieur malade, en convulsion, qu'il a fallu redynamiser 6
CN2bp12 Tous les constats fondamentaux dûment établis auront été pris en compte dans la mise en place de la réforme. 7
CN2bp12 Un des principes directeurs auquel obéissent les universités camerounaises est la professionnalisation de l'offre d'éducation 8
CN2bp14 L'université assure aux enseignants les moyens de leur activité d'enseignement et de recherche dans les conditions d'indépendance et de sérénité indispensables à la création intellectuelle. 9
CN2bp15 Les valeurs du culte de la vérité, de l'excellence, de l'effort, de l'Homme, et toutes les dispositions disciplinaires qui figurent dans le nouveau statut des enseignants ne visent que ce seul objectif : la promotion des valeurs. 10
CN2bp15 Les universités ont mission de porter au plus haut niveau et au meilleur rythme de progrès, les formes supérieures de la culture et de la pensée. 11
CN2bp16 La réforme de l'enseignement supérieur se devait d'être globale 12
CN2bp16 La réforme de l'enseignement supérieur se devait de s'attacher à prendre en compte tous les paramètres et handicaps qui la justifient. 13
CN2bp16 La réforme de l'enseignement supérieur se devait d'être systématique 14
CN2bp16 La réforme de l'enseignement supérieur se devait de considérer tous les maillons de la communauté universitaire : de l'enseignant à l'étudiant en passant par tous les personnels qui la constituent. 15

*INFLUENCES PSYCHOLOGIQUES

CN2bp12 La réforme de l'enseignement supérieur a été entreprise dans le souci d'améliorer le rendement interne 17
CN2bp15 Le suivi presque personnalisé est propre à former l'homme total. 18
CN2bp15 La formation de l'homme total associe savoir et savoir-être. 19

*INFLUENCES POLITICO-ADMINISTRATIVES

CN2bp12 Le Gouvernement du renouveau considère que l'éducation est un droit inaliénable du citoyen. 21
CN2bp12 Le droit à l'éducation est illimité pour ceux qui manifestent des aptitudes et des prédispositions. 22
CN2bp13 L'effort budgétaire maintenu par l'État en faveur de l'enseignement supérieur est destiné en priorité à soutenir les missions fondamentales de l'institution universitaire : enseignement, recherche, appui au développement. 23
CN2bp15 Sous réserve des capacités d'accueil et d'encadrement offertes par les universités, et des conditions de diplômes et d'autres, conformes à la nature particulière de l'établissement, l'accès des étudiants aux universités est libre. 24
CN2bp15 Une réalisation harmonieuse des missions statutaires de l'enseignement supérieur ne peut être menée que si l'université, soustraite aux joutes et luttes politiciennes ainsi qu'aux maux et travers dominants, faisait régner en son sein, dans l'ordre et dans le respect des lois et règlements de l'État, la liberté et la dignité universitaires, gages de créativité et de progrès. 25

*INFLUENCES SOCIALES

26

CN2bp10 Les diplômés de l'enseignement supérieur sont au chômage faute d'avoir été formés en fonction des exigences et profils du marché de l'emploi	27
CN2bp10 Les diplômés de l'enseignement supérieur sont au chômage faute d'avoir été formés dans la perspective de l'auto-emploi.	28
CN2bp15 Les activités sociales et culturelles permettent l'ouverture d'esprit, l'apprentissage de la socialité.	29
CN2bp15 Les activités sociales et culturelles génèrent un réel équilibre de l'homme.	30
*INFLUENCES DISCIPLINAIRES	31
CN2bp12 Un des principes directeurs auquel obéissent les universités camerounaises est la pluridisciplinarité	32
CN2bp12 Un des principes directeurs auquel obéissent les universités camerounaises est l'ouverture à l'environnement local, régional, national et international.	33
*BUTS DES PROGRAMMES	34
*INFLUENCES PHILOSOPHIQUES	35
CN2bp11 Il a fallu relever, redynamiser l'enseignement supérieur pour lui permettre de remplir ses missions traditionnelles ou conjoncturelles	36
CN2bp14 La coexistence des différentes institutions universitaires dans leurs diverses conceptions doit être considérée comme un enrichissement de l'offre d'éducation.	37
CN2bp15 Le nouveau statut des enseignants associe les droits à une réelle conscience des devoirs et des valeurs.	38
*INFLUENCES PSYCHOLOGIQUES	39
CN2bp10 Le médiocre rendement interne s'explique par l'enseignement de masse.	40
CN2bp10 L'enseignement de masse se prodigue dans des amphithéâtres bondés.	41
CN2bp10 L'enseignement de masse se prodigue dans des formes magistrales.	42
CN2bp10 La pratique est presque absente dans l'enseignement de masse.	43
CN2bp12 Dans les réponses qu'elle apporte à la crise du système, la réforme de l'enseignement supérieur s'attache à considérer tous les paramètres significatifs : la crise économique, la croissance exponentielle des effectifs.	44
CN2bp15 La prise en compte des possibilités réelles, en matière d'infrastructures et d'équipements et surtout en matière d'encadrement, permet un suivi presque personnalisé.	45
CN2bp15-16 Dans un contexte de crise économique, les universités sont tout particulièrement chargées de la formation et du perfectionnement des chefs d'entreprises, cadres administratifs et techniques dont le pays a besoin.	46
*INFLUENCES POLITICO-ADMINISTRATIVES	47
CN2bp13 L'État fait désormais appel à la contribution financière des bénéficiaires de la formation par l'acquittement des droits universitaires.	48
CN2bp14 Un effort sera fait pour que la mobilité des étudiants au sein d'une même institution universitaire ou d'une institution à une autre se fasse par l'intermédiaire de passerelles et de transferts pour une meilleure valorisation des formations.	49
CN2bp14 Les diplômes que chaque institution universitaire est appelée à délivrer correspondent à un système d'habilitation accordée à chaque établissement par le Ministère de tutelle, dans le cadre de la complémentarité desdites institutions et dans le sens de la politique de développement de la nation.	50
CN2bp15 La prise en compte des possibilités réelles, en matière d'infrastructures et d'équipements et surtout en matière d'encadrement, permet l'amélioration des ratios étudiants/enseignants.	51
CN2bp15 Le statut spécial des personnels enseignants définit le cadre général de déroulement des activités d'enseignement, de recherche et d'appui au développement.	52
CN2bp15 Le campus universitaire, haut lieu de la science et de l'élévation, est défini comme lieu clos et apolitique.	53
*INFLUENCES SOCIALES	54
CN2bp11 Il a fallu relever, redynamiser l'enseignement supérieur pour éviter l'implosion.	55
CN2bp12 La réforme de l'enseignement supérieur a été entreprise dans le	

souci d'améliorer le rendement externe du système. 56
CN2bpl6 Les universités doivent constituer des pôles de développement 57
local, régional, national, international.

*INFLUENCES DISCIPLINAIRES 58

CN2bpl3 Les nouvelles universités se veulent des institutions étroitement 59
liées à leur environnement immédiat, à leur région, au marché.
CN2bpl3 Les nouvelles universités sont destinées à dispenser un 60
enseignement de plus en plus professionnalisé.
CN2bpl3 Les nouvelles universités sont destinées à dispenser un 61
enseignement adapté aussi bien aux réalités nationales qu'à la demande du
marché de l'emploi.
CN2bpl4 La forte demande en éducation est à orienter vers la 62
professionnalisation de la formation.
CN2bpl4 Les modalités de transferts seront basées sur la validation 63
des formations antérieures.

*CONSTATS ET DESCRIPTIONS DES SITUATIONS QUI PRÉVALENT 64

CN2bp9 La nouvelle physionomie de l'enseignement supérieur au Cameroun 65
est marquée par la mise en place de six universités : l'Université de
Yaoundé I; l'Université de Yaoundé II; l'Université de Douala;
l'Université de Dschang; l'Université de Buéa; l'Université de Ngaoundéré.
CN2bp9 Les handicaps qui ont rendu la réforme universitaire impérieuse et 66
urgente sont : la croissance exponentielle des effectifs de l'Université
de Yaoundé, doublée d'un déséquilibre dans la répartition territoriale de
l'institution universitaire; le faible taux d'encadrement des étudiants
et le faible rendement, interne et externe du système, spécialement à 67
l'Université de Yaoundé; le déséquilibre du budget, consacré
prioritairement à l'intendance au détriment de l'enseignement et de la
recherche; la démoralisation de la communauté universitaire.
CN2bp9 Créée le 26 juillet 1962, l'Université fédérale du Cameroun à 68
Yaoundé ouvre avec 600 étudiants environ. Ils sont 7000 en 1970, 18000 en
1984, 32000 en 1990, 45000 en 1991 et plus de 50000 en 1992.
CN2bp9 Les infrastructures n'ayant pas pu suivre le rythme de cette 69
croissance, l'Université de Yaoundé s'est retrouvée engorgée, au bord de
l'asphyxie : amphithéâtres surpeuplés, laboratoires saturés,
bibliothèques dépassées, quasi-absence des travaux pratiques et des 70
travaux dirigés.
CN2bp9 Les étudiants de première année en sciences naturelles, pour 71
prendre un exemple, ne pouvaient prétendre qu'à quelques heures de
travaux pratiques par an.
CN2bp10 Force est de constater que les centres universitaires mis en 72
place à Douala, Dschang, Buéa et Ngaoundéré en 1977 n'ont pas pu freiner
de façon significative la croissance exponentielle des effectifs sur le
campus de Yaoundé.
CN2bp10 La cadence de recrutement des enseignants, à l'instar des 73
infrastructures, n'a pas pu suivre le rythme de la croissance des
effectifs d'étudiants.
CN2bp10 Le ratio enseignants/étudiants est de 1/42 à la Faculté des 74
sciences, ce qui est, on le voit, en dessous des normes internationales.
CN2bp10 Lorsqu'on prend en compte les seuls enseignants de rang 75
magistral, le ratio enseignant/étudiant à la Faculté des sciences en
1990-1991 est de 1/252.
CN2bp10 Environ 1300 étudiants sortent chaque année du système 76
camerounais de l'enseignement supérieur, nantis de la licence, pour un
taux moyen de succès avoisinant 30 %.
CN2bp10 Plus de 8000 diplômés de l'enseignement supérieur - parmi 77
lesquels des ingénieurs - sont au chômage
CN2bp11 Les charges d'intendance priment, au détriment de l'enseignement 78
et de la recherche.
CN2bp11 La Communauté universitaire, dans ses principales composantes 79
notamment, est en proie au désarroi.
CN2bp11 Au niveau du corps enseignant, ce désarroi est causé par 80
l'absence de définition précise d'un profil de carrière, une gestion des
carrières qui ostensiblement laisse triompher la médiocrité, la
démotivation et des ratios enseignants/étudiants aberrants.
CN2bp11 Au niveau des étudiants, il est loisible de constater un
semblable désarroi, consécutif au fort taux d'échec et à l'absence
d'opérationnalité des diplômés.
CN2bp11 Le désarroi au niveau des étudiants est aggravé par la crise
économique et la limite des perspectives d'avenir à l'issue de la
formation.
CN2bp11 Le contexte déliquescant dans lequel évolue la Communauté
universitaire aura par ailleurs été un terrain de choix pour la
reproduction et le développement des grands maux sociaux connus,
notamment la tribalisation et une politisation contraire à l'éthique

universitaire.

81

CN2bpl2 La croissance exponentielle des effectifs traduit une demande sociale de formation toujours plus forte.

82

CN2bpl5 L'intérêt pour les activités sociales et culturelles est accrue au sein des institutions universitaires.

83

CN2bpl6 Les paramètres et handicaps qui justifient la réforme de l'enseignement supérieur sont : la crise économique, l'accroissement exponentiel des effectifs, les exigences du marché de l'emploi, les défis de l'auto-emploi des diplômés.

84

CN2bpl6 Appelée de tous ses vœux par la communauté universitaire et la communauté nationale, la réforme du système camerounais de l'enseignement supérieur vient de donner à la jeunesse du Cameroun, d'Afrique Centrale et du continent un outil qui, utilisé à bon escient, permettra sans doute de relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

85

Q.S.R. NUD.IST Power version, revision 4.0.
Licensee: Dept. Education UQAH.

PROJECT: reforcam, User fma, 3:18 pm, Mar 20, 1998.

+++++

+++ ON-LINE DOCUMENT: cn2c93

+++ Document Header:

*CN2c93 DÉCRET 93/036 DU 29 JANVIER 1993 PORTANT ORGANISATION
ADMINISTRATIVE ET ACADÉMIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

+++ Retrieval for this document: 80 units out of 80, = 100%

++ Text units 1-80:

	1
*FINALITÉS DES PROGRAMMES	2
*INFLUENCES PHILOSOPHIQUES	3
CN2cp225 L'enseignement et la recherche impliquent l'objectivité du savoir et la tolérance des opinions.	4
CN2cp225 L'enseignement et la recherche sont incompatibles avec toute forme de propagande.	5
CN2cp225 L'enseignement et la recherche doivent demeurer hors de toute emprise politique ou économique partisans.	6
*INFLUENCES PSYCHOLOGIQUES	7
CN2cp223 L'Université de Yaoundé I a pour mission de transmettre les connaissances.	8
CN2cp223 L'Université de Yaoundé I a pour mission de développer la recherche.	9
CN2cp223 L'Université de Yaoundé I a pour mission de développer la formation des hommes.	10
CN2cp223 L'Université de Yaoundé I a pour mission de procurer l'accès à la formation supérieure à tous ceux qui en ont la vocation et la capacité.	11
*INFLUENCES SOCIALES	12
CN2cp223 L'Université de Yaoundé I a pour mission de porter au plus haut niveau et au meilleur rythme de progrès les formes supérieures de la culture.	13
CN2cp223 L'Université de Yaoundé I a pour mission de concourir à l'appui au développement.	14
CN2cp223 L'Université de Yaoundé I a pour mission de concourir à la promotion sociale et culturelle.	15
*INFLUENCES DISCIPLINAIRES	16
CN2cp223 L'Université de Yaoundé I a pour mission d'élaborer les connaissances.	17
CN2cp223 L'Université de Yaoundé I a pour mission de porter au plus haut niveau et au meilleur rythme de progrès les formes supérieures de la recherche.	18
*BUTS DES PROGRAMMES	19
*INFLUENCES PHILOSOPHIQUES	20
CN2cp235 Le Conseil de l'université coordonne l'organisation générale des activités et les programmes pédagogiques proposés par les établissements.	21
CN2cp235 Le Conseil de l'université approuve les programmes d'enseignement et de recherche.	22
CN2cp235 Le Conseil de l'université détermine les modalités de sélection des étudiants dans les divers cycles de formation.	23
CN2cp235 Le Conseil de l'université coordonne l'organisation générale des activités et les programmes pédagogiques proposés par les établissements.	24
CN2cp235 Le Conseil de l'université approuve les programmes d'enseignement et de recherche.	25
*INFLUENCES PSYCHOLOGIQUES	26
CN2cp223 L'Université de Yaoundé I assure aux étudiants les moyens de leur orientation.	27
CN2cp223 L'Université de Yaoundé I assure aux étudiants le meilleur choix de l'activité professionnelle.	28

CN2cp223 L'Université de Yaoundé I assure aux étudiants la formation professionnelle appropriée à laquelle ils entendent se consacrer. 29
CN2cp224 L'Université de Yaoundé I reste ouverte aux anciens étudiants. 30
CN2cp224 L'Université de Yaoundé I reste ouverte aux étudiants qui n'ont pas été à l'université. 31
CN2cp224 L'Université de Yaoundé I permet aux étudiants, selon leur capacité, d'améliorer leurs connaissances. 32
CN2cp235 Le Conseil de l'université détermine les modalités de sélection des étudiants dans les divers cycles de formation. 33
CN2cp237 Le Recteur veille au niveau de tous les établissements à l'exécution des programmes d'enseignement, du régime des études et des examens. 34
CN2cp237 Le Recteur suit l'élaboration et l'exécution des programmes d'enseignement et de recherche de l'université. 35
CN2cp240 La Direction des affaires académiques et de la coopération s'occupe des programmes pédagogiques. 36
CN2cp240 La Direction des affaires académiques et de la coopération s'occupe de toutes questions relatives au régime des études, des examens et aux méthodes d'enseignement. 37
CN2cp240 La Direction des affaires académiques et de la coopération s'occupe de l'évaluation des enseignements et du corps enseignant. 38
CN2cp240 La Direction des affaires académiques et de la coopération s'occupe des problèmes concernant le suivi des enseignements. 39
CN2cp244 La Division de la planification et du développement en rapport avec la Commission de la planification et du développement s'occupe de l'étude sur l'accès aux établissements de l'université. 40
CN2cp244 La Division de la planification et du développement en rapport avec la Commission de la planification et du développement s'occupe de l'étude sur la prévision des effectifs à court et à long terme. 41
CN2cp244 La Division de la planification et du développement en rapport avec la Commission de la planification et du développement s'occupe de l'étude sur la capacité d'accueil des établissements. 42
CN2cp244 Le service de la planification et des statistiques est chargé de toutes les questions relatives à la planification et à la formation universitaire et professionnelle, du recensement annuel des étudiants, de la prévision et de la programmation des effectifs étudiants compte tenu de la capacité d'accueil des établissements. 43

*INFLUENCES POLITICO-ADMINISTRATIVES 44

CN2cp223 L'Université de Yaoundé I assure aux enseignants les moyens de leur activité d'enseignement et de recherche. 45
CN2cp223 L'Université de Yaoundé I assure aux enseignants les conditions d'indépendance et de sérénité indispensables à la réflexion et à la création intellectuelle. 46
CN2cp224 Le Ministre chargé de l'enseignement supérieur harmonise les formations universitaires avec les exigences du développement économique, social et culturel de la nation. 47
CN2cp224 Le Ministre chargé de l'enseignement supérieur assure le contrôle des formations dispensées par les institutions universitaires, par des missions d'information et d'évaluation. 48
CN2cp224 Le Ministre chargé de l'enseignement supérieur suscite, en cas de nécessité, des missions de contrôle. 49
CN2cp224 Le Ministre chargé de l'enseignement supérieur arrête les programmes d'enseignement, le régime des études et des examens. 50
CN2cp244 Le service de la planification et des statistiques élabore un rapport annuel sur les problèmes relatifs aux nouveaux étudiants, aux redoublements, aux résultats des examens et concours. 51
CN2cp244 Le service de la planification et des statistiques propose des mesures pour un meilleur contrôle du flux des étudiants vers les facultés et les grandes écoles. 52
CN2cp244 Le service de la planification et des statistiques veille à la conformité entre les effectifs étudiants et les conditions de leur formation au sein des établissements. 53
CN2cp244 Le service de la planification et des statistiques étudie les problèmes relatifs à la capacité d'accueil et au placement des étudiants au sein des établissements. 54
CN2cp245 Le service de l'orientation professionnelle et de l'appui au développement recueille, à l'intention des étudiants, toutes les informations sur les perspectives d'emplois et de débouchés. 55
CN2cp245 Le service de l'orientation professionnelle et de l'appui au développement élabore, à l'intention des étudiants, toutes les informations sur les perspectives d'emplois et de débouchés. 56
CN2cp245 Le service de l'orientation professionnelle et de l'appui au développement diffuse, à l'intention des étudiants, toutes les informations sur les perspectives d'emplois et de débouchés. 57
CN2cp251 Le département est chargé de l'élaboration, de l'exécution et du suivi des programmes d'enseignement et de recherche. 58

CN2cp251 Le département assure la gestion académique des examens et autres évaluations des connaissances.	59
*INFLUENCES SOCIALES	60
CN2cp223 L'Université de Yaoundé I facilite aux étudiants les activités culturelles, sportives et sociales.	61
CN2cp224 L'Université de Yaoundé I reste ouverte aux anciens étudiants et à ceux qui n'ont pas été à l'université afin de leur permettre de réaliser leur promotion.	62
CN2cp224 L'Université de Yaoundé I reste ouverte aux anciens étudiants et à ceux qui n'ont pas été à l'université afin de leur permettre de reconvertir leur activité professionnelle.	63
CN2cp241 Le service des programmes est chargé de l'évaluation des programmes pour une plus grande adéquation entre la formation et l'emploi.	64
CN2cp242 La Division de la recherche et du développement est chargée de l'étude sur le rendement interne des établissements.	65
CN2cp242 La Division de la recherche et du développement est chargée de l'étude sur le rendement des diplômés de l'université en rapport avec le monde du travail.	66
CN2cp244 La Division de la planification et du développement en rapport avec la Commission de la planification et du développement est chargée de l'étude sur les débouchés et les besoins du monde du travail.	67
CN2cp245 Le service de l'orientation professionnelle et de l'appui au développement suit les questions relatives à l'insertion des diplômés de l'université dans le secteur productif.	68
CN2cp245 Le service de l'orientation professionnelle et de l'appui au développement est chargé de toutes les questions relatives à l'appui au développement et à la promotion sociale.	69
CN2cp245 Le service de l'orientation professionnelle et de l'appui au développement suit le placement des diplômés.	70
CN2cp245 Le service de l'orientation professionnelle et de l'appui au développement recueille les informations relatives aux débouchés.	71
*INFLUENCES DISCIPLINAIRES	72
CN2cp245 Le service de la planification et des statistiques étudie le rendement des filières ouvertes et les perspectives d'ouverture de nouvelles filières.	73
*DÉTENTEURS D'INTÉRÊTS	74
CN2cp235 Le Conseil de l'université comprend : Le Recteur, Président; un Vice-recteur, Vice-président; les Vice-recteurs, membres; le Secrétaire général, membre; le Directeur de la formation et de l'orientation de l'enseignement supérieur au Ministère de l'enseignement supérieur, membre; le Conseiller technique, membre; le représentant du Ministère chargé de la recherche scientifique et technique, membre; le Directeur des affaires académiques, membre; les Présidents des Commissions scientifiques spécialisées désignés pour trois ans par le Recteur, membres; les Chefs d'établissements de l'université ou, en cas d'empêchement leurs adjoints, ou Directeurs des études, membres; les enseignants de rang magistral à raison d'un par établissement, membres.	75
*CONSTATS ET DESCRIPTIONS DES SITUATIONS QUI PRÉVALENT	76
CN2cp235 Le Conseil de l'université est l'instance compétente dans le domaine académique et scientifique au sein de l'université.	77
CN2cp256 L'année universitaire est répartie en deux semestres chacun sanctionné par un examen avec codage des unités de valeurs (UV) modules ou crédits.	78
CN2cp256 Un arrêté du Ministre chargé de l'enseignement supérieur fixe chaque année les dates de commencement et de fin des activités de l'université.	79
CN2cp256 Les enseignements sont regroupés en crédits, modules ou unités de valeur.	80

Annexe 2 : DONNÉES DE L'ÉTUDE DE LA CONGRUENCE EXTERNE DANS LES CORPUS 1 ET 2 DU CAMEROUN

(NB 1- Les majuscules sont introduites dans les énoncés par le logiciel pour marquer les portions comportant le groupe de mots recherchés.

2- Les énoncés marqués d'un astérisque (*) sont des constats ou des descriptions des situations qui prévalent utilisés autant que possible pour l'élaboration des inférences et non pour établir la congruence)

1. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

+++ Text search for 'exigences.*développement'

CN1ap28/32 Je forme le vœu ardent que les conclusions de ces assises s'inscrivent de manière décisive dans la quête de la finalité d'associer correctement les EXIGENCES IMMÉDIATES ET LES EXIGENCES PROSPECTIVES DU DÉVELOPPEMENT.

CN2cp224/47 Le Ministre chargé de l'enseignement supérieur harmonise les formations universitaires avec les EXIGENCES DU DÉVELOPPEMENT économique, social et culturel de la nation.

+++ Text search for 'développement.*pays'; +++ Text search for 'développement.*[nation|national]'

CN1ap22/6 Notre politique de formation est basée sur l'équilibre nécessaire au DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DE LA NATION.

CN1ap22/98 La politique gouvernementale en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique a pour but d'assurer l'intégration harmonieuse des institutions universitaires et de la recherche dans le processus du DÉVELOPPEMENT ET LES PRÉOCCUPATIONS DE CONSTRUCTION NATIONALE.

CN1ap24/36 Pour promouvoir un DÉVELOPPEMENT AUTHENTIQUE, C'EST-À-DIRE ENDOGÈNE ET AUTO-CENTRÉ, IL IMPORTE QUE NOTRE PAYS compte d'abord sur lui-même.

CN1ap25/109 Ce conseil qui se tient opportunément à peu près au moment où démarre notre Ve plan de DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL, DOIT SE DONNER COMME OBJECTIF DE S'ENGAGER TOUJOURS DAVANTAGE DANS L'EFFORT NATIONAL D'ADAPTATION, D'ADÉQUATION AUX RÉALITÉS DE NOTRE PAYS.

CN1ap28/119 Les enseignants et les chercheurs doivent apporter un appui au DÉVELOPPEMENT DE LA NATION grâce à une recherche appliquée et à une vulgarisation des résultats.

CN1bp39/67 Le contrôle des effectifs de l'enseignement supérieur a pour but d'assurer une bonne orientation de nos jeunes vers les disciplines qui correspondent aux besoins réels du DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL DE NOTRE PAYS.

CN1bp49/74 Le DÉVELOPPEMENT DES ENSEIGNEMENTS SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES A POUR BUT DE GARANTIR ET DE PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DE NOTRE PAYS dans ce sens.

CN1bp49/75 Les programmes et les méthodes d'enseignement en vigueur doivent nécessairement refléter les objectifs du DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL DE LA NATION.

CN1cp74/10 La fonction socio-historique assignée par le parti et le gouvernement à l'institution universitaire est d'être un instrument politique de DÉVELOPPEMENT DE NOTRE PAYS.

CN1cp74/21 La fonction socio-historique assignée par le parti et le gouvernement à l'institution universitaire est d'être un instrument économique de DÉVELOPPEMENT DE NOTRE PAYS.

CN1cp74/22 La fonction socio-historique assignée par le parti et le gouvernement à l'institution universitaire est d'être un instrument social et culturel de DÉVELOPPEMENT DE NOTRE PAYS.

CN1cp74/39 La rationalisation du fonctionnement des institutions universitaires et de recherche vise leur intégration harmonieuse dans le processus de DÉVELOPPEMENT NATIONAL.

CN1cp75/4 La maîtrise de la science et de la technicité comme facteur de DÉVELOPPEMENT ET DE LA SAUVEGARDE DE L'INDÉPENDANCE NATIONALE repose sur l'esprit et la méthode scientifique.

CN1dp112/6 L'adaptation du DÉVELOPPEMENT SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE AUX RÉALITÉS ET AUX PROBLÈMES NATIONAUX vise à assurer le développement de l'esprit scientifique.

CN1dp112/10 L'adaptation du DÉVELOPPEMENT SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE AUX RÉALITÉS ET AUX PROBLÈMES NATIONAUX vise à assurer l'indépendance énergétique.

CN1dp112/13 L'adaptation du DÉVELOPPEMENT SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE AUX RÉALITÉS ET AUX PROBLÈMES NATIONAUX vise à assurer l'autosuffisance alimentaire.

CN1dp112/14 L'adaptation du DÉVELOPPEMENT SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE AUX RÉALITÉS ET AUX PROBLÈMES NATIONAUX vise à assurer l'épanouissement de la culture nationale.

CN1dp112/17 L'adaptation du DÉVELOPPEMENT SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE AUX RÉALITÉS ET AUX PROBLÈMES NATIONAUX vise à assurer la maîtrise technologique.

CN1dp112/22 Le DÉVELOPPEMENT SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE DOIT CHERCHER à RENFORCER TOUJOURS DAVANTAGE L'UNITÉ NATIONALE, la sauvegarde de notre patrimoine culturel, le progrès économique et l'amélioration du bien-être de la population.

CN1dp112/23 Le DÉVELOPPEMENT SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE DOIT CONSTAMMENT S'ADAPTER AUX RÉALITÉS ET AUX PROBLÈMES NATIONAUX.

CN1dp112/28 Le DÉVELOPPEMENT ENDOGÈNE à RÉALISER DOIT ÊTRE FONDÉ SUR UNE FORMATION QUI GARANTIT, à TOUS LES NIVEAUX, LA STIMULATION ET LA PROTECTION DES VALEURS SCIENTIFIQUES NATIONALES.

CN2bp14/50 Les diplômes que chaque institution universitaire est appelée à délivrer correspondent à un système d'habilitation accordée à chaque établissement par le Ministère de tutelle, dans le cadre de la complémentarité desdites institutions et dans le sens de la politique de DÉVELOPPEMENT DE LA NATION.

CN2bp16/57 Les universités doivent constituer des pôles de DÉVELOPPEMENT LOCAL, RÉGIONAL, NATIONAL, international.

CN2cp224/47 Le Ministre chargé de l'enseignement supérieur harmonise les formations universitaires avec les exigences du DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL DE LA NATION.

2. VALEURS ET ÉTHIQUE

+++ Text search for '[valeur|sens de]'

CN1ap26/90 Les jeunes doivent en plus des connaissances livresques, être formés dans le strict respect de nos VALEURS socio-culturelles et le culte de l'honneur.

CN1ap27/27 L'université se doit d'être le point d'ancrage des VALEURS morales.

CN1ap27/76 Les enseignants doivent faire triompher les VALEURS morales et scientifiques.

CN1bp45/8 Les VALEURS et les qualités dont notre jeunesse a besoin sont : l'endurance, le courage, le fair-play, l'habileté, l'esprit collectif, l'esprit d'amitié, de camaraderie et d'équipe, ainsi que l'obéissance aux lois et règlements.

CN1bp45/22 Le sport secrète, quand il est bien compris, les VALEURS et les qualités dont notre jeunesse a besoin pour s'atteler à la tâche de construction nationale.

CN1bp49/35 Les méthodes d'enseignement et les systèmes d'évaluation reposeront sur le SENS DE l'initiative.

CN1bp52/64 Les autorités universitaires veilleront à ce que les interventions sociales des enseignants ne soient jamais détournées, de leurs objectifs, ni de leur VALEUR socio-culturelle.

CN1cp74/31 Les enseignants doivent jouer un rôle primordial dans leur mission générale d'éducation de la jeunesse aux VALEURS morales et scientifiques.

CN1dp112/28 Le développement endogène à réaliser doit être fondé sur une formation qui garantit, à tous les niveaux, la stimulation et la protection des VALEURS scientifiques nationales.

CN2bp15/10 Les VALEURS du culte de la vérité, de l'excellence, de l'effort, de l'Homme, et toutes les dispositions disciplinaires qui figurent dans le nouveau statut des enseignants ne visent que ce seul objectif : la promotion des valeurs.

CN2bp15/38 Le nouveau statut des enseignants associe les droits à une réelle conscience des devoirs et des VALEURS.

+++Text search for 'éthique.*universit[é|aire]'

CN1ap26/8 Nos réflexions devraient porter sur la nécessité d'imprimer une ÉTHIQUE à L'INSTITUTION UNIVERSITAIRE.

*CN2bp11/81 Le contexte déliquescant dans lequel évolue la Communauté universitaire aura par ailleurs été un terrain de choix pour la reproduction et le développement des grands maux sociaux connus, notamment la tribalisation et une politisation contraire à l'ÉTHIQUE UNIVERSITAIRE.

3. ENSEIGNANTS

+++ Text search for 'enseignant.*valeur'

CN1ap27/76 Les ENSEIGNANTS DOIVENT FAIRE TRIOMPHER LES VALEURS morales et scientifiques.

CN1bp52/64 Les autorités universitaires veilleront à ce que les interventions sociales des ENSEIGNANTS NE SOIENT JAMAIS DÉTOURNÉES, DE LEURS OBJECTIFS, NI DE LEUR VALEUR socio-culturelle.

CN1cp74/31 Les ENSEIGNANTS DOIVENT JOUER UN RÔLE PRIMORDIAL DANS LEUR MISSION GÉNÉRALE D'ÉDUCATION DE LA JEUNESSE AUX VALEURS morales et scientifiques.

CN2bp15/10 Les valeurs du culte de la vérité, de l'excellence, de l'effort, de l'Homme, et toutes les dispositions disciplinaires qui figurent dans le nouveau statut des ENSEIGNANTS NE VISENT QUE CE SEUL OBJECTIF : LA PROMOTION DES VALEURS.

CN2bp15/38 Le nouveau statut des ENSEIGNANTS ASSOCIE LES DROITS à UNE RÉELLE CONSCIENCE DES DEVOIRS ET DES VALEURS.

+++ Text search for 'enseignant.*enseignement'

CN1ap27/92 Les ENSEIGNANTS DOIVENT VEILLER à LA QUALITÉ DE LEURS ENSEIGNEMENTS.

*CN1ap23/127 L'augmentation du nombre de professeurs a entraîné une camerounisation des cadres avec la formation d'un corps ENSEIGNANT REMPLISSANT LES EXIGENCES ACADÉMIQUES REQUISES POUR UN ENSEIGNEMENT supérieur de haut niveau.

CN1bp51/61 L'accent sera mis sur la restructuration systématique des départements en collège d'ENSEIGNANTS CONSTITUÉS SUR LA BASE DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS ou d'intervention pédagogiques.

CN1cp74/30 Les ENSEIGNANTS DOIVENT JOUER UN RÔLE PRIMORDIAL DANS LEUR DOUBLE MISSION D'ENSEIGNEMENT et de recherche.

CN2bp14/9 L'université assure aux ENSEIGNANTS LES MOYENS DE LEUR ACTIVITÉ D'ENSEIGNEMENT et de recherche dans les conditions d'indépendance et de sérénité indispensables à la création intellectuelle.

CN2bp15/52 Le statut spécial des personnels ENSEIGNANTS DÉFINIT LE CADRE GÉNÉRAL DE DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT, de recherche et d'appui au développement.

*CN2cp223/45 L'Université de Yaoundé I assure aux ENSEIGNANTS LES MOYENS DE LEUR ACTIVITÉ D'ENSEIGNEMENT et de recherche.

+++ Text search for 'enseignant.*recherche'

CN1ap28/119 Les ENSEIGNANTS ET LES CHERCHEURS DOIVENT APPORTER UN APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE LA NATION GRÂCE à UNE RECHERCHE appliquée et à une vulgarisation des résultats.

CN1bp53/90 Les ENSEIGNANTS DE RANG MAGISTRAL SE FERONT LE DEVOIR D'ASSURER AUX ÉTUDIANTS à TRAVERS TOUS LES CYCLES, UNE INITIATION SYSTÉMATIQUE à LA RECHERCHE.

*CN1bp30/92 Les mutations consécutives à l'application dans notre système universitaire des recommandations adoptées en 1974 s'observent dans tous les aspects et domaines liés à la vie, au fonctionnement et aux missions des institutions universitaires : les enseignements, les ENSEIGNANTS, LES ÉTUDIANTS, LES INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL ET LES ÉQUIPEMENTS, LA RECHERCHE, les activités socio-culturelles et la coopération universitaire.

CN1cp74/30 Les ENSEIGNANTS DOIVENT JOUER UN RÔLE PRIMORDIAL DANS LEUR DOUBLE MISSION D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE.

CN2bp14/9 L'université assure aux ENSEIGNANTS LES MOYENS DE LEUR ACTIVITÉ D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE dans les conditions d'indépendance et de sérénité indispensables à la création intellectuelle.

CN2bp15/52 Le statut spécial des personnels ENSEIGNANTS DÉFINIT LE CADRE GÉNÉRAL DE DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT, DE RECHERCHE et d'appui au développement.

*CN2cp223/45 L'Université de Yaoundé I assure aux ENSEIGNANTS LES MOYENS DE LEUR ACTIVITÉ D'ENSEIGNEMENT ET DE

RECHERCHE.

+++ Text search for 'enseignant.*développement'

CN1ap27/51 Les ENSEIGNANTS DOIVENT ÊTRE À L'AVANT-GARDE DE LA LUTTE POUR NOTRE DÉVELOPPEMENT.

CN1ap27/101 Les ENSEIGNANTS DOIVENT ÊTRE ACQUIS AUX PRINCIPES QUI COMMANDENT LE DÉVELOPPEMENT de l'institution universitaire.

CN1ap28/119 Les ENSEIGNANTS ET LES CHERCHEURS DOIVENT APPORTER UN APPUI AU DÉVELOPPEMENT de la nation grâce à une recherche appliquée et à une vulgarisation des résultats.

CN2bp15/52 Le statut spécial des personnels ENSEIGNANTS DÉFINIT LE CADRE

GÉNÉRAL DE DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT, DE RECHERCHE ET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT.

4. ÉTUDIANTS

+++ Text search for 'étudiant.*enseignement'

*CN1ap25/138 Le plus grand nombre d'ÉTUDIANTS DANS LES FACULTÉS AFFECTE LA QUALITÉ DES ENSEIGNEMENTS.

*CN2bp9/66 Les handicaps qui ont rendu la réforme universitaire impérieuse et urgente sont : la croissance exponentielle des effectifs de l'Université de Yaoundé, doublée d'un déséquilibre dans la répartition territoriale de l'institution universitaire; le faible taux d'encadrement des ÉTUDIANTS ET LE FAIBLE RENDEMENT, INTERNE ET EXTERNE DU SYSTÈME, SPÉCIALEMENT À L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ; LE DÉSÉQUILIBRE DU BUDGET, CONSACRÉ PRIORITAIREMENT À L'INTENDANCE AU DÉTRIMENT DE L'ENSEIGNEMENT et de la recherche; la démoralisation de la communauté universitaire.

*CN2bp10/74 Environ 1300 ÉTUDIANTS SORTENT CHAQUE ANNÉE DU SYSTÈME CAMEROUNAIS DE L'ENSEIGNEMENT supérieur, nantis de la licence, pour un taux moyen de succès avoisinant 30 %.

+++ Text search for 'étudiant.*enseignant'

*CN1ap25/137 Le plus grand nombre d'ÉTUDIANTS DANS LES FACULTÉS AFFAIBLIT LES RATIOS ENSEIGNANTS/enseignés.

CN1dp92-93/35 La Commission no 1 avait à examiner les programmes d'enseignement, la situation des ÉTUDIANTS, LA SITUATION DES ENSEIGNANTS, la coopération interuniversitaire.

CN2bp15/51 La prise en compte des possibilités réelles, en matière d'infrastructures et d'équipements et surtout en matière d'encadrement, permet l'amélioration des ratios ÉTUDIANTS/ENSEIGNANTS.

+++ Text search for 'étudiant.*[connaissance[savoir]'

CN1bp42/24 Il est de la plus haute importance que les ÉTUDIANTS ACQUIÈRENT PENDANT LEURS ÉTUDES, LE SAVOIR et le savoir-faire.

CN1bp52/79 Les interventions des enseignants et des ÉTUDIANTS EN MILIEU RURAL AURONT POUR BUT DE FAIRE BÉNÉFICIER TOUTES LES COUCHES SOCIALES DES PROGRÈS TECHNOLOGIQUES ET DES LUMIÈRES DU SAVOIR scientifique.

CN2cp224/32 L'Université de Yaoundé permet aux ÉTUDIANTS, SELON LEUR CAPACITÉ, D'AMÉLIORER LEURS CONNAISSANCES.

5. FORMATION

+++ Text search for 'programme.*formation'

CN1ap25/59 La sortie des vagues de diplômés titulaires de la licence ou de la maîtrise pose le problème préoccupant de l'adaptation des PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT EN VUE DE L'ADÉQUATION FORMATION/emploi.

CN1dp112/26 Le développement endogène à réaliser doit être fondé sur une formation qui garantit, à tous les niveaux, l'approche systématique dans la définition, la formulation, l'exécution et l'évaluation des PROGRAMMES DE FORMATION et de recherche.

*CN1dp105/46 Les difficultés d'insertion des jeunes diplômés de l'université dans les divers secteurs d'activités de l'économie nationale sont dues à la relative inadéquation des PROGRAMMES DE FORMATION.

*CN1dp105/52 L'inadéquation des méthodes et des PROGRAMMES DE FORMATION rendent les jeunes diplômés difficilement opérationnels dès leur sortie de l'université.

*CN2cp241/64 Le service des PROGRAMMES EST CHARGÉ DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES POUR UNE PLUS GRANDE ADÉQUATION ENTRE LA FORMATION et l'emploi.

+++Text search for "formation.*homme"; Text search for '[former[créer].*homme'

CN1ap22/4 Notre politique de FORMATION EST BASÉE SUR LE RESPECT ET LA CONFIANCE EN L'HOMME

CN1ap24/40 Pour promouvoir un développement authentique, c'est-à-dire endogène et auto-centré, il importe de FORMER DES HOMMES capables de saisir la portée et la signification des mutations que l'insertion de la modernité ont imposé à nos civilisations.

CN1ap24/41 Pour promouvoir un développement authentique, c'est-à-dire endogène et auto-centré, il importe de FORMER DES HOMMES capables de saisir la portée et la signification des mutations que le réajustement à un mode profondément ébranlé par l'évolution de la science et de la technique ont imposé à nos civilisations.

CN1ap28/52 Je forme le vœu ardent que les conclusions de ces assises s'inscrivent de manière décisive dans la quête de la finalité de CRÉER UN HOMME neuf, transfiguré.

CN1ap28/53 Je forme le vœu ardent que les conclusions de ces assises s'inscrivent de manière décisive dans la quête de la finalité de CRÉER UN HOMME sensible et engagé

CN1ap28/56 Je forme le vœu ardent que les conclusions de ces assises s'inscrivent de manière décisive dans la quête de la finalité de CRÉER UN HOMME de responsabilité

CN1ap28/57 Je forme le vœu ardent que les conclusions de ces assises s'inscrivent de manière décisive dans la quête de la finalité de CRÉER UN HOMME capable d'aller au bout de sa raison en connaissant ses limites.

CN1ap25/88 Pour FORMER EFFICACEMENT LES HOMMES de valeur dont le pays a besoin, il faut que soient réunis tous les paramètres nécessaires à la bonne transmission des connaissances.

CN1ap25/89 Pour FORMER EFFICACEMENT LES HOMMES de valeur dont le pays a besoin, il faut que soient réunis tous les paramètres nécessaires au contrôle vigilant des connaissances.

CN1cp75/6 L'esprit et la méthode scientifique passent nécessairement par une FORMATION ADÉQUATE DES HOMMES sous la double dimension de la rigueur scientifique et de la rectitude morale.

CN2bp15/19 La FORMATION DE L'HOMME total associe savoir et savoir-être.

CN2bp15/18 Le suivi presque personnalisé est propre à FORMER L'HOMME total.

CN2cp223/10 L'Université de Yaoundé I a pour mission de développer la FORMATION DES HOMMES.

+++ Text search for 'form[ation]er'.*civi[sme]que'; +++ Text search for 'initi[ation]er'.*civi[sme]que'

CN1ap26/46 La mission du monde universitaire est d'allier à l'utile d'une acquisition du savoir académique, l'exigence d'une solide FORMATION CIVIQUE.

CN1ap26/114 L'enseignement supérieur doit assurer une FORMATION QUI GARANTISSE L'ESPRIT CIVIQUE.

CN1bp43/6 La FORMATION DE LA JEUNESSE DOIT ALLIER HARMONIEUSEMENT LE SAVOIR, LE SAVOIR-FAIRE ET LA CONSCIENCE CIVIQUE et morale.

CN1bp49/38 Les méthodes d'enseignement et les systèmes d'évaluation reposeront sur la FORMATION CIVIQUE des étudiants.

CN1bp50/40 Prendre des mesures appropriées pour une FORMATION INTÉGRALE à LA FOIS INTELLECTUELLE, MORALE, CIVIQUE et socio-professionnelle.

CN1dp112/25 Le développement endogène à réaliser doit être fondé sur une FORMATION QUI GARANTIT, à TOUS LES NIVEAUX, L'ESPRIT SCIENTIFIQUE ET CIVIQUE, la rigueur sociale et la rectitude morale.

CN2ap7/21 La réforme de l'enseignement supérieur ne néglige pas l'INITIATION AU SENS CIVIQUE.

+++ Text search for 'formation.*cadre'

CN1ap28/31 Je forme le voeu ardent que les conclusions de ces assises s'inscrivent de manière décisive dans la quête de la finalité de réaliser la FORMATION DES CADRES nationaux.

CN1bp48/26 La tâche de FORMATION DES CADRES correspond à un enseignement socio-humaniste dispensé par les facultés et complété par quelques écoles spécialisées.

CN1bp49/51 Il faudra poursuivre, étendre et renforcer notre politique de FORMATION DES CADRES.

CN1bp50/53 La FORMATION DES CADRES professionnels dans les institutions universitaires décongestionne les facultés engorgées.

CN1bp50/54 La FORMATION DES CADRES professionnels dans les institutions universitaires permet d'atteindre l'objectif de la camerounisation des cadres dans des domaines variés.

CN1bp50/55 Les efforts de FORMATION DES CADRES doivent couvrir les besoins en cadres de haut niveau de tous les secteurs prioritaires de la vie et de l'activité nationale.

CN1bp50/56 Les efforts de FORMATION DES CADRES doivent couvrir les besoins en cadres de haut niveau du secteur agro-sylvo-pastoral.

CN1bp50/85 Les efforts de FORMATION DES CADRES doivent couvrir les besoins en cadres de haut niveau des secteurs industrie, énergie, génie civil, génie rural, génie chimique, transports et télécommunications.

CN1bp50/86 Les efforts de FORMATION DES CADRES doivent couvrir les besoins en cadres de haut niveau du secteur santé publique, enseignement, etc

*CN1bp31-32/109 Les mesures prises par le gouvernement ont permis aux facultés d'assurer la FORMATION DES CADRES de haut niveau, dans les disciplines scientifiques et socio-humanistes.

*CN1bp48/126 Ce qui est demandé à l'Université durant la période de construction de l'État c'est essentiellement la FORMATION DES CADRES pour meubler les différents corps de l'État, administration, santé, agriculture, éducation nationale, etc...

CN1cp76/14 Il est dévolu aux institutions universitaires une mission de FORMATION PERMANENTE DES CADRES déjà en activité.

CN1cp76/15 Il est dévolu aux instituts universitaires de technologie la FORMATION DES CADRES moyens et moyens-supérieurs de plus en plus nécessaires à la vie et à l'activité nationales.

CN1dp104/4 La Commission no 2 a réaffirmé avec force les quatre missions de l'université à savoir : un instrument politique, un instrument de développement, un instrument de promotion de la recherche scientifique, un instrument de FORMATION DES CADRES.

*CN1dp105/44 Les difficultés d'insertion des jeunes diplômés de l'université dans les divers secteurs d'activités de l'économie nationale sont dues à l'insuffisance des structures de FORMATION DES CADRES moyens et moyens-supérieurs capables d'absorber le trop plein de candidats à l'enseignement supérieur.

CN2bp15-16/46 Dans un contexte de crise économique, les universités sont tout particulièrement chargées de la FORMATION ET DU PERFECTIONNEMENT DES CHEFS D'ENTREPRISES, CADRES administratifs et techniques dont le pays a besoin.

6. DIPLÔMÉS, EMPLOI ET PROFESSIONNALISATION

+++ Text search for 'diplôm[es]és'.*[marché du travail|emploi|chômage|vie active|métier]'

CN1ap25/42 La sortie des vagues de DIPLÔMÉS TITULAIRES DE LA LICENCE OU DE LA MATRISE POSE LE PROBLÈME PRÉOCCUPANT DE L'INSERTION DES ÉTUDIANTS FORMÉS DANS LA VIE ACTIVE et le marché du travail.

CN1ap25/45 Des orientations réalistes et des mesures de sauvegarde nous éviteront le risque grave de sécréter des cadres imbus d'un vernis de culture universitaire et des DIPLÔMES AU RABAIS PRÉDISPOSÉS AU CHÔMAGE.

CN1ap25/59 La sortie des vagues de DIPLÔMÉS TITULAIRES DE LA LICENCE OU DE LA MATRISE POSE LE PROBLÈME PRÉOCCUPANT DE L'ADAPTATION DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT EN VUE DE L'ADÉQUATION FORMATION/EMPLOI.

*CN1cp75/46 Il est difficile d'insérer des DIPLÔMÉS DES FACULTÉS DANS LA VIE ACTIVE.

*CN1dp105/48 Les difficultés d'insertion des jeunes DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DANS LES DIVERS SECTEURS D'ACTIVITÉS DE L'ÉCONOMIE NATIONALE SONT DUES À LA FAIBLE CAPACITÉ DE CRÉATION ET DE CAMEROUNISATION D'EMPLOIS par le secteur économique moderne à capitaux étrangers.

*CN1dp105/49 Les difficultés d'insertion des jeunes DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DANS LES DIVERS SECTEURS D'ACTIVITÉS DE L'ÉCONOMIE NATIONALE SONT DUES À L'ENTÊTEMENT REGRETTABLE DES DIPLÔMÉS EUX-MÊMES À NE RECHERCHER QUE DES SECTEURS HAUTEMENT RÉMUNÉRATEURS DÈS LE PREMIER EMPLOI de surcroît dans les grandes villes.

CN2bp10/27 Les DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SONT AU CHÔMAGE FAUTE D'AVOIR ÉTÉ FORMÉS EN FONCTION DES EXIGENCES ET PROFILS DU MARCHÉ DE L'EMPLOI.

CN2bp10/28 Les DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SONT AU CHÔMAGE FAUTE D'AVOIR ÉTÉ FORMÉS DANS LA PERSPECTIVE DE L'AUTO-EMPLOI.

CN2bp10/75 Plus de 8000 DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - PARMI LESQUELS DES INGÉNIEURS - SONT AU

Chômage.

+++ Text search for 'profession[nalisation[naliser[nel[nelle]].*[formation[emploi]]'

CN1ap26/60 L'exigence de PROFESSIONNALISATION DES FORMATIONS dans l'enseignement supérieur doit permettre une meilleure intégration des étudiants dans le circuit de production au sein des institutions appropriées.

CN1ap26/68 L'évolution du concept de PROFESSIONNALISATION DEVRAIT INTERVENIR à PARTIR DE L'ÉTAT ACTUEL DE NOTRE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE NOTRE MARCHÉ RÉEL DE L'EMPLOI.

*CN1dp93/36 La Commission no 1 a constaté que la PROFESSIONNALISATION DES FACULTÉS S'EST RÉVÉLÉE MALAISÉE DANS UN DISPOSITIF UNIVERSITAIRE où LES GRANDES ÉCOLES ASSURENT DÉJÀ JUSTEMENT LA FORMATION technico-professionnelle.

*CN1dp106/53 La Commission no 2 a pris acte des difficultés dans la pleine application de la recommandation de la PROFESSIONNALISATION DES ENSEIGNEMENTS DANS LES FACULTÉS EN RAISON DE LA NATURE DES ÉTUDES FACULTAIRES, L'INSUFFISANCE DES STRUCTURES PENDANT LES STAGES ET LES VOYAGES D'ÉTUDE, LE TROP GRAND NOMBRE D'ÉTUDIANTS DANS LES FACULTÉS, LA NON-TRANSPARENCE DU MARCHÉ DE L'EMPLOI.

CN2bp14/62 La forte demande en éducation est à orienter vers la PROFESSIONNALISATION DE LA FORMATION.

CN2cp245/55 Le service de l'orientation PROFESSIONNELLE ET DE L'APPUI AU DÉVELOPPEMENT RECUEILLE, à L'INTENTION DES ÉTUDIANTS, TOUTES LES INFORMATIONS sur les perspectives d'emplois et de débouchés.

CN2cp245/56 Le service de l'orientation PROFESSIONNELLE ET DE L'APPUI AU DÉVELOPPEMENT ÉLABORE, à L'INTENTION DES ÉTUDIANTS, TOUTES LES INFORMATIONS sur les perspectives d'emplois et de débouchés.

CN2cp245/57 Le service de l'orientation PROFESSIONNELLE ET DE L'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DIFFUSE, à L'INTENTION DES ÉTUDIANTS, TOUTES LES INFORMATIONS sur les perspectives d'emplois et de débouchés.

CN2cp245/71 Le service de l'orientation PROFESSIONNELLE ET DE L'APPUI AU DÉVELOPPEMENT RECUEILLE LES INFORMATIONS relatives aux débouchés.

7. UNIVERSITÉ ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

+++ Text search for universit[é]aire].*enseignants; Text search for 'enseignement supérieur.*enseignant'

CN1ap27/10 Le rayonnement de l'institution UNIVERSITAIRE DÉPEND, POUR UNE LARGE PART, NON DE SES CYCLES D'ENSEIGNEMENT, MAIS DE LA QUALITÉ SCIENTIFIQUE ET MORALE DES SES ENSEIGNANTS.

CN1bp52/64 Les autorités UNIVERSITAIRES VEILLERONT à CE QUE LES INTERVENTIONS SOCIALES DES ENSEIGNANTS ne soient jamais détournées, de leurs objectifs, ni de leur valeur socio-culturelle.

CN1bp52/65 Les institutions UNIVERSITAIRES VEILLERONT à ORGANISER DES INTERVENTIONS D'ENSEIGNANTS et d'étudiants en milieu rural.

*CN1bp30/92 Les mutations consécutives à l'application dans notre système UNIVERSITAIRE DES RECOMMANDATIONS ADOPTÉES EN 1974 S'OBSERVENT DANS TOUS LES ASPECTS ET DOMAINES LIÉS à LA VIE, AU FONCTIONNEMENT ET AUX MISSIONS DES INSTITUTIONS UNIVERSITAIRES : LES ENSEIGNEMENTS, LES ENSEIGNANTS, les étudiants, les infrastructures d'accueil et les équipements, la recherche, les activités socio-culturelles et la coopération universitaire.

CN2bp14/9 L'UNIVERSITÉ ASSURE AUX ENSEIGNANTS les moyens de leur activité d'enseignement et de recherche dans les conditions d'indépendance et de sérénité indispensables à la création intellectuelle.

CN2bp16/15 La réforme de l'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SE DEVAIT DE CONSIDÉRER TOUS LES MAILLONS DE LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE : DE L'ENSEIGNANT à l'étudiant en passant par tous les personnels qui la constituent.

CN2cp223/45 L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I ASSURE AUX ENSEIGNANTS les moyens de leur activité d'enseignement et de recherche.

CN2cp223/46 L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I ASSURE AUX ENSEIGNANTS les conditions d'indépendance et de sérénité indispensables à la réflexion et à la création intellectuelle.

CN2cp235/75 Le Conseil de l'UNIVERSITÉ COMPREND : LE RECTEUR, PRÉSIDENT; UN VICE-RECTEUR, VICE-PRÉSIDENT; LES VICE-RECTEURS, MEMBRES; LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, MEMBRE; LE DIRECTEUR DE LA FORMATION ET DE L'ORIENTATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, MEMBRE; LE CONSEILLER TECHNIQUE, MEMBRE; LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE CHARGÉ DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE, MEMBRE; LE DIRECTEUR DES AFFAIRES ACADÉMIQUES, MEMBRE; LES PRÉSIDENTS DES COMMISSIONS SCIENTIFIQUES SPÉCIALISÉES DÉSIGNÉS POUR TROIS ANS PAR LE RECTEUR, MEMBRES; LES CHEFS D'ÉTABLISSEMENTS DE L'UNIVERSITÉ OU, EN CAS D'EMPÊCHEMENT LEURS ADJOINTS, OU DIRECTEURS DES ÉTUDES, MEMBRES; LES ENSEIGNANTS de rang magistral à raison d'un par établissement, membres.

+++ Text search for 'accès.*universit[é]aire]'

CN1ap25/14 Nos réflexions devraient porter sur l'ACCÈS à L'UNIVERSITÉ.

*CN1dp105/43 L'option délibérée de démocratisation de l'ACCÈS à L'ENSEIGNEMENT A ENTRAÎNÉ UNE FORTE PRESSION SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE se manifestant par l'accroissement des flux d'étudiants frappant aux portes de l'université.

CN2bp15/24 Sous réserve des capacités d'accueil et d'encadrement offertes par les universités, et des conditions de diplômes et d'autres, conformes à la nature particulière de l'établissement, l'ACCÈS DES ÉTUDIANTS AUX UNIVERSITÉS est libre.

CN2cp244/40 La Division de la planification et du développement en rapport avec la Commission de la planification et du développement s'occupe de l'étude sur l'ACCÈS AUX ÉTABLISSEMENTS DE L'UNIVERSITÉ.

+++ Text search for 'universit[é]aire].*[connaissance[savoir]]'; enseignement supérieur.*[connaissance[savoir]]

CN1ap26/46 La mission du monde UNIVERSITAIRE EST D'ALLIER à L'UTILE D'UNE ACQUISITION DU SAVOIR académique, l'exigence d'une solide formation civique.

CN1ap26/61 L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NE DOIT PAS DONNER SEULEMENT UN SAVOIR socio-humaniste.

CN1ap27/18 C'est l'UNIVERSITÉ QUI ACTUALISE LA CONNAISSANCE scientifique et technique.

CN1ap27/19 C'est l'UNIVERSITÉ QUI RELANCE LE SAVOIR pour qu'il échappe à la sclérose par la remise en cause continuelle.

CN1ap27/20 C'est l'UNIVERSITÉ QUI RELANCE LE SAVOIR pour qu'il échappe à la sclérose par l'adaptation à l'innovation.

CN1ap27/21 C'est l'UNIVERSITÉ QUI RELANCE LE SAVOIR pour qu'il échappe à la sclérose par le bouillonnement intellectuel et les

découvertes des chercheurs.

CN1ap27/22 C'est l'UNIVERSITÉ QUI RELANCE LE SAVOIR pour qu'il échappe à la sclérose par la collaboration entre les hommes de science et de culture.

CN1ap27/70 Le monde UNIVERSITAIRE DEVRA S'ÉLEVER DANS LES SPHÈRES SUBLIMÉES DU SAVOIR vrai.

CN1ap27/71 Le monde UNIVERSITAIRE DEVRA SE RÉALISER DANS L'ÉTHIQUE SUPÉRIEURE DE L'AMOUR DE LA CONNAISSANCE.

CN2cp223/8 L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I A POUR MISSION DE TRANSMETTRE LES CONNAISSANCES.

CN2cp223/17 L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I A POUR MISSION D'ÉLABORER LES CONNAISSANCES.

CN2cp224/32 L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I PERMET AUX ÉTUDIANTS, SELON LEUR CAPACITÉ, D'AMÉLIORER LEURS CONNAISSANCES.

+++ Text search for 'universit[é]aire.*culture'; +++ Text search for 'enseignement supérieur.*culture'

CN1ap22/107 Le premier Conseil de l'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE A VISÉ LE SOUCI D'UNE CERTAINE UNITÉ CULTURELLE nationale.

CN1ap27/22 C'est l'UNIVERSITÉ QUI RELANCE LE SAVOIR POUR QU'IL ÉCHAPPE à LA SCLÉROSE PAR LA COLLABORATION ENTRE LES HOMMES DE SCIENCE ET DE CULTURE.

CN1ap27/48 L'UNIVERSITÉ SE DOIT D'ÊTRE LE LIEU PRIVILÉGIÉ DU DÉVELOPPEMENT SOCIO-CULTUREL.

CN1bp39/67 Le contrôle des effectifs de l'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR A POUR BUT D'ASSURER UNE BONNE ORIENTATION DE NOS JEUNES VERS LES DISCIPLINES QUI CORRESPONDENT AUX BESOINS RÉELS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL de notre pays.

CN1bp52/64 Les autorités UNIVERSITAIRES VEILLERONT à CE QUE LES INTERVENTIONS SOCIALES DES ENSEIGNANTS NE SOIENT JAMAIS DÉTOURNÉES, DE LEURS OBJECTIFS, NI DE LEUR VALEUR SOCIO-CULTURELLE.

*CN1bp30/92 Les mutations consécutives à l'application dans notre système UNIVERSITAIRE DES RECOMMANDATIONS ADOPTÉES EN 1974 S'OBSERVENT DANS TOUS LES ASPECTS ET DOMAINES LIÉS à LA VIE, AU FONCTIONNEMENT ET AUX MISSIONS DES INSTITUTIONS UNIVERSITAIRES : LES ENSEIGNEMENTS, LES ENSEIGNANTS, LES ÉTUDIANTS, LES INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL ET LES ÉQUIPEMENTS, LA RECHERCHE, LES ACTIVITÉS SOCIO-CULTURELLES et la coopération universitaire.

CN1cp76/16 Il est recommandé que les institutions UNIVERSITAIRES METTENT à PROFIT LES ASSOCIATIONS ESTUDIANTINES, STRUCTURES PRIVILÉGIÉES DE DIALOGUE, D'ENCADREMENT CIVIQUE ET SOCIO-CULTUREL et d'échange avec le monde extra-universitaire.

CN1cp74/22 La fonction socio-historique assignée par le parti et le gouvernement à l'institution UNIVERSITAIRE EST D'ÊTRE UN INSTRUMENT SOCIAL ET CULTUREL de développement de notre pays.

CN1cp76/36 Il est recommandé que les responsables UNIVERSITAIRES VEILLENT à UNE PROGRAMMATION ANNUELLE DES ACTIVITÉS SOCIO-CULTURELLES et sportives.

CN2ap7/22 La réforme de l'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NE NÉGLIGE PAS LA CULTURE.

CN2bp15/11 Les UNIVERSITÉS ONT MISSION DE PORTER AU PLUS HAUT NIVEAU ET AU MEILLEUR RYTHME DE PROGRÈS, LES FORMES SUPÉRIEURES DE LA CULTURE et de la pensée.

CN2cp223/13 L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I A POUR MISSION DE PORTER AU PLUS HAUT NIVEAU ET AU MEILLEUR RYTHME DE PROGRÈS LES FORMES SUPÉRIEURES DE LA CULTURE.

CN2cp223/15 L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I A POUR MISSION DE CONCOURIR à LA PROMOTION SOCIALE ET CULTURELLE.

CN2cp223/61 L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I FACILITE AUX ÉTUDIANTS LES ACTIVITÉS CULTURELLES, sportives et sociales.

CN2cp224/47 Le Ministre chargé de l'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR HARMONISE LES FORMATIONS UNIVERSITAIRES AVEC LES EXIGENCES DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL de la nation.

+++Text search for 'universit[é]aire.*[progrès|développement]'; Text search for 'enseignement supérieur.*[progrès|développement]'

CN1ap22/98 La politique gouvernementale en matière d'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE A POUR BUT D'ASSURER L'INTÉGRATION HARMONIEUSE DES INSTITUTIONS UNIVERSITAIRES ET DE LA RECHERCHE DANS LE PROCESSUS DU DÉVELOPPEMENT et les préoccupations de construction nationale.

CN1ap28/96 Au stade actuel de leur développement, notre ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET NOTRE RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DOIVENT DÉTERMINER LES ASPECTS DIRECTEURS ET LES OBJECTIFS QUI PERMETTRONT à LEUR ACTION D'ÊTRE, PLUS QU'HIÉR, LES CATALYSEURS DU PROGRÈS et de s'insérer dans la dynamique du développement.

CN1ap28/105 La machine UNIVERSITAIRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE EST DESTINÉE à FAÇONNER UN TYPE D'HOMME CAMEROUNAIS CAPABLE DE RÉALISER, DANS LA PLÉNITUDE, LA MAÎTRISE DE NOTRE DÉVELOPPEMENT.

*CN1bp44/122 On distingue et sans que ces aspects soient exclusifs ni même opposés, trois types de recherches dans nos institutions UNIVERSITAIRES : LA RECHERCHE PÉDAGOGIQUE, LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET LA RECHERCHE DE DÉVELOPPEMENT.

CN1bp49/73 Le but de la maîtrise de l'instrument UNIVERSITAIRE EST LA MAÎTRISE DU DÉVELOPPEMENT.

CN1bp49/76 Nos institutions UNIVERSITAIRES DOIVENT DEVENIR DE VÉRITABLES INSTRUMENTS DE DÉVELOPPEMENT.

CN1cp74/10 La fonction socio-historique assignée par le parti et le gouvernement à l'institution UNIVERSITAIRE EST D'ÊTRE UN INSTRUMENT POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT de notre pays.

CN1cp74/21 La fonction socio-historique assignée par le parti et le gouvernement à l'institution UNIVERSITAIRE EST D'ÊTRE UN INSTRUMENT ÉCONOMIQUE DE DÉVELOPPEMENT de notre pays.

CN1cp74/39 La rationalisation du fonctionnement des institutions UNIVERSITAIRES ET DE RECHERCHE VISE LEUR INTÉGRATION HARMONIEUSE DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT national.

CN1dp104/4 La Commission no 2 a réaffirmé avec force les quatre missions de l'UNIVERSITÉ à SAVOIR : UN INSTRUMENT POLITIQUE, UN INSTRUMENT DE DÉVELOPPEMENT, un instrument de promotion de la recherche scientifique, un instrument de formation des cadres.

CN2bp13/23 L'effort budgétaire maintenu par l'État en faveur de l'enseignement supérieur est destiné en priorité à soutenir les missions fondamentales de l'institution UNIVERSITAIRE : ENSEIGNEMENT, RECHERCHE, APPUI AU DÉVELOPPEMENT.

CN2bp14/50 Les diplômes que chaque institution UNIVERSITAIRE EST APPELÉE à DÉLIVRER CORRESPONDENT à UN SYSTÈME D'HABILITATION ACCORDÉE à CHAQUE ÉTABLISSEMENT PAR LE MINISTÈRE DE TUTELLE, DANS LE CADRE DE LA COMPLÉMENTARITÉ DES DITES INSTITUTIONS ET DANS LE SENS DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT de la nation.

CN2bp15/25 Une réalisation harmonieuse des missions statutaires de l'enseignement supérieur ne peut être menée que si l'UNIVERSITÉ, SOUS-TRAITE AUX JOUTES ET LUTTES POLITIQUES AINSI QU'ÀUX MAUX ET TRAVERS DOMINANTS, FAISAIT RÉGNER EN SON SEIN, DANS L'ORDRE ET DANS LE RESPECT DES LOIS ET RÈGLEMENTS DE L'ÉTAT, LA LIBERTÉ ET LA DIGNITÉ UNIVERSITAIRES, GAGES DE CRÉATIVITÉ ET DE PROGRÈS.

CN2bp15/11 Les UNIVERSITÉS ONT MISSION DE PORTER AU PLUS HAUT NIVEAU ET AU MEILLEUR RYTHME DE PROGRÈS, LES FORMES SUPÉRIEURES DE LA CULTURE et de la pensée.

CN2bp16/57 Les UNIVERSITÉS DOIVENT CONSTITUER DES PÔLES DE DÉVELOPPEMENT local, régional, national, international.

CN2cp223/14 L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I A POUR MISSION DE CONCOURIR à L'APPUI AU DÉVELOPPEMENT.

CN2cp223/13 L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I A POUR MISSION DE PORTER AU PLUS HAUT NIVEAU ET AU MEILLEUR RYTHME DE PROGRÈS LES FORMES SUPÉRIEURES DE LA CULTURE.

CN2cp223/15 L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I A POUR MISSION DE CONCOURIR à LA PROMOTION SOCIALE ET CULTURELLE.

CN2cp223/61 L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I FACILITE AUX ÉTUDIANTS LES ACTIVITÉS CULTURELLES, sportives et sociales.

CN2cp224/47 Le Ministre chargé de l'enseignement supérieur harmonise les formations UNIVERSITAIRES AVEC LES EXIGENCES DU DÉVELOPPEMENT économique, social et culturel de la nation.

8. MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

+++ Text search for 'pédagogi[e]ue'; Text search for 'méthode.*enseignement'

*CN1ap25/136 Il résulte de l'augmentation vertigineuse des effectifs dans les diverses facultés et écoles spécialisées de l'université le dépassement des structures matérielles qui doivent servir de supports à la PÉDAGOGIE : salles de cours, bibliothèques, laboratoires, etc.

*CN1bp30-31/96 La réforme dans les facultés avait pour but d'adapter les enseignements : contenus des programmes et méthodes PÉDAGOGIQUES, aux réalités nationales et aux impératifs du développement.

*CN1bp38/117 La saturation des institutions universitaires entre 1974 et 1982 ne s'est pas accompagnée d'une amélioration corrélative des structures d'encadrement PÉDAGOGIQUE et social.

*CN1bp44/122 On distingue et sans que ces aspects soient exclusifs ni même opposés, trois types de recherches dans nos institutions universitaires : la recherche PÉDAGOGIQUE, la recherche scientifique et la recherche de développement.

*CN1bp48/130 La mise en application du mot d'ordre de professionnalisation de l'enseignement supérieur a entraîné de profondes mutations PÉDAGOGIQUES et structurelles au niveau de celui-ci.

CN1bp49/32 Les MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT et les systèmes d'évaluation s'écarteront de tout psittacisme.

CN1bp49/33 Les MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT et les systèmes d'évaluation reposeront sur la participation de l'étudiant à sa formation.

CN1bp49/34 Les MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT et les systèmes d'évaluation reposeront sur le goût de l'effort personnel.

CN1bp49/35 Les MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT et les systèmes d'évaluation reposeront sur le sens de l'initiative.

CN1bp49/36 Les MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT et les systèmes d'évaluation reposeront sur l'esprit de recherche.

CN1bp49/37 Les MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT et les systèmes d'évaluation reposeront sur l'esprit de créativité.

CN1bp49/38 Les MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT et les systèmes d'évaluation reposeront sur la formation civique des étudiants.

CN1bp49/39 Les MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT et les systèmes d'évaluation reposeront sur la formation morale des étudiants.

CN1bp49/75 Les programmes et les MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT en vigueur doivent nécessairement refléter les objectifs du développement économique, social et culturel de la nation.

CN1bp51/41 Renforcer l'encadrement PÉDAGOGIQUE des étudiants.

CN1bp51/43 Le renforcement de l'encadrement PÉDAGOGIQUE a pour but d'éviter les redoublements et les nombreuses déperditions en cours de formation.

CN1bp51/59 Les structures existantes doivent servir à l'encadrement PÉDAGOGIQUE, social et culturel des étudiants.

CN1bp51/61 L'accent sera mis sur la restructuration systématique des départements en collège d'enseignants constitués sur la base des unités d'enseignements ou d'intervention PÉDAGOGIQUES.

CN1bp51/87 L'encadrement PÉDAGOGIQUE, social et culturel a pour but la formation intégrale des étudiants.

CN2cp235/21 Le Conseil de l'université coordonne l'organisation générale des activités et les programmes PÉDAGOGIQUES proposés par les établissements.

CN2cp235/24 Le Conseil de l'université coordonne l'organisation générale des activités et les programmes PÉDAGOGIQUES proposés par les établissements.

CN2cp240/36 La Direction des affaires académiques et de la coopération s'occupe des programmes PÉDAGOGIQUES.

CN2cp240/37 La Direction des affaires académiques et de la coopération s'occupe de toutes questions relatives au régime des études, des examens et aux MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT.